



Le casse-tête de l'essence trop chère

● Lionel Jospin cherche le moyen de rendre aux Français les profits de l'Etat sur les dernières hausses des carburants ● Il entend ainsi enrayer sa chute dans les sondages ● La crise s'aggrave en Europe ● Britanniques et Allemands reprochent à la France d'avoir cédé aux patrons routiers

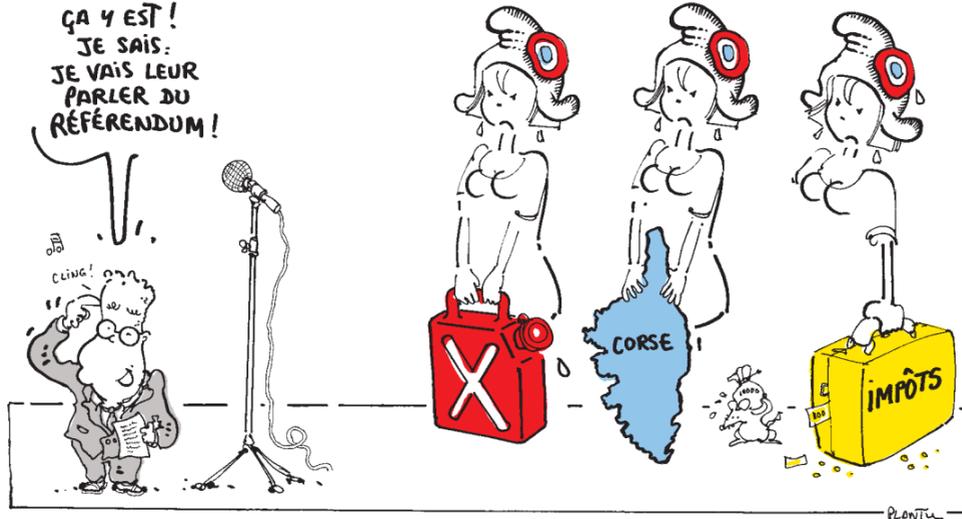
LIONEL JOSPIN est à la recherche d'un moyen pour restituer aux Français les bénéfices que l'Etat a réalisés sur les hausses ré-

centes des carburants, par l'intermédiaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et de la TVA. La suppression de la vi-

gnette automobile n'a pas été considérée comme une compensation suffisante. La chute brutale du premier ministre dans les sondages

d'opinion est largement due au mécontentement des consommateurs face aux augmentations des carburants à la pompe. La décision de l'OPEP d'augmenter sa production n'a pas eu d'effet sur les prix du baril de brut. Le gouvernement ne peut donc jouer que sur les taxes qui dépendent de lui pour maintenir les prix de l'essence à leur niveau actuel, mécanisme qu'il a mis en place depuis le 1^{er} septembre. C'est ce que les pays producteurs ont suggéré aux gouvernements occidentaux, les uns et les autres se renvoyant la responsabilité des hausses. La crise s'étend dans de nombreux pays d'Europe. La Grande-Bretagne est paralysée par les routiers et Tony Blair maintient son attitude de fermeté. Les gouvernants britanniques et allemands reprochent à M. Jospin d'avoir aggravé la crise en cédant aux patrons routiers.

Lire pages 2 et 6 et notre éditorial page 19



SYDNEY 2000

Le guide des Jeux olympiques

PENDANT une quinzaine, le monde va hisser les couleurs olympiques. Chaque jour, vous trouverez dans un cahier spécial du Monde résultats, commentaires et regards inédits sur cet événement planétaire. Aujourd'hui, notre supplément de 16 pages qui vous guidera dans les coulisses de Sydney.

Demandez notre cahier spécial

Prison ferme pour José Bové

LE TRIBUNAL correctionnel de Millau (Aveyron) a condamné José Bové, mercredi 13 septembre, à trois mois de prison ferme pour l'attaque, en août 1999, d'un restaurant McDonald's. Dans leurs attendus, les magistrats décrivent le chef de la Confédération paysanne comme « l'instigateur et le coordinateur » de l'opération et, à ce titre, « coauteur de toutes les dégradations et dénaturations commises ». M. Bové a annoncé son intention de faire appel, ainsi que ses neuf coprévenus, et de faire de la future audience un nouveau rendez-vous des militants antimondialisation. Cette condamnation a été vivement dénoncée par l'ensemble des syndicats et les partis politiques de gauche.

Lire page 12

L'impératrice de la Guadeloupe



LUCETTE MICHAUX-CHEVRY

PRISE dans le cyclone des affaires judiciaires, la présidente (RPR) de la région Guadeloupe multiplie les appels au peuple et n'hésite pas à endosser un discours autonomiste. Cela suffira-t-il à empêcher sa chute annoncée ?

Lire page 17

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Laurent Fabius tombe la cravate et ouvre le bal à Bercy

LA « FORTERESSE » Bercy n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Samedi 16 septembre, dans la soirée, le si sérieux ministère de l'économie et des finances sera ouvert au public pour... guincher. C'est le souhait de Laurent Fabius, qui a voulu organiser, pour les Journées du patrimoine, un bal populaire. Le ministre y tenait et en sera. Peut-être même se laissera-t-il aller à danser, au rythme des chansons de l'« orchestre du bal », un groupe de jeunes musiciens « variété-rock-tous publics », précise Bercy.

C'est une manière pour le moins inattendue que M. Fabius a choisie pour apporter sa touche personnelle à ces locaux de la République. Dans la même veine, l'ancien président de l'Assemblée nationale avait ouvert son ministère, en juin, à la Fête de la musique. On ne connaissait pas à M. Fabius un tel goût des festivités, même si, dans ses précédentes fonctions au Palais-Bourbon, il s'était attaché à ouvrir l'institution au public. A croire que la technicité des sujets qu'il a à traiter quotidiennement lui donne des envies de changer d'air.

Au cabinet, on observe les innovations du ministre avec étonnement... et amusement. D'autant que ses initiatives ne passent pas

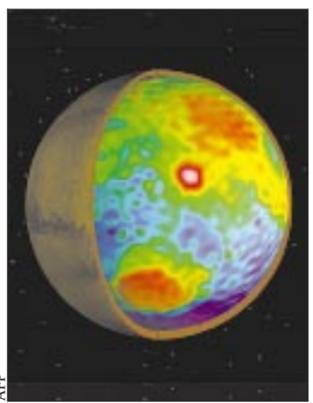
inaperçues : M. Fabius a voulu, selon les termes d'un de ses proches, « rajeunir » les murs, en les ornant d'œuvres photographiques contemporaines. Et il n'a pas manqué d'audace dans certains de ses choix, qui en choquent plus d'un, confie un membre de son cabinet. L'arrivée au septième étage de l'hôtel des ministres, là où se trouvent les salles à manger privées, réserve quelques surprises à ceux qui fréquentent ce lieu : sur les murs, une grande photo de 1,25 mètre sur 1,55 mètre représente plusieurs femmes nues, dans un paysage de verdure, en train de manger du raisin et, pour une d'entre elles, de se l'écraser sur la poitrine.

Les Noces de Cana selon Bettina Rheims, connue tout à la fois pour ses images sexy et pour être l'auteur de la photographie de Jacques Chirac qui orne les mairies des trente-six mille communes de France, avaient déjà fait parler d'elles avant de pénétrer dans ce haut lieu du pouvoir. Elles proviennent d'une série de quatre-vingt-dix photos évoquant la vie de Jésus, dont la publication dans un livre, INRI, a déjà nourri une polémique. Suite à une assignation en référé du prêtre intégriste Philippe Laguérie, l'ouvrage, dont la couverture

représentait une femme dénudée et crucifiée, avait été interdit d'exposition en librairie (Le Monde du 9 octobre 1998).

Rajeunir les murs donc, mais aussi « s'adapter au monde moderne » et donner « une image moins rigide que ce qu'il paraît », confie un de ses conseillers, tel est le souci de M. Fabius, qui a demandé à ses équipes de ne plus s'embarrasser du traditionnel costume-cravate le vendredi. « Pour nous, c'est un peu compliqué. Tout dépend de nos rendez-vous prévus dans la journée. Un ministre, lui, peut se le permettre », poursuit celui-ci. Et il ne s'en prive pas : chaque vendredi, le ministre fait « casual friday », à l'image de ce qui se pratique dans les entreprises américaines et dans de plus en plus de sociétés européennes. Il ne quitte pas son costume, toujours bien ajusté et sur mesure, mais l'agrément d'un polo... souvent rose. Ce jour-là, plus que les autres, un petit quelque chose change à Bercy. Un petit quelque chose qui a des airs d'courseurs de week-end, même si, dans l'entourage du ministre, les fins de semaine sont souvent studeuses.

Virginie Malingre



SCIENCES

Une envie de Mars

Mars a probablement connu un passé très arrosé et la présence possible d'eau dans son sous-sol continue d'intriguer les scientifiques. La NASA s'efforce de dépendre à tout prix la planète comme un nouveau territoire potentiellement habitable pour l'homme. Certains experts soulignent néanmoins la difficulté et l'aspect aléatoire de telles recherches.

p. 30



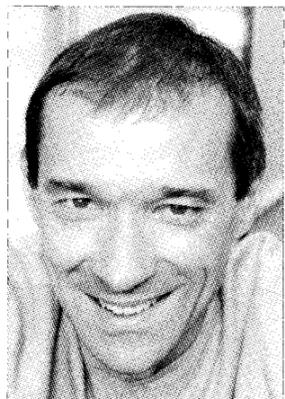
AGROALIMENTAIRE

Le scandale du lait frelaté

Premier producteur fromager européen, le groupe Lactalis (ex-Besnier), basé en Mayenne, aurait procédé à la « falsification » de son lait de consommation de manière « quasi systématique » jusqu'en 1998. C'est ce qu'indique un rapport établi par la section de recherches de la gendarmerie d'Angers en 1999 et révélé par Le Canard enchaîné le 13 septembre.

p. 23

ANTOINE AUDOUARD



ADIEU MON UNIQUE

roman

GALLIMARD

Le psychodrame franco-autrichien

L'AFFAIRE des sanctions marquera sans doute durablement les relations entre Paris et Vienne. Non sans raisons, la France est perçue comme la principale instigatrice de la réaction des Quatorze, et le ressentiment collectif s'est souvent focalisé sur la « Grande Nation », comme on la désigne ici couramment.

Une caricature publiée par le quotidien libéral Standard, peu suspect de sympathies pour la coalition de droite, résume les choses : Jacques Chirac, posant en majesté sous la perruque et dans la tenue d'apparat de Louis XIV, tient dans sa main le rapport des trois sages, tandis qu'un minuscule Autrichien en loden et chapeau à plume tremble à ses pieds, dans l'attente du souverain verdict. En Autriche, on présente souvent l'épisode des sanctions comme la saga héroïque d'un « petit pays » dont les droits ont été piétinés par une « grande puissance », et la réaction européenne comme une sorte de vendetta exercée collectivement à la demande du président français, dont la susceptibilité aurait été froissée par les provocations de Jörg Haider.

Le psychodrame franco-autrichien - où le troisième person-

nage, caché mais toujours présent, s'appelle l'Allemagne - illustre moins le conflit entre le « grand » et le « petit » que les différences entre deux cultures fortement imprégnées de l'Histoire récente. Mais si l'image de la France est restée stable depuis deux siècles aux yeux des Autrichiens - elle était et reste dans une certaine mesure une « grande nation » -, celle de l'Autriche a subi des avatars qui ont sans doute contribué à brouiller son identité : en à peine vingt ans - de 1918 à 1938 -, l'Autriche est passée du statut de grande puissance millénaire à celui d'Ostmark, de « marche de l'Est » du III^e Reich. Ce grand empire est devenu une « petite nation », métamorphose sans équivalent au XX^e siècle en Europe.

Pour nombre de Français, l'histoire complexe de ce pays s'est résumée, jusqu'à récemment, aux films sur Sissi. Depuis la grande exposition à Beaubourg sur Vienne au tournant du siècle, en 1986, et l'affaire Waldheim, au même moment, cette image s'est enrichie.

Joëlle Stolz

Lire la suite page 19 et nos informations page 3



EXPOSITION

Philip Guston à Beaubourg

Philip Guston, peintre inclassable, décédé en 1980, fait l'objet d'une première exposition d'importance en France, au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 4 décembre. Une cinquantaine de tableaux permettent de suivre le parcours mouvementé de cet Américain qui rompit, en 1968, avec l'expressionnisme abstrait pour revenir à la figuration. A travers une œuvre coup de poing, comme Déluge II (photo), l'artiste manifeste sa méfiance envers la société de consommation.

p. 35

International.....	2	Tableau de bord.....	27
France.....	6	Aujourd'hui.....	30
Société.....	10	Météorologie, jeux... 33	
Régions.....	15	Culture.....	35
Carnet.....	16	Guide culturel.....	37
Horizons.....	17	Kiosque.....	38
Entreprises.....	22	Abonnements.....	38
Communication.....	26	Radio-Télévision.....	39

TRANSPORTS Le mouvement engagé par les camionneurs britanniques depuis six jours paralyse le pays et se heurte à une fermeté sans faille du gouvernement. ● LE PRE-

MIER MINISTRE, Tony Blair, charge l'armée de ravitailler au mieux les centres névralgiques si nécessaire. ● LONDRES et Berlin critiquent, de manière plus ou moins explicite, le

« mauvais exemple » donné par le recul du gouvernement français face aux patrons du transport routier. ● LE MOUVEMENT des transporteurs prenait de l'extension en Eu-

rope jeudi matin. Il touche désormais également l'Espagne, la Norvège et la Pologne. ● APRÈS LA CRISE de l'euro, celle des prix des carburants met en lumière l'absence

de coordination entre les Quinze, en particulier la difficile mise en œuvre d'une harmonisation fiscale (lire aussi nos informations page 6 et notre éditorial page 19).

Tony Blair intransigent face aux routiers qui paralysent le Royaume-Uni

Le premier ministre britannique prépare l'armée à livrer le carburant. Sa fermeté semblait payante jeudi, certains camionneurs ayant levé des barrages. Londres est scandalisé par la « capitulation » française face aux transporteurs. Gerhard Schröder critique implicitement Paris

LONDRES

de notre correspondant

Malgré la distance qui sépare la Tamise des bords de la Seine, les oreilles de Lionel Jospin ont dû sérieusement siffler ces jours-ci. A Londres, dans les milieux gouvernementaux, et bien qu'on assure qu'aucun coup de fil désagréable n'a été passé à Paris, on ne décrochait plus contre ces « maudits Français capitulards qui ont tout cédé » à leurs routiers et leurs payans « au premier coup de tabac ». Le « mauvais exemple » parisien, croit-on ici, a encouragé les protestataires dans le reste de l'Europe, et voici maintenant qu'au sixième jour des protestations en Grande-Bretagne, le pays est virtuellement à sec. La situation est si grave que, mercredi soir, le ministère de la défense a annoncé que 80 camions-citernes appartenant aux armées étaient déployés aux abords de points stratégiques.

Au cas où le nouvel appel de Tony Blair à « lever les blocus et les piquets de grève illégaux » plantés autour des dépôts et des raffineries du pays par les routiers et les agriculteurs ne serait pas entendu, la troupe sera chargée de ravitailler ce qu'elle pourra. Jeudi matin, il semblait que cette éventualité avait provoqué un début de réponse des protestataires. A 5 h 30,

là où le mouvement avait commencé il y a une semaine, devant la raffinerie de Stanlow dans l'ouest de l'Angleterre, Brynle Williams, un fermier qui a endossé le rôle de « coordinateur » et de porte-parole des manifestants, a annoncé qu'il mettait fin à son mouvement et « espérait » que les autres allaient suivre. Des scrutins et des réunions de protestataires devaient être organisés un peu partout dans la journée, mais il semble que la fermeté montrée par Tony Blair commençait à produire les résultats escomptés.

Mardi, c'est le vice-premier ministre, John Prescott, qui affirmait que son gouvernement n'entendait pas « succomber à cette espèce de situation à la française ». Mercredi, pour sa seconde intervention télévisée en vingt-quatre heures, c'était au tour du premier ministre de tirer – de manière plus oblique – sur le voisin gaulois. « Je vous le dis, assénait Tony Blair en direct à la télévision, aucun gouvernement, que dis-je, aucun pays ne peut conserver la crédibilité de son processus démocratique s'il cède à des campagnes d'intimidation, de violence et de blocus comme celle-ci ». Œil noir, traits tirés, mâchoires serrées, le chef de la « troisième voie » parle haut et clair. Tout le monde pense



à la France qui, elle, a cédé. D'autant que, poursuivant sa démonstration, M. Blair cite « les gouvernements de Belgique, de Hollande et d'Allemagne qui sont confrontés aux mêmes protestations », et qui, « eux non plus, n'envisagent pas d'intro-

duire des politiques budgétaires spécifiques » pour complaire aux routiers. « Quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir sur le niveau des taxes sur l'essence, poursuit le premier ministre, personne ne peut sérieusement imaginer que nous per-

mettrons qu'un changement de politique puisse être décidé par des actions directes comme celles-ci. On n'attend pas de la Grande-Bretagne qu'elle se conduise ainsi et, tant que je serai premier ministre, elle ne le fera pas. »

Tony Blair a cru qu'il allait perdre son pari, et il n'aime pas cela. Dans son entourage, on affirme de bonne source que l'homme est si décidé qu'il préférerait encore démissionner plutôt que céder à la rue. Mardi soir, il promettait solennellement au pays que la chien-lit serait en voie de disparition « dans les vingt-quatre heures ».

« ALERTE ROUGE »

Soutenu par tous les grands syndicats, y compris celui, officiel, des transporteurs (employeurs comme salariés), épargné par une presse très majoritairement conservatrice et peu portée à soutenir le désordre, à peine égratigné par l'opposition qui se réjouit de cette première grande crise intérieure mais se refuse néanmoins à soutenir les camionneurs, le jeune premier ministre a cru qu'il allait régler le problème rapidement. Mardi, il avait sonné les cloches de la police, invitée à se montrer plus musclée pour dégager les piquets de grèves des raffineries. Il avait aussi sommé les cinq grandes compa-

gnies pétrolières qui se partagent le marché local de faire sortir coûte que coûte leurs camions-citernes pour éviter la paralysie du pays. Celles-ci ont fait un effort puisque 500 camions citernes, dûment escortés par des bataillons de policiers, ont pu sortir des dépôts et des raffineries pour approvisionner les services essentiels – police, hôpitaux, pompiers, ambulances, etc.

Mais tout cela représentait moins de 20 % du trafic habituel. Et même si le retour à la normale a paru s'accélérer jeudi matin, les trois quarts des 13 500 stations-service du pays étaient encore à sec. Les services de la santé publique ont été placés en état « d'alerte rouge », parce que les personnels, coincés chez eux, sont absents. Confrontés à de massifs achats de précaution ou de panique, plusieurs grandes surfaces ont introduit une sorte de rationnement, avec 2 kilos de sucre maximum par personne, tant d'huile, tant de pain, etc. Certaines écoles sont contraintes de fermer leurs portes. Bref, « la situation est extrêmement sérieuse », a dit le premier ministre. Il faudra au moins trois semaines, selon les spécialistes, pour revenir à la normale.

Patrice Claude

Le mouvement des transporteurs s'étend en Europe

LE MOUVEMENT de colère contre la hausse des carburants ne faiblit pas en Europe, au contraire.

● En Allemagne, des centaines de camions et de tracteurs ont bloqué, mercredi 13 septembre, la circulation en plusieurs endroits, notamment à Munich. Les manifestations devraient culminer mardi prochain avec l'appel lancé par la puissante Fédération des transporteurs de marchandises (BGL) en faveur d'une action nationale. Pris à parti par l'opposition, le chancelier Schröder a accusé, mercredi, ses adversaires d'irresponsabilité en encourageant les manifestations. « Des politiques fiscales hâtives ne peuvent rien faire pour changer les choses », a-t-il déclaré au Parlement, dans ce qui est apparu comme une critique de l'attitude française et belge.

● En Belgique, le climat est à l'apaisement. Jeudi matin, à l'issue d'une nuit de discussion, le gouvernement et le patronat routier, nous signale Raphaëlle Rivais, du bureau européen du Monde, seraient parvenus à un projet d'accord qui pourrait être soumis dans la journée aux transporteurs qui bloquent une grande partie du réseau routier. Le texte prévoirait, entre autres, une diminution de différentes taxes et une baisse des cotisations sociales.

● Aux Pays-Bas, où des barrages sporadiques sont signalés, notamment à proximité de la frontière avec la Belgique, un grand rassemblement est prévu vendredi, alors que le ministre des finances a exclu de faire dans la précipitation un quelconque geste financier. Selon un sondage, l'opinion publique néerlandaise soutient le mouvement des transporteurs.

● En Italie, une nouvelle rencontre est prévue jeudi entre la principale organisation patronale de transporteurs, la CUNA, et les pouvoirs publics. Selon le syndicat, le gouvernement serait disposé à réduire le prix des carburants pour les routiers. En cas d'échec, une grève est prévue la semaine prochaine.

● En Norvège comme en Irlande, les transporteurs font désormais peser la menace d'une grève s'ils n'obtiennent pas une réduction de la fiscalité sur le diesel. Situation paradoxale : la Norvège est le deuxième exportateur de brut au monde, mais également l'un des pays où la fiscalité pétrolière est la plus lourde.

● L'Espagne, à son tour, est touchée. Au Parlement, la hausse des prix des carburants a donné lieu mercredi à une passe d'armes entre le gouvernement et l'opposition. Un blocage de Barcelone et de Merida (Extremadure) est prévu vendredi à l'appel des taxis et des transporteurs.

● En Pologne enfin, l'association des transporteurs a décidé mercredi d'organiser en fin de semaine une « opération escargot » dans l'ensemble du pays. Les agriculteurs et les taxis devraient se joindre à l'opération. Au total, seule la Suisse paraît épargnée. A l'issue de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, le gouvernement a déclaré qu'il n'était pas question de réduire le montant des taxes. La Confédération, a-t-il indiqué, n'est pas menacée par la pénurie.

Service International

Les Quinze en ordre dispersé

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les réactions désordonnées des gouvernements européens face aux conséquences de la crise pétrolière, ainsi que la dégringolade de l'euro, donnent ces jours-ci une

ANALYSE

Crise pétrolière, euro : c'est bien d'un « manque d'Europe » dont souffre l'Union

piètre idée de l'Europe, réveillant un euroscepticisme latent. Politiquement, la situation n'est pas meilleure : parce qu'ils sont divisés sur la future architecture de l'Europe, les Quinze paraissent faire du surplace dans les négociations de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer les institutions européennes. L'enjeu est d'importance puisque, si le bilan de la CIG, constaté lors du futur Conseil européen de Nice, en décembre, est médiocre, c'est l'en-

semble du processus de l'élargissement et l'avenir de la construction européenne qui en pâtiront. L'image symbolique d'une Europe qui tire à hue et à dia était fournie, ces derniers jours, par le véritable blocus des environnements immédiats de la Commission, dans le centre de Bruxelles, imposé par les camionneurs belges.

Une fois de plus, l'Europe a réagi en ordre dispersé face à un problème dont il n'était pas difficile de prévoir qu'il risquait de dégénérer. Confronté aux revendications des transporteurs suite à la montée des prix pétroliers, le gouvernement français a lâché du lest pour retrouver la paix sociale, sans se soucier d'une quelconque concertation avec des partenaires européens, eux-mêmes bientôt gagnés par la contagion. Ce faisant, Paris a ouvert la brèche. Placés dans une situation identique, chaque gouvernement réagit en fonction de son propre environnement : pas question pour Tony Blair de suivre le mauvais exemple français ; la Belgique a refusé les revendications des camionneurs mais accordé des compensations (crédits d'impôts et allègements de charges sociales). Un peu partout en Europe, les gouvernements, tous pris par surprise, hésitent entre fermeté et conciliation.

ABSENCE DE VOLONTARISME

L'absence totale de coordination, sur un problème qui aurait dû faire l'objet d'une politique communautaire d'harmonisation fiscale, est donc criante. Elle est à l'image de l'incapacité de l'Europe à parler d'une seule voix face à l'OPEP. Bruxelles propose depuis le milieu des années 80 une harmonisation des taxes sur les produits pétroliers. Mais les Etats-membres, pour qui la fiscalité est un instrument essentiel de souveraineté nationale, font la sourde oreille. Une même absence de volontarisme caractérise les efforts communautaires s'agissant de la réduction de la dépendance de l'Europe en matière d'importations pétrolières (75 % en 2000, 85 % en 2020 !), des énergies alternatives et des économies d'énergie.

Sur le plan monétaire, l'état des lieux est plus pathétique encore. Comparée à la pusillanimité dont ont fait preuve les ministres des finances de la zone euro, Romano Prodi, le président de la Commission européenne, a eu le mérite (dans un entretien au magazine

Laurent Zecchini

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.

NOUVEAU PRIX
A partir de
71 900 F

10 961⁰⁰ €

Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim

Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

La structure politique de l'ETA est démantelée, estime Madrid

MADRID

de notre correspondante

Le gouvernement espagnol estime avoir pratiquement démantelé la structure politique de l'organisation séparatiste basque ETA, en Espagne, à la suite de l'opération « Lobo negro » (Loup noir), menée à l'aube du mercredi 13 septembre, au Pays basque, en Navarre et à Madrid.

Réalisée par trois cents agents des forces de sécurité, sous le contrôle direct du chef de la police, Juan Cotino, et du désormais célèbre juge madrilène Baltasar Garçon, qui s'étaient tous deux rendus sur place, à Bilbao, l'opération s'est soldée par vingt arrestations et la saisie de matériel informatique dans les différents sièges de la coalition indépendantiste radicale Herri Batasuna (HB), considérée comme le « bras politique » de l'ETA.

Particulièrement visé était l'organisme semi-clandestin EKIN (Faire), né en novembre 1999 lors de la réorganisation du mouvement radical qui a suivi la trêve, pour remplacer la Koordinadora abertzale socialista (KAS), autodissoute, et échapper aux enquêtes judiciaires. EKIN, qui a repris le nom du mouvement de jeunes nationalistes d'où sont issus, en 1959, plusieurs étudiants qui allaient devenir les fondateurs de l'ETA, s'était fixé pour but de coordonner l'agitation sociale au Pays basque, de préparer le terrain aux attentats et d'en financer les moyens, selon la police.

Parmi les vingt personnes arrêtées figurent, outre un avocat madrilène, José Maria Matanzas Gorostizaga, chargé le plus souvent de la défense des détenus de l'ETA, d'anciens députés radicaux, des responsables de HB, d'EKIN ou encore du mouvement de jeunesse radical Jarrai, accusé de participer à la « Kale Borroka », la lutte des rues. Tous ont été arrêtés sous l'inculpation de « délit de collaboration avec bande armée ».

Cette spectaculaire opération policière – qui a coïncidé avec l'annonce, à Paris, de l'autorisation d'extradition vers l'Espagne de celui qui fut le chef des commandos militaires de l'ETA, Javier Arizcuren Ruiz, alias Kantauri, accusé d'avoir préparé l'attentat manqué en août 1995 contre le roi Juan Carlos – fait suite à une des plus violentes campagnes d'attentats de l'ETA. Depuis la fin, en décembre, des quatorze mois de trêve, douze personnes y ont trouvé la mort.

Le gouvernement de José Maria Aznar, qui s'est lancé de front dans une lutte accrue contre le terrorisme au point de se voir accusé, mercredi, par les dirigeants des mouvements séparatistes de « chercher à faire déclarer illégal l'ensemble des organisations de l'indépendantisme basque », vient aussi d'annoncer qu'il va renforcer les peines pour les délits et crimes liés au terrorisme. Notamment dans le cas des jeunes radicaux qui pratiquent la « lutte des rues » à coup de cocktails Molotov.

L'offensive est aussi politique. Après des mois de tensions, l'annonce, cette semaine, de ce que les quatorze députés de Herri Batasuna-Euskal Herriarrok ne siègeront plus au Parlement autonome à achevé de mettre en évidence la faiblesse du chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe, issu du Parti nationaliste basque (PNV, modéré), qui se retrouve en minorité. Et devant le refus, pour l'instant, de M. Ibarretxe de dissoudre le Parlement ou de se soumettre à un vote de confiance, le Parti populaire de M. Aznar prépare pour le débat du 22 septembre au Parlement basque une motion de censure.

Rien d'étonnant dès lors si la visite que doivent effectuer, ce samedi, au Pays basque, pour l'inauguration d'un musée consacré au sculpteur basque Chillida, José Maria Aznar, le roi Juan Carlos et le chancelier allemand Schröder, qui se trouvera en Espagne à l'occasion du sommet hispano-allemand de Ségovie, suscite les plus vives inquiétudes auprès des responsables des forces de sécurité. D'autant que le musée en question se trouve tout près de l'un des plus violents « fiefs » indépendantistes radicaux, la ville d'Hernani, en Guipuzcoa.

Marie-Claude Decamps

Face au succès du chancelier autrichien, Jörg Haider lance des initiatives tous azimuts

Les populistes du FPÖ exigent un référendum sur l'élargissement de l'Europe

Après la levée des sanctions des Européens contre Vienne, l'extrême droite autrichienne veut reprendre l'initiative pour ne pas laisser Wolf-

gang Schüssel profiter de son succès. Elle demande un référendum sur l'élargissement et relance sa campagne contre les immigrés. Le

président Chirac a réaffirmé que « la participation dans un gouvernement européen d'un parti extrémiste et xénophobe est tout à fait anormale ».

VIENNE

de notre correspondante

L'Union européenne a retrouvé sa quinzième étoile, mais celle-ci risque de causer encore des turbulences dans le ciel de Bruxelles : sous son apparente naïveté, le dessin qui occupait la une du grand quotidien populaire *Kronenzeitung*, jeudi 14 septembre, annonce les enjeux politiques des mois à venir. On y voit un chancelier Schüssel vêtu d'un costume traditionnel autrichien, qui tient par la main un petit Jörg Haider en culottes courtes et l'introduit en souriant dans le cercle étoilé de l'Union européenne. Sauf que son jeune protégé est fermement décidé à prendre la direction des événements – et celle de Bruxelles, où il peut très bien s'imaginer, d'ici quelques années, comme l'un des membres les plus actifs de la Commission européenne.

« Pourquoi ne deviendrais-je pas commissaire européen ? Bruxelles, c'est vraiment tentant. Car j'ai toujours été un tueur de bureaucratie. Travailler à une nouvelle conception de l'Union européenne, c'est extrêmement important », a-t-il confié au magazine viennois *News*, dans un entretien instructif publié jeudi, où l'homme fort de la droite populiste autrichienne dévoile une partie de sa stratégie. Il y reprend notamment l'idée d'un référendum sur l'élargissement de l'Union vers l'Est – une proposition chaleureusement appuyée par le puissant *Kronenzeitung*, dans un éditorial de son patron Hans Dichand.

Souhaitant que, par le passé, malgré le scepticisme initial de la classe politique, il a franchi plusieurs fois des étapes décisives – par exemple enlever aux socialistes le poste de gouverneur de Carinthie et devancer les conservateurs aux dernières législatives –, il veut se servir de la levée

de l'Union », déclare-t-il. Le gouverneur de Carinthie discerne partout des « possibilités » encourageantes, aussi bien dans les pays scandinaves et à l'ouest (avec « un nouveau groupement à la droite de Chirac »), mais aussi dans les pays de l'Est candidats à l'Union européenne : « Je sais que nous avons là-bas beaucoup d'amis qui s'identifient totalement à nous ». L'idéo-

L'opposition extra-parlementaire autrichienne ne s'y est d'ailleurs pas trompée, qui prévoit pour la fin du mois d'octobre une sorte de « marche démocratique » vers Klagenfurt, à laquelle participeront également des délégations venues d'autres pays européens, notamment des mouvements du type SOS-Racisme. On ignore encore comment le gouverneur de Carinthie, et le gouvernement autrichien, vont réagir à cette manifestation. A Vienne, les organisateurs des « marches du jeudi », auxquelles depuis plusieurs semaines la police interdit l'accès aux secteurs les plus touristiques du centre ville, ont annoncé leur intention de continuer à manifester après la levée des sanctions.

Le FPÖ s'en prend aux diplomates de Vienne

Jörg Haider a critiqué sévèrement, mercredi 13 septembre, les diplomates autrichiens, qui n'avaient pas, selon lui, montré assez de zèle durant la crise des sanctions pour défendre le FPÖ et son chef, injustement attaqués par les politiciens et les médias étrangers. Ils ont offert, estime-t-il, « une image lamentable » et devraient à l'avenir « recevoir des leçons de patriotisme ».

Cette attaque vise directement le ministre des affaires étrangères membre du parti conservateur, Benita Ferrero-Waldner, qui a pris la défense de « ses » diplomates, sans vouloir commenter plus en détail la nouvelle provocation de son partenaire dans la coalition.

des sanctions des Quatorze, qui, à ses yeux, l'a « pleinement réhabilité », comme d'un nouveau tremplin, cette fois à l'échelle européenne. Même s'il n'exclut pas totalement de briguer la chancellerie lors des prochaines élections en Autriche, en 2003, il pense que le vice-chancelier, Susanne Riess-Passer, serait mieux placée pour cela, et se concentre sur une stratégie internationale.

« Je voudrais que des mouvements sur le modèle du FPÖ se multiplient en Europe, car ils sont la seule garantie d'une réorientation

logue du FPÖ, Andreas Mølzer, interrogé par *News*, cite notamment la Hongrie et la Slovaquie.

La Carinthie est d'ores et déjà la plaque tournante de cette nouvelle offensive européenne. Alors que des délégations de plusieurs pays européens, notamment d'Italie du Nord, sont venues l'été dernier apporter leur soutien à Haider, ce dernier y tiendra du 8 au 14 octobre un « séminaire » avec l'Association des conservateurs allemands, qui n'est sans doute que la première d'une série d'initiatives du même style.

Joëlle Stolz

L'Union européenne divisée sur les « mesures de surveillance » après l'affaire autrichienne

BRUXELLES

de notre bureau européen

Quelle « vigilance particulière », comme l'indiquait le communiqué des Quatorze levant les sanctions contre Vienne (*Le Monde* du 14 septembre), les partenaires de l'Autriche peuvent-ils exercer de l'égard du parti populiste FPÖ et de son influence sur le gouvernement de Vienne ?

« L'important, souligne-t-on dans l'entourage du président de la Commission, Romano Prodi, est que Jörg Haider n'ait pas le sentiment qu'il peut dorénavant faire ce qu'il veut. » Mais cet engagement relève davantage d'un appel à ne pas relâcher la mobilisation que d'une stratégie précise, du moins à court terme. Cette surveillance d'éventuels dérapages du FPÖ sera d'abord exercée par les ambassades des Quatorze à Vienne. Il est possible que l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, dont le siège se trouve précisément à Vienne, soit davantage sollicité.

Pour le long terme, les Quatorze ont souhaité une réflexion sur la manière de « prévenir, suivre, apprécier et agir dans des situations analogues ». La présidence française de l'Union – comme Romano Prodi qui, mardi, souhaitait voir « des améliorations au traité afin d'éviter toute nouvelle apparition d'une telle situation » – envisage un mécanisme plus formel. Il s'agit de modifier l'article 7 du traité sur l'Union européenne, qui, en l'état, constitue un instrument lourd et sans nuance pour constater et sanctionner des violations aux principes fondateurs de l'UE, énoncés à l'article 6 : « L'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'Etat de droit, principes qui sont communs aux Etats membres. »

L'article 7 stipule que le Conseil, réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, « peut constater l'existence d'une violation grave et persistante par un Etat membre » et peut ensuite « décider de suspendre certains des droits découlant de l'application du présent traité à l'Etat membre en

question, y compris les droits de vote du représentant du gouvernement de cet Etat membre ». Lorsque le principe de sanctions avait été envisagé contre l'Autriche, il y a sept mois, les Quatorze avaient unanimement constaté la nécessité d'un mécanisme plus souple permettant une mise sous surveillance avant que des violations « graves et persistantes » se soient produites.

Michel Barnier, le commissaire européen chargé de la réforme des institutions européennes, avait proposé un amendement prévoyant que le Conseil, statuant à la majorité qualifiée sur proposition d'un tiers des Etats membres ou de la Commission, peut constater qu'une « menace de violation » des principes énoncés à l'article 6 existe dans un Etat, et adresser la « recommandation appropriée, si nécessaire accompagnée des mesures adéquates » au gouvernement concerné, libre au Conseil d'envisager ultérieurement une suspension des droits de cet Etat.

« INGÉRENCES »

Par la suite, la Belgique avait également fait une proposition d'amendement, suivie de... l'Autriche. Vienne suggérait un mécanisme compliqué et progressif (face à « un risque objectivement justifié », le Conseil « doit constater à l'unanimité qu'une telle violation existe », l'Etat concerné « doit être associé à tous les stades », etc.). Depuis, le projet d'amendement de la Commission figure dans les travaux préparatoires de la Conférence intergouvernementale (CIG), qui s'y est de nouveau intéressée lors de sa séance du 11 septembre. Un certain nombre de pays (parmi lesquels le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède) ont estimé qu'un tel mécanisme comporterait le risque de faciliter des « ingérences dans les affaires intérieures » d'un Etat. Autant dire qu'une éventuelle modification de l'article 7 n'est pas gagnée d'avance. Elle ne pourrait, de toute façon, être avalisée qu'à l'occasion du conseil européen de Nice, en décembre.

Laurent Zecchini

Les homosexuels néerlandais pourront se marier et adopter des enfants

LA HAYE

de notre correspondant

Les Pays-Bas, défricheurs tranquilles en matière de droits des homosexuels ? La réponse s'impose, à la lecture des deux textes de lois votés mardi, à une écrasante majorité, par la Chambre des députés. Par 109 voix contre 33, les élus néerlandais ont adopté deux textes permettant aux couples homosexuels de se marier, mais aussi d'adopter des enfants. Ces lois doivent encore passer le cap du Sénat, « ce qui devrait être une formalité », selon Wijnand Stevens, porte-parole du ministère de la Justice à La Haye. Ils entreront en vigueur en 2001.

En janvier 1998, l'entrée en vigueur de la loi sur le « partenariat enregistré » avait déjà créé un fort sentiment d'espoir parmi les homosexuels et les sympathisants de la cause de l'égalité des droits. « Il ne reste qu'un pas à accomplir : le mariage », déclarait Jikkie van der Giessen, chargée de l'émancipation homosexuelle au conseil municipal d'Amsterdam. A ce jour, 8 000 couples ont signé les registres du partenariat, dont 5 000 homosexuels. Combien retourneront devant un officier d'état civil pour se marier en bonne et due forme ? Mystère. Mais Henk Kroll, rédacteur en chef du magazine *Gay Krant*, a fait son choix : le mariage, enfin !

Concrètement, il s'agira surtout d'un acte symbolique. Le partenariat enregistré donnait déjà des droits et des obligations quasiment équivalents au mariage. La différence principale concernera le divorce, puisque le mariage ne peut être dissous que par un juge.

L'avancée la plus spectaculaire concerne le droit à l'adoption d'enfants, uniquement de nationalité néerlandaise : une limitation imposée « par les traités internationaux », explique-t-on à La Haye, pour qui « ce texte dépasse déjà la frontière couramment admise à l'étranger ». Le ministère de la Justice affirme que ces adoptions concernent quelques dizaines d'enfants par an (contre 750 à 1 000 enfants de nationalité étrangère). Mais le flou règne sur les chiffres. Les derniers remontent à 1995. A l'époque, le Bureau central des statistiques dénombrait 21 300 couples homosexuels, dont à peine 2 000 avec enfants. Mais la Fédération des mères en duo affirme que 20 000 enfants vivent avec deux parents de même sexe. Le progrès est surtout notable pour les couples homosexuels féminins ayant un enfant. « Jusqu'à présent, seule la mère biologique avait tous les droits sur le mineur. Depuis janvier 1998, sa partenaire pouvait obtenir la tutelle. Une fois le nouveau texte entré en application, l'adoption donnera des droits équivalents aux deux « mères », souligne Wijnand Stevens.

Alain Franco

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE MOSCOVICI

1 Malgré la levée des mesures prises contre le gouvernement autrichien, vos collègues et vous, ministre délégué aux affaires européennes, avez promis de placer le parti populiste de Jörg Haider, membre de la coalition, sous surveillance. Concrètement, que peut-on faire ?

Nous avons obtenu de maintenir une vigilance par rapport au parti de M. Haider. Cela signifie observer de façon attentive le comportement du FPÖ, son influence dans la coalition. Si des dérapages surviennent, nous nous concerterons. A quatorze, il ne peut y avoir de mécanisme, nous sommes dans un cadre informel. Mais le gouvernement autrichien ne doit pas penser qu'il a obtenu un blanc-seing.

2 Les Quatorze ont également prévu une « réflexion » sur la manière d'agir à l'avenir. Quelles propositions peut faire la France pendant sa présidence de l'Union ?

Propos recueillis par Henri de Bresson

Capitalisme prospère



Drogue : l'autre mondialisation LE MONDE

I N É D I T

Discussions « séparées » sur le Proche-Orient

NEW YORK. Les Etats-Unis ont invité Israéliens et Palestiniens à des entretiens séparés, jeudi 14 septembre, à New York, en vue de jeter les bases d'un accord de paix. « La délégation américaine (...) a décidé de convoquer les deux parties à des discussions séparées avec elle pour tenter d'élaborer une formule qui permettra de savoir si, oui ou non, il existe une base d'accord », a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères par intérim, Shlomo Ben Ami. Il devait lui-même rencontrer la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, et l'émissaire américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, devait s'entretenir de son côté avec deux négociateurs palestiniens, Saëb Erakat et Mohamad Dahlan.

« Il s'agit d'une nouvelle configuration que je crois intéressante : nous devons l'explorer », a dit le chef de la diplomatie israélienne. L'échéance du 13 septembre que s'étaient fixée Israéliens et Palestiniens en 1999 pour conclure un accord de paix définitif a expiré mercredi sans que la méfiance entre les deux camps soit levée. — (Reuters.)

La Guinée libère les 5 000 étrangers interpellés à Conakry

CONAKRY. Les quelque 5 000 Libériens, Sierra-Léonais et Burkinabés interpellés ces derniers jours à Conakry ont été libérés, alors que la diplomatie régionale s'active pour apaiser les tensions entre la Guinée et ses voisins. Les lieux publics dans lesquels les « étrangers » avaient été regroupés étaient vides, mercredi 13 septembre, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces personnes avaient été accusées d'abriter des « rebelles » à l'origine des incursions meurtrières lancées à la frontière sud de la Guinée.

En Sierra Leone, le président Ahmad Tejan Kabbah a lancé mercredi un appel à ne pas « exagérer » la situation des Sierra-Léonais en Guinée. Il a estimé qu'il « ne pouvait qu'être d'accord » avec les raisons qui ont conduit le président guinéen Lansana Conté à l'interpellation de Sierra-Léonais en Guinée, « parce qu'il avait eu des informations selon lesquelles les rebelles les avaient infiltrés ». — (AFP, Reuters.)

L'écologiste russe Alexander Nikitine définitivement acquitté

MOSCOU. La Cour suprême russe a rejeté, mercredi 13 septembre, l'appel du parquet, qui souhaitait rouvrir l'enquête sur le militant écologiste russe Alexander Nikitine, acquitté l'an dernier dans un procès pour espionnage. Cette décision met un terme définitif aux tentatives du parquet de relancer les poursuites pour haute trahison à l'encontre de M. Nikitine.

Cet ancien capitaine de la marine russe avait été arrêté en 1996 par le FSB (ex-KGB) pour avoir diffusé des informations sur l'état de la flotte du Nord russe et la pollution radioactive, dans des rapports pour l'association écologiste norvégienne Bellona. « C'est la première fois que le FSB referme un dossier d'espionnage sans qu'une condamnation soit prononcée », a commenté un responsable de Bellona : « Cela envoie le signal que les organisations écologistes peuvent continuer leur travail en Russie. » — (Reuters, AFP)

L'ONG Transparency International dénonce le « cancer universel » de la corruption

Le Nigeria est classé comme le pays le moins vertueux d'une liste de 90 Etats

Le Nigeria succède au Cameroun au rang d'Etat perçu comme le plus corrompu parmi 90 pays, selon le classement annuel réalisé par Transpa-

rency International présenté à Berlin, mercredi 13 septembre. La Finlande se distingue comme pays le moins corrompu. La France, qui a pro-

gressé d'une place, arrive au 21^e rang. Des progrès sont enregistrés en Afrique et en Amérique latine, mais peu en Asie.

BERLIN

de notre correspondant
« La corruption est un cancer universel » : c'est un spécialiste qui parle. En présentant à Berlin son rapport annuel 2000 sur la corruption, Peter Eigen, président de Transparency International, une ONG spécialisée dans l'évolution de la corruption dans le monde est formel. Le fléau sévit partout. A la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, M. Eigen ne s'est pas gêné pour rappeler que le Comité international olympique avait été frappé par un scandale de corruption et que « certains dirigeants du CIO corrompu sont toujours à la barre ».

Pour la sixième année consécutive, Transparency International a dressé la liste de 90 pays par ordre de corruption apparente : cette année, l'enquête décerne la palme de la corruption maximale au Nigeria et à la Finlande celle du plus vertueux. La France se situe au 21^e rang.

Le bilan de Transparency International ne se veut pas totalement pessimiste : « L'Afrique souffre beaucoup de la corruption mais est en train de développer des instruments pour la combattre. L'Amérique latine a fait beaucoup de progrès en adoptant des conventions contre la corruption. En Asie, si la Corée a fait beaucoup d'efforts réjouissants, beaucoup de pays considèrent qu'un peu de corruption est bien et qu'elle peut cohabiter avec la démocratie et la croissance économique », a résumé Peter Eigen.

L'association a précisé qu'être dernier d'un classement forcément subjectif et ne comportant pas tous les pays du monde ne signifie pas être le pays le plus corrompu

La France 21 ^e		
CLASSEMENT CROISSANT DU DEGRÉ DE CORRUPTION		
1	Année 1999	(2) Année 1998
1	FINLANDE (2)	19 IRLANDE (15)
2	DANEMARK (1)	20 ESPAGNE (22)
5	CANADA (5)	21 FRANCE (22)
10	ROY.-UNI (13)	23 JAPON (25)
11	SUISSE (9)	34 AFR. DU SUD (34)
14	ÉTATS-UNIS (18)	37 MAROC (45)
17	ALLEMAGNE (14)	39 ITALIE (38)
43	POLOGNE (44)	63 CHINE (58)
69	INDE (72)	82 RUSSIE (82)
85	INDONÉSIE (96)	89 YUGOSL. (90)
90	NIGERIA (98)	(Dernier)

Il y avait 99 pays classés pour l'année 1998 et 90 pour 1999

Source : Transparency International

de la planète. Elle a apporté son soutien au président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, (ancien président du comité consultatif des conseillers de Transparency International), estimant que « le processus engagé par le président remonte à douze mois à peine et [qu'] il n'est pas surprenant que le score du Nigeria soit demeuré quasi inchangé ».

LE PARADOXE ALLEMAND

Au sein des pays développés, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon améliorent leur situation par rapport à 1999, tandis que celle de l'Irlande se dégrade, tout comme celle de l'Allemagne, frappée de plein fouet par le scandale des caisses noires de la CDU, qui rétrograde de la 14^e à la 17^e place.

L'enquête ne pouvant prendre en compte les cas de corruption que lorsqu'ils sont révélés, on arrive au paradoxe suivant : l'Allemagne de l'an 2000, qui tente de faire le ménage chez elle, est

moins bien notée que celle de Helmut Kohl, qui faisait régner l'omerta dans son pays. « Parfois, les résultats de notre classement sont injustes, car ils sanctionnent des gens qui font un gros travail contre la corruption. C'est comme cela, on ne peut pas l'éviter », reconnaît Peter Eigen. Toutefois, si un classement est à mettre en cause pour l'Allemagne, c'est plus celui d'hier que celui d'aujourd'hui. M. Eigen n'a pas mâché ses mots contre son pays : « Nous attendons que les tribunaux allemands jugent de cas de corruption internationale en Allemagne. Il y a encore beaucoup de squelettes dans les caves des grandes entreprises allemandes », a-t-il accusé.

M. Eigen a rappelé que les entreprises allemandes qui avaient, dans le passé, versé des pots-de-vin en Espagne, s'étaient contentés de déplacer leur cadres dans un autre pays et que la presse allemande avait peu rendu compte de

ces faits. Il s'est toutefois réjoui que le versement de commissions à des fonctionnaires pour obtenir des marchés à l'étranger soit, depuis 1999, passible de cinq ans de prison en Allemagne. Le pays marche dans les pas des Américains, qui ont interdit ces pratiques dès la fin des années 70 sous l'administration Carter. La France a aussi modifié sa législation lorsqu'elle a adopté cet été la directive de l'OCDE contre la corruption des fonctionnaires. L'observation du respect de la charte de l'OCDE est l'une des missions premières que s'est assigné Transparency International.

« La France est le pays qui éprouve le plus de difficultés avec la convention de l'OCDE », a toutefois accusé Carel Mohn, porte-parole de Transparency International, expliquant cette attitude par « un réflexe classique qui consiste à reprocher à la convention d'être là pour défendre les intérêts américains ». « On a le sentiment que le lobby de l'armement français tente de défendre ses droits », renchérit Hansjörg Elshorts, directeur général de l'association. Les écarts entre la notation des pays peuvent s'expliquer par la nature de leurs activités d'affaires. Selon un sondage réalisé par Gallup, les contrats publics, l'armement et l'énergie, notamment le pétrole, sont, sans surprise, les domaines les plus susceptibles de donner lieu à corruption. Les entreprises françaises sont traditionnellement « bien » placées dans ces secteurs et la France se retrouve donc mal classée par Transparency International.

Arnaud Leparmentier

Les attentats en Indonésie sont attribués au « pouvoir résiduel » de l'ex-président Suharto

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Une explosion à bord d'une camionnette, mercredi 13 septembre en milieu d'après-midi, dans le parking de l'immeuble de 34 étages qui abrite la Bourse de Djakarta et les bureaux de la Banque mondiale, a fait au moins 13 morts et plus d'une trentaine de blessés. La puissance de la déflagration a provoqué une panique. L'intervention des sauveteurs a été retardée par les fumées qui s'échappaient des bouches du parking, où une vingtaine de voitures ont explosé dans la foulée. La plupart des victimes seraient des chauffeurs.

La police a aussitôt fait le lien entre ce nouvel attentat et la deuxième séance, jeudi, du procès pour corruption de M. Suharto en l'absence de l'ancien président. La veille de l'ouverture de ce procès, voilà deux semaines, un minibus vide avait explosé à proximité des bureaux du ministère de l'Agriculture, où la Cour a été déplacée par mesure de sécurité. Quand Hutomo Mandala Putra, fils cadet de M. Suharto, avait été interrogé par une commission parlementaire, des coups de feu avaient été tirés sur l'immeuble qui abrite l'Assemblée nationale. En juillet, deux explosions se sont produites aux abords des bureaux du procureur général juste après un autre interrogatoire d'Hutomo.

La capitale indonésienne est le théâtre, ces derniers mois, d'attentats qui y entretiennent l'insécurité et contribuent à décourager les investisseurs étrangers. Depuis le début de l'année, la Bourse a chuté de 35 %. La roupiah indonésienne, qui s'était stabilisée au lendemain de la formation d'un nouveau gouvernement fin août, a repris sa dégringolade. Ces attentats, dont l'un a blessé grièvement l'ambassadeur philippin, ne sont jamais revendiqués et les enquêtes de police aboutissent rarement.

De nombreux Indonésiens voient volontiers la main de l'entourage de M. Suharto dans ces tentatives de déstabilisation du régime mis en place, en octobre 1999,

avec l'élection du président Wahid. Ministre de la défense jusqu'en août, Juwono Sudarsono estime, dans une interview publiée jeudi par *The Australian*, que les milices qui sévissent au Timor-Occidental, où trois fonctionnaires de l'ONU ont été assassinés le 6 septembre, sont financées par les associés de l'ancien président. Le défi, a-t-il déclaré, vient du « pouvoir résiduel de Suharto et de quelques-uns de ses partenaires qui financent peut-être les éléments dévoyés de la milice et une partie de l'armée ».

« FORCES DU MAL »

Mercredi, interrogé par un tribunal sur l'émission, à la mi-1999, de faux billets d'un montant de 30 millions de francs, un colonel retraité a admis que l'ordre avait été donné par le général Wiranto, un ancien officier d'ordonnance de M. Suharto qui était alors ministre de la défense et commandant en chef des forces armées. Il a ajouté que le général Sudarto, actuel chef d'état-major de l'armée de terre, lui avait indiqué que l'objectif était de « financer les activités des milices ».

est-timoraises favorables à l'intégration pendant le référendum d'août » au cours duquel la population du Timor-Oriental s'est massivement prononcée pour l'indépendance.

Face à la multiplication des révélations sur les mœurs de l'ancien régime, la manipulation d'éléments qualifiés de « dévoyés » au sein de l'armée et l'intimidation semblent devenir la règle. La situation se dégrade dans la province indépendantiste d'Atjeh et au Timor-Occidental. Le président Wahid dispose d'une marge de manœuvre de plus en plus réduite. Ses adversaires anonymes — qu'il qualifie lui-même de « forces du mal » —, peuvent frapper où et quand ils le veulent sans qu'aucun sursaut de ne se manifeste en sa faveur. La Bourse de Djakarta, quant à elle, ne devrait reprendre ses opérations que lundi et les analystes prédisent déjà, sans grand risque, un nouvel effondrement des cours.

Jean-Claude Pomonti

Lire aussi page 20

Impressionnant de valeur.



Gateway Performance 800 SP

- Processeur Intel® Pentium® III à 800MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Phillips CD-RW*
- Lecteur de DVD-ROM
- Accès gratuit à Internet
- Microsoft® Windows® 98
- MS® Works Suite 2000

Inclus Windows 98 Seconde Edition, la version grand public du logiciel préféré du monde entier

Pour seulement
12 990 F TTC (livraison incluse)

Venez dans nos magasins Gateway @

Ouverts du lundi au samedi :

- Paris 8^{ème} - 63 bld Haussmann Tel 01.53.05.14.50
- Paris 17^{ème} - 5, place des Ternes Tel 01.56.33.84.00
- Centre Commercial Rosny 2
- Avenue Charles de Gaulle 93117
Rosny-sous-Bois Tel 01.56.63.94.50
- Centre Commercial La Part Dieu
- Boutique 301 - Niveau 3 17 rue de
Docteur Bouchut - 69431 Lyon
Tel 04.78.14.14.60

Gateway
Appellez ou cliquez

0800 91 60 17
www.gateway.com/fr

Disponible dans
les magasins
FNAC

Le candidat républicain George W. Bush multiplie gaffes et faux pas dans sa campagne électorale

Ses stratégies le pressent de se ressaisir face à son rival démocrate, Al Gore

Depuis la fin de l'été, le candidat républicain George W. Bush a commis plusieurs erreurs tactiques et a perdu l'avantage dans les sondages

pour l'élection présidentielle du 7 novembre. Il est désormais derrière son rival démocrate Al Gore, après avoir caracolé en tête jusqu'à la fin août. Se-

lon une enquête d'opinion CNN/USA Today publiée mardi 12 septembre, M. Gore recueille 49 % des intentions de vote contre 42 % pour M. Bush.

NEW YORK

de notre correspondante

Quand les éditorialistes commencent à expliquer à un candidat, mot par mot, ce qu'il doit faire



ÉLECTIONS

pour se remettre en selle, c'est qu'il n'est pas au mieux de sa forme. Du Dallas Morning News au Wall Street Journal, du Weekly Standard à Newsweek, sans parler des têtes pensantes de la télévision, chroniqueurs et experts politiques rivalisent de conseils pratiques et stratégiques à l'adresse du candidat républicain à la Maison Blanche qui, largement en tête il y a encore un mois, se retrouve soudain en position de challenger à 55 jours de l'élection.

Jamais depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis le duel Reagan-Carter, une élection présidentielle n'a été aussi serrée aux Etats-Unis, soulignent tous les experts. Chaque jour est donc précieux pour les deux candidats qui, après avoir vu depuis un an leur fortune fluctuer au gré d'événements parfois imprévisibles, savent aujourd'hui que le moindre faux pas peut leur coûter la victoire. Et ces faux pas, M. Bush les a multipliés ces deux dernières semaines, tandis qu'Al Gore, gonflé à bloc par une belle performance à la convention démocrate, alignait les points.

« LITTLE BUSH ET BIG TIME »

Le gouverneur du Texas est même devenu tellement coutumier de ces maladroites, petites ou grandes, qu'un nouveau terme est venu enrichir le jargon électoral : les « bushismes ». Plus sophistiqué, le New York Times - qui ne pardonne rien au candidat républicain - s'étonne de cette accumulation de « malapropismes », tandis que de plus en plus de gens parlent, tout simplement, de « gaffes ».

Il y a les gaffes sémantiques et il y a les gaffes tactiques. Au début d'un meeting il y a une semaine, M. Bush et son coéquipier, Dick Cheney, saluent la foule en agitant les bras derrière le podium ; tout en souriant, ils échangent quelques

mots, que la foule n'entend pas, mais les micros sont restés branchés et de la tribune de presse, les journalistes, eux, entendent. Que se disent les deux candidats ? « *Tiens, regarde, il y a Adam Clymer du New York Times, un enfoiré de première classe celui-là* » (« *a major league asshole* »), dit George Bush. « *Ah ouais, géant* » (*Oh yeah, big time* »), acquiesce Dick Cheney, continuant de saluer sans se départir de son sourire. L'échange fera les délices des journaux télévisés pendant deux jours et, parmi les journalistes, le tandem passera à la postérité comme « *Little Bush et Big Time* ».

Autre exemple : un électeur démocrate très averti relève dans un spot télévisé républicain attaquant Al Gore un plan suspect qui, l'espace d'un trentième de seconde, affiche le mot « *rats* » sur l'écran ; le mot est en fait la fin du mot « *bureaucrats* » affiché juste avant et tout va tellement vite que personne n'avait rien remarqué depuis deux semaines qu'est diffusé le spot, mais l'entourage d'Al Gore crie à la manipulation et au message « *subliminal* » ; contraint de se défendre, George W. Bush dément quatre fois le recours au procédé subliminal qu'il prononce - à quatre reprises - « *subliminal* ».

Venant d'un politicien à la diction heurtée qui confond à l'occasion « *hostage* » et « *hostile* » ou « *terrier* » et « *terroriste* », quand il n'appelle pas les Grecs les « *Gréciens* », ce quadruple lapsus a comblé de joie les commentateurs, dessinateurs et comiques de tous bords.

Aucune de ces gaffes ne prête vraiment à conséquence et, hormis le New York Times, personne ne s'est franchement ému du jugement d'un politicien sur un journaliste. Mais chaque « *malapropisme* » est une journée perdue, car c'est sur cette gaffe que portera la couverture médiatique des journaux télévisés du soir et des quotidiens du lendemain, alors que le candidat espérait voir mis en valeur le point de son programme sur lequel il avait choisi de faire campagne ce jour-là.

Et chaque journée médiatement perdue est une chance en

moins pour son « message » d'atteindre l'électorat, dont l'attention va en outre être distraite par les Jeux olympiques, du 15 septembre au 2 octobre.

Plus ennuyeux ont été les faux pas tactiques. « W » a reconnu lui-même qu'il avait mal « vendu » son plan de réductions fiscales. Le choix de Dick Cheney comme candidat à la vice-présidence se révèle décevant, face au coéquipier d'Al Gore, Joe Lieberman, qui mène au contraire une campagne chaleureuse et populaire.

TACTIQUE CENTRISTE

Les longues tergiversations de M. Bush sur l'organisation des face-à-face télévisés qui doivent l'opposer à M. Gore en octobre ont, là aussi, dominé pendant plusieurs jours la couverture médiatique et donné l'impression qu'il fuyait le combat. Dans les rangs républicains, où l'on estime que le gouverneur du Texas a encore toutes ses chances le 7 novembre, on presse George W. Bush de se ressaisir rapidement et de trouver le moyen de fixer l'attention des

électeurs sur le contenu de son message plutôt que sur les manœuvres tactiques de la campagne. Bill Kristol, stratège conservateur et directeur du *Weekly Standard*, lui conseille d'abandonner sa ligne centriste qui l'empêche d'attaquer Al Gore de front.

« W » a, depuis deux jours, modifié le style de ses meetings, va à la rencontre des électeurs, parle moins aux journalistes. Pour David Horowitz, qui participe à la campagne de M. Bush, ce n'est pas suffisant : « *George W. Bush peut se relever, dit-il, mais il faut pour cela qu'il relance le débat sur le contenu. Sur l'éducation, par exemple, pour reconquérir l'électorat féminin* », au sein duquel Al Gore a aujourd'hui une avance de 17 points.

Il faut aussi, estime-t-il, que cesse la « *paranoïa* » des républicains : l'équipe de M. Bush avait prévu que son avance dans les sondages s'évaporerait après les conventions. Et, après tout, « *Al Gore n'a-t-il pas, lui aussi, trébuché à un moment de la campagne ?* ».

Sylvie Kauffmann

L'« espion » américain Wen Ho Lee a été libéré

ALBUQUERQUE. Le scientifique américain Wen Ho Lee, présenté lors de son arrestation comme un espion qui avait vendu des secrets nucléaires américains à la Chine, a été libéré mercredi 13 septembre, après neuf mois de prison, et reconnu coupable seulement de négligence. A la suite d'un accord entre les procureurs et la défense, M. Lee, d'origine taïwanaise, a reconnu mercredi qu'il n'avait pas pris de précautions suffisantes pour protéger des informations classées secrètes. Il a été condamné à une peine de prison équivalente à son temps passé derrière les barreaux.

Les procureurs ont renoncé aux 58 autres chefs d'accusations retenus à l'encontre de l'ancien chercheur du laboratoire national de Los Alamos, au Nouveau-Mexique. Ils ont en revanche obtenu que M. Lee puisse être interrogé par le FBI (police fédérale) sur la disparition de sept disquettes contenant des informations classées secrètes. - (AFP)

Disparités raciales dans l'application de la peine de mort aux Etats-Unis

WASHINGTON. L'application de la peine de mort fédérale aux Etats-Unis est sujette à des disparités raciales entre les communautés noire, hispanique et blanche, indique un rapport du département de la justice rendu public mardi 12 septembre. « *L'étude montre que les minorités sont surreprésentées dans le système de la peine de mort fédérale, tant comme victimes que comme accusés, relativement au reste de la population* », a affirmé l'avocat général (ministre de la justice), Janet Reno. « *Malheureusement, ceci s'applique aussi à l'ensemble du système de la justice criminelle, tant au niveau fédéral qu'à celui des Etats* », a-t-elle ajouté. Entre 1930 et 1999, 4 400 détenus ont été exécutés avec l'aval des gouverneurs des Etats. Durant la même période, le gouvernement fédéral a exécuté 33 personnes, la dernière en 1963, selon le rapport. 74 % des accusés contre lesquels un procureur fédéral a requis la peine de mort au cours des cinq dernières années appartiennent à des minorités raciales, selon le rapport. Dans plus de 50 % des cas, il s'agit de Noirs, alors qu'ils ne représentent que 12 % de la population. - (AFP)

Premier face-à-face télévisé de la candidate Hillary Clinton

NEW YORK

de notre correspondante

S'il n'avait eu en face de lui la première dame des Etats-Unis, jamais Rick Lazio, quarante-deux ans, élu républicain de Long Island à la Chambre des représentants et candidat au siège de sénateur de l'Etat de New York, n'aurait pu espérer une audience nationale pour son premier débat télévisé de campagne sénatoriale. Il y a encore quelques mois, lorsqu'il a dû remplacer au pied levé dans cette campagne le maire de New York, Rudy Giuliani, atteint d'un cancer, ce politicien au sourire de jeune premier était parfaitement inconnu hors de sa circonscription.

Mais Hillary était là, mercredi soir 13 septembre, debout derrière son podium, en tailleur pantalon turquoise, impeccablement coiffée et maquillée. Et l'agressivité qui a marqué, pendant une heure, les échanges des deux candidats au coude à coude dans les sondages n'a laissé aucun doute sur la raison pour laquelle quelque 40 millions de dollars ont déjà été dépensés pour cette campagne, battant tous les records de financement d'une élection sénatoriale. L'enjeu est considérable : il porte sur le nom des Clinton, et sur, peut-être, la première victoire électorale d'une épouse de président.

« CULPABILITÉ PAR ASSOCIATION »

Sans être là physiquement - il regardait le débat dans un salon de la Maison Blanche -, le président a, bien sûr, plané sur ce débat. Il était là lorsque, sans se démonter face à un adversaire qui peut au moins évoquer son expérience de législa-

teur, Hillary Clinton, cinquante-deux ans, a vanté ses « *trente ans d'expérience* » et ses « *huit ans à la Maison Blanche* » pour promettre d'attirer des emplois dans le nord de l'Etat, où le boom économique se fait attendre.

Il était là lorsque, répondant à Mme Clinton qui l'accusait d'avoir été au Congrès un suppôt de Newt Gingrich, dirigeant républicain ultra-conservateur, Rick Lazio s'est esclaffé : « *Vous êtes la plus mal placée pour m'accuser de culpabilité par association !* » Et surtout, il était là lorsque le meneur de jeu a rediffusé, pour la faire réagir, une interview d'Hillary Clinton jurant en janvier 1998 l'innocence de son mari, alors soupçonné d'adultère avec une stagiaire de la Maison Blanche. « *Regrettez-vous d'avoir induit en erreur les Américains ?* » a demandé le journaliste. « *Cela a été une période très pénible pour moi, pour ma famille et pour le pays, a rétorqué Mme Clinton, soudain tendue, la voie blanche. J'ai essayé d'être aussi franche que possible, compte tenu des circonstances. Mais je n'ai évidemment induit personne en erreur, puisque j'ignorais la vérité.* »

Mais Hillary Clinton, bonne élève, était déjà passée à autre chose : à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'économie, aux heures et aux journées qu'elle passe consciencieusement depuis un an à écouter les électeurs de cet Etat bien plus grand que la ville de New York pour faire oublier qu'elle y est parachutée. Et à la furieuse envie qu'elle a de s'y faire élire, le 7 novembre.

S. K.

IMPÔT SUR LE REVENU

FORMULAIRE DE MENSUALISATION

Oui, je désire me mensualiser.

Non merci, je préfère placer mon argent à 5% chez ING DIRECT, c'est plus intéressant pour moi.

40881

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

GOVERNEMENT Tirant les leçons des difficultés rencontrées depuis la fin août et de la sévérité de l'opinion à son endroit, Lionel Jospin cherche à annoncer aux Français une

mesure qui corresponde à leur attente et les convainque que le gouvernement comprend leurs préoccupations. Le domaine dans lequel il convient d'agir apparaît à l'évidence comme

étant celui des prix des carburants. ● **LE PRINCIPE** d'un mécanisme stabilisateur du prélèvement fiscal sur les prix ayant été annoncé le 31 août, il s'agit à présent de rechercher une

compensation de la hausse antérieure, la suppression de la vignette, à ce titre, n'ayant pas été perçue par l'opinion. ● **LES ÉCONOMIES** d'énergie sont l'objet du rapport remis à

M. Jospin, jeudi 14 septembre, par Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise. Le premier ministre devait s'exprimer à ce propos jeudi après-midi (lire aussi notre éditorial page 19).

M. Jospin cherche à calmer la colère provoquée par la hausse des carburants

Mesurant l'insatisfaction des Français après la fin du conflit des transporteurs routiers, le premier ministre, sanctionné dans les sondages, est en quête d'une nouvelle mesure. Il tient toutefois à ne pas donner le sentiment d'une action fébrile et désordonnée

HEUREUSEMENT qu'il y a les autres. « Vous avez vu ce qui se passe en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne ? », répète-t-on à Maignon. Les images télévisées de la poursuite du blocus chez les voisins européens ont au moins la vertu de rasséréner l'entourage de Lionel Jospin. « Chez nous, au moins, les barrages sont levés. On ne peut pas nous reprocher une mauvaise gestion de la crise », affirme ses conseillers. Au lendemain de la publication de deux sondages désastreux pour l'image du premier ministre, c'est toujours bon à prendre. Même si chacun sait bien, aujourd'hui, que cela ne suffit pas.

L'énoncé du problème est simple : les Français attendent maintenant du gouvernement qu'il annonce une baisse du prix de l'essence, ou, à tout le moins qu'il compense la hausse des dernières semaines. De cela, le premier ministre est convaincu. A tous ceux qui, ces dernières heures, lui conseillent d'intervenir en s'invitant par exemple sur le plateau du journal télévisé de 20 heures, il a fait la même réponse : expliquer, oui, mais pour annoncer quoi ? Chacun a donc été prié de se mettre au travail et de lui trouver « la » mesure salvatrice.

Elle doit tout à la fois être lisible par l'opinion - c'est-à-dire avoir un effet directement perceptible dans le porte-monnaie - être financièrement supportable par l'Etat et politiquement acceptable par une majorité plurielle à la fois.

« On est toujours dans l'effet canot. Quoiqu'on dise, quoiqu'on

fasse, on nous reprochera toujours d'en garder sous le coude », résume un proche du premier ministre. C'est bien d'ailleurs ce qu'a parfaitement saisi Jacques Chirac. A l'occasion de son déplacement à Issy-les-Moulineaux, mercredi 13 septembre, il a appuyé juste là où la plaie fait le plus mal. « Ce qui est anormal, a déclaré le chef de l'Etat, c'est que l'Etat, pour des raisons fiscales, notamment liées aux effets cumulatifs de la TVA, profite de la hausse du pétrole ». « La voiture est un instrument de travail pour la plupart des gens (...) S'agissant du coût que cela implique, il doit y avoir un traitement égalitaire pour tous », a-t-il ajouté.

UN COÛT EXORBITANT

Mais que faire ? Il y a d'abord une première piste qui consisterait à baisser la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Mais tout le monde s'accorde à penser, au gouvernement, que la mesure aurait un coût exorbitant (de l'ordre de 18 milliards de francs pour l'équivalent d'1 franc de baisse par litre à la pompe) pour un effet nul. On fait surtout valoir qu'une telle mesure irait surtout dans la poche des pays producteurs, en cas de nouvelle hausse des prix du brut, ou dans celle des compagnies pétrolières, qui pourraient augmenter leurs marges. Exit, donc, cette première solution.

Une deuxième solution consisterait à renforcer le mécanisme de « stabilisation » qui a été annoncé le 31 août. Il a en effet été prévu que la

TIPP sera abaissée à hauteur du surcroît des rentrées de TVA, afin de ne pas donner prise à la critique d'un enrichissement de l'Etat en cas d'envolée des prix du brut. L'ennui, c'est que cette disposition n'a pas eu d'effet spectaculaire dans l'opinion. Mal « vendue », dans la tourmente du conflit des routiers, elle permet juste de neutraliser les hausses à venir, mais pas de faire baisser les prix à la pompe.

Le dispositif pourrait donc être amélioré en jouant sur la date d'application. Initialement, la mesure devait entrer en vigueur en ce mois de septembre, avec des fluctuations possibles de TIPP d'ici un à deux mois. Mais il n'était pas envisagé qu'elle soit rétroactive. C'est donc la piste qui est explorée par certains : pourquoi ne pas rendre aux automobilistes les quelque 6 milliards de francs dont l'Etat s'est enrichi depuis le début de l'année. Le gouvernement a, sur cette question, un difficile débat car de nombreux experts soulignent que la suppression de la vignette a précisément été imaginée pour amortir le choc pétrolier que subissent les automobilistes. Prendre une mesure complémentaire pour « rendre » ces 6 milliards aux Français - mais laquelle ? - reviendrait donc à admettre que le dispositif initial a été mal calibré.

Une troisième piste, évoquée par certains socialistes, serait d'alourdir, au-delà des 3,5 milliards de francs prévus pour 2001, la contribution exceptionnelle demandée aux compagnies pétrolières, dont les bénéfices s'annoncent historiques



(sans doute près de 50 milliards en 2000 pour TotalFinaElf). Une mesure à forte charge symbolique de gauche, qui aurait comme principal avantage de satisfaire l'ensemble de la majorité plurielle. Mais, là encore, même casse-tête : comment les redistribuer ?

Politiquement, Lionel Jospin sait en outre que sa marge est étroite. La crise que vient de traverser la majorité « plurielle » est dans toutes les têtes, même si l'on indique, à Maignon, que la brutale chute de popularité du premier ministre vaut leçon pour tous ses partenaires, les

Verts en particulier. Ceux-ci n'en continuent pas moins de maintenir leur pression.

Interrogée, jeudi 14 septembre sur France Inter, sur l'éventualité d'une baisse généralisée du prix des carburants, Dominique Voynet a déclaré ne pas croire « une seconde » à une baisse généralisée du prix des carburants. Elle n'a « plus aucune raison de douter de la volonté du premier ministre de maintenir la France sur une trajectoire raisonnable en ce qui concerne la maîtrise de l'énergie », a-t-elle affirmé, au lendemain de son explication « franche et loyale » avec

Lionel Jospin, mardi 12 septembre. « Nous sommes repartis pour mener ensemble des politiques dont la France a besoin et qui sont plus urgentes peut-être avec un prix du pétrole aussi élevé », a ajouté M^{me} Voynet.

Selon la ministre de l'environnement, le gouvernement s'apprête à proposer « une troisième voie » qui permettrait de « faire baisser la facture pour les citoyens et d'améliorer l'efficacité énergétique et la qualité de vie ».

Le jour où le député Vert Yves Cochet présente au premier ministre son rapport sur les énergies renouvelables, l'épisode de la semaine passée est loin d'être digéré par les écologistes, même si, de l'aveu de M^{me} Voynet, personne n'a envie de revivre cela.

A Maignon, on surveille aussi l'allié communiste, dont certains proches de Lionel Jospin redoutent aujourd'hui qu'il sorte de sa discrétion solidaire au profit de revendications plus pressantes en faveur de la baisse du prix de l'essence, dont Robert Hue pourrait se faire le porte-parole à l'occasion de la Fête de l'Humanité, samedi 16 septembre.

Le gouvernement doit donc résoudre la quadrature du cercle. Avec une difficulté supplémentaire : en laissant entendre qu'il cherche désespérément une mesure, fût-elle symbolique, il risque de décevoir l'attente de l'opinion et de donner le sentiment de verser dans la fébrilité fiscale, donc électorale.

Récit du service France

Les trois taxes des carburants

La fiscalité sur les prix à la pompe constitue près de 80 % du prix du carburant. Avec 210 milliards de francs en 1999, elle est la quatrième ressource de l'Etat, après la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.

● **La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)**, définie dans le cadre de la loi de finances, est fixe et établie en francs par hectolitre à un prix qui diffère selon les carburants. Le 11 janvier 2000, son montant a été décidé à 384,62 francs par hectolitre pour le super sans plomb et à 255,18 francs pour le gazole. La TIPP a rapporté 163 milliards en 1999.

● **La taxe IFP** (Institut français du pétrole) sert à financer les deux tiers du budget de cet organisme public au service de l'industrie des hydrocarbures. Elle s'élève à 1,92 franc par hectolitre pour tous les carburants.

● **La TVA**, à 19,6 %, s'applique au prix d'achat du carburant augmenté des deux taxes précédentes.

DÉPUTÉ du Val-d'Oise, Yves Cochet (Verts) devait remettre à Lionel Jospin, jeudi 14 septembre, un rapport sur « la stratégie et les moyens employables de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables en France ». Ce document de 154 pages formule cent-trente-sept propositions, qui serviront de base au plan d'économies d'énergie que doit proposer au gouvernement, avant la fin de l'année, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet.

L'élaboration de ce plan devrait être confiée à Pierre Radanne, président de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, qui s'inspirera des recommandations faites par cette mission parlementaire. Les propositions de M. Cochet « se veulent opérationnelles immédiatement ». Elles intègrent à la fois des incitations fiscales et des mesures pratiques concernant les transports, l'habitat et la production d'énergie renouvelables (Le Monde du 13 septembre).

En préalable, le député prévient : « Nous atteignons aujourd'hui les limites du développement productiviste fondé sur deux postulats, dont nous savons aujourd'hui avec certitude qu'il est faux : celui du caractère inépuisable des ressources énergétiques classiques et celui de la

neutralité environnementale de leur utilisation. » M. Cochet préconise une deuxième « révolution énergétique », reposant sur une « application généralisée de l'efficacité énergétique et par un recours massif aux énergies renouvelables ».

TROIS PROGRAMMES

Cette stratégie, appelée Efenser (Efficacité énergétique et source d'énergie renouvelables), vise à réduire l'intensité énergétique finale de la France, c'est-à-dire le rapport de la consommation d'énergie sur le produit intérieur brut, de 0,18 % à 0,15 % d'ici à 2010. Cela nécessite des mesures d'investissements d'un montant très supérieur à ce qui a été entrepris depuis plus de dix ans. Outre le soutien aux investissements, le document préconise trois programmes nationaux dans les transports, l'habitat et la maîtrise de la demande d'électricité.

Pour les transports, les mesures vont du bridage des moteurs pour qu'ils ne dépassent pas les 130 km/h à des efforts de recherche et développement dans les nouvelles technologies comme les véhicules hybrides fonctionnant à l'essence et à l'électricité, ou les piles à combustibles. Concernant les taxes, dans le rapport provisoire rédigé en été, M. Cochet

demandait une diminution de l'écart de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) entre l'essence et le gazole, une augmentation de la fiscalité des carburants par l'intermédiaire de la taxe « énergie-carbone » au sein de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et une harmonisation communautaire de la législation sociale du transport routier des marchandises.

Le rapport prône une augmentation du trafic ferroviaire de fret dans le cadre d'un réseau européen. L'objectif serait un doublement de ce trafic d'ici 2010. Il préconise l'amélioration des lignes ferroviaires régionales inter-villes. Pour l'habitat, les suggestions vont de l'instauration d'un label de performance énergétique lié à une offre de financement spécifique pour travaux de maîtrise de l'énergie à la mise en place d'une allocation minimum de réhabilitation des logements en passant par la création de postes d'économistes de flux d'énergie dans les collectivités locales. Un programme national d'économie d'électricité dans l'habitat et le tertiaire doit être rapidement mis en œuvre, indique le document.

Concernant les énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire), la volonté est de faire passer de 15 % aujourd'hui à 21 % sa part

dans la consommation nationale. Le rapport fixe les prix auquel EDF devrait acheter le courant produit, pour permettre le développement de cette filière. L'effort est important dans un environnement où l'électricité produite par les centrales nucléaires ou au gaz sont inférieures à 20 centimes le kilowatt/heure. Pour les éoliennes, le prix garanti serait de 50 centimes le kw/h sur vingt ans. Concernant la petite hydraulique il est de 45 centimes sur quinze ans pour les installations supérieures à 500 kW et 50 centimes pour les installations inférieures à 500 kW. Le tarif proposé pour le photovoltaïque est de 3 francs par kW/h sur quinze ans.

Pour mener cette politique, le rapport demande une augmentation des moyens tant financier qu'humain de l'Ademe. Si son budget a été accru de 500 millions de francs depuis 1999 (à 2,7 milliards de francs, dont 600 millions pour l'énergie), il reste « maigre, comparé aux 8 milliards de francs pour la recherche en électronucléaire civil du seul CEA ». Selon M. Cochet, « il ne permettra pas à l'Ademe de mettre en œuvre le programme national de lutte contre le changement climatique ».

Dominique Gallois

Le Saviez-VOUS?

Leader mondial, nous créons l'avenir chaque jour grâce à notre Internet sans fil nouvelle génération*

Alors, rejoignez Nortel Networks, dès aujourd'hui, et créez votre avenir.

NORTEL
NETWORKS™

www.nortelnetworks.com/careers

Jacques Chirac accentue le caractère personnel de sa stratégie

Répondant aux questions de jeunes « conseillers municipaux », à Issy-les-Moulineaux, le président de la République a déclaré que les Français peuvent très bien choisir une majorité parlementaire d'un bord et un chef de l'Etat du bord opposé

Fort de sa cote de popularité et dopé par la chute de Lionel Jospin dans les sondages, Jacques Chirac accélère sa campagne présidentielle. Laisant la direction du RPR répondre aux rumeurs sur sa santé, le président

de la République a prononcé, mercredi, un plaidoyer en faveur du quinquennat mais, devant le conseil municipal des jeunes d'Issy-les-Moulineaux, il a laissé entendre qu'il peut gagner la présidentielle, même après une dé-

faite de la droite aux législatives. C'est la première fois que le chef de l'Etat exprime ainsi publiquement une théorie qui, jusqu'ici, n'avait cours que dans les réunions internes de l'Elysée. C'est d'ailleurs sur ce même

thème, et en insistant sur l'équation personnelle de M. Chirac, que quatre anciens ministres du gouvernement Juppé, Dominique Perben, Jean-Pierre Raffarin, Jacques Barrot et Michel Barnier sillonnent le terrain.

LES SONDAGES sont un merveilleux dopant. Alors que la rentrée s'annonçait difficile pour Jacques Chirac – commentaires sur le prix de ses vacances à l'île Maurice, rumeurs sur sa santé, droite en petite forme, dossier corse délicat à gérer et abstention attendue au référendum sur le quinquennat –, la chute de la cote de popularité de Lionel Jospin (*Le Monde* du 14 septembre) a grandement détendu l'atmosphère élyséenne. Venu, mercredi 13 septembre, devant le conseil municipal des jeunes (CMJ) d'Issy-les-Moulineaux, défendre le « oui » au référendum du 24 septembre, M. Chirac s'est donc aussi risqué, pour la première fois, à évoquer publiquement ce qui sous-tend discrètement, depuis plusieurs mois, sa stratégie présidentielle.

La chose a pris le tour d'un petit dialogue entre deux enfants du CMJ et le président. Jérémie, quatorze ans, avec les mots de son âge, a candidement demandé à M. Chirac : « Mais si on fait le quinquennat, on élira le président et les députés en même temps, et les gens seront un peu obligés de voter la même chose pour le Parlement et pour l'Elysée. Est-ce que cela ne va pas encore plus les pousser à se désintéresser de la politique ? » Le président, charmant : « Ce n'est pas du tout évident, tu sais. Evidemment, la cohabitation n'est pas le moyen le

plus efficace, encore qu'elle n'est pas la pire ; mais on peut être de droite ou de gauche et voter comme tel au Parlement et puis, choisir un homme particulier comme président. Et puis, il ne faut pas sous-estimer les électeurs qui veulent en mettre un peu de chaque côté. »

mocratie moins partisane, plus ouverte au dialogue. Au fond, il ne faut pas trop s'accrocher aux idéologies. Je veux aussi une démocratie moins centralisatrice, plus accueillante aux différences. Cela entraînera d'ailleurs une démocratie plus unie. » Depuis longtemps, déjà, le pré-

plus en plus de ferveur l'équipe chiraquienne ; en revanche, si la droite perd, M. Chirac peut toujours être candidat et gagner, car, selon ses conseillers, il n'est pas perçu comme un homme de droite. Particulièrement défendue par la propre fille et conseillère en communication du président, Claude, cette certitude a amené le chef de l'Etat à naviguer bien souvent au centre, voire à gauche, quitte à achever de désorienter son propre camp.

NE PAS SE DIRE DE DROITE

L'insistance mise à apparaître comme d'abord préoccupé par les problèmes sociaux – fracture sociale, fracture numérique, réduction du temps de travail –, la volonté de paraître plus souple sur les questions de mœurs – l'épouse du président, Bernadette Chirac, avait pris position contre le pacs, dans *Le Figaro-Magazine* du 24 octobre 1998, contre l'avis de Claude Chirac – ou plus attentif aux problèmes d'environnement, répondent d'abord à ce souci. M. Chirac est conscient du succès des thèses sociales et écologistes dans l'opinion, et, c'est devant l'attachement des Français aux services publics qu'il a définitivement écarté toute référence au libéralisme.

« On ne gagnera pas en se disant de droite » a maintes fois assuré

Le RPR et le « tonus » du président

L'Elysée, qui s'inquiète depuis plusieurs semaines de rumeurs sur la santé du président (*Le Monde* du 12 septembre), ne veut pas y réagir publiquement. Mais la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a déclaré, mercredi 13 septembre, à Toulouse, que ces rumeurs lui paraissent « totalement sans fondement ». « Je suis plus que choquée, je suis un peu étonnée, parce que j'ai déjeuné avec le président de la République hier [mardi], et ce que je peux vous dire, c'est qu'il a un tonus tout à fait extraordinaire », a-t-elle dit.

Porte-parole du RPR, Patrick Devedjian a indiqué, de son côté, sur Europe 1, puis sur BFM, qu'« effectivement [M. Chirac] a pris 4 kilos », mais que « cela ne signifie pas pour autant qu'il est malade ». Edouard Balladur (RPR), qui était le secrétaire général de l'Elysée au moment de la maladie et de la mort de Georges Pompidou, a expliqué, le 12 septembre : « Ces rumeurs, c'est la maladie de tous les chefs d'Etat. Malheureusement, ça a été valable deux fois, pour Pompidou et Mitterrand, et on ne peut pas les empêcher. »

Eymeric, treize ans, s'inquiète : « Des fois, les débats des hommes politiques ressemblent à des combats de coqs, la droite contre la gauche... » M. Chirac, grave : « C'est vrai. C'est pour cela que je souhaite une démocratie apaisée. On a connu des périodes très conflictuelles, maintenant ce n'est plus le cas. Je suis aussi pour une dé-

sident et ses conseillers sont convaincus que, malgré la déroute persistante de la droite, M. Chirac peut l'emporter à nouveau à la présidentielle. Quand bien même la gauche gagnerait aux législatives. Si la droite gagne au Parlement, Lionel Jospin ne pourra pas être candidat deux mois plus tard aux présidentielles, assure avec de

Les chiraquiens misent sur le « socle affectif » du chef de l'Etat

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Par fidélité envers Jacques Chirac, qui est le trait d'union de leurs clubs Dialogue et initiative, créés il y a deux ans, ils font campagne pour le « oui », tout en ayant la tête ailleurs. Un œil sur les derniers sondages, l'autre sur l'état de la droite, Jean-Pierre Raffarin, sénateur (DL) de la Vienne, Dominique Perben, député (RPR) de Saône-et-Loire, et Jacques Barrot, député (UDF) de Haute-Loire, ont poursuivi, mercredi 13 septembre, une série de déplacements entamée la veille à Chalon-sur-Saône, où était également présent Michel Barnier (RPR), commissaire européen (*Le Monde* du 14 septembre).

A Tours, à Poitiers puis à Bordeaux, où ils ont participé à une réunion publique en présence de leur ancien « patron » Alain Juppé, les trois anciens ministres chiraquiens ont lancé un appel à la mobilisation pour le référendum du 24 septembre, tout en prenant soin de « dédramatiser l'abstention ». L'essentiel, c'est-à-dire la réélec-

tion de M. Chirac en 2002, transparaît en filigrane de cet exercice imposé. Il se traduit par un appel à l'union assorti de mises en garde contre les « écuries présidentielles ». Recevant les trois anciens ministres dans sa permanence électorale, Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF) d'Indre-et-Loire et candidat à la mairie de Tours, fait part de ses réticences à l'idée d'une candidature de François Bayrou à la présidentielle. « Je n'interdis rien à personne. Mais je doute de la performance », explique-t-il. A Poitiers, M. Perben se lamente : « Dans ce pays, dès qu'un type a passé dix minutes à la télévision, il se prend pour un candidat à la présidentielle ! » Et chacun de réclamer une recombinaison de la droite. « L'Allemagne fédérale a réussi avec la CDU un mode d'organisation politique auquel j'aspire », lance M. Barrot devant un parterre d'élus à Poitiers. M. Perben enchaîne : « Ce ne sont pas les partis eux-mêmes qui décideront de leur propre disparition. » M. Juppé renchérit : « Nous devons regrouper

nos forces quelles que soient les modalités : alliance, coalition ou grande formation ».

En petit comité, les doutes transparaissent sur les chances de réussite de ce projet. Le système de financement des partis, qui attribue les subventions aux formations politiques en fonction du nombre de leurs élus, est un obstacle de taille. « C'est la calcification de la vie politique », s'indigne M. Perben. Il manque, en tout état de cause, le « fait générateur », selon le mot de M. Barrot.

AFFAIBLIR M. BAYROU

Face aux « écuries présidentielles » de M. Bayrou et du président de Démocratie libérale, Alain Madelin, les chiraquiens continuent de miser sur la volonté d'union des parlementaires UDF et DL pour contrecarrer les ambitions de leur président de parti. Ils tablent sur l'élection, à Toulouse, de Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et rival de M. Bayrou, et sur la réélection, à

Marseille, du vice-président de DL, Jean-Claude Gaudin. « Les lendemains d'échec, ceux qui sortent victorieux ont une puissance énorme », souligne M. Raffarin. Dans l'immédiat, l'occupation du terrain centriste par M. Chirac est toutefois le plus sûr moyen d'affaiblir M. Bayrou. « M. Chirac ayant un positionnement européen et social, je vois mal comment on pourrait faire une campagne parallèle », souligne M. Barrot. Notant qu'« une primaire au centre est plus dangereuse [pour M. Chirac] qu'une primaire à droite », M. Raffarin affirme également que la perspective d'une candidature de M. Madelin « empêche celle de M. Bayrou de se développer ». La lecture des derniers sondages reste toutefois le premier motif de reconfort : « Jospin, qui était apprécié comme un technicien rigoureux devient un tacticien ambitieux. Il garde une estime, mais elle est fissurée », analyse M. Raffarin. Chirac, lui, a toujours eu un socle affectif qui l'a soutenu et porté. »

Jean-Baptiste de Montvalon

Raphaëlle Bacqué

« Ne pas voter n'est pas conforme à la dignité des citoyens »

DEVANT le conseil communal des jeunes d'Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, où il était invité par le maire de la ville, André Santini (UDF), mercredi 13 septembre, Jacques Chirac a répété à plusieurs reprises qu'il souhaite que les Français « votent pour le quinquennat », lequel est « plus conforme à une respiration démocratique de notre temps », les choses allant de « plus en plus vite ».

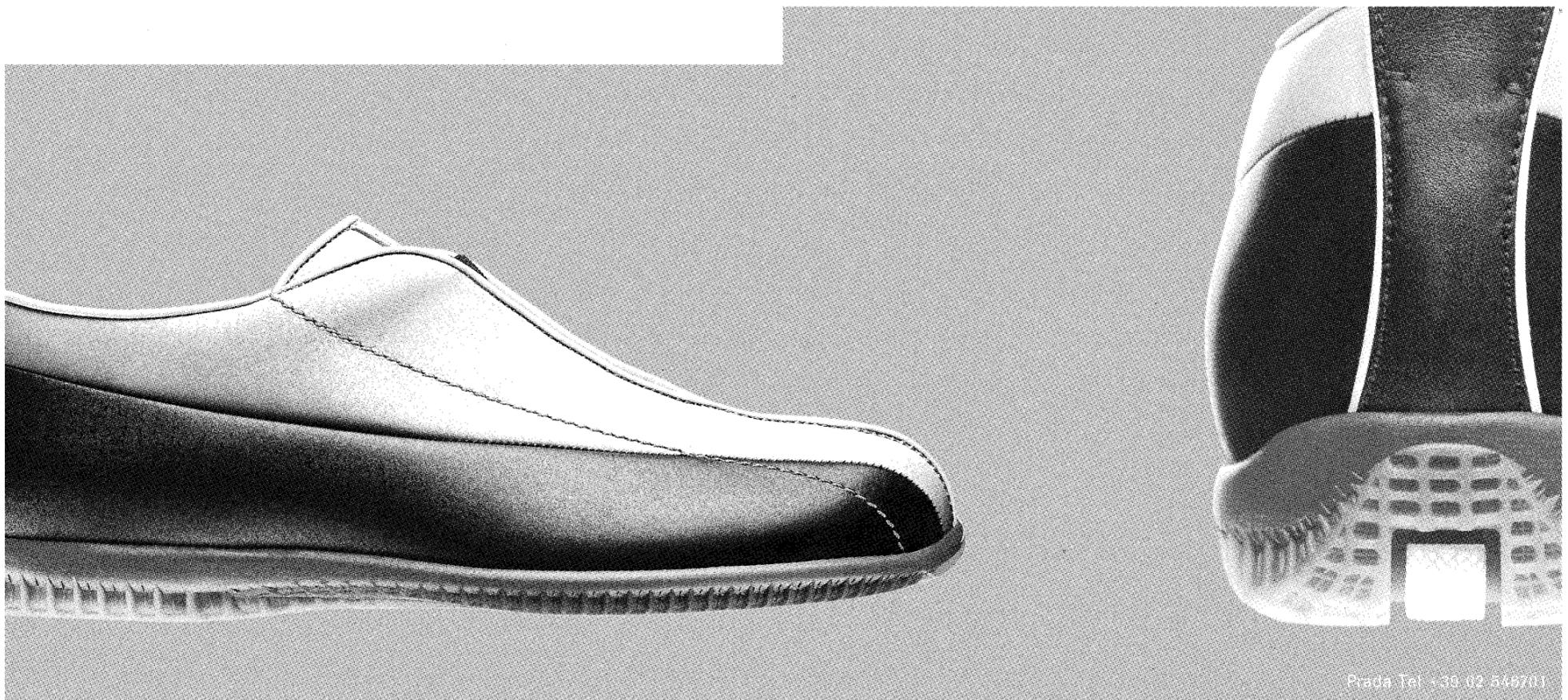
Bien conscient que le principal risque du référendum du 24 septembre est une abstention massive, le président de la République s'est surtout lancé dans un plaidoyer en faveur du principe même du référendum, fustigeant ceux qui préconisent l'abstention ou qui « mélangent tous les sujets ». « J'ai un ami chasseur, a raconté le président devant son jeune public. Il est venu me voir et m'a dit qu'il était contre les nouvelles mesures sur la chasse et que, du coup, il ne votera pas au référendum. Mais quel est le rapport ? Qu'il soit contre les mesures sur la chasse, c'est son droit, mais mêler tous les sujets et ne pas voter n'est pas conforme à la dignité des citoyens. »

« Certains préconisent l'abstention, a-t-il dit. Nous sommes dans un temps où il faut pouvoir interroger les Français et, notamment, les jeunes, pour leur dire simplement : "Quel est votre avis ? ", sans dramatiser ce type d'interrogations. C'est vous que cela concerne. Ce ne sont pas obligatoirement quelques personnalités parisiennes qui doivent prendre la décision. » Interrogé sur les effets d'une faible participation, M. Chirac a souligné qu'« une participation massive au référendum serait un formidable encouragement à ceux qui veulent réformer la démocratie » et qu'en revanche, une faible participation serait « une mauvaise manière faite à la démocratie ». Dans ce dernier cas, « on mettra probablement longtemps avant d'avoir un autre référendum », a-t-il pronostiqué.

Il faut « régénérer notre démocratie, qui s'essouffle un peu », a-t-il dit. « On ne le fera pas d'en haut, mais en utilisant des méthodes modernes, des méthodes de notre temps et, notamment, le référendum », a-t-il dit, en soulignant qu'avec son bulletin de vote, « chacun peut exprimer son estime de soi et son estime de l'autre ».



VERBATIM



Sécurité sociale : moins de 9 % des médicaments remboursés représentent deux tiers des dépenses

La CNAM dispose d'un outil permanent de suivi des dépenses de pharmacie des Français

Une étude de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), rendue publique mercredi 13 septembre, dresse le tableau des dépenses de

médicaments des Français et de leur impact sur les finances de la Sécurité sociale. Les 200 premiers produits, essentiellement prescrits par les

médecins généralistes, occasionnent les deux tiers des remboursements effectués par les caisses primaires.

MOINS de 9 % des 2 300 médicaments remboursés occasionnent les deux tiers des frais de remboursement de médicaments du régime général d'assurance-maladie. Ce constat est dressé par l'étude « Médicam » menée par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et publiée mercredi 13 septembre. Selon cette analyse des données de l'année 1999, le produit arrivant en tête des dépenses, avec 1,23 milliard de francs à lui seul, est un anti-ulcéreux, le Mopral ; c'est également le médicament dont les ventes représentent le plus gros chiffre d'affaires au monde. Les autres médicaments complétant le groupe des dix produits dont le montant de prescription est le plus élevé sont, par ordre décroissant, le Zocor et le Tahor (deux spécialités de la famille des statines faisant baisser le taux de cholestérol), le Prozac et le Deroxat (antidépresseurs), le Vastarel (à visée cardio-vasculaire), le Di-Antalvic et le Doliprane (analgésiques), l'Augmentin (antibiotique) et le Tanakan (vasodilatateur). La CNAM fait remarquer que le Tahor, qui n'a été mis sur le marché que depuis le printemps 1998, arrive en cinquième position des dépenses du régime général.

Ces chiffres sont à mettre en rapport avec une statistique impressionnante donnée par la CNAM : « En 1999, les Français ont consommé en moyenne environ 50 unités de médicaments (boîtes, flacon, etc.), soit près d'une par semaine. Le montant total de cette consommation s'est élevé à 150 milliards de francs, dont plus de 130 milliards pour les médicaments dispensés en ville. » Pour donner un ordre de grandeur, la caisse compare ces chiffres aux 96 milliards de francs représentés par l'ensemble des honoraires médicaux (généralistes et spécialistes). L'assurance-maladie finance à hauteur de plus de 91 milliards de francs cette consommation pharmaceutique. La contribution de l'assurance complémentaire, dont bénéficiaient 85 % de la population en 1999, est de 28 milliards de francs, une somme équivalente étant dépensée par les ménages pour les médicaments non remboursables et dans le cas d'une absence de protection sociale complémentaire.

Sur les 73,1 milliards versés en 1999 aux assurés sociaux du régime général en 1999 au titre du remboursement des médicaments, 58,4 milliards l'ont été directement par les caisses primaires de Sécurité

sociale, le reste étant payé par les sections locales mutualistes de la fonction publique. Les deux cents médicaments les plus prescrits parmi les 2 300 produits remboursés entraînent pour la Sécurité sociale une dépense de 36,88 milliards de francs, soit 63 % de ce que versent les caisses primaires au titre du médicament. Les dix premiers médicaments correspondent à 10 % des remboursements ; les vingt premiers à 16 % et les cinquante premiers à 30 %. Par ailleurs, un tiers de la consommation pharmaceutique prescrite est prise en charge à 100 %.

« UNE AFFAIRE DE GÉNÉRALISTES »

Détaillant son analyse par molécule de principe actif, l'étude précise que le régime général (hors sections locales mutualistes) a remboursé en 1999 près de 1,5 milliard de francs d'oméprazole (Mopral, Zoltum), plus d'1 milliard de francs de paracétamol (Doliprane, Efferalgan, Dafalgan), près d'1 milliard de francs de simvastatine (Zocor, Lodales). La CNAM fait remarquer que Mopral, Prozac et Vastarel apparaissent déjà parmi les cinq premiers produits dans la précédente enquête de la CNAM, qui remonte à 1993.

Selon l'étude « Médicam », la

prescription médicamenteuse est « une affaire de généralistes ». Les médecins généralistes sont en effet à l'origine de 84 % du montant des médicaments prescrits en ville. Viennent ensuite les gynécologues (2,8 %), les ophtalmologues (1,5 %), les psychiatres (1,3 %), les dermatologues (1,2 %), les cardiologues (1,2 %), les pédiatres (1,1 %) et les rhumatologues (1,0 %). Les services de la CNAM notent dans leur document que « les vasodilatateurs et les veinotoniques, dont le service médical a été jugé récemment insuffisant, ont généré 3 milliards de francs de remboursements en 1999. » Le taux de remboursement des vasodilatateurs a été ramené de 65 % à 35 % par l'arrêté du 1^{er} août 2000 (Le Monde des 30-31 juillet).

Pour la CNAM, l'étude « Médicam » ne sera pas sans lendemain. Pouvant aujourd'hui disposer d'une information détaillée grâce au codage des médicaments, porteurs d'un code-barres, la caisse peut à la fois disposer d'une « photographie » des prescriptions et « suivre l'impact de chaque nouveau produit ». Ce bilan devrait donc être publié dorénavant tous les mois.

Paul Benkimoun

Ernest-Antoine Seillière défend la « refondation sociale »

LE PRÉSIDENT du Medef monte au créneau pour défendre sa « refondation sociale ». Dans un entretien aux Echos du 14 septembre, Ernest-Antoine Seillière affirme qu'« elle ne s'arrêtera pas » et qu'« elle se poursuivra à l'intérieur ou à l'extérieur du paritarisme ». Après la crise ouverte sur le chantier de l'assurance-chômage, les syndicats ont préféré reporter leur réponse sur le dossier de la santé au travail (Le Monde du 14 septembre). Plusieurs d'entre eux ont discrètement consulté le gouvernement sur le projet d'accord, qui nécessite une validation législative. Or, la clause qui confie aux branches la responsabilité de décider pour quels salariés la visite médicale se ferait tous les deux ans et non plus chaque année, est du ressort des pouvoirs publics.

Dans l'entretien, M. Seillière critique le gouvernement, accusé de « faire le sourd » puisque, « comme toujours, il ignore la société civile » dans le conflit des routiers ; d'« incohérence » dans la baisse des impôts ; et, plus généralement, de « choisir, depuis longtemps, une politique de facilité ».

Le PS et le PCF critiquent la levée des sanctions contre l'Autriche

LA LEVÉE des sanctions contre l'Autriche a provoqué de vives réactions en France, mercredi 13 septembre. « J'ai des regrets », a déclaré François Hollande, sur RMC, le système des sanctions pouvait évoluer, mais il ne devait pas être nécessairement levé. « On est allé un peu loin », a ajouté le premier secrétaire du PS, en indiquant que, la France ayant dû tenir compte de ses partenaires, ce n'était pas pour autant un « blanc-seing » à un gouvernement de coalition entre la droite et l'extrême droite. Pour Daniel Cirera, responsable des relations internationales du Parti communiste, c'est « un coup dur pour les démocrates et les antifascistes autrichiens ».

En revanche, François Léotard, ancien président de l'UDF, s'est déclaré « très heureux » de la levée des sanctions tout en appelant à « être vigilant » vis-à-vis des partis d'extrême droite européens.

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE : le commissaire du gouvernement (magistrat indépendant), Laurent Touvet, a recommandé** au Conseil d'Etat, mercredi 13 septembre, de confirmer le décret du premier ministre mettant fin au mandat de député au Parlement européen de Jean-Marie Le Pen. Saisi par le président du Front national, le Conseil d'Etat qui, généralement, suit l'avis du commissaire, devrait faire connaître sa décision d'ici quinze jours. Il faudra encore que le Parlement européen prenne « acte » de la décision pour que la déchéance de M. Le Pen devienne effective.

■ **PARIS : le conseiller politique du RPR, François Fillon, proche de Philippe Séguin, déclare**, dans un entretien publié par France-Soir, le 14 septembre, que l'« entêtement » du maire de Paris, Jean Tiberi, à se présenter aux municipales de mars 2001, « le condamne à l'exclusion » de son mouvement. « La décision d'exclure un homme (...) qui a été adjoint de Jacques Chirac, n'est pas facile à prendre », note M. Fillon qui estime néanmoins que « le moment de trancher approche ».

■ **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : le scrutin à Belfort, où se présentera l'ancien ministre de l'Intérieur** à la suite de la démission de sa suppléante Gilberte Marin-Moskovitz (MDC), devrait être organisé les 15 et 22 octobre. Un ouvrier d'Alstom, Gérard Belot, sera le candidat de LO à la législative partielle dans la 2^e circonscription de Belfort.

■ **PARITÉ : l'Observatoire de la parité a annoncé**, mercredi 13 septembre, la diffusion, à 600 000 exemplaires, dans les préfectures et les mairies, d'une plaquette expliquant la loi du 6 juin 2000 sur la parité hommes-femmes, applicable dès les élections municipales de mars 2001.

La nouvelle directrice de l'ENA veut revaloriser le service de l'Etat

PROMOTION des femmes oblige, le directeur de l'Ecole nationale d'administration est, pour la première fois depuis la création de l'école en 1945, une directrice. Au terme de plusieurs mois de recherches et de rumeurs, le conseil des ministres du mercredi 13 septembre a nommé à ce poste Marie-Françoise Bechtel, conseiller d'Etat de cinquante-quatre ans. Elle succédera, le 19 septembre, à François-Xavier Le Bris, atteint par la limite d'âge et, sur sa demande, maintenu en position d'activité et nommé préfet hors cadre.

Proposée par le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, la nomination de M^{me} Bechtel répond, comme l'a expliqué le ministre devant la presse, à « la volonté du gouvernement de faire en sorte que les hautes responsabilités dans l'administration de l'Etat soient ouvertes aux hommes comme aux femmes de la même manière ». De fait, l'arrivée de M^{me} Bechtel, quelques mois

après celle d'Eliane Chemla à la direction des études de l'école, va brusquement féminiser une équipe dirigeante historiquement composée d'hommes. La nomination de M^{me} Bechtel, première énarque issue du concours interne, réservé aux fonctionnaires, à accéder à ces fonctions, est également un signe adressé à tous les agents de l'Etat « pour les encourager à bouger et à bénéficier de la promotion interne », a ajouté le ministre, issu de la même promotion que M^{me} Bechtel.

PROCHE DE M. CHEVÈNEMENT

Le dixième directeur de l'ENA tranche aussi nettement avec l'image de son prédécesseur, nommé en 1995 par Edouard Balladur. Universitaire, préfet, longtemps giscardien, passé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, M. Le Bris était perçu comme un libéral à poigne. A l'inverse, M^{me} Bechtel est une proche de Jean-Pierre Chevènement, au cabinet duquel

elle était chargée des questions d'immigration au ministère de l'intérieur. Elle est également tête de liste du Mouvement des citoyens, le parti de l'ancien ministre, pour les élections municipales dans le 13^e arrondissement de Paris. Au cours d'une conférence de presse commune avec M. Sapin, mercredi 13 septembre, elle s'est fixé comme premier objectif de « donner à tous les étudiants de l'ENA un sentiment fort de leur appartenance au service de l'Etat, quels que soient leur origine et le concours dont ils sont issus ». Déplorant un Etat « affaibli de manière qualitative », elle s'est dit soucieuse de « réconcilier les Français avec leurs énarques », à la tête d'une école qui, a-t-elle expliqué, n'est « ni un club ni un cercle de pouvoir ». Avec elle, résume Arnaud Teyssier, le président de l'association des anciens élèves de l'ENA, « il n'y aura pas d'ambiguïté sur la ligne suivie : elle ne fera pas de l'ENA une école de commerce à l'anglo-saxonne ».

Dès sa prise de fonctions, M^{me} Bechtel aura la délicate charge de mettre en œuvre la réforme controversée de la scolarité à l'ENA, élaborée par son prédécesseur. Après la modification des épreuves du concours d'entrée, destinée à diversifier la composition sociologique des promotions, cette réforme, qui doit entrer en vigueur en janvier 2001, entend répondre aux critiques formulées, depuis 1997, par une partie des élèves sur le formalisme des enseignements dispensés à l'ENA. Mais, de l'avis des contestataires comme de l'ancien directeur, les ajustements à venir n'auront pas l'ampleur escomptée, aussi bien en raison des rapports orageux que M. Le Bris a pu avoir avec sa tutelle que du peu d'empressement des grands corps de l'Etat à modifier un système qui leur assure le recrutement des meilleurs élèves de chaque promotion.

« MAINMISE » DU CONSEIL D'ÉTAT

ce titre, la suppression du classement final et de l'accès direct aux grands corps, inlassablement réclamée par les élèves contestataires, mais aussi par une poignée de chefs d'entreprise et de hauts fonctionnaires, n'est toujours pas à l'ordre du jour. « Je ne vois pas comment on peut faire sans ce classement final », résume M^{me} Bechtel, dont la présence aux côtés de M^{me} Chemla, elle aussi issue du Conseil d'Etat, et de Renaud De-noix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat et pré-

sident de l'école, est perçue par les partisans d'une réforme en profondeur de l'ENA comme un signe supplémentaire de la « mainmise » des représentants de la plus haute juridiction administrative sur l'école. « Cela prouve surtout que l'on n'a pas assez d'endroits où aller chercher des femmes pour les mettre à des postes de responsabilité », corrige M^{me} Bechtel.

Alexandre Garcia

L'ODYSSEE DE LA VILLE
PARC D'EXPOSITIONS PARIS - LE BOURGET
LES 15, 16, 17 SEPTEMBRE 2000

L'Espace Collectivités, le salon des professionnels des collectivités locales

PRÉPARE LA VILLE DE DEMAIN.

l'espace collectivités

Votre mobile est incollable sur les résultats sportifs.



diora.com

La radio d'info à la carte sur votre mobile.

01.30.10.30.10
numéro non surtaxé

FEMMES Martine Aubry devait présenter, jeudi 14 septembre, au comité de pilotage contraception-avortement le détail du projet de loi rénovant les lois sur l'avortement et

la contraception. Ce texte, dont la mesure-phare est l'allongement du délai légal de recours à l'IVG de dix à douze semaines de grossesse, passera en conseil des ministres le 4 octo-

bre, puis sera soumis au Parlement fin novembre. ● LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité a notamment détaillé les dérogations prévues au principe de l'autorisation

parentale préalable à l'avortement pour les mineures. ● LES CHEFS de service hospitalier auront pour obligation d'organiser l'IVG dans leur service même s'ils la contestent à

titre personnel. ● TROIS FEMMES ayant constaté leur grossesse hors de l'actuel délai légal en France témoignent de leurs difficultés matérielles et psychologiques.

Martine Aubry précise le contenu de la réforme de la loi sur l'IVG

Le texte, qui prévoit l'allongement du délai légal de l'avortement de dix à douze semaines de grossesse, sera examiné par le Parlement fin novembre. La ministre de l'emploi et de la solidarité a détaillé la manière dont l'autorisation parentale pourrait être levée pour les mineures

LES ASSOCIATIONS pour les droits des femmes attendaient de pied ferme cette première concrétisation des promesses gouvernementales faites en juillet : Martine Aubry devait leur présenter son projet de loi de rénovation des lois Veil sur l'avortement (1975), et Neuwirth sur la contraception (1967), à l'occasion d'un comité de pilotage, jeudi 14 septembre au matin, au ministère de l'emploi et de la solidarité. Elle devait surtout leur annoncer que ce texte, qui sera examiné au conseil des ministres du 4 octobre, sera présenté à l'Assemblée nationale à la fin du mois de novembre.

Le comité de pilotage contraception-avortement, convoqué jeudi, pour la cinquième fois depuis l'automne 1998, réunit quatre ministres et secrétaires d'Etat - Martine Aubry, Dominique Gillot (santé), Ségolène Royal (famille et enfance) et Nicole Péry

(droits des femmes) -, ainsi qu'un membre du cabinet de Jack Lang, des « personnalités qualifiées » (Alfred Spira et Nathalie Bajos pour l'Inserm, le docteur Isabelle Daguisset, responsable du centre d'orthogénie de l'hôpital Broussais, Ali Ben Youssef, membre du Conseil de la jeunesse...) et des

responsables associatifs (de l'UNAF, du Fil-santé-jeunes, de la Cadac, de l'Ancic, du Planning familial).

Martine Aubry s'est formellement engagée à ce que la campagne sur la contraception, lancée en janvier, soit reconduite dès 2001. Elle a par ailleurs dressé un

bilan des premières mesures concernant l'avortement (augmentation des moyens en personnel hospitalier, facilitation de l'accès à toutes les techniques d'IVG...) engagées en juillet 1999, à la suite du rapport Nisand de février 1999. Plus attendue encore par ses interlocuteurs, une présentation détaillée du projet de loi sur l'IVG et la contraception, qui est actuellement en cours d'examen au Conseil d'Etat. Les associations, en effet, n'ont nullement été consultées depuis l'annonce de la réforme des lois Veil et Neuwirth par Martine Aubry, à la fin juillet.

« Le gouvernement souhaitait ménager son effet d'annonce », glisse une responsable associative. Le texte, conforme aux annonces estivales de M^{me} Aubry, prévoit la suppression de l'autorisation parentale pour l'accès des mineures aux contraceptifs hormonaux - comme c'était déjà le cas dans

les plannings familiaux. Il impose aux chefs de service hospitalier qui refusent de pratiquer l'IVG, en invoquant la clause de conscience, l'obligation d'organiser néanmoins l'avortement dans leur propre service. Le délai légal de recours à l'IVG passe de dix à douze semaines de grossesse ; ce qui, selon M^{me} Aubry, doit permettre d'éviter 80 % des départs à l'étranger de femmes françaises hors délais, et « harmonisera notre dispositif avec celui de la plupart de nos voisins européens ». Les sanctions pénales liées à la propagande et à la publicité pour l'IVG sont supprimées (article 222-1 du code pénal), puisqu'elles « constituent un obstacle à toute politique de prévention en matière de grossesse non désirée ».

Des dérogations sont prévues au principe de l'autorisation parentale préalable à l'avortement, pour les jeunes filles mineures, qui est pourtant une nouvelle fois posé : « Si la femme est mineure célibataire, le consentement de l'un des titulaires de l'autorité parentale ou, le cas échéant, du représentant légal est recueilli. (...) Si la femme mineure célibataire désire garder le secret, le médecin doit s'efforcer, dans son intérêt, d'obtenir son consentement pour que le ou les titulaires de l'autorité parentale soient consultés. » Mais il sera possible d'outrepasser cette règle dans trois cas précis : « Si la mineure s'oppose à cette consultation

ou ses parents à l'IVG, ou s'il s'avère impossible de recueillir leur consentement. » Si la mineure décide seule d'avorter, elle doit « se faire accompagner dans ses démarches par une personne majeure de son choix ». Celle-ci pourra être un médecin, une animatrice du planning familial, un membre de la famille... La mineure devra se soumettre à un entretien préalable, et se verra proposer une deuxième consultation, après intervention, pour « une nouvelle information sur la contraception ».

« DES MOMENTS UN PEU DURS »

Sur cette dernière modification apportée à la loi Veil, comme sur l'allongement du délai légal, le débat « va encore faire passer des moments un peu durs aux femmes », prévoit Michèle Sabban, secrétaire nationale aux droits des femmes pour le Parti socialiste. Dans un communiqué du 11 septembre, l'association Droit de naître déplore ainsi que, « pour ne pas être débordé à gauche pendant sa campagne présidentielle, Jospin cède tout au lobby de la mort », et affirme lancer « sa campagne de septembre-octobre sur une mobilisation sévère des députés ». Plus inattendu, un membre du Conseil d'Etat aurait demandé à la direction générale de la santé des photos de fœtus âgés de dix et douze semaines.

Pascale Krémer

L'ORÉAL

Résultat net semestriel en forte hausse : + 22,5 %

Principaux indicateurs semestriels	au 30 juin 1999 en millions d'euros	au 30 juin 2000 en millions d'euros	Progression
Chiffre d'affaires consolidé	5 372,5	6 149,9	+ 14,5 %
Résultat d'exploitation	569,2 (1)	690,2	+ 21,3 %
Résultat d'exploitation corrigé (2)	562,4 (1)	661,9	+ 17,7 %
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	513,3 (1)	601,7	+ 17,2 %
Résultat net opérationnel des sociétés intégrées	316,5	377,6	+ 19,3 %
Résultat net des sociétés mises en équivalence	66,7	91,0	+ 36,5 %
Résultat net opérationnel part du groupe	379,5	464,9	+ 22,5 %

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2000, la nouvelle méthodologie comptable recommande que la participation des salariés figure dans la rubrique "charges de personnel". Pour rendre les chiffres comparables, l'année 1999 a été reclassée en appliquant la même méthodologie.

(2) C'est à dire incluant les pertes et gains de change

Il est rappelé que le chiffre d'affaires consolidé du groupe au 30 juin 2000 s'est élevé à 6,15 milliards d'euros (40,33 milliards de FF) en progression de 14,5% en données publiées et de 8,2% hors effets monétaires.

Bonne tenue des marges

Les deux branches du groupe, les cosmétiques et la dermatologie, ont connu une amélioration de leur rentabilité d'exploitation.

Résultat d'exploitation corrigé

(en M€)	Au 30 juin 1999	En % du CA	30 juin 2000	En % du CA	Progression
Cosmétique	541,4	10,3 %	631,2	10,5 %	+ 16,6 %
Dermatologie	24,7	23,9 %	32,9	28,1 %	+ 33,2 %
Total Consolidé	562,4	10,5 %	662	10,8 %	+ 17,7 %

Forte croissance des résultats des sociétés mises en équivalence

Les résultats des sociétés mises en équivalence se sont améliorés de 36,5 %.

La consolidation de la participation de L'ORÉAL de 19,57 % dans SANOFI-SYNTHELABO s'est élevée à 85,2 M€, à comparer à 62 M€ pour la participation de 56,64 % dans SYNTHELABO au 1^{er} semestre 1999, soit une augmentation de 37,3 %.

Perspectives pour l'ensemble de l'année 2000

A l'occasion de la publication de ces chiffres, Monsieur Lindsay OWEN-JONES, Président-directeur général du groupe L'ORÉAL, a déclaré : "Après les excellents résultats du 1^{er} semestre et compte tenu des perspectives de forte croissance au second, les résultats annuels hors acquisitions devraient connaître une croissance du même ordre de grandeur qu'au 1^{er} semestre".

Les acquisitions de KIEHL'S, MATRIX et CARSON sont maintenant finalisées et seront consolidées au 2^{ème} semestre 2000.

Pour l'ensemble de l'année, ces acquisitions devraient apporter environ deux points de croissance supplémentaires de chiffre d'affaires. Au niveau du résultat, l'impact de ces acquisitions devrait être légèrement négatif en 2000, mais positif dès l'année 2001.

Ces comptes du 1^{er} semestre 2000 seront arrêtés définitivement le 28 septembre 2000.



Pour plus d'informations :

L'ORÉAL : 41, rue Martre

92117 Clichy

tél. : 01 47 56 70 00

fax : 01 47 56 80 02

e-mail : info@loreal-finance.com

N° AZUR : 0 801 666 666

www.loreal-finance.com

« Comme tout est long, pour les rendez-vous, on se retrouve hors-la-loi »

RENCONTRÉES au planning familial rue Vivienne, à Paris (2^e arrondissement), ces trois femmes venaient chercher une attestation d'entretien social, préalable obligatoire à l'IVG, et s'enquérir de l'adresse d'un centre d'orthogénie à l'étranger : toutes avaient dépassé le délai légal de dix semaines de grossesse (douze semaines d'amé-norrhée), et se sont rendues aux Pays-Bas pour avorter.

● **Léa, 20 ans**, dans sa quatorzième semaine de grossesse. Chef de projet dans une société de Bourse, en tailleur gris, c'est une jeune femme douce, au visage rond. « Je m'en suis rendu compte il y a cinq jours. J'avais fait un test de grossesse : négatif. J'ai appris depuis que mes problèmes d'hypothyroïdie pouvaient brouiller le résultat... J'ai commencé à avoir les seins comme des obus, à ne plus rentrer dans mes pantalons. Le médecin du travail m'a dit qu'il avait vu du sang dans mes urines, qu'il suffisait d'attendre. Finalement, comme ma mère est élève-infirmière dans un hôpital, j'ai fait une échographie. A peine le truc qui roule posé sur mon ventre, on m'a dit que j'étais enceinte, et que c'était trop tard pour la France. Il faut que j'aïlle en Hollande et ma Sécu, ma mutuelle, ne marchent pas ! 2 600 francs à payer, sans le transport ! On est dans un pays développé, mais pas tant que ça ! Ce délai, c'est trop court ! Si on a des dérèglements, et qu'on ne s'inquiète pas quand on saute un cycle, on arrive tout de suite à huit semaines ! Et après, comme tout est long, pour les rendez-vous, on se retrouve hors-la-loi. Aller en Hollande, ça va être un choc émotionnel. Un truc que j'aurai du mal à oublier. Mon père m'emmène. Si seulement le père de cet enfant était comme lui... Mais c'est pas possible, c'est pas un père. Il m'a dit de me débrouiller. »

● **Pat, 18 ans**, dans sa quinzième semaine de grossesse. Une grande mère qui dépasse de la casquette, un jean extra-large coupé aux genoux, un piercing au nombril et l'air perdu. « Moi, je suis un cas spécial. J'ai eu des règles. Très courtes, comme d'habitude. Le mois suivant, je ne les ai pas eues et là, j'ai fait une échographie. Le choc ! Le bébé avait neuf

semaines ! Après, il y a les rendez-vous à prendre. Tout va très vite. Ce bébé, on peut pas le garder. On est dans la galère. Je fais de la manutention, ou parfois du télémarketing, toujours au Smic à temps partiel. 3 000 francs par mois ! On est sur la corde raide. La Hollande, c'est dur. Il faut "partir". » Ness, son copain, pense surtout « aux 2 600 francs qu'il faut trouver dans la semaine » : « Sinon, on se retrouve avec un enfant qu'on ne veut pas. C'est quand même inadmissible ! Y'a plein d'obstacles à franchir. La Hollande, ça met un poids en plus. C'est une épreuve. »

● **Michèle, 33 ans**, dans sa douzième semaine de grossesse. Une belle femme brune, cheveux retenus par des lunettes de soleil de marque, qui travaille dans la publicité. « Je ne me suis pas interrogée tout de suite quand je n'ai pas eu mes règles, parce que j'ai régulièrement des aménorrhées, que je sois sous pilule ou non. Et puis, je suis débordée par le travail, je n'ai pas eu le temps d'y penser. Je suis allée voir mon gynéco alors que j'étais enceinte d'un mois, il ne s'est rendu compte de rien. Puis je suis partie trois semaines en vacances, où je n'ai rien remarqué de spécial. Ce n'est que ces derniers jours que mes seins se sont mis à grossir. Je suis retournée chez le gynéco, qui m'a fait une échographie. Enceinte de douze semaines ! Il m'a dit : "On est foutus, je ne peux rien faire pour vous". Moi, je ne veux pas d'enfant maintenant. Je ne pourrais pas assumer mon travail, continuer à faire des journées de 15 heures. Cette barrière des douze semaines, ça met les femmes dans une situation ridicule. Ça va me coûter de l'argent. Il faut que j'aïlle dans un pays, dans une ville que je ne connais pas. Est-ce que je peux avoir la même confiance en cette médecine qu'en la médecine française ? En plus, ça va me bloquer deux jours de boulot, où j'ai dû inventer une histoire d'opération. Et encore, j'ai trente-trois ans, je suis mature ! Si la même chose m'était arrivée à dix-huit ans, je ne sais pas ce que j'aurais fait. On se sent très seule. »

P. Kr

Aux assises de Paris, une accusée disculpe un des suspects dans le meurtre d'une policière

Nathalie Delhomme a confirmé, en pleurs, s'être trouvée, droguée, dans la voiture des agresseurs

Le procès de l'assassinat de la policière Catherine Choukroun, en 1991, sur le périphérique parisien, a connu, mercredi 13 septembre, un re-

bondissement. Reconnaisant s'être trouvée, droguée, à l'arrière de la voiture des agresseurs, Nathalie Delhomme a formellement disculpé

l'un des accusés, Marc Petaux. L'ancienne prostituée, en pleurs, a, en revanche affirmé qu'Aziz Oulamara occupait la place du passager avant.

SON VISAGE, depuis la veille, se froissait. Un masque défilait, à mesure que ses hésitations à répondre aux questions grandissaient. « *Subissez-vous des pressions ?* », demandait la présidente. Silence. Négation lâchée du bout des lèvres. Et puis, bouche tordue, mouchoir à la main, à une suspension d'audience, mercredi 13 septembre, la jeune femme s'est penchée vers ses avocats.

Six ans après l'assassinat de Catherine Choukroun, cette gardienne de la paix chargée de contrôles radar tuée d'une décharge de chevrotine, une nuit de février 1991 aux abords du périphérique, Nathalie Delhomme, alias « Johanna », ancienne prostituée de la rue Saint-Denis, avait été la première à admettre s'être trouvée dans le véhicule des agresseurs. Aveux devant la police, rétractation devant le juge d'instruction, puis yo-yo de déclarations contradictoires, d'où un seul nom, dans un premier temps, était clairement sorti : Aziz Oulamara, alias « Jacky », ancien « videur », se serait trouvé à la place avant droite du passager, supposée celle du tireur.

Alors, de retour au prétoire, M^e Jean-Yves Leborgne, conseil de Nathalie Delhomme, solennellement, lui demande : « *Vos déclarations ont parfois paru teintées d'ambiguïtés. Lors de votre garde à vue, vous avez dit que vous vous trouviez dans le véhicule.* » « *C'est vrai.* » Et la jeune femme, aujourd'hui mère d'un fils de quatre ans, d'expliquer dans un flot continu de larmes :

« *J'étais à l'arrière, endormie, complètement défoncée.* » La présidente Martine Varin rebondit sur les circonstances. Mais chez l'accusée, à la place de souvenirs, ne reviennent que des « *flashes* » : un plan de came [achat de drogue] aux portes de Paris, un snif profond, de l'air frais, une vitre qu'on remonte ; des lampadaires sur le périphérique. « *Il y avait deux hommes à l'avant qui s'engueulaient. L'un disait : "Tu as encore fait une connerie, tu nous a mis dans la merde." Je ne sais même pas comment je suis rentrée chez moi.* »

Deux hommes. Outre Aziz Oulamara, Marc Petaux, ancien videur, est lui aussi accusé d'assassinat et de tentative sur le gardien Emile Hubbel, qui fut blessé. « *Qui y avait-il à l'avant ?* » Sans attendre : « *Il n'y avait pas Marc Petaux. Je ne me rappelle pas du conducteur. Je ne le connaissais pas.* » « *Et à la place du passager ?* » Silence, craquements sur le visage. Et comme un cri : « *J'ai un enfant, madame la présidente ! Mes parents subissent des pressions. J'avais quitté le milieu de la rue. Je veux pas recommencer. Je veux pas.* » Mais on insiste. « *J'ai peur.* » On insiste encore. « *Oulamara ?* » Hochement de tête, comme un déchirement. « *Pourquoi être revenue sur vos déclarations pendant l'instruction ?* » « *Mais j'avais peur, madame la présidente. J'ai vu des filles se faire tuer devant moi. La rue Saint-Denis, c'est dur. Ils prennent nos enfants en otage. Ils n'ont aucun scrupule.* »

Une déposition pour balayer un passé : celui de « Johanna » la prostituée, la violente, la camée. « *J'ai honte de le dire, poursuit Nathalie Delhomme, mais j'ai fait une croix sur tout ça. Ça fait des années*

que je me pose des questions. Ça m'a fait très mal quand on m'a dit que [Catherine Choukroun] avait un enfant [un bébé de quatre mois]. » Et puis, dans ce même cri : « *J'ai réappris à vivre avec mon petit bout de chou. Quand il a appris à marcher, ses premiers pas, j'avais l'impression que c'était les miens. J'ai une conscience. Je ne pourrais pas envoyer un innocent en prison. Sinon, comment élever mon enfant avec des valeurs ?* » Visé au pre-

« **La rue Saint-Denis, c'est dur. Ils prennent nos enfants en otage. Ils n'ont aucun scrupule** »

mier chef, « Jacky » Aziz Oulamara proteste de son innocence. Mais ces dénégations se heurtent à ses propres vantardises - « *on a fumé une flic* » - répercutées jusqu'à l'audience par la rumeur de la rue et par la grâce de quelques julots, videurs et prostituées, avec lesquels la cour, depuis quelques jours, par une plongée quasi ethnologique, s'est familiarisée. Et puis, « Jacky » s'est lui-même impliqué comme chauffeur dans l'une de ses dépositions, aux allures de repréailles pour avoir été « *balancé* » dans une autre affaire, chargeant Marc Petaux et Nathalie Delhomme. L'avocat général : « *Pourquoi s'impliquer si l'on est innocent ?* » Marc Petaux, lui, n'a de cesse d'opposer avec aplomb un certain bon sens et une bonne lo-

gique à ceux qui l'accusent. Qu'il se soit trompé parfois, il assume, observant souvent justement que « *ça ne fait pas de [lui] un assassin* ». Difficile de ne pas être troublé par ses accents de sincérité. « *Jusqu'à ma mort, je le dirais : ce n'est pas moi, ce n'est pas moi !* » Contre lui : ladite déposition d'Aziz Oulamara aux apparents relents de vengeance, son goût des armes, dont certaines qu'il détenait, son caractère trempé, qui lui vaut d'avoir eu un ascendant remarqué sur son codétenu chez qui il vivait. Enfin la rumeur, toujours elle. Nourricière des ragots et des « *tuyaux* » policiers.

Un ancien fourgue et voleur de voiture, sorti de prison le jour des faits avec le frère d'Aziz Oulamara, affirme également avoir vu ce dernier et Marc Petaux rentrer à leur domicile de Saint-Ouen en Peugeot 205 deux portes la nuit du drame vers 4 heures du matin, les faits s'étant produits à 1 h 20, porte de Clignancourt, à quelques encablures. Nathalie Delhomme assure, elle, qu'elle se trouvait dans une voiture 4 portes. Marc Petaux, lui, nie farouchement l'existence de la scène. Sa défense, dans ce témoignage, relève des incohérences. Qu'en déduire ?

« *C'est un truc de dingue, cette affaire !* », déclare Marc Petaux. « *Depuis trois ans que je suis incarcéré, je me lève, j'y pense, je me couche, j'y pense. Mais c'est pas dans mon corps, c'est pas dans mon cœur, c'est pas dans mon âme. C'est mon boulet.* » Puis, regardant ses juges, presque interrogatif : « *Le doute, c'est quand même le corollaire absolu de l'intelligence !* »

Jean-Michel Dumay

La défense de M^{me} Casetta dénonce les contradictions de ses accusateurs

Le cas Dominati trouble l'audience

LOUISE-YVONNE CASETTA s'ennuie ferme et tente de quitter sur la pointe des pieds, mercredi 13 septembre, le procès des fausses factures à Nanterre. Mais le président tient à ce que « *l'intendante* » du RPR suive les débats et la dame, contrite, en profite pour éplucher discrètement le *Canard enchaîné*. Il est vrai que le procès Casetta a pour partie laissé la place à l'affaire Dominati ; elle s'est d'ailleurs tirée sans grand dommage de son interrogatoire, ne toujours vigoureusement avoir touché 340 000 F, avoir rencontré ou entendu parler de ses accusateurs, et même connaître « *la trésorerie du mouvement* ».

Le président Jean-Michel Hayat instruit lui imperturbablement un dossier qu'il connaît sur le bout des doigts, et en plongée profonde dans trois marchés truqués, il s'est à peine aperçu que les avocats avaient opté pour une guerre de mouvement parallèle à l'audience. Jean-Claude Pittau, le patron de l'entreprise Mazzotti, avait annoncé la veille qu'il avait aussi versé 400 000 francs à Philippe Dominati, le fils du maire-adjoint de Paris, pour les œuvres du Parti républicain.

M^e Jacques Vergès, l'avocat de M^{me} Casetta et M^e Thierry Herzog, celui de Jacques Oudin, le trésorier du RPR, ont amorcé la contre-attaque et facilement bousculé un Jean-Claude Pittau passablement hésitant qui trébuche dans tous les trous du dossier. Son avocat a pourtant abattu deux nouvelles cartes. M^e Francis Baillet a lu l'attestation laissée par Danièle Dubet, l'ancienne secrétaire de l'entreprise, qui assure que Louise-Yvonne Casetta contraire-

ment à ce qu'elle prétend, a appelé à plusieurs reprises l'entreprise et y a même débarqué sans rendez-vous en lui disant sur un ton désagréable, « *je suis en affaires avec eux, il faut qu'ils me paient* ».

Mince victoire, pilonnée par la partie adverse. M^e Herzog s'est étonné que « *la fidèle secrétaire* » n'en ait pas rendu compte, et que si elle l'avait fait, Jean-Claude Pittau n'en ait touché mot au juge d'instruction. « *Il ne me l'a pas demandé* », répond piteusement le chef d'entreprise, puis assure qu'il avait oublié l'épisode. M^e Vergès enfonce le clou en imaginant « *cette énergumène qui débarque en disant "donnez moi le pognon ou je fais un scandale" : c'est invraisemblable !* » L'autre carte de M^e Baillet est à double tranchant : il a fait avouer à Jean-Claude Pittau que son père Angelo avait déjà payé jadis des pots de vin au trésorier du RPR, ce qui ne fait guère avancer le présent dossier. M^e Vergès a conclu par un définitif « *c'est héréditaire* ».

Pendant ce temps, Philippe Dominati s'agite dans la coulisse. Il a demandé à être entendu à l'audience, pour blanchir son honneur. M^e Herzog a saisi la balle au bond et annoncé qu'il allait déposer des conclusions pour réclamer un supplément d'information : un ajournement du procès serait de toute façon préférable à ces pénibles introspections dans les petites affaires du RPR à la veille des municipales. Le parquet de Nanterre a lui réclamé les notes d'audience et les scellés relatifs au cas Dominati, pour examiner les suites à donner, mais après le procès.

Franck Johannès

RENAULT

IDE
Motorisation

C'EST LA PUISSANCE DU TOURBILLON
DANS CHAQUE CYLINDRE QUI PROCURE
À NOTRE MOTEUR TOUTE SON ENERGIE.

INJECTION DIRECTE ESSENCE.
Renault a développé le 1er moteur européen qui utilise une nouvelle technologie : l'Injection Directe d'Essence. Conjugée à un mouvement d'air tourbillonnant dans le cylindre, elle permet au mélange air-carburant de dégager une énergie exceptionnelle qui accroît le couple moteur et diminue la consommation. En bref, on peut dire de ce moteur qu'il est le plus puissant de son genre.

PUBLICIS CONSEIL - OMBIAUD

RENAULT eif

José Bové relance la mobilisation après sa condamnation à la prison ferme

Le leader de la Confédération paysanne, qui a fait appel de la peine de trois mois d'emprisonnement prononcée contre lui pour le démontage d'un McDonald's, en août 1999, donne rendez-vous aux militants antimondialisation pour un « Millau-bis »

Le tribunal correctionnel de Millau (Aveyron) a condamné, mercredi 13 septembre, José Bové, à trois mois de prison ferme pour le démontage, en août 1999, du restaurant McDonald's de la ville. Dans leurs

attendus, les magistrats pensent pouvoir ainsi « faire entendre raison » au leader de la Confédération paysanne, qu'ils décrivent comme « l'instigateur et le coordinateur » de l'opération, et à ce titre

« co-auteur de toutes les dégradations et dénaturations commises ». Trois de ses co-prévenus écoperont de peines avec sursis, cinq autres d'une amende, le dernier étant relaxé. Les dix ont toutefois annoncé qu'ils

faisaient collectivement appel. José Bové a annoncé son intention de faire de la future audience devant la cour d'appel de Montpellier, un « Millau-bis », autrement dit un rendez-vous de tous les militants antimondialisation. Cette condamnation a été vivement

critiquée par l'ensemble des syndicats, qui dénoncent la « criminalisation » de l'action revendicative, et par les partis politiques de gauche.

NÎMES

de notre correspondant

Ils sont arrivés au palais de justice un peu la fleur au fusil. Ce mercredi 13 septembre, José Bové et ses neuf co-prévenus ne doutent pas vraiment du jugement qui va être rendu dans l'affaire du démontage du chantier du McDonald's de Millau. Pour le leader de la Confédération paysanne, qui revient à peine des Etats-Unis et s'apprête à repartir pour l'Inde et la République tchèque, ce dossier, c'est déjà de l'histoire ancienne. A quelques kilomètres de Millau, dans le village de Cressels, on prépare d'ailleurs une petite fête qui marquera la fin de l'épisode McDonald's. Les dix s'attendent à ce que le tribunal suive le procureur de la République et s'engage sur la voie de l'apaisement. A l'audience, le 1^{er} juillet 2000, Alain Durand avait requis à l'encontre de José Bové une peine d'emprison-



PROCÈS

nement dont la partie ferme couvrirait ses trois semaines de détention provisoire. A l'annonce du jugement par le président du tribunal correctionnel, François Mallet, ce n'est pas tout à fait ça. La justice montre à nouveau au leader syndical le chemin de la maison d'arrêt en le condamnant à une peine de trois mois de prison ferme. « On se regardait les uns les autres pour savoir si on avait bien entendu », dira plus tard l'un de ses compagnons.

Les autres condamnations passent inaperçues. Trois des prévenus écoperont de deux mois de prison avec sursis. Cinq autres voient les faits qui leur étaient reprochés requalifiés en de simples contraventions et sont condamnés à une amende de 2 000 et 3 000 francs. Un dernier est purement et simplement relaxé.

Pour le tribunal, seul compte José Bové. Il est, peut-on lire dans les attendus, « l'instigateur et le coordinateur de toutes les dégradations et dénaturations commises » ce jour-là. Les magistrats choisiront de ne pas

révoquer les huit mois de sursis prononcés en 1998 par le tribunal correctionnel d'Agès à l'encontre de José Bové, considérant que « la peine de trois mois de prison prononcée ce jour est de nature à lui faire entendre raison ».

« SANCTIONS POLITIQUES »

Les dix de Millau auront besoin d'une petite heure pour digérer ce jugement et en tirer toutes les conséquences. A l'issue d'une réunion tenue avec leurs avocats, le

table ne sera plus à l'abattement ou à la colère, mais à la mobilisation. Puisque la justice fait des distinctions entre les prévenus, ils feront tous appel, y compris celui qui a été relaxé. A la tribune, devant deux cents militants, on bat le rappel pour un « Millau bis » devant la cour d'appel de Montpellier. José Bové, qui a retrouvé le sourire, aimera que le procès tombe le 30 juin 2001, soit un an après la première audience. « Ce n'est pas une condamnation qui va m'arrê-

ter », précise-t-il, avant de porter le débat sur le terrain politique, en demandant au gouvernement et au président de la République des engagements précis sur le problème de la surtaxation du Roquefort aux Etats-Unis, à l'origine du démontage du McDonald's. « Si rien n'est fait, il y aura des sanctions politiques dans les urnes », prévient-il.

Le soir, à Cressels, les militants sont déjà mobilisés, mais, en aparté, Raymond Fabrèges, l'un des

neuf condamnés, reconnaît que la Confédération paysanne se serait bien passée d'un tel jugement « Dans nos têtes, on avait gagné le 30 juin, avec le rassemblement de Millau. Il est vrai que, depuis, on était passé à autre chose. On va maintenant être obligés de s'investir à nouveau dans cette histoire de répression syndicale, alors qu'on a bien d'autres combats plus passionnants à mener. »

Richard Benguigui

Partis de gauche et syndicats dénoncent la décision

LA CONDAMNATION, mercredi 13 septembre, du responsable de la Confédération paysanne, José Bové, à trois mois de prison ferme pour le démontage du McDonald's de Millau, en août 1999, a provoqué de vives réactions dans les milieux syndicaux et politiques.

Solidaires-Groupe des Dix, qui regroupe notamment les SUD, estime ainsi « totalement inaccep-

table » la décision du tribunal de Millau. « C'est la poursuite d'une logique qui vise à criminaliser ceux et celles qui luttent collectivement pour défendre leurs droits », indique le Groupe des Dix. L'appréciation est la même à la CGT, où l'on qualifie d'« inadmissible » la décision du tribunal, en jugeant qu'« elle participe de la volonté de criminalisation de l'action revendicative ». Le Syndicat de la magistrature et le Syn-

dicat des avocats de France font part de leur « consternation » et s'étonnent de « la disproportion de la sanction ». Ils dénoncent la « surpénalisation de la résistance aux excès de la mondialisation ». Dans un autre registre, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a estimé, jeudi matin sur RMC, que les juges donnaient « un coup de main » à José Bové. « Ce n'est pas sérieux. Si maintenant on n'a plus la possibilité de se faire entendre ! », a commenté M. Blondel. Enfin, l'organisation écologiste Greenpeace a estimé « durs et injustifiés » les trois mois de prison ferme.

Le jugement suscite critiques et réprobation à gauche. Interrogé sur France-Info, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a parlé de « jugement sévère », estimant qu'il n'allait pas dans le sens de ce que « souhaite

l'opinion publique » à savoir « plutôt un apaisement ». Les Verts ont qualifié le jugement de « provocation inacceptable », affirmant « leur solidarité complète » avec les militants, qui « ouvrent la voie à une citoyenneté active, libérée des contraintes dans lesquelles on veut l'enfermer en la criminalisant ». Robert Hue, secrétaire national du PCF, s'est dit « indigné par l'extrême sévérité de la décision », tandis que Marie-George Buffet, ministre communiste de la jeunesse et des sports, exprimait « toute sa sympathie à José Bové ». Le porte-parole de la LCR, Alain Krivine, a dénoncé « une décision scandaleuse ». A droite, le député européen RPF William Abitbol, proche de Charles Pasqua, a estimé que cette condamnation était « une provocation qui ridiculise sans appel ceux qui l'ont rendue ».



Biarritz

Bordeaux

Cannes

Lille

Lyon

Marseille

Montpellier

Mulhouse

Nantes

Nice

Rennes

Strasbourg

Toulouse

Paris

Réquisitoire modéré du parquet au procès du golf de Sperone

IL AURA souvent été question de « contexte » à l'occasion du procès, devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, d'une douzaine de nationalistes corses, prévenus d'avoir participé, en mars 1994, à une opération visant à détruire le complexe touristique de Sperone, dans le sud de l'île (*Le Monde* du 13 septembre). « Contexte » de l'époque, d'abord, avec une affaire riche en sous-entendus sur les querelles policières, les imperfections judiciaires et les manœuvres politiques. « Contexte » actuel, ensuite, avec les récents attentats et, surtout, le dialogue engagé entre le gouvernement et les élus de l'île, en particulier les nationalistes. « Je me demande dans quelle mesure le tribunal doit tenir compte de tout cela », s'était interrogé le président Jean-Yves Monfort, mardi 12 septembre. Quelques heures plus tard, un nouvel élément allait compliquer un peu plus sa tâche : un attentat commis précisément contre la villa du promoteur du golf de Sperone, Jacques Dewez.

Cette explosion, qui n'a provoqué que des dégâts matériels, occupait tous les esprits, mercredi 13 septembre, au moment du réquisitoire d'Irène Stoller, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris. S'agissait-il d'une opération de soutien aux prévenus, qui se disaient presque tous membres du FLNC-canal historique, ou d'une manœuvre d'un groupe rival ? M^{me} Stoller, prudente, y a vu le signe d'un « environnement très lourd de menaces ». Cela ne l'a toutefois pas empêchée d'inviter implicitement le tribunal à ne pas tenir compte du processus de Matignon. « Le calendrier judiciaire ne coïncide pas forcément avec le calendrier politique », a-t-elle estimé.

Tout en regrettant les « inconcevables problèmes de procédure » et les « négligences » ayant marqué la phase policière de l'enquête, M^{me} Stoller ne s'est pas attardée sur la délicate question de la gestion politique du dossier corsé à l'époque de l'arrestation du commando (27 mars 1994). Elle s'est en revanche employée à justifier le renvoi de ces hommes devant une juridiction correctionnelle et non une cour d'assises, rejetant ainsi les critiques sur la relative « mansuétude » dont auraient bé-

néficié les intéressés au nom, encore une fois, du contexte corsé. Sur ce point, comme sur bien d'autres, la représentante du ministère public a soutenu les décisions de la juge d'instruction Laurence Le Vert, pourtant très critiquée à propos de sa gestion du dossier.

« UNE CERTAINE AMBIANCE FLNC »

A l'évidence, M^{me} Stoller voulait s'en tenir aux faits et à ses réquisitions : de quatre à cinq ans d'emprisonnement, dont une part de sursis laissée à l'appréciation du tribunal, à l'encontre de douze prévenus ; un an avec sursis contre le journaliste du *Méditerranée*, Jérôme Ferracci, arrêté en même temps qu'une partie du commando. La veille, M. Ferracci avait indiqué qu'il n'avait fait que son métier, « la conscience tranquille », en acceptant l'invitation d'un nationaliste à assister à une « grosse opération ». Soudain plus politique, il avait toutefois salué « une certaine ambiance FLNC, qui permet de défendre les valeurs corses telles qu'elles doivent être défendues ». Face à ses explications, le président Monfort s'était interrogé sur les limites du travail du journaliste et sur son « absence d'états d'âme ».

Au-delà du réquisitoire, très bien accueilli, cette avant-dernière journée d'audience a permis d'entendre les plaidoiries de l'unique partie civile (l'Association solidaire d'aide aux victimes du terrorisme, Jean-Paul Lafay) et de certains avocats de la défense. M^e Patrick Maison-neuve, revenant sur l'attentat de la nuit précédente, a ainsi émis l'hypothèse d'une « tentative de manipulation ». Selon lui, cette opération ne peut-être « attribuable aux proches » des prévenus. L'avocat parisien a également évoqué le processus de Matignon, auquel ces mêmes prévenus avaient apporté leur soutien, dans un communiqué lu à la barre le 11 septembre. L'intervention la plus attendue était celle de l'avocat Jean-Guy Talamoni, par ailleurs chef de file des nationalistes de Corsica Nazione et interlocuteur-clé du gouvernement. M. Talamoni, qui n'avait pas assisté aux deux premiers jours d'audience, devait s'exprimer, jeudi après-midi, avant que le jugement ne soit mis en délibéré.

Philippe Broussard

INTER GÉNÉRATIONS

Enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants.

Et si votre patrimoine restait
ascendant pour vos descendants.

POUR ACCOMPAGNER VOS DESCENDANTS DANS LEURS ÉTUDES, DANS UN PROJET PROFESSIONNEL OU PERSONNEL, NSM VIE A DÉVELOPPÉ DES SOLUTIONS DE TRANSMISSION VOUS PERMETTANT DE DONNER À VOS PROCHES, « SOUS CONDITIONS »... AFIN D'ASSURER À VOS DESCENDANTS LA PÉRENNITÉ DE VOTRE PATRIMOINE, NSM VIE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU GROUPE ABN AMRO EN FRANCE, VOUS FAIT BÉNÉFICIER DE TOUTE L'EXPERTISE PATRIMONIALE DES BANQUES DU GROUPE. CONTACT : 01 56 21 80 00 - www.nsm-vie.fr

NSM VIE ABN-AMRO

LES EXPERTS EN PATRIMOINE

La cour d'appel confirme la condamnation de Mathieu Lindon

LA COUR D'APPEL DE PARIS a confirmé, mercredi 13 septembre, la condamnation pour diffamation envers Jean-Marie Le Pen, de Mathieu Lindon et de son éditeur Paul Otchakovsky-Laurens (POL), pour l'ouvrage Le procès de Jean-Marie Le Pen, qui avait été prononcée le 11 octobre 1999 par le tribunal correctionnel de Paris. Dans son roman, Mathieu Lindon met en scène le procès fictif d'un militant imaginaire du Front national au cours duquel M. Le Pen est qualifié de « chef d'une bande de tueurs ». La cour d'appel a supprimé l'obligation de publication de la condamnation dans deux journaux. Elle n'a pas jugé diffamatoire l'un des passages incriminés – sur quatre –, en estimant qu'« imputée à un personnage de fiction, dans une situation elle-même fictive, il ne résulte pas de sa lecture qu'elle puisse nécessairement être analysée comme correspondant à l'opinion de l'auteur ». L'éditeur et l'auteur ont décidé de se pourvoir en cassation. La condamnation de M. Lindon avait suscité l'indignation de nombreux intellectuels.

Trois mois avec sursis requis contre François Bernardini

DANS « une affaire mettant en cause un homme et un système », et parce que « l'objet social des associations » qu'il dirigeait a été détourné, le procureur de la République, Patrick Boisseau, a requis, mardi 12 septembre, trente mois de prison avec sursis, un million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité contre François Bernardini, ex-conseiller municipal (PS) d'Istres (Bouches-du-Rhône) pour abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux. Contre l'ex-maire, Jacques Siffre, il a demandé dix-huit mois avec sursis, la même amende et la même durée d'inéligibilité. M. Bernardini a évoqué « l'aspect fantaisiste, l'exorbitance et l'extravagance de la proposition de sanction », tandis que Jacques Siffre se disait « victime d'un complot politique ». Leurs avocats, qui ont mis en cause l'acharnement policier, ont affirmé que leurs clients étaient des « boucs émissaires » pris dans « une logique sacrificielle ». Jugement le 25 octobre. (Corresp. rég.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'auteur d'une fausse alerte à la bombe qui avait contraint**, le 2 août, à arrêter un train dans lequel voyageait Jean-Pierre Chevènement a été condamné, mercredi 13 septembre, à quatre mois de prison ferme et huit mois avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris (Le Monde du 4 août). Décrit par les psychiatres comme « impulsif » et « sujet à des crises de rage », Bruno Chaulet, quarante-trois ans, devra se soumettre à une obligation de soins à sa sortie de prison.

■ **La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a confirmé**, mercredi 13 septembre, le non-lieu prononcé après la mort de deux détenus, provoquée par un incendie de matelas dans une cellule de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Zawad Zaouiya et Hassan Barkouch, vingt ans, étaient morts par asphyxie, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1996, après qu'un de leur co-détenu ait incendié son matelas de mousse pour protester contre le refus de l'administration de le changer de cellule. Dans son arrêt, la chambre d'accusation estime que la « mise en œuvre du dispositif de sécurité a été pertinente et conforme aux règles de sécurité ». La mort de Zawad Zaouiya avait causé une vive émotion dans la cité du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines).

■ **La demande de saisie du livre Mariage mixte de Marc Weitzmann**, demandée par le vétérinaire niçois Jean-Louis Turquin, condamné en 1997 à 20 ans de réclusion criminelle pour le meurtre de son fils, a été rejetée, mercredi 13 septembre, par la 14^e chambre de la cour d'appel de Paris. M. Turquin estimait que ce roman était inspiré de son histoire et qu'il portait atteinte au respect de sa vie privée (Le Monde du 7 juillet).

■ **La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris a autorisé**, mercredi 13 septembre, le gouvernement français à extraditer vers l'Espagne Javier Arizcuren-Ruiz, 39 ans, dit « Kantauri », ex-chef de l'ETA-militaire. La justice espagnole a demandé son extradition en vertu d'un mandat d'arrêt délivré le 19 février 1996 par un juge d'instruction de Madrid, pour la participation d'Arizcuren, en qualité d'organisateur, à l'attentat manqué contre le roi d'Espagne, en août 1995 à Palma de Majorque.

■ **IMMIGRATION : trois Cubains, deux hommes et une femme, qui ont profité d'une escale**, dimanche 10 septembre, à Roissy sur leur trajet La Havane-Moscou pour demander l'asile en France, ont vu leur demande d'admission sur le territoire rejetée et pourraient être refoulés.

■ **VILLE : quinze médiateurs de rue de la Communauté urbaine de Strasbourg**, en contrat emploi-jeune, ont commencé une grève, mercredi 13 septembre, pour demander que leur salaire soit réévalué à hauteur de « 120 % du SMIC ». « Nous touchons 5 500 francs et on nous avait dit que si notre mission évoluait, le salaire évoluerait aussi. Nous étions intervenants de rue au départ ; maintenant (...), nous intervenons dans les quartiers difficiles », ont-ils invoqué.

■ **EDUCATION : des squatters d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et leurs enfants non scolarisés**, soutenus par l'association Droit au Logement, ont occupé, mercredi 13 septembre, le hall du ministère de l'éducation nationale pour réclamer l'inscription des enfants, refusée jusqu'à maintenant par la mairie d'Aubervilliers (Le Monde du 6 septembre).

■ **PARIS : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, a regretté « très vivement »**, mercredi 13 septembre, le refus de la préfecture de police d'assurer la mise en œuvre du dispositif proposé par l'administration municipale pour la journée « sans voiture » du 22 septembre. M. Tiberi souhaitait interdire quasiment toute circulation automobile dans Paris intra-muros.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Edmond Alphandery

A la suite de notre page sur l'affaire du Crédit lyonnais (Le Monde du 12 septembre), Edmond Alphandery, ancien ministre des finances, nous a adressé la lettre suivante :

« Je relève diverses inexactitudes me concernant. Ainsi une phrase, « Edmond Alphandery, conseillé notamment par son directeur de cabinet Patrice Vial, a voté à son tour, lors de l'Assemblée générale de la banque publique, la résolution portant sur le reversement des dividendes » contient plusieurs erreurs. Le 11 mai 1993, lors de l'Assemblée générale du Crédit lyonnais, je n'ai pas eu à voter puisque le ministre n'a pas à être présent. Par ailleurs, mon directeur de cabinet de l'époque n'était pas M. Patrice Vial, mais M. Christian Noyer. Enfin, je n'ai pas eu à solliciter son conseil sur

ce sujet puisque ni lui ni moi n'avons eu à en connaître.

En effet, l'arrêt des comptes de 1992 avait été effectué avant que je n'arrive au gouvernement. Le 11 mai, le représentant de l'Etat n'a fait qu'entériner les comptes arrêtés par le conseil d'administration du temps de mon prédécesseur, et déjà publiés. Quant à la décision concernant les dividendes, elle est, là aussi, antérieure à ma prise de fonctions. Est-il besoin de préciser qu'il n'est pas d'usage qu'il y ait des instructions lors d'une Assemblée générale, dès lors que le conseil d'administration a d'ores et déjà arrêté les comptes ? Cette mise au point suffit, me semble-t-il, à infirmer l'assertion selon laquelle j'aurais eu une « part de responsabilité » dans les comptes de 1992. »

Des responsables religieux dénoncent les propos anti-musulmans du maire (RPR) de Nice

« J'ai suffisamment ma dose de peuplade musulmane (...) », a écrit Jacques Peyrat

Deux courriers au ton hostile aux musulmans signés par le sénateur et maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, suscitent l'indignation des responsables religieux locaux,

catholiques, musulmans et juifs. Ces lettres sont datées de mai 1999, mais viennent d'être diffusées par des télécopies anonymes. Dans l'une d'elles, le maire répond

à une demande d'aide pour la construction d'une mosquée, en affirmant que « les mosquées (...) ne peuvent pas se concevoir dans une République laïque ».

NICE

de notre correspondant

Deux lettres à connotation anti-musulmane, signées par le sénateur et maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, soulèvent une vive polémique sur la Côte d'Azur et provoquent l'indignation des responsables religieux catholiques, juifs et musulmans (Le Monde du 12 septembre). Datées de mai 1999, ces courriers viennent d'être mystérieusement diffusés par des télécopies anonymes. Leurs références indiquent qu'ils proviennent du cabinet du maire.

La première lettre est destinée au conseiller municipal, sub délégué aux relations avec les cultes, Noël Vouret. Jacques Peyrat y répond à une demande d'aide des Musulmans pour la construction d'une mosquée à Nice. Le maire la rejette : « Je défendrai en priorité les valeurs et les sites chrétiens. Je n'ai pas d'argent pour le reste. Les mosquées, qui sont un lieu de culte, ne peuvent pas se concevoir dans une République laïque. » Deux jours plus tard, le maire de Nice confirme encore plus vivement sa position. Il refuse à un médecin

psychiatre, Henri Amoroso son aide pour une opération de solidarité au bénéfice des réfugiés du Kosovo. Ce combat est une « bêtise incommode », écrit-il, avant de conclure : « J'ai suffisamment ma dose de peuplade musulmane en France, sans souhaiter l'augmenter. »

« UN NOUVEAU COUP BAS »

Les propos de Jacques Peyrat provoquent une fissure au sein de sa majorité. Le conseiller municipal délégué à l'intégration, Mohammed Rafai (apparenté RPR), proche des harkis, réclame la démission du maire qui « porte un nouveau coup bas » à l'image de la cité. M. Rafai remet en cause l'appartenance au RPR de Jacques Peyrat, ancien membre du Front national. « Les vieux réflexes reviennent de temps en temps, là c'est le summum, dit-il. Le RPR a fait confiance à un homme qui ne le méritait pas. Jamais on ne pourra le blanchir. Comment le RPR peut-il condamner Haider en Autriche et venir serrer la main à Peyrat à Nice ? » Jacques Peyrat a retiré, mardi 12 septembre, ses déléga-

tions à M. Rafai. Le même jour, le maire a rappelé dans un communiqué, que, « Concernant les fêtes et les rites de l'Islam, la ville de Nice s'attache à faciliter leur préparation et leur déroulement (...) A ma demande, poursuit-il, l'Opam [l'office HLM NDLR] met de nombreux locaux à la disposition d'associations culturelles musulmanes. » Il assure enfin que « La ville de Nice et moi-même étudions bien entendu avec soin tout projet financé par la communauté musulmane. »

L'attitude de Jacques Peyrat et les mots employés ont choqué l'ensemble des responsables religieux des Alpes-Maritimes. « Nous connaissons tous les dérapages de M. Peyrat, confie Razak Fetnan, responsable associatif musulman. Là, il touche directement à la dignité des musulmans. Il doit envoyer un signe fort s'il veut rétablir la communication. » Depuis plusieurs années, catholiques, juifs et musulmans entretiennent, dans les Alpes-Maritimes, des relations étroites. Le hasard du calendrier fait coïncider la divulgation des courriers du maire avec la publi-

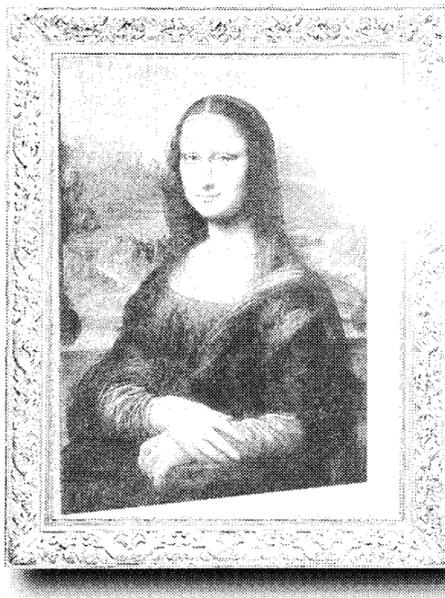
cation d'une déclaration multiconfessionnelle appelant au respect des religions et incitant à la tolérance. Le texte a été rédigé avant l'été.

« L'actualité confirme nos craintes sur la liberté d'avoir un lieu de culte, explique le grand rabbin Marc Ben Soussan. Il est normal que toute communauté religieuse, dans une ville, fasse état d'une demande pour pouvoir exercer normalement son culte et que le représentant de la population puisse donner satisfaction à cette requête ». Alors que le premier courrier circulait en ville, l'évêque de Nice, Jean Bonfils, a eu l'occasion de rencontrer Jacques Peyrat dans une manifestation. « Il m'a fait part de l'état de sa conscience, de mon côté je lui ai rappelé les dispositions du Concile sur la liberté religieuse », dit le prélat, sans vouloir ouvrir directement la polémique. « Nous sommes très attachés à cette liberté. Dans une République, tout ce qui est religieux doit pouvoir s'exprimer publiquement. »

Jean-Pierre Laborde

Photo : RMN

ACTIONNAIRES
DE GROUPE GTM,
ENTREZ DANS LE CAPITAL DE
LE N°1 MONDIAL DE LA CONSTRUCTION
ET DES CONCESSIONS.



Cette offre revêt un caractère amical. Elle bénéficie du soutien de Groupe GTM, qui détient 1,5 % de son propre capital, et de Suez Lyonnaise des Eaux, son principal actionnaire avec 49,5 % du capital et 65 % des droits de vote. Suez Lyonnaise des Eaux et Groupe GTM apporteront leurs participations respectives à l'offre**.

Avec 115 000 salariés dans le monde et 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires, VINCI-GTM*** sera le n°1 mondial de la construction et des concessions et disposera d'un réseau unique de compétences et d'implantations. VINCI-GTM*** réalisera environ 80 % de son résultat d'exploitation dans des activités à rentabilité récurrente et bénéficiera d'une assise financière de premier ordre.

INFORMATION

Une note d'information visée par la COB (n°00-1362 en date du 28 juillet 2000) est tenue à la disposition du public. Pour vous la procurer ou pour tout autre renseignement sur l'offre publique d'échange, connectez-vous au site Internet de VINCI (www.groupe-vinci.com), ou prenez contact avec votre intermédiaire financier ou avec la direction financière de VINCI (+ 33 1 47 16 35 00).

*prime calculée par rapport à la moyenne des cours cotés sur les 6 mois précédant le 11 juillet 2000 (date de suspension des cotations avant le lancement de l'opération).

**sous réserve des conditions suspensives mentionnées dans la note d'information visée par la COB.

***sous réserve du succès de l'offre.

VINCI

RÉGIONS

4. LES ACADÉMIES SENSIBLES

Nice, du soleil, des élèves, mais pas assez de professeurs

Le Var et les Alpes-Maritimes n'attirent pas seulement le troisième âge doré. Une population jeune, souvent précaire, l'y côtoie. Le ministère de l'éducation nationale tarde à prendre la mesure de cette poussée démographique et de la pénurie de personnels qui en résulte

NICE-TOULON

de nos envoyés spéciaux

Les palmiers, les palaces, les plages privées de la promenade des Anglais... L'extrême sud-est de la France ne passe pas pour une région déshéritée. Pourtant, en termes scolaires, l'académie de Nice, qui regroupe le Var et les Alpes-Maritimes, connaît des résultats alarmants. Même si les résultats au baccalauréat ont progressé de 2 points cette année, elle figure toujours en queue de classement. Les « rentiers du soleil » ne sont pas les seuls habitants de la Côte d'Azur. Une population pauvre les côtoie. Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale. Le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) a augmenté, dans le Var, de 20 % en cinq ans. Les Alpes-Maritimes scolarisent environ deux cents « primo-arrivants », des enfants qui ne parlent pas français.

Grâce à une forte croissance démographique, Nice n'est plus une « académie de vieux », image qui continue à lui coller à la peau. Tandis que les effectifs du premier et du second degrés ont baissé en France de 0,4 % à la rentrée 2000, ils augmentent de 1,3 % dans l'académie. Paradoxalement, puisque la région est cotée parmi les enseignants, Nice se classe au dernier rang de France métropolitaine pour le taux d'encadrement des élèves (1,3 heure d'enseignement par élève, en 1997), avec une moyenne d'âge des professeurs élevée. Le ministère a, semble-t-il, ignoré la poussée démographique.

Manque de professeurs, des locaux qui craquent sous le nombre des nouveaux... Jean Briquet dirige le collège Jules-Romains à Nice.



Source : Géographie de l'école, nov. 1999, ministère de l'éducation nationale.

SITUATION ÉCONOMIQUE		Métropole	
► TAUX DE CHÔMAGE (2000)	13,5 %	10 %	
► NOMBRE DE RMISTES (1998) (pour 1 000 hab.)	41	32,3	
RÉSULTATS AUX ÉVALUATIONS NATIONALES (score moyen de 1989 à 1997, en base 100)			
► EN CE2	98,6	100	
► EN SIXIÈME	98,4	100	
ÉLÈVES AYANT DU RETARD • 1998-1999 (un ou deux ans)			
► EN TROISIÈME	12 %	11,3 %	
► EN SIXIÈME	4,7 %	5 %	
► PROPORTION DE BACHELIERS DANS UNE GÉNÉRATION (1997)	55,7 %	61,5 %	

« Je me souviens de certains collèges du littoral où il n'était pas rare d'avoir à la rentrée quinze élèves de plus que le nombre prévu. Leurs parents, souvent en situation précaire, étaient restés après la fin des vacances, quitte à investir les campings. » M. Briquet se frotte aujourd'hui à un autre type de population. Son collège, classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), se trouve dans la cité de la Digue-des-Français. La rentrée a été retardée d'une semaine afin de laisser aux ouvriers le temps de finir les travaux. Le collège a gagné une centaine d'élèves en quatre ans. « On n'est pas au large, mais on peut faire face », affirme le principal. Les enfants sont environ 24 par classe. Pour une ZEP, c'est élevé, mais c'est néanmoins exceptionnel pour l'académie. Dans certains collèges, les élèves s'entassent dans des classes de 28 élèves, jusqu'à 35 dans les lycées.

La pénurie de personnel est tellement criante que le rectorat a reconnu ces « faiblesses » dans un

« état des lieux » publié en mars. Simultanément, un collectif parents-syndicats, créé il y a trois ans, a chiffré les besoins. Pour les Alpes-Maritimes, le collectif demande un « plan de rattrapage » de 526 postes dans le premier degré (262 pour l'administration). Pour le deuxième degré, le rectorat admet un retard de 369 postes, le collectif en demande 569. Les deux sont d'accord sur le manque de personnels non enseignants, estimé à 1 200 postes.

Le Var connaît une situation en-

core plus alarmante. Avec 172 723 élèves, le département connaît une augmentation sensible en collège (+ 2,62 %) et dans les lycées professionnels (+ 1,61 %). Au premier jour de la rentrée, le recteur, Maurice Quénét, avait dû se déplacer à Hyères pour calmer les élèves, n'hésitant pas, selon le SNES, à suggérer de « faire appel au privé » pour résoudre les problèmes de sur-effectifs.

Dans le primaire, pour que les élèves puissent travailler dans des conditions proches des moyennes nationales, « il faudrait créer 469 postes alors que le rectorat reconnaît que 216 seraient nécessaires et n'en a accordé qu'une vingtaine », résume André Touvier, enseignant à La Seyne-sur-Mer et responsable du SNUipp. Mais c'est en maternelle que la situation s'est le plus dégradée. Les parents d'élèves de Saint-Maximin occupent les trois maternelles de la ville. « Il est vital, et c'est le souhait du ministère, que les enfants soient scolarisés au plus tôt pour être mieux socialisés et obtenir de meilleurs résultats », estime Danielle Puyuelo, directrice d'une école maternelle. Dans le Var, le taux d'accueil des

enfants de deux ans est de 11,9 %, contre 35,8 % au niveau national. Eliane Guigo, responsable de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) dans les Alpes-Maritimes, résume : « Nous ne réclamons pas des faveurs, nous demandons seulement à être traités comme les autres. »

« Nous ne réclamons pas des faveurs, nous demandons seulement à être traités comme les autres »

Un parent d'élève

Le recteur a officialisé le retard de l'académie, mais ne cautionne pas l'idée d'un « plan de rattrapage » : « Ça fait trop Seine-Saint-Denis », ironise M^{me} Guigo. Il faut donc parler de « plan de développement ». Cette année, 58 postes

supplémentaires ont été obtenus pour les Alpes-Maritimes et 46 pour le Var. La hausse permet tout juste de couvrir, selon les syndicats, l'augmentation des effectifs à la rentrée, en aucun cas de rattraper le retard accumulé.

Toutefois, syndicats et parents savent gré au recteur d'avoir fait connaître l'ampleur du retard au ministère, alors que la valse des recteurs précédents a permis au gouffre de se creuser. Selon M. Quénét, la région est aussi victime de son image : « Nous sommes coincés entre un revenu fiscal et une population scolaire qui n'ont rien à voir. » Les politiques régionales ont leur part de responsabilités : longtemps, les maires ont refusé d'admettre les problèmes. Trois ZEP à Cannes, c'est mauvais pour l'image... Désormais, l'administration n'ignore plus les difficultés. Reste à savoir si le ministère acceptera de rattraper une partie du retard accumulé.

Gaëlle Dupont et José Lenzini

PROCHAIN ARTICLE : Paris

Vaulx-en-Velin : « Un lycée normal dans un contexte sensible »

LYON

de notre correspondante

En arrivant devant la grille du lycée Robert-Doisneau, à Vaulx-en-Velin (Rhône), le chauffeur de taxi prévient le visiteur : « Surtout attention à vos affaires... » Les clichés ont la vie dure. Depuis qu'un soir de 1990 le quartier du Mas-du-Taureau s'enflamma comme une poudrière, cette commune de l'agglomération lyonnaise reste synonyme du mal des banlieues. Pourtant, dix ans après les émeutes, Robert-Doisneau est arrivé en tête du classement des lycées de l'agglomération lyonnaise pour ses résultats au baccalauréat 2000. Une performance qui a valeur de symbole : Vaulx-en-Velin peut être autre chose que des rodéos, des voitures qui brûlent et des jeunes qui cassent.

Construit en 1995, l'établissement respire encore le neuf. Pas de graffitis aux murs, pas de rayures sur les tables, l'espace lumineux et vaste n'a rien à envier aux vieux établissements huppés du centre de Lyon. Et le succès est là : 160 élèves de seconde l'année de son ouverture, 570 en cette rentrée. Désormais, le lycée compte dix secondes, cinq premières et autant de terminales. Surtout, il s'ouvre sur l'extérieur : une section sport-études football féminin, la seule en France, vient d'être lancée, en plus de la section vélo, permettant de loger en internat des jeunes de toutes les régions.

« Nous sommes un lycée normal dans un contexte sensible », explique d'une voix souriante la nouvelle proviseur, Chris Laroche. « La différence avec d'autres établissements, c'est que nous manquons de relais culturels », ajoute Guy Ravassard, conseiller principal d'éducation. La majorité des élèves vient, en effet, des quatre collèges vaudais classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et souvent issus de familles défavorisées. « A première vue, c'est une impression de calme qui domine, poursuit le conseiller. C'est à l'usage qu'on se rend compte que la situation n'est pas gagnée. Nous devons sans arrêt travailler en amont, être très réactifs, ne jamais laisser un problème en suspens, rester tou-

jours vigilants. » Le règlement intérieur est simple, mais son application stricte : assiduité, ponctualité, respect. L'équipe pédagogique est intraitable sur ces trois principes. « C'est difficile, mais plus intéressant qu'ailleurs », glisse Dominique Bouly, professeur d'histoire-géographie en poste depuis quatre ans. Les enseignants venus à Vaulx-en-Velin par choix ne le regrettent pas : « Le piège, c'est qu'on y passe notre vie », confie M. Ravassard.

UN PATRIMOINE OUVERT

Vaulx-en-Velin a attendu Robert-Doisneau plus de dix ans. Il a fallu les violences de 1990 pour que le rectorat et le conseil régional se décident enfin, après moult débats sur les risques éventuels de créer un lycée-ghetto. « Le pari était audacieux », rappelle Pascal Carré, directeur de cabinet du maire (PCF), Maurice Charrier. Le proviseur et le maire s'accordent pour dire que l'établissement participe à la transformation de la ville. Ils espèrent maintenant obtenir la création de brevets de technicien supérieur (BTS). Avec l'École d'architecture de Lyon, installée depuis une dizaine d'années, l'École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), le Planétarium, cette commune de 40 000 habitants s'est inscrite dans un processus de normalisation.

Les 16 et 17 septembre, le lycée sera ouvert au public. Le site a été en effet retenu dans le cadre des Journées du patrimoine. Le 6 novembre, la classe de seconde de Laure Molin, professeur de lettres, participera au Goncourt des lycéens. Les organisateurs sont venus, mardi 12 septembre, présenter le projet et apporter la sélection de livres retenus par les membres du jury. « Les bouquins, c'est pour les filles. Moi, après les cours, je travaille pour gagner ma vie », a lancé un gaillard du fond de la salle. « Le pari ne semble pas gagné », a chuchoté la présentatrice du projet, avant de confier : « Il est plus intéressant d'aller dans un lycée où lire n'est pas forcément naturel. »

Sophie Landrin

Gérez en Bourse par Internet

Plus vite, encore mieux, toujours moins cher.



Direct Finance, l'efficacité en Bourse

Plus vite :

- Vos ordres 24h/24 par Internet, Minitel (3614), téléphone, WAP...
- Transmission sécurisée en 3 secondes sur les marchés.

Mieux... :

- Tous les marchés et services : Premier Marché, service SRD, Second Marché, Nouveau Marché, Monep...
- Tous les instruments financiers : Actions, Obligations, Warrants, MONEP, SICAV, FCP, P.E.A., Assurance Vie...
- Toutes les places : Paris, New-York, Londres, Tokyo, Francfort...
- Cours et tendances des marchés en temps réel (T + 0).
- Avis et conseils des meilleurs bureaux d'étude : Détroyat et Associés, SG Securities, ABN AMRO, Aurel Leven, BNP Equities, CLSE, Lehman Brothers, CCF Securities...
- Dernières informations sur les sociétés, activités, bilans résumés sur 3 ans, graphes...
- Outils d'analyse et de sélection : stocks screening, funds screening, alertes personnelles en temps réel par fax, téléphone, e-mail...
- Reporting complet du portefeuille géré en temps réel.

Moins cher :

Nouveau tarif au 01.09.2000

- Frais (courtage et droits de garde) trois fois moins chers que ceux des intermédiaires traditionnels
- Courtage : 7,77 € TTC + 0,2 % TTC ou forfait P.E.A. : 14,6 € TTC (jusqu'à 1 000 000 €... !)
- Droits de garde et tenue de compte gratuits si plus de 5 transactions / mois
- Services gratuits : informations, conseils, cours en temps réel, Internet, Minitel, OST, coupons, etc...

Pour en savoir plus ou pour ouvrir un compte :

Téléphone : 0 800 800 040 (appel gratuit),
Internet : www.directfinance.com,
Minitel : 3614 DIRECT (0,37 F/mn)

FINANCE

Entreprise d'investissement agréée, transmetteur d'ordre pour le compte de tiers, habilitée à la tenue de compte - conservation - Loi du 2 juillet 1996.

19, avenue George V - 75008 PARIS

Retournez ce coupon à : Direct Finance - 19, av George V - 75008 PARIS

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Tél (heures de bureau) : _____

Dossier(s) souhaité(s) (cochez)
 Ouvrir ou transférer votre compte titre
 Ouvrir ou transférer votre PEA
 L'assurance-vie «on line»

DISPARITION

Konrad Kujau

La passion de la contrefaçon

KONRAD KUJAU, l'auteur des faux carnets d'Hitler, est mort, mardi 12 septembre, à Stuttgart des suites d'un cancer. Agé de soixante-deux ans, le célèbre faussaire s'était rendu célèbre en publiant dans l'hebdomadaire *Stern*, en 1983, les prétendus carnets personnels du Führer, une « exclusivité » qu'il avait chèrement monnayée auprès des dirigeants du magazine (sans doute une somme supérieure à 30 millions de francs).

Les rédacteurs en chef de *Stern* n'y avaient vu que du feu et avaient cru, grâce à ce coup médiatique de première grandeur, récupérer durablement un lectorat attiré par les offres de la concurrence. Konrad Kujau, que son état de marchand d'antiquités militaires à Stuttgart rendait crédible en matière de souvenirs du III^e Reich, avait réussi à séduire un journaliste de *Stern* en lui présentant soixante carnets de Mémoires rédigés de la propre main d'Adolf Hitler. En fait, ces éphémérides avaient été réalisées par Konrad Kujau lui-même avec une précision et un soin d'écriture exceptionnels. Malheureusement pour le copiste, la supercherie ne dura pas longtemps : deux semaines après la publication du premier épisode, la vérité éclata au grand jour. Les historiens spécialistes de la période avaient d'emblée émis des doutes sur l'authenticité du document.

VICTIME D'UNE SUPERCHERIE

L'affaire, qui fit grand bruit en Allemagne, se termina par la condamnation de Konrad Kujau à quatre ans et demi de prison, après un procès retentissant devant un tribunal de Hambourg, en 1985. Après sa libération anticipée au bout de trois ans derrière les barreaux, il continua à manifester une passion pour les faux en tout genre. Il se mit à peindre des faux Dali et des faux Chagall en les marquant d'une double signature, la sienne et celle de l'artiste. Les toiles étaient ensuite exposées et vendues dans une galerie que possédait Kujau à Stuttgart. Cette nouvelle activité lui valut derechef une condamnation en justice, pour contrefaçon et non-respect du droit d'auteur.

Né près de Dresde, à l'est de l'Allemagne, Konrad Kujau avait fait des études d'art. On raconte que c'est en falsifiant les signatures de dirigeants de la RDA qu'il rassembla l'argent qui lui fut nécessaire pour passer à l'Ouest, à la fin des années 50. Emporté par la passion de la contrefaçon, il fut lui-même victime d'une supercherie le jour où il contesta être l'auteur d'un livre paru sous son nom. A la fin de sa vie, Konrad Kujau était devenu une figure populaire en Allemagne. En 1993, un film d'Helmut Dietl, *Shtonk*, raconta sur le ton de la comédie l'histoire de la falsification des carnets d'Hitler.

Lucas Delattre

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le commandant **Marcos** (PC international, QG du commandement européen) est heureux de faire savoir que **Gilles ALBY** et **Claire BEN AYCH** ont mis au monde le 8 septembre 2000.

Jean Joseph Salomon Yahvé Adonai

« »

ELOHIM BEN AYCH,

Dieu de Dieu, frère de Marie-Etoile Ben Aych, déesse divine, qui avait déjà augmenté l'humanité d'une unité le 17 janvier 1996, au grand bonheur de tous.

Qu'on se le dise et qu'on s'en réjouisse !

Que l'on boive et que l'on mange, que l'on danse en chantant le bonheur de vivre chez

BEN AYCH-ALBY au lieu dit 10, rue de l'Arrivée, Paris-15^e, un jour prochain, à faire-part.

Salut et fraternité au sous-commandant Marcos et aux compagnons du Nouveau Monde !

« Les dieux ne sont pas à craindre
La mort n'est pas à craindre,
On peut atteindre le bonheur
On peut supprimer la douleur. »
Epicure.

Sylvie ROUÉ

et **Olivier BEUVE-MÉRY** sont heureux d'annoncer la naissance, le 6 septembre 2000, de leur fils,

Titouan.

9, rue des Longs-Prés,
92100 Boulogne-Billancourt.

Anniversaires de naissance

– 1994,

Lau,

déjà !

Bon anniversaire, mon bonheur.

De la part de
Pierre, Renan et Tiphaine.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

M^{me} Béatrice PLAISANT,

filles de
M. et M^{me} François Marcel PLAISANT,
née **Renée CHARBAUT,**

avec

M. Vincent BONAMY,

filles de
M. Jean-Pierre BONAMY (†)
et **M^{me}, née Anne-Marie PATRY.**

Mariages

M. et M^{me} Claude ETIENNE,
M^{me} Nicole BÉGON-LOURS,
M. Jean-Pierre BÉGON-LOURS sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Chantal et Julien,

célébré dans l'intimité, le 9 septembre 2000, à Amiens.

M. et M^{me} Charles VIAL,
La vicomtesse de BARTHAULT,
M. et M^{me} Henri de BREM, sont heureux d'annoncer le mariage de

Isabelle et Paul,

en l'église de Denicé (Rhône), samedi 16 septembre 2000, à 16 heures.

Les Bruyères,
69550 Ronno.

Décès

– Hojane Antoine, son épouse,
Jacques, Danielle et Jean-Louis, ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond ANTOINE,

survenu le 10 septembre 2000, à Fontainebleau, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Maryvonne Audic, son épouse,
Katell, Nolwenn et Kamel, ses enfants,
Dyhia, sa petite-fille,
Sa famille,
Jean-Paul, Pierre, Michèle, ses amis,

Et tous ses autres amis et collègues, ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre 2000, de

Daniel AUDIC.

Ses obsèques ont lieu le vendredi 15 septembre, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Lycée Victor-Duruy,
33, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

– Françoise et Donald O'Meara, ses enfants,
Héloïse,
sa petite-fille,
La famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BERNARD,

survenu le 31 août 2000.

24, rue Saint-Louis-en-l'Île,
75004 Paris.

– Dolorès Dziczek-Lyotard, sa sœur,
Pour Jean-François Lyotard et David,
Pour sa famille,
Ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Marianne DZICZEK-GÉRARD,

survenu le 11 septembre 2000, en sa quarante-neuvième année.

– Renée, Liliane, Maïté Ely, leurs enfants et petits-enfants,
Bouchier, Ely, Lahlou, Lévy,
Les familles Babok et Fieldman, ont la douleur de faire part de la mort de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,

le docteur **Zina ELY,**
née **BABOK,**
hématologue,

survenue le 9 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

86, boulevard de la Tour-Maubourg,
75007 Paris.

Claire GILET

nous a quittés cette semaine.
Notre détresse est infinie.

Les familles Vienne, Gilet, Escriva,
114, rue Petit,
75019 Paris.

– L'Institut de recherche en informatique de Toulouse, son directeur,
Et tous les membres de l'IRIT, enseignants, chercheurs, ingénieurs, administratifs et techniciens, ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 23 août 2000, de leur collègue et ami

Patrick LIROU,
docteur en informatique,
ingénieur de recherche au CNRS.

Ils assurent sa famille et ses proches de leur profonde sympathie.

– Ingrid Pinset, Christian Pinset, Erik Pinset, Marion Jorsin, Kim Nguyen, Victor Pinset, Louise Pinset et Amélie Pinset
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques PINSET,

survenu le 12 septembre 2000, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ingrid Pinset,
7, rue Fustel-de-Coulanges,
75005 Paris.

– Simone, son épouse,
Joëlle et Henri,
Dominique et Marta,
Yves et Florence,
Anne et Alain,
ses enfants,
Nicolas, Clément, Jean, Cécile et Chloé,
ses petits-enfants,
Les familles Barbot, Wintrebert, Fixot et Drouault,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur **Henry WINTREBERT,**
croix de guerre,
Victory Cross,
Medal of Freedom,

survenu le 8 septembre 2000.

Entré dans la Résistance dès l'âge de vingt ans, passé par le maquis du Vercors puis celui de Seine-et-Oise, il convoya les aviateurs tombés en France jusqu'à la frontière espagnole, puis fit la campagne d'Alsace dans la première armée française avec de Lattre de Tassigny.

Dès 1958, il créa une méthode de relaxation destinée aux enfants, enseigna la psychomotricité à des générations d'étudiants et exerça jusqu'à la fin avec passion et dévouement son métier de psychiatre.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe à sa mémoire sera célébrée à la chapelle Sainte-Marie-aux-Fleurs, 20, rue d'Alsace-Lorraine, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), le samedi 21 octobre, à 9 heures (RER ligne A, station Saint-Maur-Créteil).

20, rue Bollier,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Anniversaires de décès

– Nous saluons avec affection et respect la mémoire de notre chère collègue et amie

Norma CANTAMESSI-STROHL

qui nous a quittés le 15 septembre 1999.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Le Syndicat mixte départemental d'eau et d'assainissement et l'ensemble de ses collègues.

Catherine,

tu aurais eu trente ans.

Mais, meurtrie par des rêves impossibles,
tu es partie vers un au-delà plus paisible,
reste en souvenir ton amitié
qui nous rassemble aujourd'hui en pensée.

– Le 15 septembre 1999,

Edmundo CHECURA-JERIA,
ancien préfet du président Allende,

rejoignait l'Orient éternel.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

« Post Tenebras Lux. »

Sa femme,
Ses enfants et leurs épouses,
Ses petits-enfants.

– Il y a dix ans,

Pierre FORGET

nous quittait.

Sa famille rappelle son souvenir.
Jambes,
32000 Auch.

« N'oublie pas que,
pour qu'une idée nouvelle
acquière le droit de cité,
il faut de soixante-dix à cent ans. »

Jeannette RABAU-DAUDON,
20 avril 1924 - 15 septembre 1999.

Maurice,
son époux,
Sophie,
sa fille.

Avis de messe

– En ce mois d'automne, souvenez-vous de

Anne CELLIER.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 16 septembre 2000, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

Messes anniversaires

– Un an après le départ de

Josette BLANC,
née **ALMES,**

vers la lumière éternelle du Père,

ses parents et ses amis pourront prier ensemble ou en intention au cours de la messe célébrée le samedi 16 septembre 2000, à 10 h 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 11, rue du Docteur-Roux, Paris-15^e.

Paul Blanc,
Le Point d'Erres,
8, impasse du Nid,
34200 Sète.

Remerciements

– Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Yves PROISOY,

la famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine par leur présence, l'offrande de messe, l'envoi de fleurs et de cartes, leurs prières et leurs pensées.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Colloques

ASSOCIATION DES FEMMES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE (AFEM)

Jeudi 21 septembre, 14 heures-19 heures.
Vendredi 22 septembre,
10 heures-18 heures.

L'égalité entre les femmes et les hommes : un droit fondamental.

Palais du Luxembourg, salle Médicis.
Inscription obligatoire.
Tél. : 01-45-72-12-03.
Fax : 01-45-72-15-03

Conférences

Les mardis de la Philo reprennent le 3 octobre 2000

Au programme cette année, quatorze cycles de six conférences chacun :

– Quelle morale pour le XXI^e siècle ? *Olivia Tello-Gazalé.*

– Les philosophes de l'Antiquité. *Olivia Tello-Gazalé.*

– Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante. *André Akoun.*

– Les philosophes modernes : de Kant à Heidegger. *André Akoun.*

– La philosophie dans le monde contemporain. *André Akoun.*

– Philosophie politique. *André Akoun.*

– Regard philosophique sur les mentalités actuelles. *Michel Lacroix.*

– Y a-t-il une vérité dans l'art ? *Jean Stassin.*

– Les philosophes et l'art. *Jean Stassin.*

– L'héritage des trois monothéismes et le destin de l'Occident. *Claude Geffré.*

– Le judaïsme, tradition et modernité. *Gilles Bernheim.*

– Le christianisme, cette religion inconnue. *F. Boespflug, R. Nouailhat, J.-P. Willaime.*

– Islam et modernité sont-ils compatibles ? *Abd-al-Haq Guiderdoni.*

– Introduction aux sagesse orientales : bouddhisme. *Thierry-Marie Courau.*

Les conférences ont lieu le mardi, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

Renseignements au 01-47-22-13-00.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris

Cycle *Revus en vue* :
21 septembre 2000, 19 heures.
Les Cahiers de l'Enclume, autour de **J.-B. Botul**.
Avec la participation de **F. Pagès** et du comité de rédaction.

Renseignements au 01-49-54-68-87.
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

COURS DE THÉÂTRE À MALAKOFF

Enfants à partir de huit ans et adultes, participez au travail de création théâtrale de la Compagnie du Ressort : auditions, créations de spectacles originaux, ateliers d'approfondissement des techniques du jeu de l'acteur (travail corporel, vocal, improvisations...).

Renseignements : M^{me} Odri K.

Tél. : 01-43-54-82-95.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



Thierry Suc présente, en accord avec Charley Marouani

CLAUDE NOUGARO
AU PALAIS DES CONGRES
3 au 12 octobre

LOCATIONS : 01 40 68 00 05 - Minitel: 3615 PALAIS (2.21ff/mn) ou sur place
Fnac - Carrefour - France Billet - 0 803 020 040 (0.98ff/min) - 3615 Billetel (2.21ff/min) - www.fnac.com
Virgin Megastore - Agences et points de vente habituels
www.nougaro.com



NOUVEL ALBUM AOÛT 2000



L'IMPÉRATRICE de la Guadeloupe », « la Dame de fer des Caraïbes », « le seul homme politique de l'île »... les surnoms dont on gratifie Lucette Michaux-Chevry disent bien le pouvoir sans partage qu'exerce sur l'archipel la présidente (RPR) du conseil régional, qui n'a pas son pareil pour jouer sur la prégnance d'un matriarcat folklorisé par les « doudous ».

En un quart de siècle de carrière politique, cette ancienne avocate, d'origine modeste – son père était boucher et elle fit son droit après s'être mariée très jeune –, a occupé toutes les fonctions possibles : maire de Gourbeyre puis de Basse-Terre, présidente du conseil général puis du conseil régional, depuis 1992, députée puis sénatrice, depuis 1995, secrétaire d'Etat puis ministre déléguée dans les gouvernements de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur. Une trajectoire qui se double d'un étonnant sens de l'alternance : élue socialiste à la fin des années 70, elle lâcha la gauche pour Giscard d'Estaing à la veille des présidentielles de 1981, fonda son propre Parti de la Guadeloupe (LPG) en 1984 puis se mua en chiraquienne avec le même dynamisme exubérant. Façon de la consoler de ne point appartenir au gouvernement Juppé, en 1995, le président de la République – dont les photos, non officielles, tapissent les murs de son bureau à la mairie de Basse-Terre – fit d'elle une chargée de mission.

A soixante et onze ans, « Lucette » est un personnage qui se remarque : visage mutin piqueté de tâches de rousseur, chevelure flamboyante, sourire éclatant mais qui peut mordre, prédilection pour les ensembles bouton d'or. C'est aussi un caractère marqué, verbe vif et répartie cinglante. Même ses adversaires reconnaissent en elle « une battante » prête à user de tous les artifices pour, dans un réflexe très antillais, ne jamais s'avouer vaincue. Or, M^{me} Michaux-Chevry est aujourd'hui prise dans un cyclone d'affaires pénales. Et c'est par entêtement qu'elle s'est mise dans les plus mauvais cas, n'hésitant pas à produire des faux grossiers, à nier des évidences et à gagner du temps en engageant tous les recours, comme tant d'élus poursuivis en métropole.

Les procédures se suivent sans se ressembler. La double mise en examen pour « concussion » et « abus de confiance » que lui a notifiée, le 22 mai, Albert Cantinot, juge d'instruction à Basse-Terre, concerne le Comité des œuvres sociales de Gourbeyre, alimenté notamment par des taxes occultes sur les permis de construire, dont M^{me} la maire usait à discrétion. En remboursant l'argent détourné, elle devrait obtenir *in extremis* un quitus de la chambre régionale des comptes – et éviter d'être privée de ses mandats –, mais la justice pénale l'a rattrapée.

C'est en utilisant des faux, bricolés avec un photocopieur, qu'elle a tenté de justifier le renvoi de David Janky, directeur financier du conseil régional, « éjecté » en 1993 pour avoir fourni les comptes de la région – dont le déficit avait été masqué – sur réquisition de la chambre des comptes. Malgré des décisions confirmées jusqu'au Conseil d'Etat, M. Janky n'a jamais été réintégré. Il a déposé plainte et le même juge Cantinot a récemment renvoyé M^{me} Michaux-Chevry devant le tribunal correctionnel pour « escroquerie » et « complicité de faux en écriture publique et usage ». Afin de retarder le procès, la prévenue a introduit un recours devant la Cour de cassation.

Voilà quelques mois, ce sont deux juges parisiens, Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, qui sont venus enquêter sur l'affaire Gepremo, concernant des marchés publics relatifs à la construction de lycées, avant de mettre M^{me} Michaux-Chevry en examen pour « détournement de fonds publics » et « favoritisme ».

Enfin, c'est pour avoir produit deux fausses factures provenant du réseau de « facturation » utilisé par Jean-Michel Boucheron, l'ancien maire (PS) d'Angoulême, dans un procès en diffamation, intenté – et perdu – par elle contre L'Événement du jeudi, Le Parisien, et Marcel



RÉMY DE LA MAUVINIÈRE / AP

Lucette Michaux-Chevry, maire de Basse-Terre, (Guadeloupe), reçoit Jacques Chirac, en visite officielle aux Antilles en mars 2000.

municipalité, après le passage du cyclone Luis...

Dans trois volumineux rapports – accablants – sur le conseil régional, Saint-Martin et la Semsamar, la chambre régionale des comptes a recensé une série vertigineuse d'irrégularités, de dérives et de gaspillages. Ponctués d'avertissements et de recommandations, ces constats, traduisant un clientélisme très florissant, n'ont débouché sur aucune sanction. « Ça marche sur la tête ! », entend-on à chaque détour de conversation. « Ici, où le pouvoir communal est prépondérant, beaucoup d'élus ne ressentent pas la loi comme une protection régulatrice, mais comme un obstacle à leur volonté d'être au service du peuple. Ainsi, on la transgresse avec bonne conscience », constate, amer, un magistrat.

COMBIEN de temps tiendra-t-elle ? La chute annoncée de la maison Michaux-Chevry n'est peut-être pas pour demain. Ernest Moutoussamy, maire de Saint-François et député (apparenté PC), n'hésite pas à dénoncer : « son arrogance pour se placer au-dessus des lois et son art pour user de la sentimentalité en pleurant, par exemple, à la télévision ». « Je crains que personne n'arrive à la faire condamner et si elle ne l'est pas, c'en est fini de la justice ici alors qu'il importe de rétablir les règles... », ajoute-t-il, atterré par la situation de la Guadeloupe : 30 % de chômeurs parmi les 440 000 habitants, 25 000 RMistes (« dont une moitié de faux », admet l'élus), pratique généralisée du « job » au noir, de la construction sans permis et du non-paiement des impôts, cercle vicieux de la « prime de vie chère » (40 % sur les salaires) accordée aux fonctionnaires, développement de la corruption largement liée à la défiscalisation (loi Pons), poussée alarmante de la délinquance et de la consommation de crack...

Aux abois, Lucette Michaux-Chevry semble chercher ses marques. En privé, elle se dit « lâchée » par ses amis parisiens et vient de relancer son parti, Objectif Guadeloupe. En mars, lors de son voyage aux Antilles, Jacques Chirac a marqué quelque réserve vis-à-vis des démonstrations de sa « chère Lucette » et n'a fait aucune allusion à l'appel de Basse-Terre. Cet appel, lancé en décembre 1999 avec les présidents des conseils régionaux de Martinique et de Guyane et réclamant une autonomie interne, est pourtant la nouvelle grande affaire de l'ex-championne du départementalisme. Il concrétise un discours autonomiste appuyé, capable de séduire les indépendantistes, ultra-minoritaires mais remuants.

« Pa touché Liset », peut-on déjà lire sur les murs de Pointe-à-Pitre. « Elle est mise en examens mais elle les réussit », constate, admirative,

« Pa touché Lucette »

Prise dans le cyclone des affaires judiciaires, Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) de la région Guadeloupe, semble avoir choisi la fuite en avant : clientélisme, populisme et discours autonomiste

Dominici, le « tombeur » de M. Boucheron, que M^{me} Michaux-Chevry comparait le 23 novembre devant la cour d'appel de Paris. En première instance, le 9 décembre 1999, l'ancien ministre avait écopé d'une amende de 50 000 francs alors que 6 mois de prison avec sursis avaient été requis. Mais le parquet a fait appel *a minima*.

M^{me} Michaux-Chevry, qui n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien, parle publiquement de « cabale ». Lors d'une conférence de presse, le 2 mai, elle est passée aux menaces : « Après vingt-quatre ans de vie politique, vous avez toujours en main des documents que l'on vous adresse ; je ne les ai jamais publiés pour ne pas ébranler les institutions et les fondements de la démocratie. Si on m'y contraint, je vais ébranler le tout... » Auparavant, dans un hebdomadaire local, elle s'en était prise à plusieurs notables ou fonctionnaires, désignés par leurs initiales, qui auraient bénéficié de certaines largesses. A côté de ces petits chantages, l'élue multiplie les appels au peuple pour mobiliser des troupes, tontons macoutes à la guadeloupéenne, capables de manifester dans la rue ou d'envahir le palais de justice.

Le brillant parcours de M^{me} Michaux-Chevry doit beaucoup à un homme de l'ombre. Jean-Paul Fischer, « métré » d'origine alsacienne, ancien directeur d'hôpital, recruté par M^{me} Michaux-Chevry comme directeur des services techniques du département en 1982. Aujourd'hui, directeur général de la société d'économie mixte de Saint-Martin (Semsamar), M. Fischer a étendu les compétences de la SEM à toute la Guadeloupe pour orchestrer les activités les plus diverses – construire des milliers de logements, gérer des HLM, élaborer le budget de Saint-Martin, renflouer une compagnie aérienne, offrir des téléphones cellulaires aux gendar-

mes, etc. –, et réaliser un chiffre d'affaires de quelque 300 millions de francs. « C'est pour répondre aux besoins sociaux que je travaille douze heures par jour et que je construis des logements sociaux, des chiottes, des monuments aux morts, toujours dans les délais », plaide cet autodidacte secret qui fait montre d'une efficace faculté d'adaptation. Il ne délègue pas, dirige une équipe ultra réduite et sous-traite études et réalisations, moyennant une commission de 3 % sur chaque contrat. La SEM dégage ainsi de gros bénéfices injectés dans

le capital (de 1 million de francs, il est passé à 30 millions) générant de fortes plus-values pour les actionnaires privés. Cet ancien militant socialiste à la barbe rase ne se dérobe pas aux questions délicates. Les 10 % qu'il perçoit sur les bénéfices de la Semsamar (3 à 5 millions de francs en moyenne) ? « Avec les déductions sociales et fiscales, il doit me rester 150 000 balles. » Les surfacturations qui pourraient servir au financement des campagnes ? « Je ne trafico- te pas. Dans ce pays de langues de pute, ça se saurait... » Ses relations avec Jacques Chirac qui, sur une photo dédicacée, le tient par les épaules ? « Je ne l'ai rencontré que deux fois. La photo, c'était en 1994, à l'époque personne ne lui adressait la parole. » Le montage d'un faux attentat contre M^{me} Michaux-Chevry en mars 1985 que lui prête une rumeur insistante ? « C'est absurde. J'étais alors la cible des terroristes, j'avais autre chose à faire et je ne m'amuse pas à ce jeu-là », soupire-t-il. Son rôle d'éminence grise de la présidence ? Il hausse les épaules en niant même avoir été collaborateur de son cabinet. « Elle n'a pas besoin de mentor ni de quimbois », insiste M. Fischer. On apprend pourtant par d'autres sources que l'élue a parfois fait appel aux services d'un marabout, un « gadèd zafé », Mamadou S., moyennant quelques chèques de 10 000 francs...

Faut-il y voir un rapport avec le fait qu'en perquisitionnant le domicile de M^{me} Michaux-Chevry, les enquêteurs parisiens eurent la surprise de découvrir une liste de leurs noms et dates de naissance glissée dans un livre de prière ?

M. Fischer retrouve son assurance pour se vanter de financer son « ami » le commandant Massoud, le « lion du Panchir », avec le produit de la vente de ses tableaux : « L'an dernier, j'ai pu lui offrir 100 000 francs ». S'il a également

noué des relations avec Cuba, M. Fischer règne d'abord sur Saint-Martin, deuxième commune de la Guadeloupe, où les agents du fisc sont aussi indésirables que naguère la brigade des douanes. Laisse à l'abandon durant près d'un siècle, cette île du nord – voisine de Saint-Barthélemy, fief de la jet-set – n'a retrouvé que dans les années 60 une administration et des lois, d'ailleurs peu ou pas appliquées. Port franc, son territoire est partagé

« Ici beaucoup d'élus ne ressentent pas la loi comme une protection régulatrice mais comme un obstacle à leur volonté d'être au service du peuple. Ainsi, on la transgresse avec bonne conscience »

Un magistrat

avec les Pays-Bas qui laissent prospérer casinos et commerces hors taxe et n'endiguent aucun trafic, notamment celui de la drogue. La frontière existe sur la carte mais rien ne la matérialise dans le paysage...

Double par la nationalité, cette petite île « far-west », l'est aussi par son tissu social. Dans le centre de Marigot, mélange de Disneyland et de Saint Trop', les prix s'affichent en dollars, on parle anglais et on se déplace en 4 x 4. Le long de la Baie rouge et de la Baie des prunes, des propriétés luxueuses ceintes de murs de 2,50 m avec vigiles et caméras de surveillance confisquent le littoral. Mais sur les hauteurs de Marigot et dans le quartier d'Orléans, des logements sociaux ou précaires abritent les plus pauvres : 80 nationalités, 14 000 immigrés clandestins, principalement haïtiens. Encore les bidonvilles les plus voyants ont-ils été rasés, sur ordre de la

une partie de la population succombant à l'effet Tapie. « Elle a liquidé la droite locale, jadis gaulliste, ne s'embarasse pas de seconds et tient tous les élus à coups de subventions en brisant les rares qui lui résistent », souligne un élu. En 1995, malgré une nette majorité de la gauche sur le papier, M^{me} Michaux-Chevry a été élue au Sénat au premier tour.

En se présentant comme « la seule garante de l'ordre public », celle qui dit toujours « je » fait flotter un inquiétant syndrome péroniste sur l'archipel. « 80 % des Guadeloupéens sont derrière elle », claironne M. Fischer. Beaucoup d'autres, moins sûrs de l'invulnérabilité de « l'impératrice », s'inquiètent de ne pas voir d'alternative se dessiner dans un paysage politique et économique dévasté.

Robert Belleret

L'embryon humain divise l'Union européenne

EMBRYON, clonage, éthique. Jamais la situation n'avait été aussi claire, les enjeux à ce point explicites, l'affrontement aussi dur. Aux confins de la morale, de la médecine et de l'industrie pharmaceutique, la question de la légitimité de la création et de l'usage de l'embryon humain à des fins thérapeutiques vient, en quelques semaines, de prendre une dimension européenne sans précédent. Jamais comme aujourd'hui le politique et le religieux n'avaient, sur un thème aussi délicat et dangereux, été, en Europe, aussi loin dans l'expression publique de leurs convictions ; et jamais les institutions de l'Union européenne n'avaient encore exposé, comme elles viennent de le faire, un désaccord aussi fondamental dans le champ de la bioéthique.

On connaissait la question centrale de cette affaire : un embryon humain peut-il, durant les premières semaines de son développement, être considéré, sinon comme une chose, du moins comme un ensemble de cellules humaines du même type que celles qui, quotidiennement, sont recueillies, élevées, manipulées et détruites dans tous les laboratoires de biologie du monde industrialisé ? S'en ajoute aujourd'hui une autre :

peut-on créer des embryons humains, par la technique du clonage, aux seules fins de les utiliser pour la recherche ?

Le problème a commencé à se poser il y a bientôt un quart de siècle, avec la réussite, obtenue en Grande-Bretagne, de la première fécondation d'un ovule par des spermatozoïdes humains en dehors des voies génitales féminines. La création du « bébé-éprouvette » fut suivie de la congélation dans l'azote liquide des embryons ainsi conçus *in vitro*. Aujourd'hui, plusieurs centaines de milliers d'entre eux sont stockés à travers le monde dans l'attente d'un développement, d'une destruction ou encore – dans les rares pays où la loi l'autorise – de leur utilisation pour la recherche scientifique.

On avait jusqu'ici, à l'échelon international, réussi à faire l'économie d'une question qui – qu'on l'accepte ou non – renvoie immanquablement à la problématique de la définition du début de la vie humaine, du statut de l'embryon, ainsi, indirectement, qu'à la confrontation de deux droits : celui de la femme enceinte à disposer de son corps, et celui, à naître, de l'embryon – du fœtus – qu'elle porte en son sein ou

qui est conservé en laboratoire. En quelques semaines, tout, brusquement, a changé. L'annonce de la fin du déryptage du génome humain, l'enthousiasme des biologistes devant les formidables possibilités du clonage des mammifères, la découverte de la possible déprogrammation-reprogrammation du capital génétique des cellules humaines et, plus généralement, la bouleversante découverte de l'existence d'une plasticité, jusqu'ici inconnue, de certains éléments vivants, ont totalement modifié la donne. La très large vulgarisation de ces avancées et des espoirs qu'elles autorisent, ainsi, parallèlement, que le puissant lobbying des géants de l'industrie pharmaceutique commencent à se traduire en termes politiques et législatifs.

CRISE PEU BANALE

C'est ainsi que le gouvernement de Tony Blair vient de donner son feu vert à la création, par clonage, d'embryons humains à des fins thérapeutiques. En France, où la lecture par le Parlement des lois de bioéthique de 1994 prend chaque jour un peu plus de retard, le gouvernement de Lionel Jospin ne fera pas obstacle à l'utilisation des milliers d'embryons humains conservés depuis quelques années et « abandonnés » par les couples qui furent demandeurs de leur conception. L'Allemagne maintient, à l'inverse, dans toutes ses tendances politiques, une position de plus en plus radicale, qui la conduit, en pratique, à refuser, quelles que soient les perspectives thérapeutiques et industrielles, toute forme de réification de l'embryon.

En Europe, les divergences sont telles, renvoyant à des conceptions éthiques à ce point inconciliables, qu'elles ne peuvent plus, désormais, ne pas s'exprimer dans le cadre de la construction de l'Union. La science et la morale bouleversant une nouvelle fois le politique, tout est en place pour que l'on assiste, à court et moyen terme, à une crise peu banale dans l'histoire des institutions européennes.

A Strasbourg, le Parlement vient, à une courte majorité, de réclamer l'interdiction de toute forme de création d'embryons humains par clonage, que ce soit à des fins de reproduction ou de thérapeutique. Les partis de droite et les Verts ont ainsi fait cause commune et ont obtenu qu'une résolution invite le gouvernement britannique à « revoir sa position ». Cette résolution n'est, sur le fond, guère différente de celle adoptée il y a quelques jours par le Vatican et développée par Jean Paul II devant le congrès de la Société internationale de transplantation, dont les membres étaient réunis à Rome.

C'est peu dire qu'on est gêné, à Bruxelles, de la résolution parlementaire votée à Strasbourg. Romano Prodi, président de la Commission européenne, souhaite la poursuite d'« un débat éclairé, en étroite association avec le Parlement européen ». Philippe Busquin, commissaire européen chargé de la recherche, a reconnu récemment devant le Parlement que les récentes avancées scientifiques dans le domaine des sciences de la vie posaient « des questions éthiques qui touchent directement une majorité de nos concitoyens ». En pratique et jusqu'en 2002, la Commission européenne ne devrait pas soutenir les recherches portant sur des techniques de clonage à des fins reproductives ou thérapeutiques. La prochaine étape est d'ores et déjà fixée au 15 novembre, date à laquelle le groupe européen d'éthique, présidé par Noëlle Lenoir, rendra son avis sur la légitimité des travaux sur les cellules souches humaines.

Outre-Atlantique, cédant à la pression des scientifiques et de l'industrie, le gouvernement américain vient d'accepter que des crédits fédéraux puissent financer des recherches sur de telles cellules issues d'embryons humains condamnés à ne pas se développer. La Commission européenne adoptera-t-elle, contre l'avis du Parlement, une position similaire ? Si tel était le cas, rien ne s'opposerait plus, désormais, à la réification de l'embryon, au moment même où la science découvre que les mêmes espérances thérapeutiques pourraient bien être nourries à partir de la manipulation de certaines cellules prélevées, non plus sur des personnes humaines potentielles, mais sur des êtres humains adultes et consentants.

LE PLUS BEAU JOUR DE MA JEUNESSE

Le Plus Beau Jour de ma jeunesse

Bernard Faucon, entre 1997 et 2000, a réuni cent jeunes dans vingt pays.

Journées de fête durant lesquelles ils ont photographié leur jeunesse.



Bamako, Mali. Une déclinaison de portraits, de poses, de mots : je, jeunesse, plus beau jour de ma jeunesse.

Le psychodrame franco-autrichien

Suite de la première page

Mais en France, il semble qu'on ne sache traiter l'Autriche que sous deux angles radicalement opposés : l'insignifiance ou l'« hypersignifiance », l'excès d'honneur, ou l'indignité. L'Autriche est tantôt le glorieux empire des Habsbourg, tantôt une risible province ; un centre de la contre-Révolution ou, au contraire, un modèle de gestion socialiste consensuelle ; le berceau grandiose de la modernité ou la forteresse du kitsch...

Beaucoup d'Autrichiens n'ont toujours pas compris comment, au moment de l'affaire Waldheim en 1986, l'« Autriche, pays ami » (comme le proclamaient les pancartes plantées au Tyrol par les forces d'occupation françaises après la défaite allemande) avait pu soudain devenir l'« Autriche, pays nazi » que dénonçaient à longueur d'éditorial ou de reportage les médias français. Cette virulence a surpris. Elle a suscité à nouveau, ces derniers mois, le même étonnement : « Mais que vous a-t-on fait ? ». Elle alimente

te le soupçon, fréquemment formulé, qu'à travers la « petite » Autriche, la France règle en fait ses comptes avec la « grande » Allemagne, à la fois amie et rivale toujours possible – sinon avec son propre passé de collaboration. Un reproche qui n'était pas dénué de fondement en 1986. Depuis, le procès de Maurice Papon et les débats qui l'ont entouré ont permis de briser les tabous.

En Autriche, si la majorité des jeunes rejette clairement le passé national-socialiste, les générations plus âgées sont lassées qu'on leur « réserve toujours cette histoire », puisque « chaque pays a des horreurs à se reprocher : les Espagnols avec les Indiens, les Américains avec l'esclavage ou le Vietnam, les Français avec les guerres coloniales ».

SOURCE D'INCOMPRÉHENSION

Cela explique que la coalition de droite ait mis dans le même paragraphe et donc sur le même plan, dans son programme, l'indemnisation des travailleurs forcés sous le nazisme et le problème des minorités germanophones des Sudètes expulsées après la guerre par les autorités tchèques. Ou encore l'agacement de certains dirigeants conservateurs, qui ne comprennent pas du tout pourquoi leur alliance avec

un parti comme le FPÖ soulève autant d'indignation dans l'Hexagone, « où vous avez bien des communistes au gouvernement ! ».

« Il est très difficile de leur expliquer, soupire un diplomate, que chez nous le PCF est le "parti des fusillés" qui ont payé le prix du sang pour la libération de la France. » Tandis que dans la mémoire populaire autrichienne, le soldat soviétique n'a jamais été un « libérateur », mais un moujik en uniforme qui violait impunément les femmes et trafiquait des montres volées. Et l'oncle mort dans l'enfer de Stalingrad vaut bien, dans l'incalculable addition des douleurs humaines, l'ex-voisine gazée à Auschwitz.

Cette difficulté, encore très répandue, à saisir le caractère spécifique des crimes du nazisme – pourtant évoqués à de multiples reprises et du ton le plus sincère par nombre de dirigeants autrichiens – n'est pas la moindre source d'incompréhension. Cela justifie-t-il pour autant la condamnation sans appel dont les Autrichiens sont l'objet ? « Au fond, ils sont bien tous les mêmes ! », renvoie implicitement à cette équation simpliste qui n'a manifestement pas disparu des mentalités françaises : Autrichiens = Allemands = nazis.

Or l'identité autrichienne s'est en

grande partie construite, après la catastrophe nazie, sur la dissociation d'avec le grand frère allemand, une distance sans véritable hostilité, mais évidente pour qui a eu l'occasion de vivre en Autriche. On s'y aperçoit très vite que les Autrichiens sont des amateurs de vin, non de bière, et ne boiraient pour rien au monde ce que les auberges tyroliennes, soucieuses de plaire à la clientèle des « *Piefke* » (le sobriquet donné aux Allemands du Nord), appellent un « *café à l'allemande* ». Ou bien, qu'ils mettent leur point d'honneur à travailler autant que leurs industriels voisins, mais sans rien perdre d'un certain art de vivre. Bref, les Viennois sont culturellement plus proches des Milanais que des Hambourgeois. Et le désir de se soustraire à la très forte influence économique allemande explique, entre autres raisons, leur adhésion enthousiaste en 1994 à l'Union européenne, qui apparaissait comme un ensemble protecteur où s'effaceraient paisiblement les cicatrices de l'Histoire. Il faut espérer que l'installation au pouvoir de la droite populiste, qui aura du mal à juguler ses pulsions anti-européennes, ne contrariera pas cette évolution.

Joëlle Stolz

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Très chère essence

EN quelques jours, la crise du « carburant cher » qui affecte l'Europe est devenue « hautement inflammable ». Le mouvement de protestation des camionneurs commence à perturber gravement la distribution sur l'ensemble du continent, de la Pologne à la Belgique, de l'Irlande à l'Italie. Elle oblige les gouvernants à réagir, et à réfléchir à leurs politiques fiscales. En Grande-Bretagne, Tony Blair fait donner la police contre les manifestants massivement soutenus par l'opinion. En France, Lionel Jospin laisse entendre qu'il « travaille à ces questions-là », autrement dit qu'il étudie, au-delà de la stabilisation du prix des carburants à la pompe, un moyen de compenser la hausse enregistrée depuis le début de l'année, qui a largement contribué à la chute spectaculaire de sa popularité. Dénouer ce conflit ne sera pas chose facile. Car sa complexité tient à la multitude d'acteurs en scène – aux intérêts clairement contradictoires – et à l'étroitesse de leurs marges de manœuvre. En amont, les pays producteurs refusent d'assumer la responsabilité de la flambée du baril, qui avoisine 35 dollars. Ils font valoir, à bon droit, que la hausse des prix, intervenue sur un marché globalement en équilibre, résulte de la faiblesse des stocks et d'une « crise de produit » liée à une modification des normes de consommation aux Etats-Unis, aggravées par le jeu des spéculateurs. Non seulement, ajoutent-ils, l'OEPEP n'a provoqué aucune pénurie artificielle, mais elle a fait un geste de bonne volonté en augmentant récemment sa production. C'est aux pays ache-

teurs, concluent-ils, de réduire leurs taxes.

Les gouvernements en question ne se satisfont pas de ces arguments. Ils souhaitent un retour du baril autour de 25 dollars et demandent à l'OEPEP l'ouverture d'un « dialogue » permanent qui puisse stabiliser les cours dans l'intérêt de tous. Leurs moyens d'agir sont toutefois limités. En France, où les taxes – TIPP et TVA – représentent près de 70 % du prix du carburant, le gouvernement cherche à alléger ce fardeau, que l'opinion juge désormais intolérable. Il pourrait en priorité réduire la TVA qui fonctionne comme « une taxe sur la taxe » puisqu'elle s'applique aussi à la TIPP. Mais Matignon doit tenir compte de l'Europe, le troisième acteur de cette crise. En effet, une directive de Bruxelles interdit, au nom du maintien d'une concurrence loyale, aux gouvernements des Quinze de rabaisser les taxes sur les carburants au-dessous d'un certain seuil communautaire.

Par son ampleur et son effet de contagion, la crise en cours met en lumière l'une des grandes tares de la construction économique européenne : l'absence d'une harmonie fiscale, pourtant rendue plus urgente par l'instauration de la monnaie unique. En outre, l'Europe des transports est entrée rapidement dans la réalité, sous l'aiguillon d'une concurrence toujours plus rude, sans que les textes suivent. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la politique est à la traîne de l'économie. Le conflit des carburants sera au moins salutaire s'il incite les Quinze à combler au plus vite, le déficit d'Europe dont souffre, aussi, la fiscalité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossiane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le déficit de la SNCF

RECEVANT hier les délégués syndicaux des cheminots, M. Antoine Pinay, ministre des travaux publics et des transports, leur a promis de les consulter de nouveau avant de prendre aucune mesure relative à leurs salaires, aux compressions d'effectifs ou à la limite d'âge. Des décisions en effet doivent être prises prochainement.

Le président du conseil est décidé à s'attaquer à une des plus épineuses difficultés économiques de ces dernières années : le déficit de la SNCF. M. Pinay a promis de déposer avant le 1^{er} novembre le projet de loi que ses services mettent au point en ce moment. Il ne comporte pas seulement une réforme de la SNCF, mais bien une réorganisation d'ensemble de notre système de transports.

Les causes du déficit actuel des chemins de fer sont en effet plus profondes qu'un simple déséquilibré

financier : ce sont les conditions mêmes de l'exploitation du réseau, qu'elles soient dictées par l'Etat, maître des tarifs, ou par les concurrents routiers qui écrèment les frets les plus rentables. Des mesures de coordination ont été prises l'an dernier, sans grand résultat semble-t-il. Quand le déficit grandissait de nouveau on se contentait de colmater la brèche par un relèvement de tarifs ou de nouvelles économies.

L'intention du gouvernement est de regrouper ces mesures fragmentaires en les complétant dans une « charte » unique et efficace, base de départ du redressement indispensable. Le projet de loi complètera les économies réalisables par une réforme plus fondamentale destinée à relever la rentabilité des lignes secondaires.

N. J.

(15 septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUTES LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Transports : de nouveaux enjeux de société

par Jean-Claude Gayssot

LES mouvements en réaction aux hausses excessives et continues des prix des carburants mettent au premier plan toutes les questions liées aux choix politiques passés, présents et futurs en matière de transport. Ce phénomène dépasse largement nos frontières.

Le besoin de déplacements, de mobilité des personnes ainsi que celui des échanges de marchandises n'ont jamais été aussi grands. Ils ne peuvent que croître. La « société de l'information », dont certains avaient imaginé que, en multipliant les possibilités d'échanges par Internet, elle réduirait la demande de déplacements, l'a au contraire accrue. En se mondialisant, le commerce exige du même coup un essor du transport à cette échelle. La croissance le dope. Les comportements changent : le déplacement fait partie du quotidien ; l'exigence de rapidité, avec son corollaire, la sécurité, grandit ; ce qui fait rêver les Français, ce n'est plus seulement la venue à Paris, c'est la découverte de Londres, de Berlin, de New York... ; avec les loisirs et l'allongement de la vie, le tourisme multiplie ces demandes.

Si on laisse les choses aller « au fil de l'eau », les réponses positives apportées par l'automobile et par le camion se retourneront contre ces modes de déplacement et de transport de marchandises. La société refusera – ce qui est déjà souvent le cas – les excès, les gâchis et les dangers (effet de serre, insécurité...) du « tout-automobile » et du « tout-camion ».

Il faut pourtant bien le reconnaître : depuis plusieurs décennies, à l'échelle de la France, de l'Europe et

du monde, ce sont les choix du libéralisme qui ont prévalu le plus souvent, ceux de l'acceptation ou de l'encouragement du déclin du rail, du refus d'une politique équilibrée des différents modes de transport et de leur complémentarité.

La recherche du prix du transport de marchandises le plus bas a conduit à l'hypertrophie du transport routier, au dumping économique et social, source de surexploitation et de risques accrus. C'est également vrai dans le transport maritime, avec ses pavillons de complaisance, avec ses « bateaux poubelle » et les conséquences pour la vie des hommes et l'environnement, comme on l'a vu avec le naufrage de l'*Erika*.

C'est à ces choix négatifs pour le présent et dangereux pour l'avenir que le gouvernement a voulu s'attaquer depuis trois ans. Il l'a fait en refusant de se contenter d'améliorer la situation qu'il a trouvée, mais en engageant, aux plans qualitatif et quantitatif, une stratégie différente en matière de transports dans notre pays et en impulsant des changements au plan européen.

Cette volonté est fondée sur le concept de « développement durable », aux deux termes indissociables, et qu'il faut donc prendre dans sa globalité. La « croissance zéro » conduirait à l'aggravation du chômage, à des inégalités accrues, à une détérioration de la qualité de la vie et de l'environnement pour aujourd'hui et demain. Et le développement tout court conduirait à un remake du productivisme aux dégâts ravageurs. Cette politique nouvelle doit concerner tous les modes de transport – ferroviaire, routier, fluvial, aérien, mariti-

me – tous les territoires – urbain, périurbain, rural – et toutes les distances. Le chantier est donc considérable, mais il est engagé.

C'est le sens de la nouvelle politique menée en faveur du rail, qu'il s'agisse de la grande vitesse, des lignes classiques « voyageurs » nationales et régionales ou du fret, avec l'objectif, en première étape,

te simultanément à l'échelle européenne. C'est dans ce cadre, où presque rien n'a été fait en faveur du développement durable, qu'elle peut s'exprimer avec la plus grande efficacité. C'est particulièrement évident pour les pays qui, comme le nôtre, sont des pays de transit. C'est tout aussi vrai pour les autres, situés en périphérie.

Si on laisse les choses aller « au fil de l'eau », les réponses positives apportées par l'automobile et par le camion se retourneront contre ces modes de déplacement et de transport de marchandises

d'un doublement du trafic en dix ans, et bien plus encore dans les zones sensibles comme les traversées alpines et pyrénéennes. C'est l'ambition de développer pour ces dernières notamment le ferroutage. C'est la volonté d'un essor d'ores et déjà engagé du transport combiné valorisant au mieux les atouts des différents modes et réduisant leurs propres handicaps.

Cette politique nationale prendra toute sa dimension si elle est condui-

Dans ce but, j'ai proposé non seulement la mise en place d'un réseau européen de fret ferroviaire, mais aussi l'internalisation des coûts externes à la réalisation et à la gestion des infrastructures routières et autoroutières, notamment ceux liés à la sécurité et à l'environnement. Nous sommes bien loin de la vision exclusivement libérale qui domine depuis si longtemps.

Se pose aussi le problème de la complémentarité entre le transport

aérien et les TGV en lieu et place de l'inefficacité de leur doublonnement sur certaines distances. Dans les domaines maritime et fluvial, qui, comme les autres modes, connaissent actuellement une croissance exceptionnelle, de l'ordre de 10 %, il convient d'établir de nouvelles et fructueuses complémentarités (développement du cabotage, modernisation des infrastructures portuaires, aménagement de leur *Hinterland*).

Reste la question de l'urbain, de l'interurbain et d'une nouvelle stratégie d'aménagement. A cet égard aussi, il convient de dépasser les périls et les blocages d'une civilisation conçue autour du seul primat de l'automobile. Cela suppose des projets novateurs en faveur des transports collectifs, une politique de l'offre qui intègre à la fois des réalisations (par exemple, le tramway, les transports en site propre, les liaisons train-tram, les parkings de rabattement, le partage de la voirie, etc.) et une qualité attractive en termes de confort, de prix, de fréquence, de sécurité, susceptible de favoriser leur utilisation. La loi sur la « solidarité et le renouvellement urbains », qu'avec Louis Besson nous avons présentée au Parlement, permet des avancées significatives en cette direction.

Une telle démarche volontariste suppose bien évidemment des

moyens très importants. Elle implique tout autant une continuité, une durée de l'effort. C'est aussi pour cela que, lors des récentes négociations engagées avec les représentants des patrons du transport routier, j'ai tenu à ce que figurent en toutes lettres dans le relevé de conclusions les nécessaires progrès du transport combiné rail-route et ceux des économies d'énergie. De la même manière, dans la lettre que j'ai adressée aux représentants des organisations professionnelles se trouvant l'exigence d'une harmonisation sociale « par le haut » à l'échelle européenne des conditions de vie et de travail des salariés du secteur. Harmonisation qui ne peut également que « jouer » en faveur d'un nouvel équilibre entre les différents modes.

Cette nouvelle politique des transports, dont le gouvernement m'a confié la charge, ne sera pas modifiée au gré des circonstances, encore moins abandonnée en cédant à quelque pression partisane que ce soit. Tout au contraire, il convient de l'amplifier, si l'on veut pleinement et durablement répondre aux enjeux de société et de civilisation qui se posent à nous.

Jean-Claude Gayssot est ministre de l'équipement, des transports et du logement.

Suharto : où est le vrai procès ?

par Danielle Mitterrand

J'ai pu rencontrer les acteurs de la société civile victimes de la dictature du général Suharto. Son procès pour enrichissement personnel a été remis au 14 septembre. Sera-t-il, cette fois, en état de comparaître ? Je forme pour lui des vœux de rétablissement !

Les Indonésiens sont perplexes, les regards se croisent, les sourires esquissés sont narquois. De quel procès parle-t-on ? Du faux-semblant qui ne leur personne ? De la supercherie qui focalise sur la corruption du seul chef d'Etat, alors que l'ensemble de ses hommes liges sont concernés par ces pratiques frauduleuses ? Du mensonge qui consiste à faire croire à la population que le droit international a évolué et que les chefs d'Etat sont passibles de rendre compte à la même justice que tous ?

Mais alors, quel est ce droit international qui prévaut pour juger d'un rapt d'argent en laissant de côté les crimes de sang ? J'y vois le symbole du temps présent qui place l'outrage à la finance, au nom du dieu Argent, au-dessus de l'outrage à la vie. Avec, comme argument complémentaire, la puissance des « autorités » impliquées dans les massacres et détournements.

Et maintenant, de quel procès s'agit-il ?

Suharto, arrivé au pouvoir après un coup d'Etat en 1965 – soutenu par l'Occident en quête de démolition de toute tentative de démocratie sociale – a mis en place un régime qui lui a permis de régner en tyran pendant trente-deux ans, de violer les droits de l'homme en toute impunité : arrestations arbitraires, exécutions sommaires, disparitions, tortures. J'ai recueilli des témoignages de tout cela pendant ma visite. Les estimations vont de 80 000 à 3 millions de personnes assassinées ou portées disparues. Pour ma part, j'ai entendu le récit de centaines de victimes et de familles de proches enlevés et jamais réapparus.

Que penser en outre de l'invasion du Timor-Oriental ? On connaît les massacres perpétrés par l'armée de Suharto.

Pendant ce temps, sous ce même régime, le dictateur et sa famille ont fait main basse sur les richesses des Indonésiens. La fortune dont il dispose toujours lui permet encore de corrompre pour entraver le processus démocratique engagé tant bien que mal, depuis les élections générales de 1999.

L'hypocrisie de ce procès est révol-

tante. Suharto est jugé pour avoir détourné 146 millions de dollars des budgets de sept fondations à but non lucratif qu'il a créées lui-même. Cela mérite sanction, à l'évidence.

Mais lorsque le président actuel, Abdurrahman Wahid, annonce que, si la somme est rendue, il sera pardonné, les Indonésiens crient au scandale. Ils savent tous que la fortune accumulée par l'ancien dictateur pendant trente-deux ans dépasse 45 milliards de dollars.

De toute façon, là n'est pas la priorité, aussi scandaleuse soit cette situation pour la population indonésienne, me semble-il. Le vote du Parlement indonésien a adopté cette année un texte permettant à la justice de poursuivre des suspects en cas de violations et d'atteintes à la vie, en précisant sa non-rétroactivité. L'impunité semble assurée pour tous les criminels de la dictature.

Nos diplomates occidentaux ne s'en émeuvent pas outre mesure, en tout cas publiquement.

Qu'une démocratie sereine ne puisse s'établir sur un terrain de suspicion et de haine non gégagée de toute ambiguïté, qu'importe si les marchés rentables ont la priorité. Mais le peuple indonésien sans esprit de revanche, mais plutôt dans l'idée de la réconciliation, ne pardonnera pas aussi longtemps que la recherche de la vérité et le jugement des coupables n'auront pas abouti.

Et puisque les institutions tergiversent, ce sont les hommes et les femmes concernés par les crimes de la dictature qui s'emploient à recueillir les témoignages pour faire pression sur le pouvoir qu'ils ont mis en place. Ils se regroupent en associations qui couvrent l'ensemble du territoire indonésien. Je les ai rencontrés, accourus de Sumatra, de l'est et de l'ouest de Java, des Molluques, de la Papouasie, des Célèbes, de Timor-Ouest, de Bornéo et d'ailleurs. Ils sont déterminés, malgré les pressions et les menaces qu'ils subissent. L'exemple de Mme Sulami, emprisonnée pendant vingt ans, à la tête de l'association YPKP, encourage les acteurs de cette démarche.

Nous les soutenons et je vous engage à faire savoir ce qui se passe en Indonésie pour protéger les protagonistes d'une démocratie digne de son peuple, et qui regarde son histoire en face.

Danielle Mitterrand est présidente de la fondation France Libertés.



DEMAIN LES ÉNERGIES DEVRONT ÊTRE PROPRES.

De l'utilité du Grand Orient *par Alain Bauer*

A quoi sert le Grand Orient de France ? Cette question dérangeante pour les francs-maçons, ils se la posent eux-mêmes, de manière de plus en plus forte depuis plusieurs années. Le Grand Orient de France, plus ancienne et plus importante obédience maçonnique d'Europe continentale, protégé en partie par le calme du travail en loge, mais exposé souvent par la confrontation des idées dans l'ordre et à l'extérieur, a été l'enjeu, il y a quelques années d'une remise en question majeure.

Jamais les francs-maçons n'ont été aussi nombreux dans notre pays, jamais l'affluence n'a été aussi grande dans les réunions publiques organisées par les maçons, jamais la demande de réflexion, de débat, de dialogue n'a été aussi intense.

Pourtant, le débat public est souvent moribond. On s'affronte plus souvent sur l'accessoire que sur l'essentiel. Les phénomènes de mode se succèdent et font l'objet d'opérations médiatiques qui se bousculent l'une l'autre sans laisser grande trace. Le Grand Orient de France a toujours préféré la mise en sens à la mise en scène. Et les grandes questions d'aujourd'hui, la défense de la République, la laïcité, la défense de la sphère sociale et des droits de l'homme, appartiennent à notre patrimoine depuis près de trois siècles. Nous essayons de fai-

re en sorte que les grandes questions de demain soient déjà au cœur de nos réflexions.

Les interrogations qui s'accumulent sur l'évolution du monde, la précarisation généralisée des vies, les « ombres » de plus en plus fortes de la croissance, les tensions et les violences qui reviennent, donnent à l'espace préservé des loges une nouvelle dimension de recherche et parfois d'espoir. Sur tous ces sujets, les francs-maçons interrogent la société.

La nouvelle prospérité, souvent virtuelle, de l'économie ne peut masquer les immenses foyers de précarité et les orphelins de la croissance qui se révèlent. Personne ne peut croire que cinq à dix millions de citoyens pourront rester longtemps et passivement à l'écart d'une société de consommation toujours plus flamboyante. Nous posons la question de la création d'un revenu minimum d'existence garantissant à chacun le droit de vivre. Il faut remettre dans l'immense fatras des aides sociales la cohérence nécessaire à une politique de solidarité active qui engage la responsabilité de chacun dans la gestion de sa propre vie sans supporter une charité concédée par une bureaucratie tatillonne...

La création désormais possible d'individus sans identité, les questions posées par les développements de la génétique et des sciences du vivant, ne se posent pas uniquement en termes d'investis-

sements ou de bénéfices futurs. Au-delà de la société marchande, les citoyens ont le droit à un contrôle souverain de l'évolution de l'humanité.

Les réformes de la procédure pénale en France ne peuvent cacher l'absence de plus en plus criante du peuple dans le dispositif judiciaire. Peu de jurys, et encore sous contrôle, des décisions prises en interne sans confrontation, sans réel habeas Corpus, caractérisent encore trop souvent le fonctionnement de nos tribunaux, coupés des citoyens pour lesquels ils agissent.

Dans notre pays, l'Etat a créé la nation. Mais notre Etat, impérial, souvent méprisant, parfois arrogant, est devenu un Etat spectateur, un Etat souvent passif, un Etat indifférent. Parce que l'Etat, c'est d'abord le citoyen et que le peuple doit rester souverain, il est temps pour la nation de reconstruire l'Etat, un Etat régulateur, un Etat véritablement décentralisé tout en garantissant l'unité des citoyens qui font la nation. Le moment est venu pour la nation de reconstruire son Etat.

La franc-maçonnerie ne fera pas l'économie d'une réflexion sur elle-même. Le GODF s'y consacre dans le droit fil de ses traditions. Nous nous devons d'abolir les formes les plus dévoyées de notre obligation de discrétion, devenue le « secret maçonnique », et qui n'a jamais été autre chose qu'une promesse

de silence. Au-delà du respect de l'intimité personnelle de nos choix individuels, le secret ne servira jamais plus à protéger quelques dévoiements individuels, le plus souvent sanctionnés d'ailleurs, mais avec une discrétion qui passait souvent pour de la complicité passive. La nécessaire solidarité envers ceux qui sont touchés dans leur emploi ou leur santé ne devra plus supporter les dérives affairistes de quel-

démocratie. Dès 1773, nos anciens avaient imposé l'élection des responsables à la tête des loges pour un mandat limité dans le temps.

Aujourd'hui, nous ne pouvons laisser la République en jachère, ni nous contenter de réformes utiles mais insuffisantes sur la durée des mandats. La V^e République n'est pas la nôtre, et nos références sont ailleurs. Nous ne vivons plus dans la nostalgie mythifiée

de l'Etat. La République ne peut se figer en attendant qu'un mouvement plus violent ou plus brutal la force à évoluer. Les réformes ne sont pas les échecs qui pavent les voies des révolutions annoncées. Elles peuvent prévoir et accompagner le mouvement de libération des individus, en France, en Europe et partout où les voix de l'émancipation peuvent être entendues. La franc-maçonnerie est d'abord le lieu naturel d'élaboration des projets et de confrontation des idées. C'est aussi le lieu intime d'une relation particulière avec soi-même dont le moment fort est l'initiation qui perdure la vie entière.

La franc-maçonnerie, qui allie convivialité, recherche spirituelle, engagement dans la cité, est un corps vivant. Ni squelette sans chair, ni chair sans squelette. Pour que se crée notre mythe fondateur, pour que la recherche de la parole et de l'engagement dans le monde s'affirme, il fallait renaitre de soi-même. Il n'est pas de Temple intérieur qui ne débouche pas sur la vie. Hiram, pour nous, ne mourra pas deux fois.

Le Grand Orient de France veut renouer avec sa mission d'origine, améliorer l'homme et la société.

Pour nous, l'Histoire commence seulement.

Alain Bauer est grand maître, président du conseil de l'ordre du Grand Orient de France.

Aujourd'hui, nous ne pouvons laisser la République en jachère, ni nous contenter de réformes utiles mais insuffisantes sur la durée des mandats. Le GODF veut renouer avec sa mission d'origine, améliorer l'homme et la société

ques-uns, ternissant la réputation de nos dizaines de milliers de maçons intègres et honnêtes.

L'ouverture et la transparence nous inciteront à accueillir le public dans nos ateliers au moins une fois dans l'année pour qu'ils comprennent enfin au grand jour ce qu'est notre démarche et comment nous appliquons nos principes.

L'histoire de la maçonnerie et du GODF est liée à l'établissement de la République et de la

d'autres Constitutions. S'il faut avancer dans la réforme des institutions, alors faudra-t-il avoir confirmation que ce premier pas sera suivi par d'autres. Comme à l'accoutumée, nous ne serons pas absents.

Sur tous ces sujets, et sur bien d'autres, le débat citoyen commence seulement. Nombreux sont ceux qui créent les conditions d'un autre avenir tout en acceptant l'évolution naturelle des institutions et des structures

Il faut sauver Concorde

par Christian Paris

LORSQUE Concorde prit son envol pour la première fois, certains jeunes ingénieurs de l'aéronautique n'étaient pas encore nés, et cela suffit sans doute à expliquer, au moins en partie, leur relative indifférence au sort qui sera le sien.

Il est pourtant permis de s'interroger sur ce que serait aujourd'hui ce métier d'ingénieur aéronautique, français ou même européen, si cet invraisemblable défi technologique n'avait jamais été relevé par leurs prédécesseurs. Leur succès a forcé le respect de toute la communauté aéronautique planétaire et assis, pour plusieurs décennies, la crédibilité du savoir-faire technologique - parfois qualifié de génial - de notre pays.

Il leur serait difficile d'imaginer à quel point chaque Français se sentit émerveillé et fier de cet avion, lorsque le pilote André Turcat le présenta en vol pour la première fois ; il leur serait plus difficile encore de mesurer la stupeur admirative que cette présentation suscita outre-Atlantique.

Paréil accueil consacrerait définitivement la renommée de l'A3XX, dont je sais qu'il mobilise les esprits et nourrit les espoirs de certains d'entre eux, au sein d'EADS.

Cette préoccupation du futur ne doit pourtant pas occulter que le programme Airbus résulte d'une filiation directe de Concorde et que, sans l'impulsion déterminante de celui-ci, notre secteur d'activité aurait sans doute connu un avenir différent.

La confiance qui habite aujourd'hui ces jeunes ingénieurs, les acquis technologiques et l'expérience - socle de leurs succès futurs - figurent en bonne place dans l'héritage légué par Concorde et ses concepteurs. Ils ont offert à la construction aéronautique européenne et à Airbus Indus-

trie quinze précieuses années d'avance sur leur concurrent Boeing.

Commandant de bord sur le fleuron de la gamme d'Airbus, l'A340, je mesure chaque jour ce que cet avion doit à Concorde : commandes de vol, régulation du carburant ou du flux réacteur, matériaux...

Un apport inestimable. Aujourd'hui, Concorde a besoin de ces jeunes ingénieurs.

Sans la mobilisation de leurs intelligences, il ne revolera jamais. Le remarquable travail du Bureau enquêtes-accidents a permis de comprendre l'improbable chaînage événementiel qui a abouti à l'accident du 25 juillet dernier.

La fragilité qu'a révélée l'avion à l'éclatement d'un pneu doit impérativement être corrigée.

Personne ne peut croire que les spécialistes ne soient pas en mesure d'imaginer les solutions technologiques adaptées pour faire revoler le seul avion de ligne jamais surnommé « *le bel oiseau blanc* ».

Lorsque j'ai visité pour la première fois le temple d'Abou Simbel, en Egypte, je me souviens avoir été frappé par la remarque suivante : si cet édifice magnifique atteste le génie des bâtisseurs de l'Antiquité, l'intérieur de la colline artificielle sur lequel il est adossé démontre celui des ingénieurs de l'ère moderne qui ont mobilisé leur intelligence pour le sauver.

C'est un défi de même nature que d'autres ont aujourd'hui le devoir de relever. Mermoz disait que « *l'aviation est œuvre de foi* » ; je crois pouvoir écrire que tous les Français ont foi en cet avion et foi en ces jeunes ingénieurs.

Christian Paris est commandant de bord sur l'Airbus A340, représentant du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) au conseil d'administration d'Air France.



New-York. 9 millions d'habitants.

CERTAINES LE SONT DÉJÀ.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE EST L'UNE D'ENTRE ELLES.

Aujourd'hui, elle couvre 7% des besoins mondiaux en énergie et produit 17% de l'électricité.

Des besoins qui doubleront d'ici à 2020 et que les énergies fossiles ne pourront satisfaire : les réserves en charbon, gaz et pétrole, inégalement réparties sur la planète, s'épuisent.

Parce qu'elle apporte massivement de l'énergie dans des villes toujours plus peuplées, l'énergie nucléaire est une réponse aux besoins de la planète.

Parce que produire davantage d'énergie ne doit pas se faire au détriment de notre environnement menacé par l'effet de serre, l'énergie nucléaire est une solution d'avenir.

L'énergie nucléaire, c'est **zéro rejet de gaz carbonique** et aucune autre émission à effet de serre.

Une énergie essentielle pour le futur
Dont Framatome est leader mondial.

FRAMATOME
The Real Future*

*Le futur, c'est concret.

www.framatome.com

Crédit photo : Hwa Qu

AU COURRIER DU « MONDE »

ALLERGIE FISCALE

Patrick Jarreau souligne dans *Le Monde* daté 10-11 septembre que le soutien d'une grande partie de la population française au mouvement des transporteurs est révélateur d'une allergie des Français aux impôts.

Cette allergie est moins idéologique que pragmatique : les salariés, en fait, souhaitent simplement ne pas voir leur pouvoir d'achat s'éroder. Peut-être conviendrait-il que les médias leur rappellent que la part des salaires dans le PIB, qui s'était maintenue autour de 73 % de 1960 à 1985, est

tombée à 66 %, alors que les profits des entreprises sont aujourd'hui supérieurs à ceux des années 70.

Si nous discutons plutôt d'un partage de la valeur ajoutée non pas de plus en plus favorable à la rémunération des actionnaires comme c'est le cas depuis vingt ans, mais de plus en plus favorable aux salariés ? Les impôts sont bénéfiques aux salariés : enseignement, santé, infrastructures routières... Le choix d'une forte rémunération des actionnaires au détriment des salariés n'est pas. Il faut changer les termes du débat.

Pascal Fourrier
Paris

AUTOMOBILE Renault devait présenter, jeudi 14 septembre, au Bourget (Seine-Saint-Denis) la nouvelle version de la Laguna. Ce nouveau modèle a été développé en 42 mois, alors

que la précédente version avait demandé 16 mois de plus. ● LA LAGUNA II est la première voiture de Renault conçue au Technocentre, son nouveau centre ultramoderne de re-

cherche et développement. Ce site qui regroupe l'ingénierie, le design et les achats a permis de baisser les coûts de développement de la nouvelle Laguna, qui a coûté 30 % de moins que la ver-

sion précédente. ● CETTE voiture constitue la première étape du renouvellement du haut de gamme de Renault. Le constructeur, qui va multiplier les lancements de modèles dans les

prochaines années, doit parallèlement consolider son expansion internationale. La conjonction de la croissance interne et externe met le constructeur sous pression.

Avec la Laguna II, Renault inaugure une nouvelle ère de production

Premier véhicule entièrement conçu au Technocentre de Guyancourt, il a été développé avec des délais plus courts que la version précédente. Les coûts ont été également réduits de 30 % grâce au regroupement sur un même site du design et de l'ingénierie

Avec le lancement de sa nouvelle Laguna, Renault aborde un virage stratégique. Ce nouveau modèle, qui a été officiellement présenté jeudi 14 septembre au Bourget (Seine-Saint-Denis) par le PDG du constructeur automobile, Louis Schweitzer, constitue la première étape de ce que sera le futur haut de gamme de Renault. Ces dernières années, le groupe a su gagner des parts de marché et engranger les bénéfices avec des véhicules plus populaires comme la Mégane ou la Clio. Il doit maintenant gagner ses lettres de noblesse sur des modèles supérieurs en gamme, un créneau qui a souvent échappé par le passé. C'est pourtant là que se construit une image de marque et que les marges sont les plus confortables.

Avec la nouvelle Laguna, Renault inaugure un nouveau mode de production. Même si les délais initiaux n'ont pu être tenus, le temps de développement du véhicule a été considérablement raccourci. Laguna II a été conçue en 42 mois, soit 16 de moins que la première version du modèle sorti en 1995. Renault recueille ainsi les fruits de son investissement dans son centre de recherche et développement de Guyancourt (Yvelines). Ce



« technocentre » regroupe sur un même site le design, l'ingénierie et les achats. Renault estime à un milliard de francs les économies réalisées par rapport à un projet qui aurait été mené à partir de sites dispersés. Au total, la Laguna II aura coûté 6 milliards de

francs, soit 30 % de moins que la première version de la voiture.

La nouvelle Laguna sera assemblée sur un site unique : l'usine de Sandouville (Seine-Maritime), où elle sera rejointe en 2001 par la remplaçante de la Safrane et l'année suivante par

le nouvel Espace. Le site normand, qui emploie 6 000 salariés pour une capacité de 1 800 véhicules par jour, regroupera ainsi la totalité du haut de gamme de Renault.

DOUBLER LA CAPACITÉ

Sandouville inaugure la stratégie de plates-formes que Renault veut développer. Le but est d'utiliser le maximum d'éléments et de méthodes de fabrication communs pour plusieurs modèles, afin de réaliser de substantielles économies. Au total, Renault a investi à Sandouville 4,25 milliards de francs (647,9 millions d'euros) dans la rénovation de son outil de production, dont la capacité va doubler en passant de 200 000 à 400 000 véhicules par an. « A terme, nous comptons mettre en place une troisième équipe de salariés pour faire tourner l'usine 23 heures sur 24 », souligne Alain Gabillet, directeur de Sandouville. Pour accompagner cette montée en puissance, 600 personnes ont été embauchées auxquelles 1 000 autres devraient s'ajouter d'ici à 2004. Dans le même temps, le nombre de fournisseurs a été rationalisé : il est passé de 450 à 250, dont les principaux sont installés sur le site de Sandouville. Mieux intégrés à la

production, ils permettent aussi de considérablement améliorer le flux logistique.

Les premières Laguna II devraient sortir des chaînes de production dès le mois d'octobre pour être commercialisées en janvier 2001. L'objectif est de vendre environ 330 000 voitures en Europe par an. C'est 20 % de plus que la première version de la Laguna, qui occupe actuellement 1,3 % de parts de marché en Europe et 7 % de son segment. Le constructeur veut porter ce chiffre à 11 % du marché dès 2001, ce qui placerait la Laguna parmi les voitures les plus vendues de sa catégorie. « Le potentiel de croissance ne se situe ni en France ni en Grande-Bretagne, confie Yves Dubreil, directeur du programme haut de gamme de Renault, ces deux marchés sont ceux où la Laguna se vend déjà bien. En revanche, nous visons une forte croissance en Allemagne, en Italie, en Espagne et dans une moindre mesure les pays de l'Est. »

Ces objectifs de vente paraissent ambitieux, d'autant que la première Laguna avait connu quelques ratés. « L'entreprise a été un peu trahie par le lancement calamiteux de la première version, en 1995 », avoue M. Dubreil. La voiture avait pâti de

deux problèmes majeurs. D'abord, les versions diesel et break n'avaient été lancées qu'en 1997, près de deux ans après la berline. Surtout le niveau d'options s'était révélé très insuffisant en comparaison des allemandes, références incontestées de la catégorie. Le tir avait été rectifié en 1998 en enrichissant le contenu de la voiture de 25 % pour un prix équivalent à la première version. Mais les ventes n'avaient jamais dépassé les 270 000 unités.

Cette fois, Renault n'a pas voulu commettre les mêmes erreurs. D'abord, les versions diesel et break seront disponibles dès la première version. Ensuite la voiture propose un équipement très complet : « La voiture dispose de 20 % de contenu supplémentaire par rapport à la Laguna actuelle », explique M. Dubreil. Ce qui n'a pas été sans poser problème : « Nous avons fait preuve d'un optimisme excessif sur la maîtrise d'un certain nombre de nouveautés techniques », confie Jacques Lacambre, directeur de la recherche et de l'ingénierie de Renault, qui justifie les quatre mois de retard du véhicule sur son planning initial.

Stéphane Lauer

Dépassé par son internationalisation, le groupe automobile est au bord de l'asphyxie

SOUS l'immense toit de verre du centre de recherche et développement de Renault situé à Guyancourt (Yvelines), le visiteur est accueilli par un gigantesque planisphère parsemé d'horloges indiquant l'heure aux quatre coins de la planète. Symbole de la conversion du constructeur français à la mondialisation, c'est aussi une façon de montrer que l'ex-régie ne sera plus comme avant.

Depuis 1998, deux usines ont été construites au Brésil. Le roumain Dacia et le coréen Samsung ont été rachetés, et surtout Renault a pris le contrôle du japonais Nissan. « C'est étonnant comme l'entreprise est différente de ce qu'elle était il y a trois ou quatre ans », lâche Yves Dubreil, responsable des projets haut de gamme de Renault. « La reconfiguration du périmètre du groupe n'est pas évident à mener à bien, mais c'est quelque chose de roboratif, de nourrissant », confie-t-il. Revers de la médaille, les projets internationaux mobilisent actuellement 10 % de la recherche et du développement. Autant de ressources qui ne sont pas consacrées à la croissance interne qui, elle aussi, s'accélère. Si bien qu'aujourd'hui l'entreprise est au maximum de ses capacités, certains n'hésitant pas à parler de surchauffe.

Indice de la surcharge à laquelle est confrontée l'entreprise, les retards qui s'accumulent sur les nouveaux modèles. La nouvelle Laguna va sortir avec quatre mois de retard sur le planning initial. Idem pour la nouvelle Safrane, tandis que l'Avantime, développée en coopération avec Matra, accusera sans doute un report d'un an.

CHARGE DOUBLÉE

« C'est vrai que nous connaissons une bosse de charge exceptionnelle », confie Jacques Lacambre, directeur de la recherche et de l'ingénierie de Renault. En l'espace de deux ans, la charge des équipes de développement regroupées désormais au Technocentre de Guyancourt (Yvelines) a doublé. Profitant d'une conjoncture porteuse et de rentrées financières importantes, le constructeur multiplie les investissements. « Nous ne nous situons plus dans la configuration classique d'un renouvellement de gamme, comme par le passé, explique un ingénieur, on nous demande désormais d'être présents sur tous les segments du marché, de la mini voiture au haut de gamme en passant par les 4X4. Cette multiplication des modèles pèse considérablement sur les rythmes de travail. »

Pour s'ajuster à cette montée en charge, la direction recourt de plus en plus à la sous-traitance, accusent les syndicats. Les prestataires extérieurs assument déjà 12 % de la charge de travail confié au Technocentre, désormais le plus important site du groupe avec 7 000 salariés. Le chiffre devrait passer à 17 % en 2001. La direction a bien prévu 700 embauches cette année, mais ce volume paraît bien faible en comparaison du doublement de la charge. Car recruter, puis former, prend du temps, d'où un recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance, qui permet aussi plus de souplesse dans la perspective d'un retournement du marché. L'automobile reste une activité cyclique. Une variation de 100 000 véhicules a un impact de 2 milliards de francs sur les comptes de l'entreprise. Un retournement du marché se négocie plus facilement quand on a recours à des prestataires extérieurs. « Les techniciens et les cadres gèrent des dossiers dont il n'ont pas la totale maîtrise », se plaint Emmanuel Couvreur, délégué central CFDT. Renault commence d'ailleurs à prendre conscience qu'il a été un peu trop loin en la matière. Pierre-Alain de Smedt, le nouveau numéro deux de Renault, nommé en 1999, ne cache pas sa volonté de réinté-

grer dans le périmètre de l'entreprise un certain nombre de savoir-faire actuellement effectués par des prestataires extérieurs.

Pour accompagner la charge de travail, l'entreprise comptait également beaucoup sur l'apport de la conception assistée par ordinateur (CAO) pour accélérer les délais et réduire les coûts. Mais l'informatique n'a pas été à la hauteur des espérances. « On a clairement surestimé le passage à la CAO, qui n'a pas permis de valider comme on aurait voulu toutes les étapes du développement du véhicule, confie M. Dubreil, le père de la nouvelle Laguna, le virtuel ne permet pas la confrontation, or c'est ce qui est moteur dans un projet, les gens ne commentent à discuter, à s'engueuler qu'autour de quelque chose de physiquement concret. »

« PRODUITS FRAIS »

Du coup, sur le projet Laguna, Renault a dû faire machine arrière et revenir dans une certaine mesure aux bons vieux prototypes. Une erreur d'appréciation qui a contribué à allonger les délais.

Les retards provoquent des effets en cascade qui répercutent la pression à tous les niveaux de l'entreprise. « Le facteur

temps joue contre nous, admet Patrick Le Quemant, directeur du design de Renault, nos produits sont frais, nous ne fabriquons pas du surgelé. A partir d'un an de retard sur les délais, il faut se remettre à la planche à dessin pour garder une longueur d'avance sur la concurrence. »

Du coup, la tenue des délais est devenue une obsession de tous les instants. Dans ce contexte, pour certains, la pression a atteint les seuils du tolérable. « Avant, le moteur des salariés, c'était la conscience professionnelle, explique Pierre Nicolas, délégué CGT au Technocentre, maintenant on fonctionne au travers d'objectifs. Malheur à celui qui ne les tient pas. Du coup les gens passent leur temps à ouvrir leur parapluie. » Pour la nouvelle Laguna, le retard était tel que la direction a lancé une « opération vérité » pour remettre à plat les causes du retard. Chacun devant s'expliquer sur sa responsabilité réelle. « Le rôle hiérarchique se limite à la vérification du délai. Les gestionnaires ont remplacé peu à peu les techniciens aux postes de responsabilité. », se désole M. Nicolas qui se demande si l'entreprise n'est pas en train de s'emballer.

S. L.

Apple cultive sa différence pour élargir son cercle de fans

STEVE JOBS, le PDG du constructeur informatique Apple, s'est une nouvelle fois livré, mercredi 13 septembre, à Paris, à son exercice préféré : faire acclamer par des milliers de fans l'annonce des nouveaux produits de la marque à la pomme. Cette année, M. Jobs avait réservé au salon Apple Expo de Paris une exclusivité mondiale : le lancement officiel d'un nouveau système d'exploitation baptisé Mac OS X (prononcez OS dix) qui révolutionne l'interface entre l'utilisateur et la machine. Apple est déjà connu pour la convivialité et la simplicité de son système d'exploitation, largement copié par Microsoft au fil des années. Avec Mac OS X, la société californienne a

choisi de franchir un nouveau saut qualitatif. Outre des modifications substantielles du graphisme du bureau (transparence, multiplication des documents ouverts en même temps, effets 3D et de mouvements), le nouveau système d'exploitation devrait offrir une stabilité inégalée, grâce à sa base Unix. Les risques de blocage de l'ordinateur (« bugs ») devraient disparaître et les délais de démarrage devraient être considérablement réduits (ramenés à une seconde pour les ordinateurs portables Powerbook, contre 9 à 22 secondes aujourd'hui). La version beta (provisoire) est disponible depuis mercredi en français, au prix de 249 francs, en attendant la version définitive attendue début 2001.

PRESSION SUR LES PRIX

M. Jobs a également présenté l'évolution en douceur de sa gamme, désormais organisée autour de deux familles grand public – les ordinateurs de bureau iMac et les portables iBook – et deux familles professionnelles – les ordinateurs G4 et les portables Powerbook. Les iMac se sont notamment enrichis de nouveaux coloris et leurs prix ont été révisés à la baisse (6 990 francs pour l'entrée de gamme). Les iBook, qui portent également de nouvelles couleurs, sont désormais équipés de logiciels

et de liaisons vidéo en série (Firewire). Mais la nouvelle star de la famille Apple est incontestablement son nouvel ordinateur G4 Cube, un calculateur ultra-puissant (un milliard d'opérations par seconde), de 20 centimètres de côté, aux couleurs translucides (15 500 francs).

Fort de ces nouveaux produits, M. Jobs espère relancer les ventes d'Apple qui se sont un peu essouffées au cours des derniers mois. Le dernier trimestre (clos au 1^{er} juillet) a enregistré une croissance de 17 % par rapport à la même période de l'an passé, alors qu'Apple table sur un rythme de croissance annuel de 30 %. La baisse du prix des iMac et le lancement de nouveaux matériels devraient doper les ventes d'Apple pendant la seconde partie de l'année, traditionnellement plus favorable. En baissant le prix de son modèle d'entrée de gamme, la société californienne compte vendre 30 à 40 % d'iMac supplémentaires. Comme tous les constructeurs informatiques, Apple est soumis à une forte pression sur les prix, qu'il doit compenser par une augmentation de ses ventes. Apple compte ainsi vendre près de 5 millions d'ordinateurs cette année. Il a vendu au cours du 3^e trimestre de son exercice un million d'ordinateurs, dont 450 000 iMac et 350 000 G4, soit 12 % de plus qu'un an plus tôt.

Avec 120 millions d'ordinateurs vendus à travers le monde, Apple ne revendique qu'une part de marché d'environ 4 %, même si celle-ci peut atteindre jusqu'à 25 % dans l'informatique grand public aux Etats-Unis. Le constructeur a toutefois réussi à se faire une place à part sur le marché mondial. Ayant renoncé à attaquer Microsoft de front et ayant pris acte de l'impossibilité de lui disputer l'hégémonie qu'il visait dans les années 80, Apple a choisi de se concentrer sur un certain nombre de marchés, comme les créatifs, les designers, Internet, l'informatique familiale, l'édition, l'éducation et les PME. L'originalité de ses produits et de ses logiciels lui permet de vendre ses machines légèrement plus cher que les PC.

Cette stratégie, mise en œuvre par M. Jobs depuis son retour à la tête d'Apple en septembre 1997, a été couronnée de succès. Apple, qui avait perdu plus de 1,8 milliard de dollars en 1996 et 1997, a depuis renoué avec la rentabilité (au moins 800 millions de dollars de profits attendus cette année). Pour conserver son statut de Rolls ou de BMW de l'informatique mondiale, Apple est cependant condamné à innover, à la grande joie de ses aficionados.

Christophe Jakubyszyn

Un système d'exploitation moins sensible aux pannes

MAC OS X, le prochain système d'exploitation des Macintosh, constitue la seule véritable innovation présentée par Steve Jobs lors de l'ouverture d'Apple Expo. Le patron de la marque à la pomme concrétise ainsi les annonces, repoussées à de multiples reprises au cours des dernières années, d'une refonte du célèbre Mac OS, qui a déjà fait l'objet de neuf versions consécutives. Le nouveau logiciel, véritable chef d'orchestre du fonctionnement des ordinateurs, est basé sur un programme compatible avec Unix, le système d'exploitation utilisé pour de nombreux serveurs d'entreprises et qui a donné naissance à Linux, concurrent du Windows de Microsoft.

Inscrit dans la lignée des codes sources ouverts (librement disponibles pour les développeurs), Mac OS X est bâti sur Darwin, un programme au cœur duquel on trouve Mach 3.0, un logiciel développé par l'université Carnegie Mellon. Les nouvelles fonctionnalités du système d'exploitation, outre la modernisation de sa présentation, se trouvent dans sa rapidité de fonctionnement, la meilleure intégration des fonctions de réseaux (Internet, réseaux locaux) et son aptitude à éviter les blocages des

programmes, ces pannes qui irritent les utilisateurs. Pour cela, Mac OS X alloue un espace de mémoire protégée à chaque application. Ainsi, le mauvais fonctionnement d'un logiciel ne risque plus de saturer la machine et d'imposer son redémarrage. Le système d'exploitation alloue automatiquement la quantité de mémoire virtuelle nécessaire à chaque application et optimise le fonctionnement simultané de plusieurs programmes.

Plus adapté aux besoins des ordinateurs multimédias connectés à Internet, Mac OS X souligne le retard de Microsoft, incapable de rompre avec la génération des systèmes d'exploitation grand public issus de MS-DOS. Windows 98 et le tout dernier Windows ME restent bâtis sur cet antique programme. Apple, rattrapé en 1995 sur le terrain de l'interface, reprend ainsi une longueur d'avance dans le domaine qui a fondé son avantage sur les ordinateurs compatibles IBM dans les années 80. Dommage que les fans de la marque doivent payer pour tester la version provisoire (beta) du système final, annoncé pour début 2001.

Michel Alberganti

NOUVEAU !
3 ans
CYCLE LÉONARD DE VINCI
ENTREPRENDRE SUR LE NET
Pour accompagner
votre projet de création
d'une activité e-business
dans l'entreprise que vous créez,
dans une start-up que vous rejoignez,
au sein de grandes entreprises innovantes.
• Recrutement : Bac +4/5 de profils variés.
• Formation de novembre 2000 à septembre 2001
dont 5 mois de mission en entreprise.
Brochure et dossier : 01 41 16 73 12
laurence.guichard@devincil.fr
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE FAVE

Lactalis mis en cause par un rapport de gendarmerie

Le premier groupe laitier français (ex-Besnier) aurait procédé à des « falsifications » sur son lait de consommation. Marcel Urion, directeur général, a été mis en examen en avril dans le cadre de cette affaire

Le groupe Lactalis (ex-Besnier) aurait procédé à la « falsification » de son lait de consommation de manière « quasi-systématique » jusqu'en 1998. Ces informations, révélées par *Le Canard Enchaîné* du 13 septembre, font partie d'un rap-

port d'enquête diligentée par un juge d'instruction à Laval. Selon les enquêteurs, « 684 millions de litres de lait avaient été trafiqués courant 1997. Soit une fraude portant sur 70 % de la production du groupe ». La fraude porterait no-

tamment sur la standardisation du taux de protéines contenu dans le lait, une pratique interdite en France depuis le début de l'année 1998. Marcel Urion, directeur général du groupe, a été mis en examen en avril, dans le cadre de cette

affaire, pour « falsification et publicité mensongère ». L'utilisation d'eau oxygénée a également attiré l'attention des enquêteurs. Le groupe se défend d'avoir fait « barrage » à l'investigation.

General Motors renforce sa participation dans Suzuki Motor

LE GÉANT américain de l'automobile General Motors (GM) a annoncé, jeudi 14 septembre, qu'il allait renforcer son emprise sur le constructeur japonais Suzuki Motor, spécialisé dans les petits véhicules, en faisant passer de 10 à 20 % sa participation dans ce groupe. « Le renforcement de l'alliance avec Suzuki est décisif pour notre stratégie de croissance dans la région [en Asie]. Nous allons accroître notre coopération dans la recherche-développement, les achats, les finances et les systèmes d'information », a commenté le patron de GM, John Smith, dans un communiqué commun des deux groupes.

Suzuki va émettre de nouvelles actions à destination de GM pour un montant d'environ 600 millions de dollars (689 millions d'euros). L'opération devrait être terminée au début 2001. GM collabore avec Suzuki depuis 1981 mais n'avait, à l'époque, pris qu'une participation très minoritaire au capital de son allié. Il était monté à 10 % de Suzuki en septembre 1998.

LAVAL
correspondance

Premier producteur fromager européen, le groupe Lactalis (ex-Besnier), basé en Mayenne, aurait procédé à la « falsification » de son lait de consommation de manière « quasi systématique » jusqu'en 1998. C'est ce que révèle un rapport établi en 1999 – et tenu confidentiel jusqu'à présent – par la section de recherches de la gendarmerie d'Angers. Un rapport dont *Le Canard enchaîné* du mercredi 13 septembre a publié des extraits confirmés par la gendarmerie.

L'affaire avait été pointée du doigt quelques mois plus tôt par la Direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, qui estimait être « empêchée », par les responsables du groupe, d'effectuer ses contrôles de routine. Saisie, Brigitte Demé, juge d'instruction à Laval (qui n'a pas souhaité s'exprimer sur l'affaire) avait alors ouvert une enquête afin de procéder à l'analyse du lait écoulé par le groupe Lactalis.

Cent-quarante gendarmes ont alors arpenté les allées de plusieurs usines Besnier réparties dans toute la France. Le 6 mai 1999, les enquêteurs ont révélé que « 684 millions de litres de lait avaient été trafiqués courant 1997. Soit une fraude portant sur 70 % de la production du groupe ». Et le groupe userait, toujours selon les enquêteurs, de plusieurs procédés.

Le principal consiste à écrêter le taux de protéines contenu dans le lait. Variable selon les saisons, les vaches ou encore les lieux de pâture, ce procédé vise à « standardiser » la valeur protéinique du lait. Les techniques de fractionnement moléculaire modernes permettent d'extraire et de séparer les protéines « nobles » du lait – essentielle-

ment la caséine vouée à la fabrication de fromage – des protéines sériques plus difficilement valorisables du point de vue industriel.

La législation en vigueur se contentant d'exiger un teneur en protéines globale dans le lait de consommation, sans préciser de taux minima pour ces « protéines nobles » ou « moins nobles », « grande est la tentation pour les industriels de réutiliser le perméat en incorporant des protéines sériques, pour fabriquer du lait de boisson », analyse un spécialiste du secteur, nullement surpris par cette affaire. « Tant que la réglementation n'imposera pas un taux de protéines de caséine minimum et un taux de protéines sériques minimum dans le lait de consommation, il y aura de tels transferts », prédit-il.

On épure ici, on enrichit là. La pratique est interdite en France depuis le début de l'année 1998. « Nous l'avons fait jusqu'en juillet 1998 », reconnaît la direction du groupe. « Nous n'avions reçu aucun signal de l'administration nous demandant de cesser. D'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls à l'avoir fait. » Marcel Urion, directeur général du groupe, sera mis en examen en avril 2000, dans le cadre de cette affaire, pour « falsification et publicité mensongère ».

EAU OXYGÉNÉE

Outre la standardisation, l'utilisation d'eau oxygénée a également attiré l'attention des enquêteurs. « Nous nous en servions pour nettoyer les cuves », assure la direction. Un procédé légal. Reste que, d'après des salariés entendus lors de l'enquête, l'eau oxygénée serait ici versée dans les tanks pour « conserver et stabiliser les matières premières » contenues dans le lait. « Nous n'avons jamais ajouté d'eau oxygénée dans l'alimentation humaine. Si nous

l'avions fait, nos produits auraient été saisis et cela n'a jamais été le cas, se défend le groupe Lactalis. De telles accusations relèvent d'un véritable acharnement à notre encontre. » Et de juger étrange que « cette affaire ressorte au moment du Space de Rennes [salon de l'élevage] et de l'inauguration de la maison du lait à Paris. Certaines

personnes, remarque la direction, doivent avoir intérêt à ce qu'un groupe comme le nôtre soit mis en difficulté ».

Etrange : voilà également comment les gendarmes qualifient l'attitude des responsables d'usines auxquels ils ont eu à faire. Les enquêteurs auraient saisi des notes dans l'unité de

190 producteurs de Mayenne lésés

Les contre-analyses effectuées par le laboratoire Mayenne Lait sur la composition du lait livré par des agriculteurs de la Mayenne ont mis en évidence, à l'automne 1998, une différence significative entre les teneurs en matière grasse mesurées et celles enregistrées par le groupe Besnier. Elles ont permis de mettre au jour des pratiques systématiques de dilution du lait par l'industriel, au détriment de 190 agriculteurs de la région, selon la Confédération paysanne. Recevant une plus value variant de un à quelques centimes par litre pour des taux de protéines et matières grasses plus élevés que la norme, ces derniers ont été lésés d'une rémunération substantielle.

Selon Pierre Messenger, représentant la Confédération paysanne en Mayenne, « le groupe Lactalis a finalement indemnisé les agriculteurs de quelques centimes par litre de lait, pour un préjudice évalué sur une période de quinze mois. Mais nul ne sait si la fraude ne durait pas depuis plus longtemps ». En janvier 1999, la Confédération paysanne a porté plainte avec constitution de partie civile auprès du tribunal de grande instance de Laval.

production d'Ornet-le-Château, dans l'Aveyron, relatives à l'accueil qui doit, en cas de contrôle, leur être réservé : « Les mettre dans un local vide ; ne pas avoir de contact direct avec le comptable ; si avec d'infraction, ne pas signer. » Au siège du groupe, on affirme pourtant « ne pas avoir fait barrage. Mais il existe une charte des entreprises contrôlées. Il y a des règles à respecter, de part et d'autre. »

Du côté de la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL) – qui s'était portée partie civile lors de la mise en examen de Marcel Urion, directeur général de Lactalis –, on « fait profil bas », lâche Jehan Moreau, le directeur. « Nous voulons éviter toute répercussion négative sur l'image du lait pour laquelle nous nous battons au quotidien. » Le groupe Lactalis avait quitté la Fédération en février 1999. Mais, « s'il souhaite revenir », affirme M. Moreau, nous sommes prêts à l'accepter ».

Cécile Réto
avec Florence Bal à Paris

Un groupe très discret

LACTALIS, le premier groupe laitier européen, est une entreprise discrète, plus connue des consommateurs par ses produits comme le lait Lactel, le beurre Bridel, les camemberts Président, Le petit et Lanquetot, le Roquefort Société... Un portefeuille de marques phares que la société familiale, qui emploie 15 000 salariés, s'est constitué en moins de soixante-dix ans.

C'est le 19 octobre 1933 qu'André Besnier abandonne son métier de tonnelier pour fonder l'entreprise éponyme, spécialisée dans la collecte du lait. Les premiers produits qui sortent de sa fromagerie sont du camembert et du Pont-l'Évêque. C'est à la mort du fondateur, en 1955, que la société Besnier change réellement de dimension. Son fils Michel prend les rênes de l'entreprise alors qu'il a tout juste vingt-sept ans : sous sa houlette, la fromagerie de 50 salariés va devenir le premier groupe laitier français, puis européen.

L'héritier fait preuve d'un appétit féroce et multiplie les acquisitions. Dès les années 70, il reprend, un à un, ses concurrents locaux comme Bourdon, Buquet, Stenval, Renault... C'est à cette époque, en 1968, qu'il lance ce qui deviendra un des grands succès du groupe, le camembert Président. La politique d'acquisitions se poursuit dans les années 80, avec de premières implantations à l'étranger, notamment aux États-Unis et en Espagne. Mais le véritable essor du groupe aura lieu au cours de la décennie 90. Besnier rachète alors les laiteries Emile Bridel et ses dix usines de production. Par cette opération, il double de taille et devient numéro un du lait en France. Dans les années suivantes, il met successivement dans son escarcelle les fromageries Girod, les fromageries des Causses et d'Auvergne, le Roquefort Société. En moins de dix ans, le chiffre d'affaires de l'entreprise passe de 10 à 25 milliards de francs.

L'entreprise accroît aussi sa présence internationale. Bridé par la limitation de la production imposée par les quotas laitiers, le groupe se tourne vers l'Europe, puis les États-Unis. Une de ses dernières acquisitions outre-Atlantique est le rachat de deux fabricants de fromages à pizza, Concord Marketing et Simplot Dairy Group. Le groupe réalise désormais 40 % de son chiffre d'affaires hors de l'Hexagone et ambitionne d'atteindre les 50 % d'ici quatre à cinq ans. Un projet international symbolisé par le changement de nom de l'entreprise, rebaptisée Lactalis en janvier 1999. Le groupe, qui a toujours gardé son siège à Laval, pèse maintenant 31,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et est présent dans 141 pays.

SAGA FAMILIALE

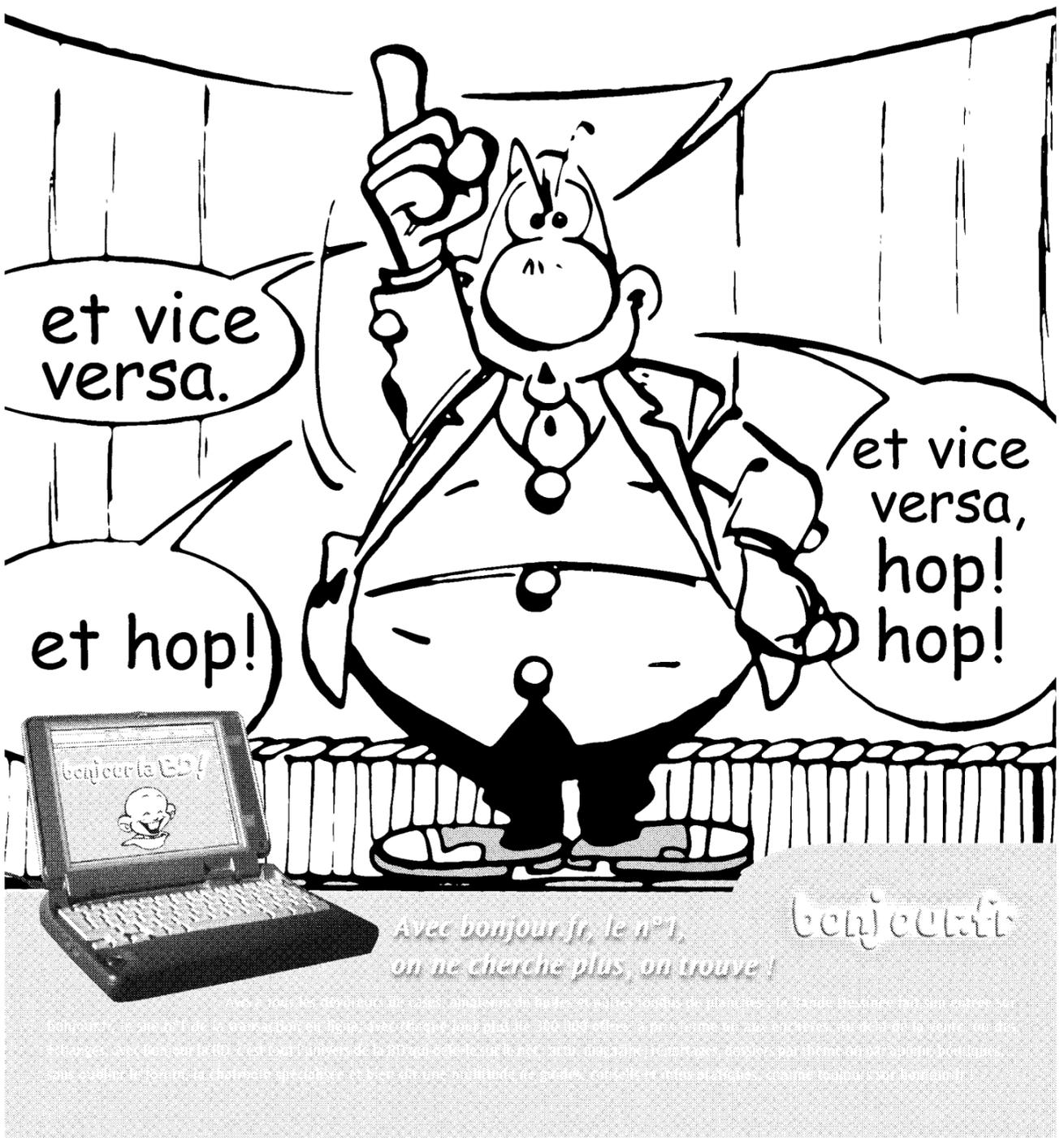
Après le décès de Michel Besnier, en juin 2000, c'est la troisième génération qui est aux commandes de l'entreprise : Emmanuel Besnier, trente ans, est devenu président du conseil de surveillance. Une saga familiale désormais retracée dans un véritable musée industriel, le Lactopôle André-Besnier à Laval.

L'affaire actuelle en cours, quelle que soit son issue, souligne une caractéristique profonde de la culture du groupe : le culte du secret. Avare de confidences, fuyant les sorties publiques et les journalistes, Michel Besnier a érigé la discrétion en vertu première de l'entreprise. Comme l'illustre l'épisode qui a conduit Lactalis à démissionner de la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL) en février 1999. « Le conseil d'administration de la FNIL avait demandé à Lactalis de s'expliquer sur certains dossiers de procédés industriels dont celui du juge d'instruction à Laval, se rappelle Jehan Moreau, directeur de la fédération. On pouvait imaginer qu'ils ne prennent pas la mouche. Ils ont préféré démissionner. »

Laure Belot

BANDE DESSINÉE.

Vendre tout, tout acheter et hop!



L'assureur mutualiste Groupama poursuit l'intégration du GAN

L'entité juridique de la dernière des compagnies d'assurances publiques privatisées a disparu

Près de deux ans après le rachat du GAN, et trois mois après le limogeage de Bernard Delas, directeur général de Groupama, et de Gilles Laporte,

directeur général délégué, l'assureur mutualiste poursuit sa restructuration. Comme prévu, Jean Azéma, nouveau directeur général de la caisse

centrale de Groupama, a annoncé la fusion des holdings de tête, de même que celle des activités d'assurances des deux groupes.

PRÈS de deux ans après le rachat du GAN, et trois mois après le limogeage de Bernard Delas, son directeur général, et de Gilles Laporte, son directeur général délégué, l'assureur mutualiste Groupama poursuit sa restructuration. Jean Azéma, directeur général de Groupama Sud, a remplacé M. Delas à la direction générale de la caisse centrale de Groupama.

Ultime étape, l'entité juridique du GAN, dernière des compagnies d'assurances publiques à avoir été privatisée, en juillet 1998, disparaît. La fusion-absorption de GAN SA par Groupama SA, les deux holdings de tête, a été entérinée mardi 12 septembre par les assemblées générales des deux groupes, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. Groupama SA, détenu par les caisses régionales et par la caisse centrale de Groupama, était jusqu'ici détenu à 98,79 % par GAN SA. Les salariés du GAN, devenus actionnaires de GAN SA à l'issue de sa privatisation, deviendront automatiquement actionnaires de Groupama SA, précise le communiqué publié à l'issue des assemblées générales. Le groupe envisage d'ouvrir le capital de Groupama SA à l'ensemble des collaborateurs, quelle que soit leur entité d'origine.

La holding GAN SA a été valorisée entre 21 et 22 milliards de francs, soit un niveau proche du prix payé par Groupama lors du rachat du GAN, de 19,3 milliards de francs (2,94 milliards d'euros). Mais de nombreuses provisions ont dû être constituées depuis, à hauteur de 5 milliards de francs pour les comptes de 1998, puis d'environ 1 milliard de francs pour les comptes 1999, et de nouvelles provisions devront être passées sur les comptes 2000, prévient la direction générale de Groupama. Le groupe attend pourtant des synergies qui devraient générer quelque 650 millions de francs d'économies.

La facture des tempêtes de décembre 1999 a aussi lourdement pesé sur le groupe. Son coût global est aujourd'hui estimé à 12,5 milliards de francs, ce qui pèsera sur le bénéfice 2000, a prévenu M. Azéma dans *Les Echos* du mercredi 13 septembre. Le résultat net de 1999 s'était inscrit en repli, à 169 millions de francs, contre 905 millions un an plus tôt. Groupama se donne pour objectif de retrouver une rentabilité des fonds propres « satisfaisante et récurrente, d'au moins 8 % ». « Cela nous prendra deux à trois ans », estime M. Azéma dans *Les Echos*. Groupama a décidé d'augmenter

les tarifs pour les particuliers, de 4 et 5 % en fonction des régions, à partir du 1^{er} janvier 2001.

La deuxième compagnie d'assurances généraliste française (11,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999), derrière Axa, va créer des directions assurances communes aux caisses régionales et aux réseaux de distribution du GAN : assurance agricole, particuliers et professions indépendantes, entreprises et collectivités, vie individuelle, santé individuelle... Ces directions seront opérationnelles en janvier 2001, après consultation des différentes instances représentatives du personnel.

INQUIÉTUDE CHEZ LES SALARIÉS

« Cette nouvelle organisation permettra de réaliser d'importantes économies d'échelle et de bénéficier pleinement de l'effet de taille dans les principaux métiers du groupe », précise le communiqué. Cette réorganisation suscite l'inquiétude des salariés du GAN et de Groupama au sujet de l'emploi, même si la direction assure qu'il n'y aura pas de licenciements.

Une fois son objectif de rentabilité atteint, Groupama songera à la mise en place d'une stratégie internationale et à l'ouverture à des partenariats. M. Azéma suit la

même stratégie que ses prédécesseurs, qui se sont heurtés à certaines caisses régionales, qui n'acceptent pas de se plier à des règles de gouvernement d'entreprise. C'est bien la difficile équation entre le pouvoir des caisses régionales (élus non exécutifs au conseil de la caisse centrale) et l'ouverture de Groupama à des partenariats extérieurs qui doit être résolue.

Dans l'optique éventuelle d'une cotation de Groupama SA, « qui n'est pas à l'étude pour l'instant, mais qui n'est pas exclue », selon le groupe, « les intéressés ont besoin de transparence, de lisibilité et d'un management clair », confie un observateur attentif. Le Crédit agricole pourrait alors être intéressé, même si « Groupama n'a pas du tout l'intention d'étudier un processus de fusion » avec la banque verte, comme l'indiquait aux *Echos* M. Azéma.

Il s'agit d'une nouvelle fois de trouver un équilibre entre mutuelle et société anonyme. Groupama doit concilier son développement avec une organisation très décentralisée. Soit il s'ouvre à des partenaires extérieurs, soit il reste isolé, ce qui le conduirait à perdre des parts de marché.

Pascal Santi

Le secteur bancaire se regroupe au sein de la FBF

La Fédération bancaire française défendra les intérêts de tous les acteurs. Gilles Guitton en sera le premier directeur général

APRÈS PLUSIEURS MOIS de discussions, les patrons des sept premiers groupes bancaires français et le président de l'Association française des banques (AFB), qui regroupe 370 banques, ont enfin, mardi 12 septembre, jeté les fondations d'une « maison commune des banques ». Celle-ci sera baptisée Fédération bancaire française (FBF) et sera opérationnelle début 2001. Elle aura pour directeur général Gilles Guitton, actuellement vice-président du directoire du CIC.

Le parcours de ce banquier de 51 ans, énarque, inspecteur des finances, illustre à lui seul la logique forte qu'il y avait à unir les différentes organisations bancaires, jusqu'alors partagées entre, d'un côté, les établissements adhérant à l'AFB (comme BNP-Paribas, Crédit lyonnais, Société générale, CCF...), et de l'autre, les banques mutualistes et coopératives, regroupées dans les réseaux Crédit agricole, Caisses d'épargne, Crédit mutuel et Banques populaires. M. Guitton a fait ses premières armes au Crédit agricole, puis a rejoint le groupe CIC, où il a occupé différentes fonctions avant qu'il ne passe sous le contrôle du Crédit mutuel, au moment de sa privatisation. Ces mouvements successifs du monde mutualiste vers le monde AFB et le passage de plus en plus fréquent de

banques AFB de premier plan sous le contrôle d'entités coopératives montrent bien que la frontière entre les établissements est avant tout juridique, parfois culturelle, mais de moins en moins opérationnelle.

COMITÉ EXÉCUTIF

Au plus haut niveau, la FBF sera dotée d'un comité exécutif, composé de ses huit membres fondateurs. Il pourra être élargi à d'autres représentants de la profession, notamment des banques étrangères. Il sera présidé à tour de rôle, pendant un an, par l'un des membres fondateurs, le premier étant Jean Laurent, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole.

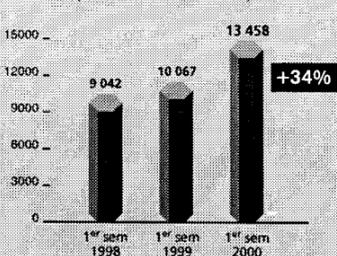
Pour assurer une mise en place rapide des structures, qui s'appuieront largement sur celles de l'AFB, M. Guitton prendra ses fonctions dès le 3 octobre. A charge pour lui de faire un audit du dispositif en place et des propositions sur son avenir. L'AFB abrite de nombreux services, des publications, un grand centre de formation professionnelle... Les mutualistes veulent être convaincus que les cotisations qu'ils auront à verser à la FBF – et qui s'ajoutent à celles qu'ils continueront à régler déjà à leurs organes coopératifs – sont justifiées.

Sophie Fay

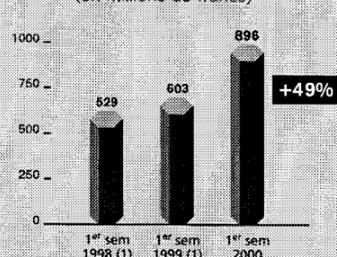
GROUPE SAGEM

La continuité dans la croissance

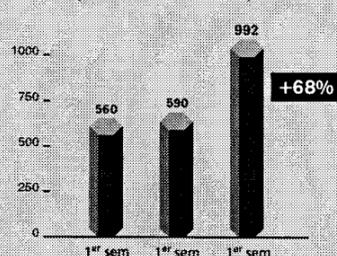
Chiffre d'affaires semestriel (en millions de francs)



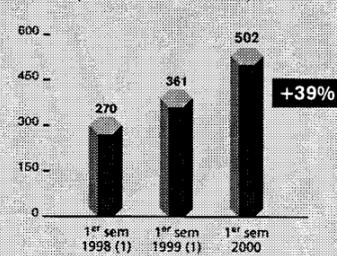
Résultat d'exploitation (en millions de francs)



Capacité d'autofinancement (en millions de francs)



Résultat net part du Groupe (en millions de francs)



Résultats semestriels Résultat net en hausse de 39 %

Le Conseil d'Administration de SAGEM SA, société mère du Groupe SAGEM, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FAURRE le 12 septembre 2000, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2000.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2000 de SAGEM a, avec 13,458 milliards de francs (2,052 milliards d'euros), connu une croissance de 33,7 % par rapport au 1^{er} semestre 1999. La part du chiffre d'affaires à l'international a représenté 58 % contre 44,7 % au 1^{er} semestre 1999.

Par branche d'activités, les chiffres d'affaires sont les suivants :

Branche	% de croissance	Part du chiffre d'affaires
Branche Communications	8 042 MF (+ 56,5 %)	59,8 %
Branche Défense	2 709 MF (+ 8,3 %)	20,1 %
Branche Automobile	2 707 MF (+11,5 %)	20,1 %

RESULTATS

Toutes les branches d'activités ont contribué au fort développement du résultat d'exploitation qui, en hausse de 48,6 %, atteint 896,1 MF et représente 6,66 % du chiffre d'affaires, contre 5,99 % au 1^{er} semestre 1999. Pour répondre à l'attente du marché et dans un souci de plus grande transparence, le Groupe SAGEM a décidé, à partir de l'an 2000, de communiquer la contribution de chaque branche d'activités à ce résultat. C'est ainsi que pour le 1^{er} semestre 2000, la contribution de chaque branche est la suivante : Branche Communications 64 %, Branche Défense 23 %, Branche Automobile 13 %.

Le résultat net consolidé part du Groupe avec 501,9 MF enregistre une augmentation de 39 % sur les six premiers mois de l'exercice écoulé.

La très forte croissance interne voit son financement assuré d'une part par une importante capacité d'autofinancement semestrielle de 991,9 MF en hausse de 68,1 % et, d'autre part, par le reclassement de plus de 2,1 milliards de francs d'une partie des actions d'autocontrôle effectué le 20 juin 2000.

Il est à noter que la plus-value nette d'impôt de 1,3 milliard de francs résultant de ce reclassement n'a pas eu d'incidence sur les résultats puisque portée directement en capitaux propres. En conséquence, ceux-ci dépassent 8,1 milliards de francs, contre 5,9 milliards de francs au 30 juin 1999.

Le développement continu du Groupe SAGEM résulte d'une stratégie volontariste consistant à appliquer sa maîtrise de l'électronique haute technologie dans ses trois marchés de prédilection et en parfaite synergie, à savoir : les communications, la défense et l'automobile.

Pour plus d'informations, consulter notre site Internet www.sagem.com et le BALO.



Banque directe atteint les 75 000 clients

FILIALE de BNP-Paribas, Banque Directe, la première banque entièrement à distance, rencontre un succès croissant. Au cours du 1^{er} semestre 2000, elle a franchi le cap des 75 000 clients, avec au total 100 000 comptes dont 20 000 comptes-titres, suite au partenariat de Banque directe avec Cortal. La banque indique que le nombre de ses clients a progressé à un rythme de 31 % sur douze mois et que son produit net bancaire (l'équivalent de son chiffre d'affaires) progresse au rythme de 50 %. Elle revendique le plus fort taux de fidélisation de la profession. Pour accélérer sa croissance et atteindre l'objectif de 300 000 comptes et 200 000 clients à fin 2002, elle lance un compte épargne rémunéré à 5 %, avant impôt, comme ING.

Deutsche Post sur le point d'acquérir DHL

LA POSTE allemande, Deutsche Post AG, est sur le point d'acquérir DHL International, rapporte le *Financial Times* du jeudi 14 septembre. Deutsche Post, qui est détenue par le gouvernement allemand qui doit mettre 25 % de son capital sur le marché en novembre, possède déjà 25 % de DHL. Elle rachèterait les 29 % détenus par Japan Airlines et par deux fonds d'investissement de la banque allemande West LB dans une transaction évaluant la société de messageries express à 22 milliards d'euros. Deutsche Post pourrait également obtenir 21 % supplémentaires de DHL auprès de sa direction et de la famille fondatrice. Par ailleurs Lufthansa, la compagnie aérienne allemande, détient également 25 % de DHL. Cette annonce intervient quarante-huit heures après l'annonce d'un accord commercial entre La Poste française et Fedex, dont DHL est le principal rival.

L'imprimeur Quebecor va acheter le cablo-opérateur Vidéotron

AU TERME d'une longue compétition, c'est finalement Quebecor, le numéro mondial de l'imprimerie et le deuxième groupe de presse au Canada, qui va acheter Vidéotron, le principal cablo-opérateur québécois. Quebecor prend des positions stratégiques marquées dans le multimédia et cette acquisition lui permettra de fournir un accès à Internet. La famille Chagnon, qui contrôle Vidéotron, a accepté mercredi 13 septembre l'offre de 5,4 milliards de dollars canadiens (4,2 milliards d'euros) de Quebecor. Elle a par ailleurs déboursé 241 millions de dollars canadiens (188,2 millions d'euros) pour frais de rupture avec Rogers Communications. Une convention de fusion, qui avait été signée avec ce dernier par Vidéotron en février, a ainsi été annulée. Quebecor doit officiellement déposer, dans les prochains jours, son offre sur Vidéotron. Cette opération devra également recevoir l'aval de l'autorité de régulation de l'audiovisuel canadien.

ÉTUDES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de septembre sur :

Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)

<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies

ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

(1) Les comptes du 1^{er} semestre 2000 ont été arrêtés sur la base des nouvelles normes comptables obligatoires. Aussi les comptes publiés des 1^{er} semestres 1999 et 1998 ont été retraités en conséquence et, dans l'exposé, les comparaisons sont effectuées avec les résultats des 1^{er} semestres ainsi retraités.

Les groupes de presse économique se pressent sur Internet

« Les Echos », « L'Expansion », « L'Agefi » et « La Tribune » investissent massivement pour se développer sur Internet, notamment en renforçant les équipes rédactionnelles. Dans ce secteur, ces titres subissent la concurrence des sites de Bourse et de courtage

AVEC UNE BELLE vitalité, la plupart des groupes de presse économique français investissent et embauchent à tour de bras pour faire face à leurs importants développements sur Internet. Jusqu'à présent, Les Echos, La Tribune, L'Expansion, ou L'Agefi occupent tous des créneaux relativement différents, entre les conseils au grand public et les sites professionnels qui visent les traders.

Principal quotidien économique français, Les Echos (groupe Pearson) fêtent leur quatrième année de présence sur le Web, avec lesechos.fr qui emploie 17 journalistes à plein temps. « Nous faisons le même métier sur Internet que sur le papier, en donnant accès à des bases de documentation très riches sur les entreprises, en proposant par exemple tous les articles des Echos, les bilans, les grands événements, l'évolution du cours de Bourse », explique Philippe Jeannot, directeur des éditions électroniques. « C'est un outil d'information pour que le lecteur se fasse sa propre analyse. Même si nous actualisons le site plusieurs fois par jour, en changeant la "une", nous n'avons pas vocation à devenir une agence de presse. Notre priorité reste la hiérar-

chisation des informations », précise-t-il. Financé par la publicité (20 millions de francs de recettes l'an dernier), ce site est payant pour l'accès aux archives.

Fin juin, le groupe s'est diversifié avec un autre site, beaucoup plus grand public, mesfinances.com, dans lequel 70 millions de francs ont été investis. « Nos concurrents ne sont pas les quotidiens anglo-saxons, qu'il s'agisse du Financial Times (édité aussi par Pearson) ou du Wall Street Journal », affirme Philippe Jeannot.

LES MARCHÉS LOCAUX

« Nos internautes recherchent avant tout des informations sur des entreprises, ce qui passe par une réelle connaissance des marchés locaux », précise-t-il. La concurrence vient davantage de la multiplication des sites de courtage et surtout de Bourse. L'un d'entre eux, boursorama.fr, qui divulgue uniquement des informations brutes sur les marchés, lancé par deux jeunes boursicoteurs diplômés de l'institut commercial de Nancy, devance largement, en termes d'audience sur Internet, tous les journaux économiques.

« Rien ne remplacera l'expertise d'une rédaction. Comme il est impossible de faire un journal avec un éphémère des marées, les sites d'information brute des brokers ne suffiront pas », affirme Christian Ménanteau, le nouveau directeur général éditeur de La Tribune – édité par Desfossez International (DI Group), une filiale du groupe LVMH. Depuis trois ans, les développements sur Internet ont dû obéir, dans ce quotidien, à de strictes contraintes financières d'équilibre d'exploitation. Cette année, le groupe y a consacré 21 millions de francs.

Les projets d'embauches massives d'une rédaction dédiée au Web ont été reportés, si bien qu'aujourd'hui seuls cinq journalistes travaillent sur le site latribune.fr. Entre la récente arrivée du directeur général éditeur et le départ annoncé de la responsable des éditions électroniques, Catherine Duval, la stratégie doit être redéfinie. Le site du quotidien sera nettement enrichi fin octobre et le moteur boursier, qui a connu des défaillances techniques importantes, sera rénové.

A terme, la politique tarifaire pourrait être réexaminée : aujourd'hui, les abonnements en ligne sont vendus 498 francs par an et les archives sont encore gratuites. Selon Christian Ménanteau, La Tribune n'a engagé aucune négociation avec Ze bank, le projet de banque en ligne financé à 80 % par europ@web, le holding personnel de Bernard Arnault, dont le lancement est reporté depuis des mois.

Le tout nouveau portail du Groupe Expansion (filiale d'Havas, donc de Vivendi), baptisé squarefinance.com, est reconstruit sur la base du site de La Vie française, et s'adresse, selon son président, Damien Dufour – également président du directoire du Groupe Expansion –, à tous les internautes concernés par la gestion des finances personnelles, des investisseurs rompus aux passages d'ordre aux néophytes qui recherchent des informations sur un simple crédit immobilier.

Cette filiale 50/50 entre le Groupe L'Expansion et Vivendi Net, dont l'équipe comptera trente salariés en décembre, nécessitera 30 millions de francs d'investissements cette année. Ses promoteurs espèrent une centaine de millions de francs de recettes publicitaires dans les trois ans à venir.

« Pour préserver notre impartialité, nous nous cantonnons aux conseils. Nous ne développons pas d'activité de courtage en ligne et nous ne touchons aucune commission sur les transactions », précise Damien Dufour, en ajoutant que des accords publicitaires ont été conclus avec six brokers.

UNE PANOPPIE D'OUTILS

Avec une vocation radicalement différente et presque strictement professionnelle, le quotidien L'Agefi, contrôlé depuis juin par Artemis, la holding de François Pinault, a développé depuis cinq ans une panoplie d'outils sur la Toile : agefi.fr, le club de l'Agefi, la plateforme Diva (information d'établissements financiers), companynews – une start-up codétenue avec l'Agence France-Presse qui divulgue des informations brutes (communiqués, dépêches, etc.), sur les grandes entreprises cotées – et agefinance.com, un bouquet qui comprendra, à terme, une vingtaine de sites spécialisés (finance-

ment, audit comptabilité, gestion, opération sur capital, etc.). « Le chiffre d'affaires réalisé sur Internet représente 7 % du total, soit 55 millions de francs fin 1999. L'objectif est d'atteindre 72 millions pour L'Agefi en 2000 », explique Philippe Micocheau, président de l'Agefi. « Agefinance.com, qui cherche à embaucher d'ici à avril huit nouveaux journalistes, est gérée comme une start-up, avec un intéressement du personnel », souligne-t-il.

Avec Le Point, un hebdomadaire également présent dans le giron de François Pinault, « des discussions sont en cours pour envisager des synergies sur les informations financières et patrimoniales », affirme-t-il. Cette stratégie de développement sur Internet, et bientôt sur le Wap, n'oblitére en rien les diversifications dans le bon vieux papier. L'Agefi compte lancer en janvier un hebdomadaire de conseil en gestion de patrimoine, Agefi Actif, qui vise 20 000 exemplaires de diffusion et sera, contrairement au quotidien exclusivement commercialisé par abonnement, également vendu en kiosques.

Nicole Vulser

FINNAIR CHOISIT NOS SOLUTIONS E-BUSINESS POUR SON FRET LONG COURRIER

Lorsque la compagnie aérienne finlandaise Finnair décide de dynamiser son activité fret long courrier, elle se tourne vers les technologies Internet. Et donc naturellement vers Unisys. Notre réponse : faciliter la mise en œuvre des applications de commerce électronique avec nos solutions Unisys e@ction. L'application installée permet aux partenaires de Finnair et à ses clients de placer leurs commandes

via Internet et de connaître en temps réel la position exacte de leurs containers. Nous avons également assuré l'intégration de notre solution e-business aux systèmes existants afin que ce nouveau service soit rapidement opérationnel et ceci à moindre coût. Cette solution place la compagnie aérienne largement en tête devant ses concurrents. Et c'est ce que vous êtes en droit d'attendre de ceux toujours prêts à tenir la distance aux côtés de leurs clients.

C'est dans notre nature.

Bertelsmann dispose d'un trésor de guerre de 15,3 milliards d'euros

HANOVRE

de notre envoyé spécial

Pour Thomas Middelhoff, son président du directoire, Bertelsmann reste « un groupe en mutation ». Après une année très agitée où ses principaux concurrents ont multiplié les alliances, l'entreprise veut se focaliser sur trois piliers : les contenus, l'imprimerie et l'accès aux clients, en particulier via le commerce électronique.

Dans le secteur d'Internet, Bertelsmann choisit une stratégie différente de celle d'AOL-Time Warner en se retirant de la fourniture d'accès. En raison de cette méga-fusion, ses participations dans AOL Inc. et AOL Europe sont en voie de cession. Bertelsmann reste un partenaire privilégié de ces portails, auquel il livre ses contenus. Le montant de ces désinvestissements est de l'ordre de 20 milliards de deutschemarks (10,2 milliards d'euros), et renforce le « trésor de guerre » du groupe, que M. Middelhoff évalue à 30 milliards de deutschemarks. A l'avenir, le commerce électronique, qui représente encore une part infime des ventes, sera développé par le biais de partenariats, à l'instar de celui signé avec Terra-Lycos, d'acquisitions, mais aussi grâce aux activités de capital-risque que le groupe entend conforter. Sept milliards de deutschemarks seront investis dans Internet d'ici à 2003.

Le géant allemand de la communication a clos son exercice 1999-

2000 sur des résultats flatteurs, présentés mercredi 13 septembre à Hanovre : le chiffre d'affaires a crû de 25 %, à 32,4 milliards de deutschemarks (16,5 milliards d'euros). Le bénéfice est en hausse de 45 %, à 1,3 milliard de deutschemarks (660 millions d'euros). La consolidation du groupe télévisuel CLT-UFA, une première, explique en partie cette croissance. Toutes les divisions sont bénéficiaires, sauf les clubs de livres et les activités Internet.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Bertelsmann compte engranger les fruits de la création de RTL Group, né de la fusion de la CLT-UFA et d'Audiofina, avec les activités télévision du britannique Pearson. Des rachats sont à l'ordre du jour en Europe. Les activités musicales (BMG) pourraient être renforcées par le biais d'une acquisition avant la fin de l'année. Chacune des activités traditionnelles de la maison doit être mise en lien avec l'univers Internet. Fonctionnant de manière décentralisée, Bertelsmann tente aussi de construire des passerelles entre ces différents pôles. Le directoire est en cours de renouvellement, avec l'arrivée de dirigeants plus jeunes. Une révolution culturelle, qui doit permettre au groupe d'atteindre 39 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 2000-2001.

Philippe Ricard

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : RTL Group vient de faire passer de 10 % à 16,23 % sa participation dans le capital d'Antenna 3. Le groupe fondé par la fusion entre CLT-UFA et Pearson TV devient ainsi le deuxième actionnaire de la chaîne espagnole derrière Telefonica.

■ **Télé Bocal sera diffusée** à partir du samedi 16 septembre sur le canal 36 principalement dans l'est parisien. Télé Bocal, Télé Plaisance, Ondes sans frontières et Télé Tolbiac se sont regroupées dans Paris Accès Public (PAP) pour la défense des télévisions associatives.

■ **Le groupe Pathé et Réservoir Prod**, la maison de production de Jean-Luc Delarue, se sont associés pour lancer une chaîne sur le numérique terrestre. Diffusée gratuitement, elle devrait être constituée de talk-shows, d'émissions de services et de documentaires.

■ **Le conseil d'administration de France Télévision** a nommé, mercredi 13 septembre, Jean-Pierre Cottet directeur général de La Cinquième ; Michèle Cotta et Rémy Pflimlin ont été reconduits à la direction de France 2 et de France 3.

■ **News Corp, le groupe de Rupert Murdoch, pourrait mettre en Bourse Sky Global Networks**, sa filiale qui regroupe ses participations dans les bouquets satellitaires (BSkyB en Grande-Bretagne, Stream en Italie, Star en Asie, etc.) le mois prochain. Cette entité est valorisée plus de 50 milliards de dollars.

■ **PRESSE** : la direction du quotidien L'Est Républicain cédera le 1^{er} janvier 2001 ses éditions des Vosges à sa filiale, La Liberté de l'Est. Cette décision a été prise mercredi 13 septembre, à l'issue d'un comité d'entreprise extraordinaire.

■ **EMAP et Wanadoo (France Télécom) créent une société commune** de production et de diffusion de sites Internet. Elle créera trois sites grands public, directement liés aux magazines d'EMAP, sur le mode de vie des célébrités, l'automobile ainsi que la beauté et la santé.

■ **Hachette Filipacchi Médias arrête la publication du mensuel Quo**. Quatre ans après son lancement, il n'a pas atteint ses objectifs de diffusion de 180 000 à 200 000 exemplaires. Un nouveau titre à destination du public masculin devrait être lancé fin octobre.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SNECMA : le motoriste d'avions français a annoncé**, mercredi 13 septembre, avoir acquis la totalité de la participation de BNP Paribas dans l'équipementier aéronautique Hurel Dubois (54,5 % du capital), au prix de 175 euros par action, ce qui valorise l'entreprise à 1,2 milliard de francs. Le groupe nationalisé avait racheté récemment les activités aéronautiques de Labinal.

● **NORTEL : le groupe canadien, deuxième équipementier de réseaux au monde**, a indiqué mercredi avoir remporté un contrat estimé à 155 millions de dollars américains, pour fournir des produits de fibre optique à Savvis Communications Corp.

SERVICES

● **EMI : la Commission européenne devrait bloquer la fusion prévue entre les géants de l'édition musicale EMI et Time Warner**, en l'absence de concessions importantes des deux groupes dans les prochains jours, affirme jeudi 14 septembre le *Financial Times*. Les responsables européens craignent que le marché communautaire de la musique enregistrée soit dominé par quelques entreprises géantes. Les deux groupes ont jusqu'à mardi 19 septembre pour amender leur projet, qui doit donner naissance au numéro un mondial du secteur.

● **TÉLÉPHONE : 9 Télécom, filiale de Telecom Italia, proposera l'accès à Internet rapide via le téléphone** dès le début janvier 2001, a annoncé l'opérateur, après la publication du décret sur l'ouverture à la concurrence du marché des communications locales (*Le Monde* du 14 septembre). France Télécom, dans un communiqué, a pris acte de ce texte, estimant que le dispositif prévu (le partage de lignes) risque d'être « source de difficultés » entre clients et opérateurs.

● **MCDONALD'S : la première chaîne de restauration rapide du monde** a fait savoir mercredi que la faiblesse de l'euro et d'autres devises face au dollar allaient avoir un effet négatif plus fort que prévu sur ses bénéfices, pouvant atteindre jusqu'à 7 cents par action.

● **CLUB MED : le groupe de loisirs a annoncé jeudi que son résultat d'exploitation sera affecté** par la faiblesse de l'euro et par une croissance moins forte que prévu de l'activité de tour-opérateur en France. Mais il ne sera pas inférieur de plus de 10 % à l'objectif fixé, d'au moins 107 millions d'euros.

● **VIVENDI : le conglomérat français négocierait un rachat de LibertySurf**, fournisseur d'accès gratuit à Internet, selon *Les Echos* du 14 septembre. Les deux principaux actionnaires de LibertySurf, Kingfisher et europ@web, le fonds d'investissement de Bernard Arnault, semblent décidés à se séparer de cette activité, introduite il y a six mois en Bourse.

● **KINGFISHER : le groupe de distribution britannique**, qui reste à la recherche de partenaires européens, a dévoilé mercredi un plan de scission en deux sociétés : l'une dans l'électricité et le bricolage et l'autre dans la distribution généraliste.

● **TF 1 : le groupe audiovisuel a annoncé mercredi le lancement, en partenariat avec Bouygues**, de son fournisseur d'accès à Internet « court décembre 2000 ». TF 1, qui a réalisé un bénéfice semestriel de 1,1 milliard de francs, en hausse de 53,4 %, a également acquis 22,5 % de la société suisse VisioWave, spécialisée dans la compression de la vidéo numérique.

FINANCE

● **CNP : les négociations sur la reconstitution du capital de la première compagnie d'assurance-vie française** pourraient aboutir à la création par La Poste et les Caisses d'épargne d'une société commune détenant 40 %, indique *La Tribune* du 14 septembre. Les Caisses d'épargne, qui détiennent actuellement 12,5 % du capital de la CNP, devraient monter jusqu'à 20 %, soit au même niveau que La Poste. La part de la Caisse des dépôts et consignations baisserait de 40 % à 33,5 %.

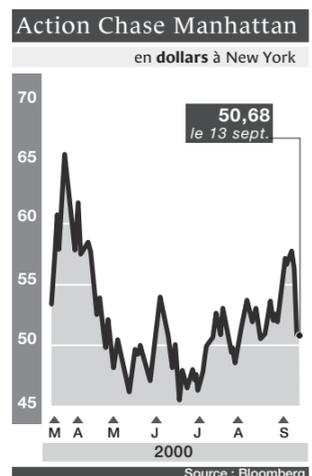
RÉSULTATS

● **ERAMET : la société minière a multiplié par cinq son bénéfice semestriel**, à 354 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 7,4 milliards.

VALEUR DU JOUR

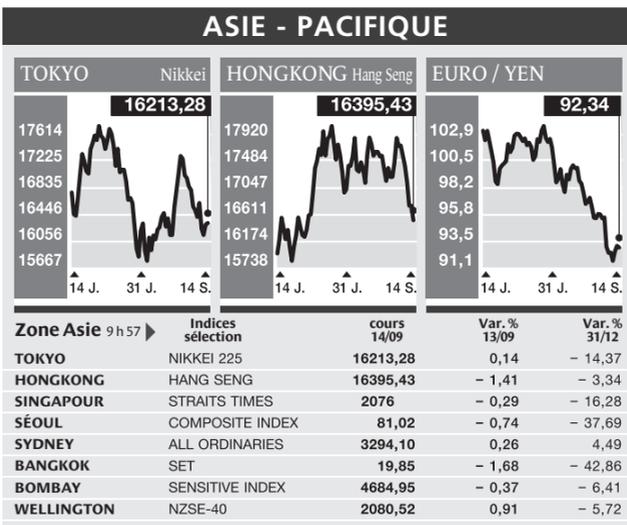
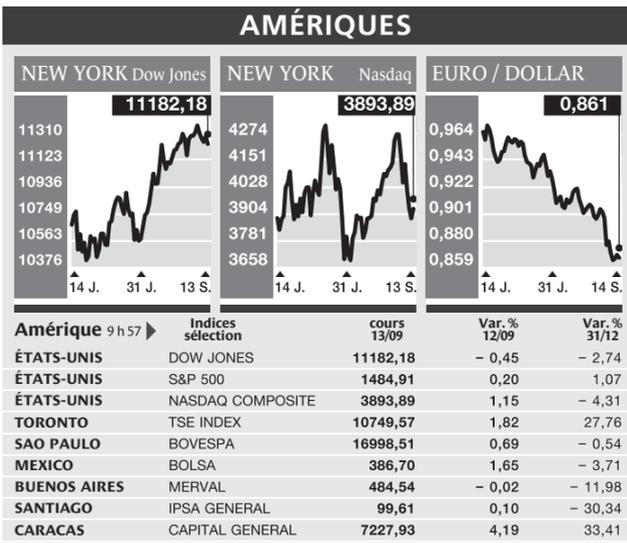
La Chase sanctionnée à Wall Street

COMME la presse anglo-saxonne l'avait annoncé (*Le Monde* du 14 septembre), la Chase Manhattan, troisième banque des Etats-Unis, a confirmé, mercredi 13 septembre, son intention de racheter la banque d'affaires JP Morgan. A Wall Street, JP Morgan a gagné 3,75 dollars, à 181,50 dollars. Chase Manhattan Bank, de son côté, a cédé 5,37 dollars, soit près de 10 %, à 50,68 dollars. De nombreux analystes ont jugé que le prix d'acquisition était trop élevé. « Cette fusion présente un bon potentiel dans la mesure où il y a de nombreux domaines où les deux établissements sont complémentaires », a toutefois estimé Ron Mandle, analyste chez Sanford C. Bernstein and Co, interrogé par l'agence Bloomberg. L'opération sera réalisée par échange de titres à raison de 3,7 actions Chase pour chaque action JP Morgan, ce qui valorise la transaction à 33,2 milliards de dollars. La nouvelle entité, qui portera le nom de J.P. Morgan Chase & Co., détiendra environ 660 milliards de dollars d'actifs. « Cette fusion constitue une percée pour J.P. Morgan et la Chase et la nouvelle entité se situera parmi les grands établissements de dimension mondiale », a souligné Douglas « Sandy » Warner, le président de JP Morgan dans un communiqué. L'opération devrait être bouclée au premier trimestre 2001 et permettra, selon les deux banques, de réaliser des économies d'environ un milliard et demi de dollars



avant impôts et de dégager des recettes supplémentaires de quelque 400 millions de dollars avant impôts. Les activités du nouvel établissement dans le domaine de la banque d'affaires, y compris celles des marchés financiers, seront regroupées sous l'appellation JP Morgan. Les activités de banque pour les particuliers resteront quant à elles sous l'enseigne Chase. Le conseil d'administration sera présidé par Douglas Warner, tandis que le président actuel de la Chase, William Harrison Jr., en sera le directeur général. La Deutsche Bank, dont la rumeur disait qu'elle envisageait d'acquérir JP Morgan, a fait savoir qu'« aucune surenchère n'est à attendre ».

P.-A. D. (avec Reuters)



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions, aux Etats-Unis, ont terminé en ordre dispersé, mercredi 13 septembre : les grandes valeurs traditionnelles se sont affaiblies tandis que les actions technologiques ont nettement rebondi. L'indice Dow Jones a fini en repli de 0,45 %, à 11 182,18 points. L'indice Nasdaq, après une matinée en baisse, a fini sur un gain de 1,15 % de hausse, à 3 893,89 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens se repliaient en début de journée, jeudi 14 septembre, entraînant une remontée mécanique des rendements des obligations. L'emprunt d'Etat à 10 ans en France affichait un rendement de 5,43 %, tandis qu'en Allemagne le taux de rendement se situait à 5,28 %. Aux Etats-Unis, la veille, les taux d'intérêt à long terme s'étaient repliés.

MONNAIES

L'EURO reculait face au dollar dans les premières transactions sur le marché des changes, jeudi, dans l'attente de la réunion de la Banque centrale européenne (BCE), qui devrait déboucher sur un statu quo. La devise européenne s'échangeait à 0,8580 dollar. Contre le yen, le billet vert fluctuait dans des marges étroites, après que la Banque du Japon eut décidé de maintenir ses taux d'intérêt à l'issue de sa réunion. Le dollar se négociait à 107,10 yens.

ÉCONOMIE

Déficit courant record aux Etats-Unis

LE DÉFICIT de la balance des comptes courants des Etats-Unis a atteint le montant record de 106,1 milliards de dollars au 2^e trimestre 2000, a annoncé mercredi 13 septembre le département du commerce.

Il s'agit du déficit des comptes courants le plus lourd depuis la deuxième guerre mondiale, période à laquelle les statistiques ont commencé à être collectées, précise le département du commerce. Ce gonflement du déficit des comptes courants - balance commerciale et balance des flux de capitaux - a surtout été dû à une aggravation du déficit de la balance des marchandises, qui a atteint le chiffre record de 110,2 milliards de dollars au 2^e trimestre. Le déficit des revenus engendrés par les investissements s'est établi à 86,4 milliards de dollars au 2^e trimestre. Les achats par les étrangers de titres américains autres que les émissions du Trésor se sont ralentis, pour se monter à 86,5 milliards de dollars.

Quant aux achats étrangers d'actions boursières américaines, ils se sont élevés à 26,1 milliards de dollars au 2^e trimestre, comparativement à un montant record de 61,3 milliards de dollars les trois mois précédents.

Nouveau plan de relance au Japon

LE NOUVEAU PLAN de relance que le gouvernement japonais devrait adopter en novembre sera finalement plutôt consistant, en dépit de la volonté affichée du ministère des finances de resserrer les cordons de la bourse, selon des informations de presse parues jeudi. Le gouvernement s'oriente vers un collectif budgétaire d'environ 7 000 milliards de yens (65 milliards de dollars, 76 milliards d'euros), selon le journal *Asahi Shimbun*, alors que les analystes tablaient jusque-là sur un chiffre plus modeste, allant de 3 000 à 5 000 milliards. L'Asahi a estimé possible que le plan de relance atteigne même les 10 000 milliards de yens, comme l'a proposé Shizuka Kamei, le responsable de la stratégie au sein du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir. Cependant, le ministre des finances Kiichi Miyazawa a fait savoir ces dernières semaines qu'il

voulait éviter de trop alourdir le fardeau de la dette publique, qui devrait atteindre 132 % du PIB en mars prochain.

● **JAPON : la production industrielle a reculé de 0,9 % en juillet**, par rapport au mois précédent, a annoncé jeudi 14 septembre le ministère du commerce international et de l'industrie, révisant à la baisse une prévision d'une diminution de 0,7 %. En juin, cet indicateur scruté de près par les économistes, soucieux de savoir si la reprise économique est désormais bien établie ou non, avait connu une forte progression, de 1,9 %.

● **La Banque du Japon (BOJ) a annoncé jeudi que son conseil de politique monétaire a décidé de continuer de pousser les taux à court terme vers 0,25 %**. Lors de sa précédente réunion, le 11 août, le CPM avait décidé, en dépit de vives pressions des milieux politiques, de renoncer à la politique de taux zéro en vigueur depuis un an et demi et de relever son objectif de taux au jour le jour à 0,25 %, sa première hausse depuis une dizaine d'années.

● **PÉTROLE : l'OPEP est en mesure de produire 2 millions de barils de pétrole** par jour supplémentaires, à court terme, si nécessaire, a déclaré mercredi à Caracas son président en exercice, Ali Rodríguez, ministre vénézuélien de l'énergie. Mais il a averti qu'une « crise sévère » pourrait apparaître en raison des limites des capacités de production des pays OPEP et non OPEP, certains d'entre eux atteignant leur plafond d'extraction d'hydrocarbures.

● **L'Irak a mis mercredi en garde l'OPEP contre l'augmentation de sa production**. « Nous sommes inquiets de la montée en flèche des cours du brut, car les chiffres de l'AIE ne reflètent pas l'augmentation de la production, ce qui signifie que du brut est stocké », a déclaré le ministre du pétrole, Amer Mohamed Rachid. « Ces stocks seront ensuite utilisés pour exercer des pressions sur les producteurs, ce qui provoquera une catastrophe et une détérioration rapide des prix à court terme », a ajouté le ministre.

● **SUISSE : le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse, qui mesure la croissance économique**, a progressé de 2,5 % au 2^e trimestre 2000, a annoncé jeudi le ministère de l'économie, à Berne.

La conjoncture suisse « perd de son dynamisme », indique le ministère, par comparaison au taux du 1^{er} trimestre 2000, qui était de 4 %. « La croissance s'est atténuée et n'a plus atteint le rythme des trois trimestres antérieurs », indique encore le ministère dans un communiqué.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Cours de change croisés					
14/09 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR.....	107,10000	0,93371	0,86175	0,13142	1,40890
YEN.....	1,16043	1,08295	92,34000	14,07000	150,85000
EURO.....	7,60925	7,10280	1,15245	1,63445	60,70500
FRANC.....	0,70977	0,66265	6,55957	10,72105	4,31595
LIVRE.....	1,76410	1,64615	1,52090	0,23190	2,48555

Taux d'intérêt (%)			
Taux 13/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans
FRANCE.....	4,61	4,69	5,45
ALLEMAGNE.....	4,55	4,81	5,28
GDE-BRETAG.....	6,63	6,01	5,39
ITALIE.....	4,55	4,79	5,64
JAPON.....	0,32	0,33	1,86
ÉTATS-UNIS.....	6,47	6,08	5,75
SUISSE.....	2,88	3,42	3,81
PAYS-BAS.....	4,52	4,79	5,44

Matières premières			
En dollars	Cours 13/09	Var. % 12/09	
MÉTALUX (LONDRES)			
CUIVRE 3 MOIS.....	2018	-0,10	
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1654	-0,30	
PLOMB 3 MOIS.....	486,50	-0,51	
ETAIN 3 MOIS.....	5565	-0,27	
ZINC 3 MOIS.....	1198,50	-0,04	
NICKEL 3 MOIS.....	8550	-0,47	

Taux d'intérêt (%)			
Taux 13/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans
FRANCE.....	4,61	4,69	5,45
ALLEMAGNE.....	4,55	4,81	5,28
GDE-BRETAG.....	6,63	6,01	5,39
ITALIE.....	4,55	4,79	5,64
JAPON.....	0,32	0,33	1,86
ÉTATS-UNIS.....	6,47	6,08	5,75
SUISSE.....	2,88	3,42	3,81
PAYS-BAS.....	4,52	4,79	5,44

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de l'équipementier de télécommunications suédois Ericsson a reculé, mercredi 13 septembre, de 2,98 %, à 179 euros, et celle de l'allemand Siemens de 2,18 %, à 175,27 euros.

Shell Transport 2,99 %, à 600 pence, tandis que BP a perdu 1,43 %, à 655,5 pence.

SAP Systems Integration est entrée en fanfare sur le nouveau marché allemand mercredi. Après avoir ouvert à 53 euros, en hausse de 178 % sur son prix d'émission, la filiale du premier éditeur européen de logiciels a terminé à 45,40 euros, encore en hausse de 138,95 %.

Le titre Deutsche Bank est resté quasiment stable, à 94,80 euros, mercredi. Le marché a été soulagé après l'annonce du rachat par la Chase Manhattan de JP Morgan, dont on avait cru un moment qu'elle était convoitée par la banque allemande.

Table of stock prices for Automobile sector: AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, DAIMLERCHRYSLER, FIAT, etc.

Table of stock prices for Banques sector: ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table of stock prices for various sectors: BAYER AG, BOEING CO, CELANESE N, CIBA SPEC CHEM, etc.

Table of stock prices for Conglomérats sector: D'IETTEREN SA, AZEO, GBL, GEVAERT, etc.

Table of stock prices for Télécommunications sector: ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table of stock prices for Construction sector: ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table of stock prices for Produits de base sector: ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

Table of stock prices for Construction sector (continued): ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table of stock prices for Consommation cyclique sector: ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.



Table of stock prices for Alimentation et Bioisson sector: ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for Pharmacie sector: ALTANA AG, ASTRAZENACA, AVENTIS/RM, etc.

Table of stock prices for Biens d'équipement sector: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Advertisement for Flexjet: 'Changez de vie! Avec le programme Flexjet, vous pouvez désormais profiter de tous les avantages qu'offre un avion d'affaires...'

Table of stock prices for Énergie sector: BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

Table of stock prices for Services financiers sector: 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

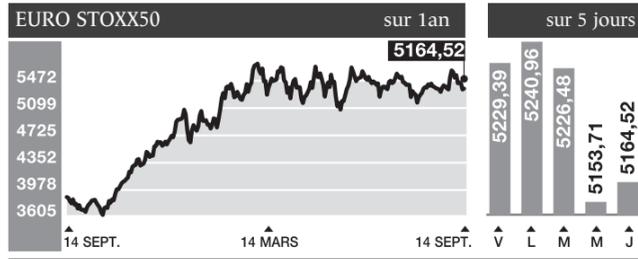


Table of stock prices for Assurance sector: AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF/RM, etc.

Table of stock prices for Haute Technologie sector: ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, ASM LITHOGRAPHY, etc.

Table of stock prices for Médias sector: MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

Table of stock prices for Biens de consommation sector: AHOLD, ALTADIS -A-, AMADEUS GLOBAL, etc.

Table of stock prices for Commerce Distribution sector: AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

Table of stock prices for Haute Technologie sector (continued): ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, ASM LITHOGRAPHY, etc.

Table of stock prices for Services Collectifs sector: AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for Services Collectifs sector (continued): AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ section with Amsterdam stock prices and CODES PAYS ZONE EURO information.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Air France cédait 0,24 %, à 21,2 euros, jeudi 14 septembre, lors des premières transactions. La compagnie aérienne a annoncé un trafic passagers en août en augmentation de 8,2 %, avec un coefficient d'occupation en progression de 2,9 points à 81,3 %.

Table listing various French stocks such as Air France, Cap Gemini, LVMH, Pinault-Printemps-Redoute, Renault, etc., with their current prices and percentage changes.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 14 SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 22 septembre

Table showing monthly settlement data for various French stocks, including columns for previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 13 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 07

Table listing new market entries and their performance, including companies like ABEL GUILLEME, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 13 septembre

Table listing SICAV and FCP funds, such as AGIPI, BNP Paribas, Indocam, etc., with their respective values and dates.

Table listing various international stocks and their performance, including companies like BAZAR HOT, BIC, BIS, etc.

Table listing international stocks and their performance, including companies like CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 14 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table listing second market entries and their performance, including companies like NICOX, OLITEC, OPTIMA DIREC, etc.

LEGAL & GENERAL

Stratégie Ind. Europe, Fonds communs de placements, Stratégie Cac, Stratégie Indice Usa.

Table listing various financial products and services offered by Legal & General, including fund strategies and indices.

Table listing various international stocks and their performance, including companies like IMERYS, IMMEUBLES DE FCE, INFOGRADES ENTER, etc.

Table listing various international stocks and their performance, including companies like ALTEC, APRIL S.A., ARKOPHARMA, etc.

LEGAL & GENERAL

Stratégie Ind. Europe, Fonds communs de placements, Stratégie Cac, Stratégie Indice Usa.

Table listing various financial products and services offered by Legal & General, including fund strategies and indices.

Table listing various international stocks and their performance, including companies like TOTAL FINA, TRANSICEL, UBI SOFT, etc.

International

Table listing international stocks and their performance, including companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ▲ contrat d'animation; ○ offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

Table listing various international stocks and their performance, including companies like GFI INDUSTRI, GO SPORT, GRAND MARNIE, etc.

LEGAL & GENERAL

Stratégie Ind. Europe, Fonds communs de placements, Stratégie Cac, Stratégie Indice Usa.

Table listing various financial products and services offered by Legal & General, including fund strategies and indices.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES Des découvertes récentes semblent confirmer que de l'eau a probablement coulé en abondance sur Mars, il y a trois ou quatre milliards d'années et peut-être plus

récentement. ● L'EAU LIQUIDE constituant l'un des éléments nécessaires à la vie, la NASA et aussi l'Europe ont donc lancé une série de missions visant à découvrir les traces d'éven-

tuels micro-organismes martiens. ● DE TELS INDICES pourraient aider à comprendre les circonstances de l'apparition de la vie sur Terre et ailleurs dans l'Univers, explique le biophysi-

en français André Brack. ● CERTAINS EXPERTS soulignent néanmoins la difficulté et l'aspect aléatoire de telles recherches. Cela n'empêche pas la NASA de préparer

trois missions martiennes : une en orbite, Mars Surveyor 2001, et deux au sol, Mars 2003 Rover. L'Agence spatiale européenne envisage de faire de même avec la sonde Mars Express.

Faut-il vraiment chercher des traces de vie sur Mars ?

La quête de microfossiles ou même de bactéries est présentée par la NASA comme le principal justificatif de ses missions d'exploration. Un « parti pris peu scientifique », selon certains experts, qui préféreraient privilégier des recherches sur la géologie et l'environnement martiens

LA NASA n'interprète-t-elle pas trop les faits à seule fin de justifier ses futurs programmes d'exploration planétaire ? C'est ainsi que ses missions martiennes sont consacrées à la recherche d'éventuelles traces de vie sur le sol ou dans le sous-sol de cette planète. Pourtant, aucun des efforts entrepris en ce sens n'a abouti à ce jour. Une étude publiée en 1996, faisant état de la présence de possibles « fossiles » de bactéries martiennes dans une météorite arrivée sur la Terre en provenance de la planète

LA NASA dans les années 60, la vie s'exprime comme « un phénomène global », laissant clairement son empreinte dans l'atmosphère d'une planète. C'est là que les missions doivent la chercher, estime-t-il, bien qu'il considère l'atmosphère de Mars comme étant celle d'une planète sans vie.

Mais les objections de Lovelock aux projets d'exploration de la NASA par robot interposé – qui seront réalisés plus tard lors des missions Viking Lander des années 70 – sont tombées dans l'oreille d'un sourd. Aujourd'hui, il reste convaincu que l'argent serait mieux employé à essayer d'en savoir plus sur l'histoire et la géologie de Mars, au lieu de passer au peigne fin ses plaines poussiéreuses à la recherche de la vie. « Il y a là de l'acharnement, commente-t-il. Ce comportement n'est pas très scientifique. »

La NASA s'efforce de dépeindre à tout prix Mars comme un nouveau territoire potentiellement habitable pour l'homme. C'est évident dans les annonces faites par l'agence américaine juste avant l'été. Les caméras de la sonde Mars Global Surveyor, en orbite autour de la planète, ont, affirmait-elle,

enregistré les traces d'une présence « récente » de l'eau. De fait, des photos de ravines le long des pentes de cratères font penser à des ruisseaux dévalant une colline. Mais, au sens géologique, l'adjectif « récent » peut qualifier un événement ayant eu lieu il y a un million d'années, ce qui n'est rien dans l'histoire d'une planète.

NOUVELLES RAVINES

Il signifie que les nouvelles ravines sont présentes dans des terrains très peu creusés de cratères, alors que, jusqu'à présent, les couloirs ressemblant aux vallées terrestres n'avaient été observés que dans des régions où le nombre important des cratères dus à des météorites indique un relief vieux de plusieurs milliards d'années.

Michael Malin et Kenneth Edgett ont émis l'idée que ces ravines pouvaient avoir leur origine dans un jaillissement d'eau souterraines après l'effondrement d'une falaise. A ces endroits, l'eau gèle rapidement, mais un débordement soudain et passager a pu crever l'épaisseur de la glace. Fidèle à « l'esprit pionnier » de la NASA, Malin a insisté d'abord sur « le sens

que prendrait [cette découverte] si des hommes devaient jamais aller sur Mars » : les intrépides explorateurs pourraient trouver là une précieuse ressource d'eau potable et de carburant pour leur fusée à la condition de casser la molécule qui la compose pour en séparer l'hydrogène de l'oxygène.

Tout le monde n'est pas convaincu que des eaux vives aient nécessairement creusé ces ravines. On les trouve, en effet, à proximité des pôles, là où il fait très froid, ainsi que sur les pentes des cratères privées de soleil. A l'interprétation officielle, James Lovelock préfère celle avancée par certains scientifiques australiens qui, s'appuyant sur le fait que l'essentiel des calottes glaciaires des pôles martiens est composé de dioxyde de carbone (gaz carbonique) gelé, estime que ces gorges pourraient avoir été creusées par des coulées de dioxyde de carbone liquide.

Ces hypothèses sont d'une actualité brûlante. La NASA doit en effet décider de l'endroit où elle enverra les atterrisseurs de ses prochaines missions.

Le mois dernier, elle a annoncé son intention d'expédier en 2003

sur Mars deux véhicules robots identiques, comparables au Sojourner qui a obtenu un grand succès en 1997 lors de la mission Pathfinder. Pour rechercher une vie fossile, les scientifiques de la NASA doivent choisir le lieu où ils auront le plus de chance de la trouver. Et dans ce domaine, leur stratégie consiste à suivre la « piste de l'eau ».

Cela se tient, la plupart des scientifiques s'accordant sur le fait que l'eau sous sa forme liquide est essentielle à la vie. Mais les chercheurs, même les plus optimistes estiment que les chances sont minces de découvrir sur Mars des microbes vivants dans des nappes souterraines.

LACS ASSÉCHÉS

Les preuves de l'existence éventuelle d'organismes anciens aujourd'hui éteints se trouvent sans doute plutôt sur les rives de lacs asséchés. Mais comment savoir quel cratère a jadis contenu de l'eau ? Cela est possible si, en s'évaporant, l'eau a laissé des dépôts salins.

L'absence apparente de ces derniers dans le voisinage des ravines

repérées par Mars Global Surveyor ne doit-il pas renforcer le doute quant à leur formation par érosion des eaux ? On a cru en discerner sur le site de White Rock, une région aux sols de couleur claire, d'une douzaine de kilomètres sur quinze environ, découverte dans les années 70. Malheureusement, Global Surveyor a fourni, il y a quelques mois, une analyse des composés de White Rock qui incite à penser qu'ils ne sont peut-être pas si différents des roches plus sombres qui les environnent.

La dernière frontière

Dans les années 70, les hommes politiques montrent à leurs électeurs d'étonnantes images. Les missions spatiales Viking Lander les leur ont apportées. Aujourd'hui, la NASA a plus grandiose à proposer. « Au cours des premières décennies du XXI^e siècle, des explorateurs venus de la Terre marcheront sans doute sur Mars, repoussant les frontières humaines », annonce son programme. Pas d'erreur sur l'origine de ces derniers termes. Toute une génération d'Américains n'a-t-elle pas grandi dans cette idée que l'« espace est la dernière frontière » ? Personne ne vendra du rêve en voulant coloniser une planète comme Vénus, dont la surface aride rôtit par 400 °C sous des nuages chargés d'acide. Pas plus qu'on ne voudra prendre pied sur un géant spongieux comme Jupiter, envahi par les gaz. En revanche, si des signes de vie, passés ou présents, devaient être trouvés sur Mars, le message serait clair : l'homme peut y vivre.

Il ne reste que trois ans à peine à la NASA pour décider où expédier ses deux engins d'exploration à la recherche de la vie. Mars est vaste. Ne serait-il pas plus avisé, se demandent certains, de renoncer à d'hypothétiques fossiles pour s'intéresser d'abord aux régions les plus intéressantes à explorer d'un point de vue purement scientifique ?

Ph. Ba.

Philip Ball



rouge, que l'agence spatiale américaine avait soigneusement médiatisée, est aujourd'hui très contestée. Pourtant, le passé probablement très arrosé de Mars et la présence possible d'eau dans son sous-sol continuent d'intriguer les scientifiques.

Là où il y a de l'eau, il y aura la vie, espère la NASA. « A peu près partout où ils trouvent de l'eau sous sa forme liquide, ainsi que des molécules organiques et de l'énergie [sur la Terre], les biologistes trouvent aussi la vie », affirme Ed Weiler, administrateur associé pour la science de l'espace.

L'« HYPOTHÈSE GAÏA »

Mais certains critiquent l'accent mis sur une biologie martienne qui pourrait bien n'avoir jamais existé, estimant qu'un tel parti pris détourne l'ensemble du programme d'exploration de questions plus intéressantes et moins aléatoires.

James Lovelock, qui a émis l'« hypothèse Gaïa » selon laquelle la Terre s'apparenterait à un organisme autorégulateur, est un sceptique de longue date quant aux recherches de la NASA sur Mars. Selon Lovelock, qui a travaillé pour

Y A-T-IL EU des matins pluvieux sur Mars ? Beaucoup de scientifiques le pensent. Dans les années 70, la sonde spatiale Mariner 9 a pris les premières photos rapprochées de la surface de la planète. Sur ces clichés apparaissent des réseaux sinueux ressemblant à ceux que les fleuves tracent sur la Terre. Ces vues laissent penser que de l'eau avait dû jadis y couler.

Quand, en 1976, des robots ont procédé à des analyses chimiques du « sol » poussiéreux de la planète rouge, on a découvert qu'il était composé en grande partie d'argile, terre qui est le résultat d'une réaction entre des roches volcaniques et l'eau. Les météorites venus de Mars contiennent, elles aussi, des roches qui portent apparemment la marque d'un contact avec l'eau. Tout cela pousse à conclure que Mars fut autrefois humide, et donc aussi plus chaude.

En quelle quantité y a-t-il eu de l'eau ? Où et quand cette eau a-t-elle disparu ? Telles sont les questions auxquelles sont confrontés les spécialistes des planètes. Les réponses qui seront données nous indiqueront non seulement si Mars a pu un jour abriter la vie, mais elles nous en diront aussi plus long sur le devenir d'une planète comme la Terre. A leur nais-

sance, notre planète et Mars se ressemblaient beaucoup. Mais elles se sont rapidement différenciées. Du tout au tout.

Il est peu probable que Mars ait jamais été couverte par les étendues bleues de nos océans. Certains estiment qu'elle n'a guère eu que de petites mers ; d'autres imaginent de vastes étendues marécageuses. Pourtant, un environnement humide suppose aussi une atmosphère humide dont la vapeur d'eau aurait alors davantage piégé par effet de serre la chaleur du Soleil.

EMPÊCHER QUE L'EAU NE GÈLE

Aidé par le dioxyde de carbone, en grande partie gelé aujourd'hui dans les calottes glaciaires, une telle atmosphère aurait pu conserver à Mars des températures de surface suffisamment élevées pour empêcher que l'eau ne gèle. Mais plus petite que la Terre, Mars s'est refroidie plus vite, et son activité volcanique a rapidement cessé. Le volcanisme joue un rôle crucial dans le maintien du climat de notre planète en recyclant le dioxyde de carbone dans l'atmosphère aussi rapidement qu'il est transformé chimiquement et biologiquement en

roches carbonatées. En l'absence de ce mécanisme, Mars a progressivement perdu sa couverture de dioxyde de carbone et a gelé.

Cela s'est passé il y a 3,5 à 4 milliards d'années. Pour comprendre comment et pourquoi ce phénomène s'est produit, les scientifiques ont besoin de savoir quelle a été la quantité d'eau présente sur Mars. Le problème est qu'on ignore même ce qu'elle est aujourd'hui. De récentes observations laissent penser que l'eau existe peut-être en grande quantité, captive à plusieurs mètres de profondeur. Comment le vérifier ? La sonde Mars Polar Lander de la NASA, qui avait pour mission d'évaluer la quantité de glace des pôles martiens, a hélas été perdue en décembre 1999.

Au mois de juillet, Laurie Leshin, de l'université d'Etat d'Arizona, a remis une étude sur une météorite originaire de Mars, qui laisse à penser que la planète aurait perdu beaucoup moins d'eau qu'on ne le croyait. Ce chercheur estime qu'il pourrait y avoir, piégé quelque part dans la croûte de Mars, deux à trois fois plus d'eau qu'on ne le pensait.

André Brack, exobiologiste au Centre de biophysique moléculaire (CNRS) d'Orléans

Des indices pour « comprendre les circonstances de l'apparition de la vie »

« Vous présidez le groupe international d'exobiologistes chargés de conseiller l'Agence spatiale européenne (ESA) en matière de recherche de vie extraterrestre. Qu'espérez-vous trouver sur Mars ?

– Avant tout, les traces d'une vie bactérienne passée. Nous serions très heureux si nous pouvions y trouver des bactéries fossiles. Certes, nous n'excluons pas totalement la possibilité que des micro-organismes aient survécu aux conditions très inhospitalières qui

régnent aujourd'hui sur la planète. Mais nous n'en faisons pas, comme la NASA, un flambeau pour justifier nos recherches. Cette éventualité se traduit, pour nous, d'abord par des précautions : si cette vie existe, il convient de ne pas la déranger, de ne pas la polluer et, aussi, de ne pas contaminer la Terre au retour.

– Quel peut être, dans ce cas, l'intérêt d'une telle recherche ?

– Mars pourrait nous aider à comprendre les circonstances de l'apparition de la vie. Pour l'instant, nous n'avons qu'un seul exemple :

celui de la forme de vie existant sur Terre. C'est peu et, surtout, c'est insuffisant pour comprendre comment elle est apparue. Est-elle issue d'une série de réactions physico-chimiques assez simples ou, au contraire, le fruit d'un invraisemblable concours de circonstances ? Dans le premier cas, des formes de vie doivent exister ailleurs dans l'Univers, partout où il y a de l'eau ; dans le second, elle est probablement cantonnée à la Terre.

» Nous penchons plutôt pour la première hypothèse dans la mesure

où, sur notre planète, la vie est née dans des circonstances dramatiques, sous un bombardement météoritique intense, peu propice au lent développement d'une chaîne de réactions complexes. Mais le nombre de pièces élémentaires (des molécules simples) à partir duquel les phénomènes de reproduction et de sélection – caractéristiques de la vie – peuvent démarrer reste une grande inconnue. On essaie en vain, depuis une cinquantaine d'années, de reproduire ce processus dans des tubes à essai. Mars, sur laquelle régnait, il y a trois à quatre milliards d'années, des conditions analogues à celles de la Terre de l'époque en a peut-être gardé des traces fossiles ou chimiques.

– Comment allez-vous les chercher ?

– L'ESA avait chargé notre groupe d'imaginer, à partir des connaissances et des travaux menés en exobiologie dans le monde, le laboratoire idéal pour la recherche de vie sur Mars. C'était un exercice théorique, sans contrainte de poids ni de coût. Une occasion de le mettre en pratique s'est présentée quand l'Agence a programmé Mars Express, qui doit être lancée, en juin 2003, par une fusée Soyouz-Fregat.

» Cette mission comporte, d'abord, un orbiteur équipé des instruments mis au point par les scientifiques européens pour la sonde russe Mars-96, qui s'est abîmée

dans le Pacifique il y a quatre ans. En orbite martienne, l'engin examinera la planète à l'aide de deux capteurs infrarouges. L'un analysera à distance les molécules de l'atmosphère martienne, l'autre les minéraux de la surface – et notamment les taches blanches que l'on soupçonne être des dépôts salins. Il sera aussi équipé d'un radar-sondeur qui fouillera profondément – jusqu'à 1 000 m – le sous-sol à la recherche de glace et d'eau. Enfin, une caméra vidéo stéréoscopique apportera des images qui complèteront la remarquable cartographie déjà effectuée par la sonde américaine Mars Global Surveyor.

– Rien n'est prévu au sol ?

– Si, bien sûr. Un atterrisseur sera envoyé vers un « site lacustre » : des cratères dont on pense qu'ils ont été remplis d'eau dans le passé et qui sont aujourd'hui comblés par des sédiments. Cet engin, baptisé Beagle-2, photographiera et analysera sur place les roches de surface après les avoir broyées, ou avoir creusé sur quelques centimètres avec une sorte de fraise de dentiste. Pour recueillir plus en profondeur des échantillons destinés, eux aussi, à être analysés *in situ*, il sera aussi équipé d'une « taupe », un tube perceur autonome qui rampe sur la surface et plonge verticalement dès qu'il rencontre une roche.

» L'ensemble des instruments scientifiques de l'atterrisseur ne dépassent pas, au total, les dix kilos.

Rome @ 1530 F Vol AR
Taxes aéroport comprises

nettement plus simple

ANYWAY.com
0 803 008 008

www.anyway.com

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

A Bayonne, six « victorinos » et « Ranillo », un obscur, illustrent le toro dans sa gloire

Ce que l'on vient voir, ce qui crée l'émotion, c'est souvent moins le torero que son adversaire

Ce 3 septembre, trois toreros modestes mais sûrs, en l'occurrence Stéphane Fernández Meca, Pepin Liria et José Luis Moreno, affrontent un lot de six

« Victorino Martín ». Des toros d'un gabarit parfait, les cornes en pointe et supérieurement dessinées, des robes délicates et brillantes, le regard

dur, le moral à la mesure, et des jarrets d'acier pour l'affirmer. Comme toujours, l'émotion d'un « victorino » entre en piste bien avant le toro.

RARETÉ parmi les raretés, à Bayonne, le 3 septembre 2000 : avec l'accord du torero, Stéphane Fernández Meca, un jeune écarteur de courses landaises, Claude Lagarde, passe un saut périlleux sur l'un des toros les plus impressionnants, en pleine charge, que l'on puisse voir aujourd'hui : « Soberano » (presque cinq ans, 532 kilos), de l'élevage du sorcier des sorciers, Victorino Martín. Ce fut un geste d'un éclair, réfléchi pendant des siècles, instantané, que l'on ne regrette pas de ne pas repasser au ralenti. Rien à voir avec la corrida (si ! son signe de chance), et pourtant : un geste d'une joie pure, sans effet, sans chantage, un coup du cœur. L'exacte déclaration de jeunesse. A en juger par la sourire que le gaillard s'est accroché aux joues pour le reste de l'après-midi, on mesure les nuits de peur qui l'ont précédé.

LA LÉGENDE DES LÉGENDES

Ce saut donna son plein sens à la suite : trois toreros modestes mais sûrs (les vedettes les évitent ; restent les courageux et ceux qui peuvent : en l'occurrence Stéphane Fernández Meca, Pepin Liria et José Luis Moreno) face à la légende des légendes, un lot de six « Victorino Martín » : le seul élevage qui triomphe partout où il sort, de Madrid à Mont-de-Marsan. Les six d'un gabarit parfait, les cornes en pointe et supérieurement dessinées, des robes délicates et brillantes, le regard dur, le moral à la mesure, et des jarrets d'acier pour l'affirmer. L'émotion d'un « victorino » entre en piste

bien avant le toro. Elle tourne parfois à la panique. Ou alors s'éternise, se ralentit, se change en beauté.

Au quatrième, curieusement nommé « Hospiciano », Fernández Meca, déjà porteur de l'oreille bien méritée du premier, fit du début à la fin tout ce qu'il fallait, comme il fallait, dans les règles et selon l'art de la conversation. Parlant doucement au toro qui ne le lâche pas des yeux. Avec les détails les plus rares : des mises en place de géomètre, une lenteur étudiée, une estocade *a recibir* en plein centre, et ce qu'il faut de chance. Trophées au complet. Tour d'honneur couvert de fleurs, public debout pour le toro d'abord, sans qui rien ne serait arrivé, le torero, le jeune écarteur, le mayoral Antonio Presumido qui prenait sa retraite et son fils, descendant de cheval, Juan Francisco (picador).

C'est une vérité peu admissible, mais elle est là : ce que l'on vient voir, ce qu'on a dans la tête, ce que l'on attend, ce dont on n'a pas fini de ne pas connaître l'énigme et qui crée l'émotion, c'est le toro. Le toro, le *Bos ibericus*, le toro brave, préservé pour conserver cet ensauvagement, celui dont on ne peut s'approcher dans les pâturages ni ailleurs.

Car un toro - c'est une vérité de patience : ainsi revient-on toujours, sinon, pourquoi même y venir ? -, un toro, le moins prévisible, peut changer le cours d'une saison à lui seul. Même s'il ne s'agit pas, tant s'en faut, d'un « victorino » de légende. Ecoutez cette histoire : le samedi 2 sep-

tembre 2000 à Bayonne, la veille des « victorinos », « cartel de luxe » (affiche de toreros et toros importants), sous une petite bruine de l'Atlantique. Arènes archi-combles. Silences éloquents.

Quatre premiers toros, de Santiago Domecq, donnent lieu à quatre prestations, saluées certes (Enrique Ponce, El Juli, Sébastien Castilla et de nouveau Ponce), mais parfaitement oubliables. Sort le quatrième. Il se luxe le genou droit. Mouchoir vert de la présidence : on doit le faire rentrer. Ce qui laisse toujours un goût de malheur et rompt le charme.

L'AIR D'UN GRAND ZÉBU

Entre donc le « sobrero », le remplaçant. Il se nomme « Ranillo », pèse près de six cents kilos, vient d'un élevage très secondaire. Les toreros s'en méfient. Ils n'ont pas signé pour mourir devant ce type. Le plus souvent, ils expédient la messe et filent à l'hôtel. Celui-ci, roux des pieds à la tête, l'air d'un grand zébu de dessin animé, plutôt réticent, n'inspire aucune confiance. El Juli,

dont c'est le cent cinquante-cinquième opposant de la saison, n'a pas la moindre raison de se jouer la vie devant cette grande bringue. Or, pourquoi ? (ce mystère aussi aura fait pas mal cavalier les aficionados) : il lui offre trois paires de bâtons dans un mouchoir, la corne à la pointe du cœur, l'air rageur sur ses joues d'adolescent.

Puis il l'accueille genou en terre, le conduit au centre comme si c'était à la portée de tous, le change en toro de gloire, se fait prendre la muleta, pas par erreur mais dans la lutte, ne la lâche pas, l'arrache comme on retire un chat des flammes, rend justice à « Ranillo » dont il révèle l'improbable splendeur, lui imprime son juste rythme, ralentit à l'extrême et finit d'une épée d'anthologie. Voilà comme on change une saison jusque-là en demi-teinte, à Bayonne. Rien sans les toros, bien sûr, mais à condition qu'un garçon puisse se mettre devant. Ce qui est toute une science.

Francis Marmande

Victorino Martín, le « sorcier de Galapagar »

L'été 1968, à Madrid, les toros de sa ganaderia inconnue bouleversent les usages d'un monde réglé par une aristocratie d'éleveurs

18 MAI 1968 : Madrid est le théâtre d'un événement exceptionnel. Un torero sans grade, Miguelín, saute en piste. Caressant le museau du toro qu'affronte Cordobés - alors au sommet de sa gloire -, il dévoile la duperie et du coup se condamne. En France, on annule les ferias de mai. Dont celle de Nîmes. A Madrid, en Andalousie, au Pays basque, un goût de liberté pris aux mouvements qui ébranlent le franquisme se répand partout - aussi bien en faveur de la *fiesta nacional*. On veut la délivrer d'urgence, tout comme le flamenco, du détournement qu'en fait Franco. Les aficionados de la nouvelle vague exigent plus de vérité, moins de montages et plus de vrais toros.

Le 2 juin de la même année, à Galapagar, un petit paysan inconnu est attaqué par l'étalon de son élevage (lequel se nomme « Hospiciano »). Hospiciano le frappe de neuf coups de cornes et le laisse pour mort. Miraculeusement, le jeune Victorino s'en tire. Pour la première fois, il doit présenter à Madrid des toros de sa ganaderia, dont personne n'a enten-

du parler. Les 18 août, 9 et 22 septembre, trois fois six toros exceptionnels, tous nés d'Hospiciano, en une course, un port de tête, un comportement, bouleversent les usages de la planète des toros et la rappellent à sa vérité. On les appelle illico les « victorinos ». Et Victorino, « le sorcier de Galapagar ».

Dans un monde réglé par une aristocratie d'éleveurs conservatrice, l'irruption du petit paysan de Galapagar sonne l'annonce des temps nouveaux. L'émotion d'un « victorino » entre en piste bien avant le toro. Sa *finca* (ferme et demeure) n'est pas précieuse, elle est romantique et désordonnée. Les animaux tournent autour d'une chapelle un peu à l'abandon. Mais ils ont de l'espace et sont soignés comme des princes. Ils coûtent cher. Ils sont splendides. Leur moral répond toujours à leur allure. C'est la beauté retrouvée, ils transmettent immédiatement l'émotion. Aujourd'hui, les « victorinos » sont les seuls à remplir une arène sur le seul nom de l'éleveur.

F. M.

« El Juli », numéro un à l'« escalafon », le classement des matadors

LE 10 SEPTEMBRE 2000, Dax, qui s'est fait une spécialité de ces rencontres au sommet, oppose, grande première dans la saison, Enrique Ponce, dix ans de règne régulier, à José Tomas, le jeune homme étrange qui, par son calme hallucinant et son art du placement, défraie la chronique. Belle corrida de Zalduende, triomphe des deux hommes avec léger avantage à celui que l'on préfère.

Comparer et classer les toreros, c'est à peu près aussi inspiré que de comparer et classer sur une même liste un coucou suisse, un saint-émilion, une vodka finlandaise et une berline turbo-diesel. Donc, la plupart des êtres humains y arrivent. Ils ont même des arguments. La pulsion de classement est la plus forte.

A preuve, en cours de saison, une sorte d'ATP des toreros est régulièrement mise à jour par des revues, des sites, plus quelques névroses privées. D'où il ressort, début septembre, un palmarès provisoire, fondé sur deux critères chiffrables : le nombre de corridas courues, celui des trophées remportés - sans prise en compte de la plaza, sa catégorie, ou son poids symbolique.

Comme d'habitude, ce truc, artistiquement et philosophiquement aberrant, a sa vérité. Il dit quelque chose. On l'appelle l'*escalafon* (l'échelon). Tout le monde s'en défie. Chacun y fait référence. En tête, le jeune prodige dont on sait désormais qu'il n'est pas une tocade du public : Julian Lopez « El Juli », 74 corridas et 144 oreilles.

Deux cent quatre matadors professionnels ont défilé au moins une fois dans la saison, mais cela encore implique une connaissance serrée du milieu pour être interprété. El Juli - on cachait l'âge des cantatrices par excès, on dissimule le sien par défaut - remplit les arènes, les comptes de son père, assure tous les jours comme si c'était le dernier. Il sait absolument tout faire. Se bat comme s'il avait faim. Il a la vie devant lui et ne la ménager pas.

Deuxième place à l'*escalafon*, son aîné et « grand frère », Enrique Ponce (65 corridas,

69 oreilles). El Juli triomphe plus souvent, le public le sait, comme il sait que Ponce, malgré ses baisses de régime ou l'impression de monotonie que sa grande classe inspire injustement, est d'une régularité proche d'une assurance sur le spectacle.

LÉGENDES AU FOND DU TROU

A peine derrière, Finito de Cordoba (61-69), qui sort enfin de trois années de tunnel (le *bache...* beaucoup d'irrationnel, en ces affaires). Puis Victor Puerto (59-141; surveiller mentalement le rapport des deux nombres), et celui qui le suit, classé cinquième sur l'échelle des riches terres, Morante de la Puebla (57-26). Son nombre de défilés valent à Morante de figurer à cette place, alors que Manuel Caballero (très aimé en Amérique) et Miguel Abellan affichent un solde positif (respectivement, 47-57 et 47-53). Dans cette liste des dix premiers, José Tomas : lequel fait parler plus que les neuf autres réunis, et affiche en 44 courses - uniquement en places de première et deuxième catégorie, mais pas dans les grandes ferias dont il refuse la retransmission télévisée - 75 trophées.

Dans la suite, on trouve des toreros à leur place, d'autres que de sévères blessures ont fait reculer, tel El Cordobés « fils », El Califa, José Luis Moreno et Espartaco. Ne pas négliger les saisons brillantes du Français « Juan Bautista » (avec un rapport de 35-45, il occupe, en sa première année d'alternative, la 14^e place, ce qui ne s'est jamais vu au nord des Pyrénées) et celle du Mexicain Zotoluco. Deux légendes, Emilio Muñoz et Cordobés le père (celui que chacun connaît), sont au fond du fond. Et Rafael de Paula ? On ne classe pas Paula, pas plus que Curro Romero. Romero, pour l'an 2000, ce sont 5 oreilles en 18 sorties. Mais en l'an 3000, on parlera de sa faena du 17 mai 2000, à Jerez de la Frontera.

Sans compter qu'un salut à Madrid vaut des pluies d'oreilles ailleurs. On ne sait jamais le taux du change, mais tout le monde sait changer.

F. M.



Pluie et fraîcheur sur le Nord

VENDREDI. Les pressions baissent sur la France et une perturbation traverse la moitié nord apportant pluie et rafraîchissement. Sur la moitié sud, les températures restent estivales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La pluie parfois soutenue du début de matinée laissera place à des éclaircies entrecoupées d'averses, surtout près des côtes. Le vent d'ouest est faible à modéré. Les températures sont comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La matinée sera pluvieuse puis des éclaircies reviendront par l'ouest entrecoupées d'averses. Le thermomètre marquera une baisse sensible et indiquera 16 à 18 degrés.

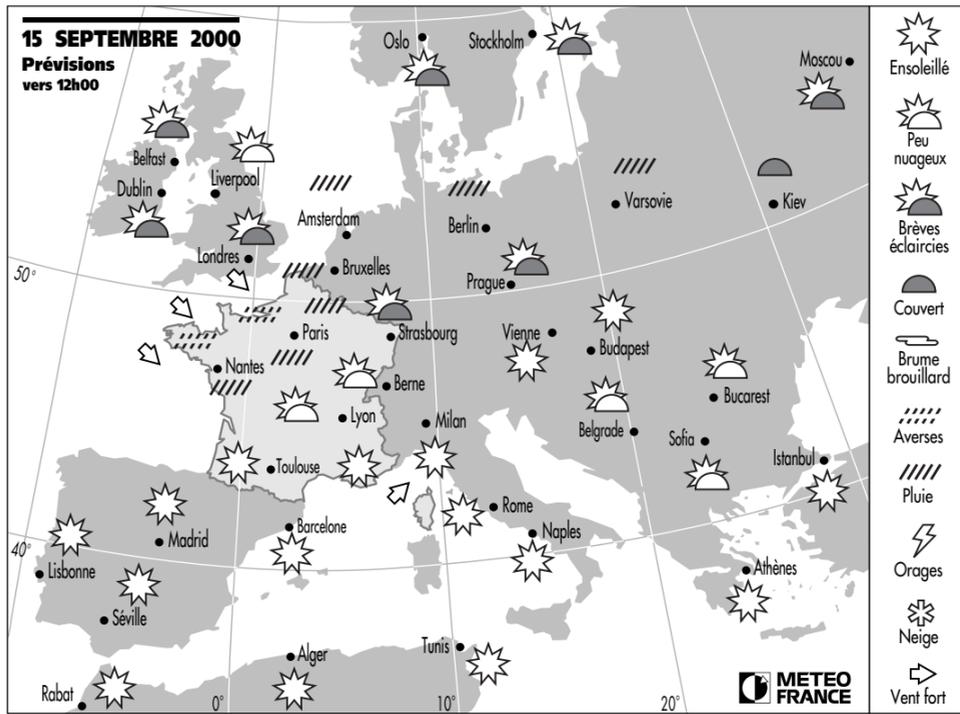
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel deviendra de plus en plus nuageux et la pluie arrivera par l'ouest dans l'après-midi. Le thermomètre indiquera

21 à 23 degrés et 24 à 25 degrés en Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après quelques brumes matinales, le soleil va briller largement. Les températures seront estivales entre 27 et 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Après beaucoup de soleil, le ciel se voile mais l'après-midi reste très agréable. Sur l'extrême nord, la pluie arrivera dans la soirée. Le thermomètre indiquera 24 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil va briller largement et les températures seront encore estivales entre 25 et 28 degrés et jusqu'à 30 degrés dans l'intérieur de la Provence.



Publicité

http://www.ebookers.fr

Soif de vacances? Les prix sont frais sur ebookers.fr

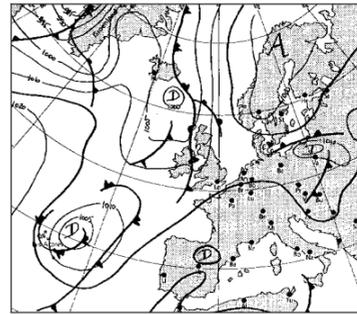
ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

AOL met clé: ebookers
© 2000 ebookers.com pic Licence L07500047

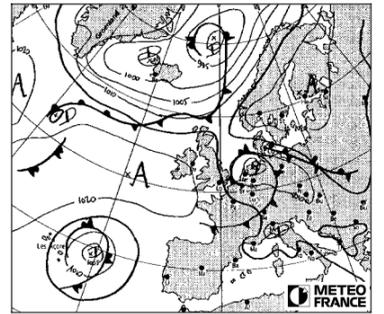
PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	12/25 N
AJACCIO	13/26 S	NANTES	14/20 P
BIARRITZ	17/25 S	NICE	18/25 S
BORDEAUX	15/27 S	PARIS	14/18 P
BOURGES	14/23 P	PAU	16/27 S
BREST	13/18 P	PERPIGNAN	18/28 S
CAEN	14/18 P	RENNES	15/20 P
CHERBOURG	13/19 P	ST-ETIENNE	13/24 N
CLERMONT-F.	15/26 S	STRASBOURG	13/24 N
DIJON	15/25 N	TROUSLOUSE	17/29 S
GRENOBLE	14/28 S	TOURS	14/21 P
LILLE	14/17 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	14/23 C	CAYENNE	24/32 S
LYON	15/28 N	FORT-DE-FR.	25/31 P
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	18/23 S

23/29 S	KIEV	8/14 C	VENISE	17/24 S	LE CAIRE	22/31 S
24/31 P	LISBONNE	18/30 S	VIENNE	14/24 S	NAIROBI	15/27 S
19/26 S	LIVERPOOL	12/17 S	AMÉRIQUES			
EUROPE						
13/19 P	LUXEMBOURG	12/20 N	21/29 S	BRASILIA	9/14 C	20/30 S
21/29 S	MADRID	17/33 S	26/31 S	BUENOS AIR.	17/19 C	24/32 P
20/27 S	MILAN	17/28 S	9/14 C	CARACAS	17/19 C	24/29 S
9/16 N	MOSCOW	4/12 N	26/31 S	CHICAGO	17/19 C	25/32 S
14/29 S	MUNICH	13/22 S	18/26 S	LIMA	14/18 P	27/31 S
14/19 P	NAPLES	19/27 S	14/18 P	LOS ANGELES	12/17 P	28/37 S
14/25 S	OSLO	3/14 N	17/23 P	MEXICO	14/18 P	22/32 S
12/19 P	PALMA DE M.	18/29 S	12/17 P	MONTREAL	14/18 S	22/29 S
14/28 S	PRAGUE	13/20 N	4/14 S	NEW YORK	10/16 C	24/30 S
14/26 S	ROME	16/26 S	10/16 C	SAN FRANCISCO	16/24 S	26/36 S
9/15 C	SEVILLE	20/33 S	16/24 S	SANTIAGO/CHI	5/8 N	16/29 S
9/17 N	SOFIA	14/25 S	5/8 N	TORONTO	5/8 N	19/24 P
17/24 N	ST-PETERSB.	5/8 N	5/14 N	WASHINGTON	16/23 S	27/30 C
14/26 S	STOCKHOLM	16/23 S	27/30 C	ALGER	20/30 S	13/21 S
2/10 N	TENERIFE	7/16 P	20/30 S	DAKAR		26/29 S
18/25 S	VARSOVIE			KINSHASA		



Situation le 14 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 16 septembre à 0 heure TU

VENTES

Les galeries Kugel et Meyer mettent la Renaissance à l'honneur

ALORS QUE la Biennale des antiquaires va attirer à Paris une clientèle internationale, nombre de galeries organisent des expositions privées. Deux d'entre elles ont choisi les thèmes de l'époque Renaissance, représentée par un ensemble de bijoux chez les frères Kugel et des majoliques chez Michel Meyer.

Souvent fondus pour récupérer les matières précieuses et renaître au goût du jour, les bijoux authentiquement Renaissance se révèlent très rares. D'autant plus que la découverte, en 1979, d'un album de dessins préparatoires d'un orfèvre du XIX^e siècle a entraîné la réattribution de plusieurs pièces reconnues jusqu'alors comme d'époque. Pour préparer cette exposition, les Kugel ont fait appel au professeur Distelberger, conservateur d'un musée viennois, qui possède la plus importante collection de bijoux Renaissance connue, issue du trésor des Habsbourg. C'est donc un ensemble indiscutable, daté entre le XIII^e et le XVII^e siècle, que les amateurs de joaillerie ancienne pourront admirer dans leur galerie - mise à prix entre 30 000 francs (4 580 €) et plusieurs millions.

L'œuvre la plus ancienne est un camée à décor d'une scène religieuse du début du XIII^e siècle, une des plus impressionnantes, un collier en or émaillé et rubis réalisé en Italie vers 1480-1500 et remarquablement conservé. Le catalogue qui accompagne l'exposition reproduit les 150 pièces proposées et une série de moules du XIX^e siècle ayant servi à l'exécution de bijoux de style Renaissance.

Plus classique, la galerie Meyer

a rassemblé des majoliques, les premières céramiques fabriquées en Europe. Apparus en Italie au XV^e siècle, ces faïences aux couleurs vives et aux compositions élaborées influencent toutes les productions ultérieures des autres pays d'Europe. Les potiers italiens inventent des formes, découvrent des couleurs et mettent au point le fameux blanc d'émail. Il sert d'abord de support à des motifs stylisés, puis très vite à la copie miniaturisée des grandes pein-

tures de la Renaissance, dont les reproductions gravées circulent dans tous les ateliers. Une soixantaine de majoliques provenant des principaux centres italiens (Deruta, Faenza, Urbino, etc.) mais aussi de Nîmes, Lyon ou Montpellier, offrent un panorama de la diversité des formes et des couleurs. Suivant l'ancienneté, la rareté et la beauté des décors, elles sont proposées entre 20 000 francs et 600 000 francs (3 053 €/91 603 €).

Un plat polychrome exécuté

vers 1460-1474 porte l'emblème des Médicis, un anneau orné d'un diamant dans lequel s'enroulent deux plumes qui se retrouvent sur différentes majoliques, notamment sur une série pharmaceutique de la fin du XV^e siècle, conservée dans un hôpital florentin. Daté du milieu du XVI^e siècle, un *albarello* (vase pharmaceutique cylindrique à corps resserré pour la préhension) en faïence de Lyon déploie un décor bleu et blanc de rinceaux et entrelacs (30 000 francs/4 580 €).

Le catalogue qui accompagne cette exposition a été rédigé avec la collaboration d'un éminent spécialiste de la Haute Epoque, Robert Montagut.

Catherine Bedel

★ Galerie Kugel, 279, rue Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-42-60-86-23. Du 13 septembre au 28 octobre, du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures.

Galerie Meyer, 24, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 01-42-66-62-95. Du 13 septembre au 28 octobre, du lundi après-midi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.

DÉPÊCHES

■ **ART TRIBAL** : les masques, statuettes, objets rituels ou bijoux, réunis au Salon de l'art tribal, à Paris, par une trentaine de galeries, couvrent l'ensemble des cultures de cette spécialité. Hôtel Dassault, 7, rond-point des Champs-Élysées, 75008 Paris. Du 15 au 19 septembre, de 17 h 30 à 21 h 30 le vendredi, de 11 heures à 19 heures pendant le week-end. Entrée : 40 F (5,10 €).

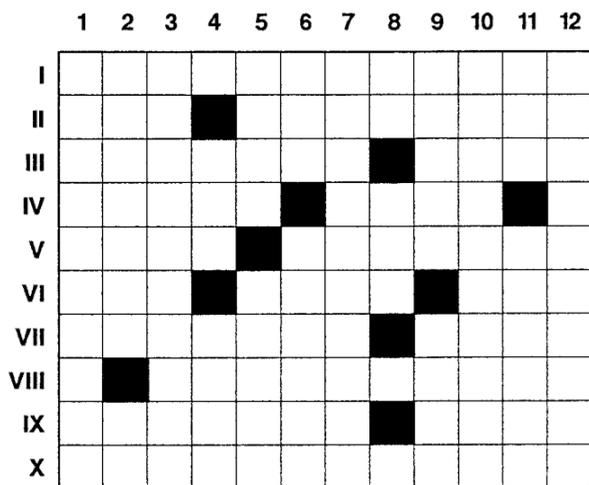
■ **BOURG-EN-BRESSE** : le Parc Expo abritera ce week-end le Salon des antiquaires, où 55 exposants proposeront, entre autres, du mobilier breton au décor de panneaux de loupe. Simultanément se tiendra le Salon des collectionneurs, qui met en vedette la carte postale, avec une exposition sur le thème des chemins de fer dans l'Ain. Salon des antiquaires du 14 au 18 septembre à partir de 10 heures. Entrée : 35 F (5,34 €). Salon des collectionneurs du 16 au 17 septembre. De 8 heures à 18 heures. Entrée libre.

■ **ART CONTEMPORAIN** : la galerie Durand-Dessert, à Paris, expose à partir de samedi des œuvres de Ger Van Lek (né en 1941), un des artistes hollandais actuels les plus connus. Il s'agit de photos en couleur retouchées à la peinture, sur les thèmes de la perspective et de la ligne d'horizon, qui sont proposées entre 60 000 francs et 400 000 francs (de 9 160 € à 61 068 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 221

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. A tendance à s'étaler un peu trop. - II. Circule au Nord. Doit s'arrêter avant de toucher. - III. Qui a de bonnes raisons d'arriver à ses fins. Court plus vite qu'il ne vole. - IV. Bondit plus qu'il ne court. Bonne position avant le départ. - V. Cédée à la France en 1860. Passeras à la caisse. - VI. Un début d'ovation. Consultée avant la grève. Beau parleur en cage. - VII. Travaillons aux plantations. Un gamin de Paris. - VIII. Rester ferme

sur le coup. - IX. Mise à plat. Canton du Cher. - X. Débitasses en boucle.

VERTICALEMENT

1. Le double six est son plus gros travail. - 2. Capable de détruire à la longue. Règle. - 3. Plein les mains. - 4. Colère pour l'ancêtre. Un bout de renseignements. - 5. La Guépéou et autres tristes souvenirs soviétiques. Raidit l'écoute. - 6. Met les huiles à leur place. Qui ont une belle avancée. - 7. Fêtes début novembre,

elles ne sont plus là pour en profiter. - 8. Roulement. Mise au pas. - 9. Fait le singe en Amérique. Identiques. - 10. Pas terribles pour les jugements, meilleurs en action. - 11. Petit nom pour un grand général et un grand président. Permet la circulation. - 12. S'il sont bons, il faut s'en méfier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 220

HORIZONTALEMENT

I. Langue-de-chat. - II. Epusseté. Me. - III. Vole. Ta. Brel. - IV. Ici. Gentiane. - V. Tosser. Edita. - VI. Apéro. Bre. Ic. - VII. Templiers. Fh. - VIII. Evente. Réa. - IX. Orné. Ce. Part. - X. Naturalistes.

VERTICALEMENT

1. Lévitacion. - 2. Apocope. Râ. - 3. Nolissement. - 4. Gué. Srpvue (prévu). - 5. Us. Geôle. - 6. Ester. Inca. - 7. Dean. Bétel. - 8. Et. Terre. - 9. Cébédés. PS. - 10. Rai. Rat. - 11. Amentifère. - 12. Téléachats.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 187

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Identités multiples

LA GALERIE NATIONALE du Jeu de paume présente plus de 300 œuvres de Gaston Chaissac, peintre, sculpteur, écrivain, personnalité qui prend place parmi les plus mythiques et parmi les plus méconnues de l'art français d'après-guerre. L'exposition met l'accent sur les aspects les plus novateurs de son travail, en montrant des œuvres réalisées avec des objets de récupération, des planches de bois peintes, des collages de rebuts de papier peint...

L'artiste, dont la carrière a débuté sous les auspices du peintre expressionniste allemand anti-nazi Otto Freundlich, a fréquenté à Paris le milieu intellectuel et artistique, avant de s'installer en Vendée. Un peu rapidement assimilé au courant de « l'art brut » impulsé par Dubuffet, il est sensible au travail de Picasso, Braque, Matisse ou Paul Klee. Il noue une importante correspondance, tant avec des peintres ou des écrivains

qu'avec des inconnus dont il choisit au hasard le nom dans le Bottin. Il signe des lettres tour à tour de son vrai nom ou de noms d'emprunt, jouant ainsi avec les divers aspects de sa nature « multiple ». Cette pratique, qui traduit une interrogation fondamentale sur l'identité de l'artiste, a également été utilisée par un célèbre écrivain :

- Georges Perec ?
- Fernando Pessoa ?
- Raymond Queneau ?

Réponse dans Le Monde du 22 septembre.

Solution du jeu n° 186 publié dans Le Monde du 8 septembre.

Lors du voyage de Jephson, Reeve et Taylor en Bretagne en 1858 après le passage du couple impérial, Pontivy a pris le nom de Napoléonville et la rue Nationale qui traverse la ville s'appelle alors rue Impériale.



Gaston Chaissac (1910-1964) Les Gémeaux, vers 1961, huile sur bois, 203 cm de haut. Morton G. Neumann, Family Collection. A la Galerie nationale du Jeu de Paume, jusqu'au 12 novembre, exposition « Gaston Chaissac (1910-1964) ».

Chaque samedi LE MONDE TELEVISION avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

EXPOSITIONS Le Centre Georges-Pompidou ouvre sa saison 2000-2001 avec deux expositions, l'une consacrée au peintre américain Philip Guston (1913-1980), l'autre à

Kartell, figure exemplaire du design italien de l'après-guerre. ● PHILIP GUSTON, peintre de l'école de New York, ami de Pollock et de De Kooning, avec lequel, après 1945, il a

participé à l'aventure de l'expressionnisme abstrait, est resté pratiquement inconnu en France. Peut-être parce qu'en 1968 il est revenu à une figuration flirtant avec le mura-

lisme de ses débuts, et avec la vulgarité assumée des *comics*. ● CETTE RECONVERSION fut interprétée par la plupart des critiques comme une trahison des valeurs de l'art moderne

américain. ● LA DONATION KARTELL, avec quarante sièges et meubles en plastique et leurs prototypes, vient enrichir le Musée d'art moderne dans sa nouvelle section design.

Au Centre Georges-Pompidou, Philip Guston le désenchanté

Le peintre américain, ami de Pollock, rompit en 1968 avec l'expressionnisme abstrait pour revenir à une figuration proche du muralisme de ses débuts et des « comics ». Cette reconversion fut prise par la critique comme une trahison, ce qui explique en partie qu'il soit resté inconnu en France

PHILIP GUSTON. Peintures, 1947-1979. Centre Georges-Pompidou, galerie 2, niveau 6. Tél. : 01-44-78-42-00. Tous les jours de 11 heures à 21 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 4 décembre. Catalogue : 95 pages. 140 F (21,35 €).

Philip Guston ? En France, on ne connaît pas, ou à peine, ce peintre de l'école de New York, ami de Pollock et de De Kooning, avec lequel, après 1945, il a participé à l'aventure de l'expressionnisme abstrait. Mais il en est revenu, cédant à son penchant pour la figuration, et quelle figuration ! Ce qu'on ne lui a pas forcément pardonné. D'où sa relative mise à l'écart de la scène américaine. D'où son oubli partiel en Europe, où cependant il est depuis longtemps apprécié par des artistes - l'Allemand Baselitz, par exemple.

Guston donc, ce peintre inclassable parce que sorti du rang, et d'une insolence réjouissante parce que justement non conforme aux images attendues de la peinture américaine, fait l'objet d'une première exposition d'importance en France, plus précisément au dernier étage du Centre Georges-Pompidou, où personne ne l'attendait. Elle est l'heureux fruit d'un dérapage de programmation, contrôlé en l'occurrence par Didier Ottinger, qui a attrapé au vol, et légèrement modifié, une exposition proposée en Allemagne.

Une cinquantaine de tableaux, de 1947 à 1979, permettent de suivre le cours mouvementé de l'œuvre depuis le passage de l'artiste à l'abstraction, un peu avant 1950, comme bien d'autres à New York. Un seul tableau de la première période figurative est montré : l'influence de Beckmann, dont Guston a vu une exposition à New York en 1939, y est manifeste. Il ne suffit pas à résumer les débuts de l'artiste, qui puise son inspiration un peu partout, notamment chez les Occidentaux qu'il a découverts



« A Day's Work », huile sur toile, 1970 (198 x 279,4 cm).

à Los Angeles dans la collection des Arensberg : sa connaissance de Chirico vient de là. Son aventure commence à Los Angeles, au début des années 30, tout comme celle de Pollock dont Guston a fait la connaissance sur les bancs d'une école d'art. Comme lui, plus que lui, il est marqué par le politique, la dépression, le Ku Klux Klan très présent en Californie, attiré par le marxisme, et doublement influencé par Ben Shan et les muralistes mexicains. Muraliste, il le devient aussi, pour le compte de l'Etat. Pendant longtemps il en vit. De l'enseignement aussi.

Autre faiblesse de l'exposition, l'absence de dessins, alors que le dessin joue un rôle déterminant dans les moments de doute, d'interrogation et de transition. Il prépare à l'abstraction dite *action painting* (peinture d'action) où il s'agit de raccourcir le temps du

geste pictural à la manière japonaise qui consiste à se vider de soi, où le tracé devient manifestation de l'énergie vitale. Le dessin intervient aussi comme conservatoire d'une imagerie obsessionnelle, défait dans la trame serrée de touches entrecroisées, bifurque sanglante qui accuse l'impureté de cette abstraction qui s'appuie sur un espace-grille à la manière de Mondrian abstraquant pour chasser la figure, confondre le motif.

Imparfaitement : chez Guston, le canevas abstrait aux couleurs agglutinées au centre de la toile relève d'un tachisme qui n'a rien de pur. Quel paysage humain est déformé dans ces configurations charnelles ? Quelle foule ? Quel visage en gros plan cinématographique ? Quel échafaudage d'objets ? Un tas de choses se cachent dans cette « peinture d'action » qui, à peine décripée, se relâche pour laisser

flotter des formes ambiguës : des formes noires, assimilables à des têtes, à des masques, à des scalps dans un espace qui s'assombrit.

En se libérant de la représentation, Guston a pu faire émerger la couleur pure, qui jusque-là n'avait pas été pour lui une préoccupation majeure. Son goût du rouge, d'un certain rouge, est flagrant : le rouge de cadmium moyen qu'il accorde avec du noir et du rose, mais aussi avec une tache de vert ou quelques taches de bleu. C'est de la belle peinture, dans un « style gestuel adouci » (dixit la critique Barbara Rose) qui vaut à l'artiste de passer pour un « impressionniste abstrait », autrement dit un second couteau. Lequel va trancher, pour de vrai ! « J'en avais assez de toute cette pureté. Ce que je voulais, c'était raconter des histoires. »

En 1968, le tour est joué : des petits tableaux récapitulent les fi-

gures emblématiques de la vieille mythologie personnelle de l'artiste : les semelles de chaussures cloutées oubliées dans la tourmente de 1946-1947, le livre métamorphosable en maison, la main tenant alternativement le pinceau et la cigarette, la tête plus ou moins rapiécée, la figure cagoulée complètement rapiécée... Les fantômes des années 30 reviennent dans des formes hâtives, simplifiées, triviales, parentes des images de rébus et des figures de bandes dessinées. Ce retour à la figuration ne ralentit pas pour autant l'exercice de la peinture qui restera jusqu'au dernier moment exécution précipitée. Originale. Toujours plus sombre. Dans l'isolement de son atelier de Woodstock, Guston ne cesse d'arpenter les bords du gouffre.

En un premier temps, ses figures encapuchonnées aux allures de comploteurs s'inscrivent dans une suite de métaphores sur les peintres, dont lui, et la peinture non figurative. Puis il met bas les masques pour révéler des têtes monstrueuses qui tiennent du cyclope, de l'hydrocéphale, des statues de colosses tombés du bas-empire romain, au choix. On les voit dans un « déluge » surnager parmi les godillots dans une mare de rouge. Après 1975, les dernières peintures ont un fond plus noir, franchement noir. *Room*, de 1976, *Green Rug*, de 1977, montrent une quantité de semelles au bout de tuyaux poilus en guise de jambes, comme en ont les personnages de *comics*, mais organisées de telle sorte qu'on peut supposer toutes sortes de scènes de contraintes et d'asservissements, y voir le coup de martinet pour ne pas avoir à enfler les patins en entrant dans la maison, ou la pire des images de génocide. Guston vous dira « ce qu'on voit n'est pas ce qu'on voit », pensant avec Léonard que la peinture est « *cosa mentale* ». Ce « faiseur d'images », qui, par ailleurs, a enseigné l'art pendant des années

dans de grandes universités, connaît ses classiques occidentaux par cœur.

Qu'elle fasse ou non rimer métaphysique et trivialité, la peinture de Guston, après 1968 en tout cas, ne passe pas. « Un mandarin joue les idiots », titre Hilton Kramer, la critique du *New York Times*, dans son compte rendu, en 1970, de l'exposition à la Marlborough Gallery.

« J'en avais assez de toute cette pureté. Ce que je voulais, c'était raconter des histoires »

Sa reconversion est interprétée par la plupart des critiques comme une trahison des valeurs de l'art moderne américain, et son flirt avec la « basse culture » comme une dépravation de l'art. Harold Rosenberg, le critique théoricien de l'*action painting*, continue de défendre Guston et de le justifier en expliquant ce nouveau virage à la lumière d'une conscience politique héritée de ses engagements militants des années 30, et d'un contexte politique et social décevant.

Il semble qu'aujourd'hui nous soyons prêts, plus que jamais, à comprendre cette œuvre coup de poing, manifeste de la révolte et du désenchantement d'un artiste qui a cessé de croire au progrès, n'a jamais eu confiance en la société de consommation - ce en quoi il se distingue des pop'artistes - et a entrepris de cultiver, quoi qu'il advienne, le déchet et sa vision de l'homme marquée par la philosophie existentialiste, par ses lectures de Camus en particulier.

Geneviève Breerette

Un éditeur italien de design entre au musée

Avec la donation Kartell, le MAM affirme son intérêt pour le beau industriel

DONATION KARTELL, Centre Pompidou, Galerie du musée, niveau 4. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. 30 F (5,39 €) et 20 F (3,05 €). Jusqu'au 1^{er} janvier 2001. Catalogue (à paraître) Kartell, 1949-2000, Un environnement plastique, sous la direction de Marie-Laure Jousset, textes d'Elisabeth Védrenne et Valérie Guillaume. Editions du Centre Pompidou, 96 p., 80 ill., 120 F (18,30 €).

Associer design et Italie ne surprendra personne. Chacun sait combien ce pays, dans ses régions industrielles du Nord, a su - dès l'après-guerre - prendre place parmi les meilleurs. Comment ? Comment, dans la région de Milan, les traditions d'un artisanat industriel réparti en petites unités et les inventions nées de l'emploi de matériaux nouveaux, le métal et les plastiques, ont-elles permis aux ingénieurs, architectes et fabricants de chercher - et de réussir - ensemble ?

Cette démonstration se devine en sous-titrage de l'exposition « Donation Kartell », qui vient d'ouvrir au Centre Georges-Pompidou, et qui salue l'entrée dans les collections design du Musée national d'art moderne d'une quarantaine de pièces et prototypes de cet industriel exemplaire.

Olivetti pour l'équipement du bureau, Alessi pour celui de la table, Flos, Artemide et Luceplan pour les luminaires, B&B et Cassina pour le mobilier, les marques sont connues et associées à l'idée de qualité du dessin. Kartell, éditeur

ces dernières années de designers célèbres - Philippe Starck et Ron Arad notamment - n'a rien d'allemand, contrairement à ce que son nom laisserait entendre. La marque, qui n'a pas de signification particulière, a été forgée par Anna Castelli Ferrieri, architecte, complice, épouse et collaboratrice de Giulio Castelli, ingénieur et patron de l'entreprise de 1949 à 1988, date à laquelle celle-ci a été reprise par Claudio Luti, qui a continué, à un rythme encore plus soutenu, l'édition de design.

On reconnaîtra la chaise *Dr No* de Philippe Starck, et *La Marie*, toute jeune (1999), moulée d'un seul geste dans un polycarbonate qui vise à l'invisible, sans vis ni colle. Et des prototypes de versions or et argent obtenues grâce à des injections dans le matériau. Ces sièges voisins avec la bibliothèque sinieuse de Ron Arad, best-seller baptisé « Bookworm », pour rire (en français, rat de bibliothèque) et pour sa forme souple : un exemplaire de 16,40 mètres de long a été réalisé pour l'exposition. Il en existe, depuis 1994, de toutes tailles, en métal ou en plastique.

TOUT EST PLASTIQUE

La ligne courbe, c'est aussi la silhouette d'une chaise empilable, assise et dossier moulés sur une structure simple en aluminium, dessinée en 1997 par l'homme au chapeau mou, Israëli installé à Londres. En guise d'esquisses, les étapes de la production, du prototype à la série, côtoient l'objet fini.

Tout est plastique, ici. La matière et bien sûr les formes qu'elle autorise. L'aventure commence dans les

années 50 avec des objets ménagers, puis des meubles, des sièges pour enfants, empilables, incassables et colorés comme des jeux (Marco Zanuso avec Richard Sapper), des rangements modulables (Anna Castelli-Ferrieri, 1966). Le Compasso d'Oro récompense à plusieurs reprises ces créations, à commencer par un modeste seau à couvercle (Gino Colombini, 1955) et un presse-citron (déjà !) en 1959. En 1972, Gae Aulenti et Ettore Sottsass, grandes signatures du renouveau milanais, participent avec Kartell à une exposition au Musée d'art moderne de New York, qui coïncide avec une première donation.

En choisissant le Centre Pompidou, et l'énergie déployée par Marie-Laure Jousset et le musée pour constituer, depuis 1992, un patrimoine représentatif de la création au XX^e siècle, Kartell rend hommage à l'effort fait en France pour accroître l'intérêt envers cette discipline. La présence de documents de travail insiste sur cet aspect du processus. Ce qui est pressenti aussi est la richesse insoupçonnée des matériaux issus de la chimie. On connaît leur malléabilité dans le moule et leur solidité (si l'objet est bien conçu). On découvre que la recherche s'intéresse aujourd'hui beaucoup plus à la peau, à la surface, sa brillance ou sa matité, ses couleurs prises dans la masse, les nuances, la douceur au toucher, les sensations imprévues qu'elle autorise. L'œil et la main sont sollicités. Pas de pièce unique, c'est la loi du genre. Mais quelque chose qui se rapproche parfois de la sculpture.

Michèle Champenois

Repères

- 1913 : naissance à Montréal de Philip Goldstein (il prendra le nom de Guston en 1935), le plus jeune de sept enfants d'un couple d'émigrés russes.
- 1923 : suicide de son père.
- 1927 : Guston rentre à la Manual Art High School de Los Angeles, où il a comme condisciple Jackson Pollock.
- 1930 : bref passage à l'institut d'art Otis, où il rencontre Musa McKim, sa future femme, et le peintre Ruben Kadish, avec qui il

réalisera sa première peinture murale, pour un club marxisant.

● 1935 : Guston s'installe à New York. Jusqu'en 1942, il travaille essentiellement à des projets de peinture murale.

● 1945 : première exposition à New York, à la Midtown Gallery. Début de reconnaissance.

● 1950 : Guston devient l'ami de Harold Rosenberg, l'inventeur de l'*action painting*. Un an plus tard, il est considéré comme l'un des chefs de file de l'expressionnisme abstrait.

● 1955 : Guston entre à la Sidney

Janis, qui représente déjà Pollock, De Kooning et Rothko. Il y exposera régulièrement jusqu'en 1961. Pour la première fois, il vit de sa peinture.

● 1962 : rétrospective au Musée Guggenheim.

● 1970 : l'exposition de ses dessins figuratifs récents à la Marlborough Gallery est mal accueillie.

● 1974 : Guston rejoint la David McKee Gallery de New York.

● 1980 : grande rétrospective au Musée d'art moderne de San Francisco. Guston meurt peu après d'un infarctus.

<p>Théâtre National de Strasbourg École supérieure d'art dramatique</p>	<p>LE COSTUME de C. Thamba Mise en scène : P. Brook Du 5 au 13 Janv.</p>
	<p>HAMLET de W. Shakespeare Mise en scène : P. Brook Du 17 au 27 Janv.</p>
	<p>PROMÉTHÉE ENCHAÎNÉ d'Eschyle Mise en scène : S. Braunschweig Du 2 au 22 fév. Création troupe TNS</p>
	<p>QUELQU'UN POUR VEILLER SUR MOI de F. McGuinness Mise en scène : E. Pommeret Du 7 au 24 mars</p>
	<p>IPHIGÉNIE EN AULIDE de Racine Mise en scène : D. Jeanneteau Du 20 mars au 7 avr.</p>
	<p>L'EXALTATION DU LABYRINTHE de O. Py Mise en scène : S. Braunschweig Du 30 mars au 11 avr. Création troupe TNS</p>
	<p>D'R CONTEDES MENSCH d'après C. Muller Spectacle de B. Freyd, S. Marzollf Du 9 au 13 mai</p>
	<p>IL PROCESSO (Le Procès) d'après E. Kafka Spectacle de G. B. Corsetti Du 10 au 23 mai</p>
	<p>STELLA, UNE PIÈCE POUR LES AMANTS de Goethe Mise en scène : B. Bayen Du 16 au 20 mai</p>
	<p>MAISON D'ARRÊT de E. Bond Mise en scène : L. Lagarde Du 12 au 22 Juin Création troupe TNS</p>
	<p>CURUMI Spectacle de C. Véricel Du 7 au 12 nov.</p>
	<p>LE GARDEUR DE TROUPEAUX de F. Pessoa Spectacle de H. Pierre Du 21 nov. au 2 déc.</p>
<p>L'ORIGINE ROUGE Texte et mise en scène : V. Novarina Du 12 au 20 déc.</p>	
<p>WOYZECK de G. Büchner Mise en scène : S. Braunschweig Du 19 au 24 sept.</p>	
<p>LÉONCE ET LÉNA de G. Büchner Mise en scène : G. Callies et J. Vitez Du 21 au 23 sept.</p>	
<p>LUMIÈRE BRISÉE Spectacle musical de G. Dazzi Du 4 au 7 oct.</p>	
<p>LOIN D'HAGONDANGE / FAIRE BLEU Textes et mise en scène : J.-P. Wenzel Du 11 au 28 oct.</p>	
<p>FOR THE GOOD TIMES, ELVIS d'après D. Tillinac Mise en scène : L.-A. Diquéro Du 13 au 28 oct.</p>	

Téléphone 03 88 24 88 00 Direction Stéphane Braunschweig

Jimi Hendrix, l'icône du rock

De nombreux articles, émissions, ouvrages viennent célébrer le trentième anniversaire de la disparition du guitariste américain. Surtout, un coffret de quatre CD, « The Jimi Hendrix Experience », devrait réjouir ses admirateurs

LE 18 SEPTEMBRE 1970, Jimi Hendrix, né Johnny Allen Hendrix le 27 novembre 1942, à Seattle (Etat de Washington), est déclaré mort par les médecins du St. Mary Abbot's Hospital, à Londres, suite à une absorption massive de barbituriques et d'alcool. Le 16 septembre 1970, il avait joué dans le célèbre club de jazz Ronnie Scott's avec Eric Burdon. Le 21, le guitariste devait débiter une collaboration avec l'arrangeur et compositeur Gil Evans. Le trompettiste Miles Davis aurait pu participer à certains de ces enregistrements à New York. Depuis trente ans, cette rencontre avait été célébrée à New York. Depuis trente ans, cette rencontre avait été célébrée à New York. Depuis trente ans, cette rencontre avait été célébrée à New York.

Hendrix reste l'une des icônes de l'histoire du rock, tant par son apport musical et ses inventions à la guitare que par son personnage public, sur une trajectoire de quatre années commencée en leader, en juin 1966. Profondément ancré dans les territoires du blues, Hendrix est pourtant le grand dieu noir du rock de la fin des années 60. Il a été petit délinquant, parachutiste dans l'armée américaine, troisième couteau dans nombre de groupes minables, avant de commencer à faire parler de lui au sein des Isley Brothers puis des Squires de Curtis Knight.

Sa formidable ascension débute fin septembre 1966 lorsqu'il accepte de rejoindre à Londres Chas Chandler, bassiste des Animals, qui l'a entendu dans un club. Chandler deviendra son producteur et manager. En quatre ans, Hendrix va brûler son énergie dans tous les ex-cès : le sexe et la drogue – il a chanté l'un et l'autre –, le tourbillon d'un entourage d'amis sincères, d'escrocs, de courtisans. Chaque seconde de sa vie est consacrée à la musique. Son corps est autant désiré par les femmes que par les hommes, il est le symbole d'une liberté musicale sans cesse remise en jeu par l'expérimentation. Autour de lui, le rock, le jazz, la pop se découvrent des points communs. Sur fond de revendica-

tion politique et de bouleversement des rapports familiaux et sociaux, la période, en musique, est à tous les essais. Hendrix est l'un de ceux qui vont le plus loin.

Aujourd'hui, les nombreuses initiatives pour commémorer le trentième anniversaire de sa disparition précoce, à l'âge de vingt-sept ans, montrent que son influence n'a jamais diminué. Les modes et les styles du rock ont beau changer, Hendrix reste intouchable, lien entre les enfants du rock psychédélique, de la new wave, les punks et les néobabas, les propagateurs du heavy metal comme ceux du pouvoir noir du funk.

Il est cité, joué, copié. Quelques heures sur Internet suffisent pour constater sa célébrité. Aux études



RUE DES ARCHIVES

savantes sur la construction de ses chansons, sa technique, ses innovations ou sa descendance artistique s'ajoutent des rumeurs récurrentes de projets de film de fiction comme les explications les plus diverses sur les circonstances de sa mort : complot de la CIA ou du FBI pour qui il représentait un exemple nuisible, suicide déguisé en accident, disparition volontaire ou enlèvement par des extraterrestres qui ont déposé un sosie à sa place...

Hendrix n'a publié de son vivant que trois albums en studio et en public mais il a enregistré des centaines d'heures de bandes.

Il a désormais un musée, même si, officiellement, l'Experience Music Project, conçu par l'architecte Frank Gehry et inauguré le 23 juin à Seattle, n'est pas un musée Hendrix, pour des raisons contractuelles entre le créateur et financier du lieu, Paul G. Allen,

cofondateur de Microsoft, et Al et Janie Hendrix, respectivement père et demi-sœur du guitariste, gestionnaires des droits de l'héritage Hendrix et de l'utilisation de son nom et de son image. Le lieu, d'une superficie de près de 45 000 mètres carrés, aura coûté 240 millions de dollars. Il devrait devenir le point de ralliement de tous les *Hendrix Freaks* de la planète.

LA GRÂCE ET LES ERREMENTS

Mais c'est avec la parution d'un coffret de quatre CD que les admirateurs d'Hendrix devraient communier le plus aisément. Depuis les extraits d'un des premiers concerts de l'Experience, son trio avec les Britanniques Noel Redding (basse) et Mitch Mitchell (batterie), à l'Olympia, le 18 octobre 1966, jusqu'au presque deux minutes de ce qui est présenté comme l'ultime séance en studio,

Le 18 septembre 1970, la fulgurante ascension de Jimi Hendrix – commencée quatre ans plus tôt, fin septembre 1966 – est stoppée net. Le musicien succombe à l'absorption massive d'alcool et de barbituriques.

le 20 août 1970, à l'Electric Lady de New York, *The Jimi Hendrix Experience* fournit en cinquante-six titres un survol assez clair de l'univers hendrixien et démontre toute la complexité d'une œuvre en progression, avec ses moments de grâce et ses errements.

Avant la commercialisation d'un album, il y a des recherches, une somme de hasards heureux et de décisions fermes dont on retrouve les traces avec de nombreuses prises inédites. Ainsi, un essai au clavier de *Burning of the Midnight Lamp*, une version sans paroles de *Bold as Love*, une prise sans effets ajoutés au mixage de *Stone Free*. A ces enregistrements, dont certains avaient été retirés de la vente par la famille Hendrix, s'ajoute une poignée d'inédits qui traînaient sur des disques pirates. Et puis il y a les concerts, des extraits de soirées mythiques disséminés sur plusieurs albums (dont *In the West*, *Stages* et *At the Isle of Wight*), des documents comme les concerts à l'Olympia en 1966 et 1967. Hendrix dans toute sa gloire, en train de parler aux étoiles et aux planètes, vers lesquelles il tournait son regard dans ses moments de doute.

Sylvain Siclier

★ The Jimi Hendrix Experience, 1 coffret de 4 CD Experience Music-MCA, Experience Hendrix 112-3162, distribué par Universal Music.

A Lyon, le livre, le cinéma et la musique se sont montrés solidaires face à Internet

LYON

de notre envoyée spéciale

Les principales industries culturelles – le livre, la musique et le cinéma – ont pour habitude de se tourner le dos. Organisé à l'Institut Lumière de Lyon les 11 et 12 septembre à l'initiative de la présidence française de l'Union européenne, un colloque a réconcilié les frères ennemis, réunissant à une même table – c'est une première – producteurs de cinéma, majors du disque et éditeurs, ainsi que des opérateurs de la télévision ou du Net.

Les récentes fusions industrielles ne sont pas étrangères à ce changement de cap. L'élaboration de la directive sur les droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information, en seconde lecture au Parlement européen cet automne, a souligné les conflits d'intérêt entre pourvoyeurs de contenu et mastodontes de la distribution.

Quand les deux parties s'allient, il y a, selon Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, « menace », en particulier pour les indépendants, « *vivier précieux de la création, qui pourrait se voir privés d'un accès effectif à ces réseaux de communication* ». Des propos qu'appuient le Belge Michel

Lambot (*lire ci-dessous*) et le Français Patrick Zelnik, président de Naïve et de l'Union des producteurs français indépendants (UPFI).

Ce dernier se réjouit des avis négatifs rendus le 1^{er} septembre (*Le Monde* du 7 septembre) par la Commission européenne, qui estime que le groupe AOL-Time Warner EMI serait en position de monopole dans plusieurs Etats de la Communauté. Les mêmes critiques visent la fusion Universal-Vivendi Canal+. La musique, produit d'ap-

pel idéal, symbole de la liberté de la Toile, a été la première touchée. Piratage *via* le format de compression MP3, usages sans acquittements de droits (Napster, Gnutella) ont accéléré le marquage des œuvres (ISWC pour la musique, ISAN pour l'audiovisuel, DOI pour le livre) et suscité des technologies de verrouillage, encore balbutiantes.

Selon Eric Baptiste, directeur général de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et

compositeurs (Cisac), qui fédère deux cents sociétés d'auteurs (livre et audiovisuel compris) à travers le monde, « la réponse à la machine est dans la machine ». Encore faudrait-il ne pas en confier la responsabilité au géant Microsoft, qui a conçu un logiciel de gestion des droits digitaux (DRM).

Pour fonctionner, le monde du numérique exige des modèles uniques, dépourvus de toute notion de territorialité. « La véritable guerre, poursuit Eric Baptiste, est

celle qui oppose la vision américaine du droit du créateur [le copyright] et la vision européenne [le droit moral et intellectuel inaliénable]. » En ce sens, l'Europe a tout à gagner de la simplification fiscale et juridique, car, explique Adriano Marconetto, président de Vitaminic SPA, distributeur de près de trois cents labels musicaux sur le Net, l'Europe est un imbroglio où les obstacles s'accumulent, et « les marchés n'attendent pas ».

Outil de promotion immédiat selon François Ivernel, directeur de Pathé Distribution UK, forum de discussion libre selon le chanteur Charlelie Couture, l'Internet mélange tout, l'utilitaire et l'artistique, la création et la récréation. Ainsi, l'exemple du livre est-il édifiant : « *Il y a dix ans*, a rappelé l'éditeur Jean-Manuel Bourgois, l'édition juridique, avant les encyclopédies, s'est entièrement convertie au numérique. Les conditions étaient réunies : une clientèle solvable – les avocats –, une production – lois et jurisprudence – éphémère. » Qu'en sera-t-il de la littérature ?

« L'art est une autre histoire, dit le producteur de cinéma, Paulo Branco. L'essentiel est de savoir si Orson Welles ou Robert Bresson pourraient encore exister. » Numérique ou pas, à quand, interroge encore Paulo Branco, des films du grand cinéaste portugais Manoel de Oliveira sur une télévision publique en Europe ?

V. Mo.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL LAMBOT

1 Cofondateur de Play It Again Sam (PIAS), éditeur, distributeur de musique, vous avez été, en janvier 2000, à l'origine de la création de l'Independent Music Companies Association (Impala). Pourquoi ?

Il s'agissait de fédérer au niveau européen les indépendants, éditeurs ou maisons de disques, et les structures qui les représentent nationalement. Nous militons, par exemple, pour que la musique figure dans les programmes scolaires, ou pour la baisse de la TVA sur le

disque. Mais notre priorité est la défense de la propriété intellectuelle.

2 La musique est en première ligne dans le débat sur le droit des créateurs face aux opérateurs du numérique...

Oui, car elle est aujourd'hui plus facile à compresser que les images, mais cette bataille très politique concerne autant les images que l'écrit ou le son. Si nous, producteurs de musique, la perdons, si nous laissons s'installer des monopoles et des paradis éditoriaux, comme la Bulgarie, je crains que dans un futur proche la littérature et le cinéma n'en pâtissent lourdement.

France 2

Partageons plus que des images.

“La bicyclette bleue”

Bientôt à 20 h 50 sur vos écrans.

Laetitia Casta donne son cœur et prend les armes.

NOUVELLE ÉMISSION

France Télévision

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

GYPTIS

SAISON 2000 - 2001

Abonnez-vous : jetez-vous à l'eau 04 91 11 00 91

Hugo - Calderon
Smekhov - Quartiers Nord
Robertson - Badjou - Racine
Monteverdi - Théâtre-cirque

136, rue Coubon 13003 Marseille

Saison 2000/2001

Le mariage de Figaro ou La folle journée de Beaumarchais m.s. Jean-François Sivadier

L'Orestie d'Eschyle m.s. Georges Lavaudant

Max Black un spectacle de Heiner Goebbels

L'origine rouge un spectacle de Valère Novarina

Les Frères Karamazov de Fédor Dostoïevski m.s. Krystian Lupa

Médée d'Euripide m.s. Jacques Lassalle

D'un bleu très noir un récit de Angélique Ionatos

Le réformateur de Thomas Bernhard m.s. André Engel

Minuit chrétien texte et mise en scène Tilly

La femme de Gilles Madeleine Bourdoux un spectacle de Chantal Morel et Véronique Kapoian

Félicie, La provinciale de Marivaux m.s. Roger Planchon

La bataille de Stalingrad Requiem un spectacle de Rézo Gabriadzé

Phédre de Yannys Ritsos m.s. Jean-Louis Martinelli

Ricardo i Elena un spectacle de Carles Santos

Un fil à la patte de Georges Feydeau m.s. Georges Lavaudant

La cour des grands un spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff

TNP-Villeurbanne 8 place Lazare-Goujon 69100 Villeurbanne 04 78 03 30 40/50

Le Grand Théâtre de Genève ouvre sa saison par un coup d'audace

Première européenne de l'opéra « Beatrix Cenci », d'après Antonin Artaud

Le Grand Théâtre de Genève ouvre sa saison sur un coup d'audace en présentant, en première européenne, la *Beatrix Cenci* du compo-

sieur argentin Alberto Ginastera, sur un livret adapté des *Cenci*, d'Antonin Artaud. Sa directrice, Renée Auphan, rend hommage à

un compositeur singulier qui s'établit à Genève en 1971 et dont le style flamboyant rachète le caractère daté de l'écriture.

BEATRIX CENCI. Musique d'Alberto Ginastera, livret de William Shand et Alberto Girri d'après Antonin Artaud. Par Cassandra Riddle (*Beatrix Cenci*), Linda Mirabal (*Lucrecia*), Ethel Guéret (*Bernardo*), Louis Otey (*El Conde Francesco Cenci*), Tracey Welborn (*Orsino*), Troy Cook (*Giacomo*), Orchestre de la Suisse romande, chœurs du Grand Théâtre, compagnie de ballet Les Fragments réunis, Gisèle Ben-Dor (direction), Francisco Negrin et Anthony Baker (mise en scène et décors), Ana Yepes (chorégraphie). GRAND THÉÂTRE, 11, bd du Théâtre CH-1211 GENÈVE 11, le 12 septembre. Prochains spectacles : les 15, 17, 19, 22 et 24 septembre à 20 heures. Tél. : 00-41-22-418-31-30. www.geneveopera.ch/

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Les directeurs des opéras ont, semble-t-il, décidé que la saison 2000-2001 serait celle de toutes les raretés : Marseille ouvre avec *L'Atlantide* de Henri Tomasi et poursuit avec *Bérénice* d'Albéric Magnard, Amsterdam propose l'une des rares productions du *Roi Roger* de Karol Szymanowski, Rennes monte *Fantasio*, de Jacques Offenbach, Metz, quelques semaines avant Monte-Carlo, ose la *Vanessa* de Samuel Barber, Nice ravive *Sly ou la légende du dormeur éveillé* de Ernanno Wolf-Ferrari, Lyon *Les Fiançailles au couvent* de Serge Prokofiev. Le Grand Théâtre de Genève, quant à lui, lance sa saison avec une œuvre inconnue et radicale, *Beatrix Cenci*, d'Alberto Ginastera (1916-1983), compositeur argentin qui finit sa vie à Genève, où il

composa cet opéra en deux actes, commandé en 1967 et créé en 1971 par l'Opéra de Washington.

Pour l'ouverture de sa dernière saison, la directrice, Renée Auphan, a voulu frapper fort. Elle ne nous en voudra pas de révéler que son adjoint, Marcel Quillévéré, Breton polyglotte et spécialiste des mondes musicaux sud-américains, est pour beaucoup dans ce coup d'audace qui, au grand soulagement de l'équipe, a dégelé le public de cette ouverture de saison, lequel n'a pas la réputation d'avoir la claquette facile.

Pourtant, il y avait de quoi frémir, au début de l'ouvrage, en entendant des sonorités sifflantes, chuintantes et grinçantes, distribuées selon des séquences aléatoires, qui nous indiquaient, avant de l'avoir lue dans le programme, la date de composition de cet ouvrage. En apparence, *Beatrix Cenci* porte bien les stigmates d'une avant-garde à laquelle beaucoup de compositions des années 60 et 70 doivent leur oubli : dissonances, accords « clusters », déflagrations de cuivres, voix parlées et criées, etc. Mais, très vite, et de manière plus marquée encore dans le second acte, Ginastera imprime une force particulière à ce langage.

UN LYRISME FLAMBOYANT

L'Argentin, comme son contemporain Roberto Gerhardt, né espagnol et naturalisé britannique, parvient à donner un lyrisme particulièrement flamboyant à ce langage atonal (et sériel). Est-ce un lieu commun que de penser que l'héritage hispanique y est pour quelque chose ?

Le livret n'est pas, en tout cas, pour rien dans le succès de la

création européenne : par elle-même, cette affaire de crime incestueux avec scène d'échafaud finale accapare l'attention. Mais Ginastera et ses librettistes ont particulièrement soigné l'adaptation de la pièce *Les Cenci*, d'Antonin Artaud : le découpage est excellent et la courbe dramatique inexorable, jusqu'à l'exécution de l'« innocente » *Beatrix Cenci*, suivie de près – et c'est un effet manifestement emprunté au *Wozzeck* d'Alban Berg – par le court soliloque de l'enfant Bernardo qui se noie dans le silence.

Le chef uruguayen Gisèle Ben-Dor s'est fait une spécialité de la musique latino-américaine, à laquelle elle a consacré des disques et un festival, à l'Orchestre de Santa Barbara, en Californie, dont elle est le directeur musical. C'est une personne énergique, décidée. Elle n'avait, de toute évidence, pas l'intention de laisser planer le doute sur la qualité

d'une partition à laquelle elle a raison de croire. Sa résolution aura payé. Côté plateau, on constate le même engagement : on découvre une autre « nature », la mezzo-soprano d'origine cubaine Linda Mirabal (*Lucrecia*), à la voix et au tempérament d'exception. On aura aimé l'engagement dramatique de Cassandra Riddle (*Beatrix*), moins sa voix. Belle présence de Louis Otey dans le rôle terrible du Comte Cenci et vaillance de Tracey Wellborn dans celui d'Orsino, très tendu vocalement.

Francisco Negrin et Anthony Baker ont construit un spectacle glaçant, juste et précis, avec trois fois rien, dans un décor de cour de prison abstraite permettant à l'imagination de construire le paysage de ce « théâtre de la cruauté » fait opéra.

Renaud Machart



SALLE PLEYEL

MERCREDI 20 ET JEUDI 21 SEPTEMBRE - 20 H

CHRISTOPH ESCHENBACH direction

YVONNE LORIOD-MESSIAEN piano

JEANNE LORIOD ondes Martenot

OLIVIER MESSIAEN

Turangalila-Symphonie



MAIRIE DE PARIS



Telerama



Macif

www.ticketclic.fr

Réservation : 0 825 000 821

www.orchestredeparis.com



cité de la musique

Christoph Eschenbach

Yvonne Loriod, pianos

solistes

de l'Orchestre de Paris

Dalbavie, Debussy, Holliger,

Messiaen, Schumann

23 septembre < 20h

Messiaen, Schumann

24 septembre < 16h30

Messiaen, Schumann

24 septembre < 16h30

01 44 84 44 84

www.cite-musique.fr

porte de Pantin

SORTIR

PARIS

Une petite flamme n° 2

Dans son spectacle intitulé *Une petite flamme n° 2*, le chorégraphe Mourad Beleksir mélange chant, danse, théâtre et vidéo pour bâtir une sorte de *musical* comme il aime à le dire, autour de l'histoire de Rudolf von Laban, de Saliha la première ballerine arabe du début du siècle, qui disparut lors d'une tournée en Allemagne en 1936, du fils de celle-ci... Histoires cachées de la grande histoire par un chorégraphe qui intervient aussi la nuit, dans la ville, à travers des performances chorégraphiques.

Café de la Danse, 5 passage Louis-Philippe, Paris 11^e. Les 14, 15 et 16 septembre, 21 heures. Tél. 01-47-00-57-59. 80 F (12,20 €). Des situations liées au spectacle auront lieu à 2 heures du matin, place de l'Opéra, le 21 septembre, Square des Amandiers le 22 septembre et boulevard Rochechouart le 29 septembre. Tél. : 01-43-66-26-37.

AUTRANS-MÉAUDRE

Voix soliste

Le Vercors organise son premier Festival international de la voix soliste, du 15 au 17 septembre. Le public peut se réjouir de cette initiative.

La manifestation s'annonce intéressante avec une bonne diversité dans le répertoire : du lyrique, avec Léa Sarfati, soprano, et Ariane Saguet au piano ; des airs d'opéra interprétés par Florence Duchêne ; des chants sacrés et negro spirituels par Livia Tarrazi ; des chants polyphoniques par Les Signori ; des contes, des chansons russes et tsiganes...

Premier Festival international de la voix soliste en Vercors. Du 15 au 17 septembre. Office du tourisme d'Autrans (38) : 04-76-95-30-70 ; office du tourisme de Méaudre (38) : 04-76-95-20-68.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Étrangleur de Boston

de Richard Fleischer (Etats-Unis, 1968, 1 h 55.)

Reflet Médicis II, 3 rue Champollion, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.

Le Temps retrouvé

de Raoul Ruiz (France-Portugal, 1998, 2 h 40.)

L'Entrepôt, 7-9 rue Francis-de-Pressensé, Paris-14^e. Tél. : 08-36-68-05-87.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre philharmonique de Radio France

Pierre-André Valade (direction).

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. Le 15 septembre, 18 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Les Indes galantes

de Rameau. William Christie (direction), Andrei Serban (mise en scène), Blanca Li (chorégraphie), avec chœur et orchestre les Arts florissants.

Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. Les 15, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 26 et 27 septembre, 19 h 30 ; le 24 septembre, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio France

Szymanowski, Schubert. Valdine Anderson (soprano), Günther Herbig (direction).

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. Le 15 septembre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Concerto Köln

Gluck, Toderini, Süssmayer, Sultan Murad III, Kraus, Bobowski, Giray Han. Ensemble ottoman l'Orient imaginaire.

Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e. Le 15 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-58-71-01-01. 120 F.

Don Giovanni

de Mozart. Jacques des Longchamps (mise en scène).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Les 15, 16, 19, 21, 22 et 23, 19 h 30 ; les 17 et 24, 15 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Michaël Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano).

« Lettres à une musicienne » de Rilke. Œuvres de Brahms. Chopin. Mahler.

Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e. Les 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23 et 26 septembre, 21 heures ; le 24, 17 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.

Ballet Cristina Hoyos

Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9^e. Les 15, 16, du 19 au 23 et du 26 au 30 septembre, 20 h 30 ; les 17 et 24 septembre et le 1^{er} octobre, 15 heures. Tél. : 01-53-32-32-00. De 50 F à 290 F.

Marc Berthoumieux Quintet

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 15 et 16 septembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Simon Goubert Quartet

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 15 et 16 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Trio Daniel Humair

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. Le 15 septembre, 22 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Nicolas Dari, Olivier Zanot

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. Les 15 et 16 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Louis-Michel Marion, René Leborgne, Keith Rowe

Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Les 15 et 16 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 60 F à 80 F.

Siestes musicales, Silent Dance

Hall et Dance to the Beat Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19^e. Le 15 septembre, 14 heures. 60 F.

Pro-Zack Nite

OPA (offre publique d'ambiance), 9, rue Biscornet, Paris 12^e. Le 15 septembre, 19 h 30. Tél. : 01-49-28-97-16. Entrée libre.

Haute Couture

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19^e. Le 15 septembre, 22 heures. Tél. : 01-40-36-55-65. 60 F.

Duo Klezmer Peylet-Cuniot

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermitte, Paris 5^e. Le 15 septembre, 21 heures. Tél. : 01-47-07-22-11. De 70 F à 90 F.

RÉGIONS

Festival mondial des théâtres de marionnettes

avec plus de deux cents compagnies pour représenter tous les continents.

Festival mondial des théâtres de marionnettes, Charleville-Mézières (08). Du 15 au 24 septembre, 14 heures. Tél. : 03-24-59-94-94. 40 F et 80 F.

Pan African Orchestra, Orchestre national de Lille

Brahms, Ravel, Youssou N'Dour. Youssou N'Dour (chant), Nana Danso Abiam et Jean-Claude Casadesus (direction).

Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, Lille (59). Le 15 septembre, 20 heures. Tél. : 03-20-12-82-40. 150 F.

Bruno Leonardo Gelber (piano).

Cloître des Jacobins, Toulouse (31). Le 15 septembre, 20 h 30. Tél. : 05-61-22-40-05. De 100 F à 180 F.

A PARTIR DU 28 SEPTEMBRE

THEATRE MARIGNY ROBERT HOSSEIN

SALLE POPESCO

CLAIRE NEBOUT

FRANÇOIS MARTHOURET

CLAIRE BOROTRA

YVES LE MOIGN'

MISE EN SCÈNE DE ROBERT HOSSEIN

Jean-Paul SARTRE

HUIS

CLOS

" L'enfer

c'est les Autres..."

Loc. 01 53 96 70 20

FNAC 0 803 020 040

www.france2.fr



France 2

France Inter

France Soir



Macif

Journées du patrimoine

Le guide des Journées du patrimoine. Région par région, faites le plein d'idées avec la sélection proposée par la rédaction d'ADEN.

cahier spécial de 32 pages

vendredi 15 septembre

Le Monde
daté 16

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 L'Odyssée de l'espèce. Forum
 22.05 Le Pêcheur et la mer. Forum
 23.00 L'Art de la magie. Forum

MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Michael Ondaatje ; Doves ; Mirwaï ; Saïan Supa Crew. Canal +
 20.00 Courts particuliers. Samy Naceri. Paris Première
 20.50 Envoyé spécial. Pour quelques centimètres de plus. Vie et mort d'une abeille. P.-S. : La fuite des cerveaux. France 2
 21.55 Le Club. Tcheky Karyo. Ciné Classics
 23.00 Comme au cinéma. Les suites au cinéma : l'industrie du succès. France 2
 0.20 Vol de nuit. A l'ombre des grands peintres. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Voyages, voyages. Uruguay. Arte
 19.30 Le Siècle de Jorge Semprun. [1/2]. Histoire
 20.00 Médecine traditionnelle en Asie. [4/7]. Inde. Planète
 20.00 Voyage en Patagonie. La terre des eaux vertes. Odyssée
 20.15 La Vie en feuilleton. Hôpital pour enfants. [4/5]. Arte
 20.30 Vols de guerre. [11/11]. L'hélicoptère multi-rôles. Planète

fr Monde
TELEVISION

FRANCE 2

20.50 Envoyé spécial : vie et mort d'une abeille

La société des abeilles est, sans aucun doute, l'une des mieux organisées. Monarchiste, avec sa reine choisie et choyée, collective dans son fonctionnement, hiérarchisée et travailleuse. Ce reportage passionnant montre en détail comment la ruche, monde féministe où les mâles sont chassés après fécondation de la reine, fonctionne comme un seul et même cerveau.

- 20.30 Palettes, Paolo Uccello. Vacarmes en Toscane : «Les Batailles de San Romano». Histoire
 20.45 Thema. Les enjeux olympiques : Les Maîtres des Jeux. Arte
 21.30 Birdland. [4/7]. Julian Joseph et Branford Marsalis. Muzzik
 21.40 A la recherche d'Eve et Adam. [1/2]. Le périple des hommes. Planète
 22.05 Laurence de la Ferrière, seule en Antarctique. Canal +
 23.20 Sujet tabou. L'enfant des camps de la mort. France 3
 23.20 Le Grand Jeu, URSS / USA. 1938-1945 : la grande alliance. Planète
 23.50 Les Mordus du mamba noir. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour aller) : Gueugnon - Iraklis Salonique. Eurosport
 20.00 Football. Coupe de l'UEFA : Krivoï Rog - Nantes. Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Mozart. Sonate pour piano en la majeur KV 331. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo
 21.00 Bach. Ouverture n° 3 en ré majeur, BWV 1068. Orchestre de chambre de Cologne, dir. Helmut Müller-Brühl. Muzzik
 21.30 Haydn. Sonate pour piano en la bémol majeur. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo

PARIS PREMIÈRE

21.00 Une femme sous influence

Un homme passe peu de temps avec sa femme, Mabel. Il lui promet une soirée et une nuit à deux mais est contraint de retourner au travail. En manque d'amour, Mabel est de plus en plus extravagante. Mari, belle-mère et médecin s'unissent pour l'envoyer à l'hôpital psychiatrique. Une œuvre de John Cassavetes, dans laquelle Gen Rowlands est admirable.

- 23.00 Mendelssohn. Symphonie écossaise. Par le Gewandhausorchester de Leipzig, dir. Kurt Masur. Mezzo
 23.20 Une soirée italienne. Berlin en 1996. Paris Première
 23.35 « Macbeth ». Opéra de Verdi. Par le London Philharmonic Orchestra, dir. John Pritchard. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 Bébés coup de foudre. Michel Lang. Festival
 20.40 Chasseur de frissons. Mario Azzopardi. Canal +
 20.55 Mort d'une princesse. Anthony Thomas. TMC
 22.20 Duplex. Michel Lang. Festival
 22.40 Thérapie meurtrière. Rodney Gibbons. TF 1
 23.55 Le Dernier Chant. Claude Goretta. Festival
 0.40 Le Piège. Christian François. TF 1

SÉRIES

- 20.45 Buffy contre les vampires. [1 et 2/2]. Une revenante. Série Club
 20.50 X-Files. Appétit monstre. Millennium. M 6
 20.55 Navarro. Bus de nuit. TF 1
 21.05 La Maison des bois. Maurice Pialat [3 et 4/7]. Histoire
 22.15 Roswell. Monsters (v.o.). Série Club
 0.35 That 70's Show. La face cachée de Donna (v.o.). Canal Jimmy
 0.50 21, Jump Street. Au creux de la vague. 13^{ème} RUE

HISTOIRE

21.05 La Maison des bois

Ce feuilleton décrit la vie quotidienne de la France profonde pendant la première guerre mondiale et montre comment on faisait de la télévision il y a trente ans. Maurice Pialat, dont ce sont les débuts, raconte comment la guerre, bien que n'ayant pas le rôle principal, est en train de bouleverser la société et le monde. Une œuvre en avance sur son temps. Avec Pierre Doris et Jacqueline Dufranne.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Collectivités locales et culture. Public Sénat
 21.05 Quand le foot n'était qu'un art. Forum
 22.05 Les Pèlerinages chrétiens. Forum
 23.00 Le Cinéma d'animation. Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... L'Australie. Immigration, nouvelle vie, nouveau départ ? La Cinquième
 17.00 Les Lumières du music hall. Joséphine Baker. Mort Shuman. Paris Première
 18.50 Nulle part ailleurs. Invitée : Amélie Nothomb. Canal +
 19.00 Tracks. Arte
 19.00 Une année de défilés. Automne-hiver Chanel. Paris Première
 20.00 Courts particuliers. Irène Jacob. Paris Première
 20.50 Thalassa. Le secret de l'éternité. France 3
 20.55 Spécial Sans aucun doute. Les sept péchés capitaux. Invité : Martin Lamotte. TF 1
 22.15 Tapis rouge. TV 5
 22.50 Bouillon de culture. La rentrée de Claude Allègre. Invités : Claude Allègre ; Adrien Barrot ; Odette Christienne ; Xavier Darcos ; Bertrand Vergely ; Jean-François Mondot. France 2
 23.15 C'est quoi l'amour ? J'ai tout quitté par amour. TF 1
 0.55 La Route. Best of n° 3. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.25 Australie, le parc de Kakadu. Odyssée
 18.00 L'Actors Studio. Sean Penn. Paris Première
 18.05 Les réalisateurs. Clint Eastwood. Ciné Cinémas
 18.10 Cinq colonnes à la une. [85^e volet]. Planète
 18.30 Le Monde des animaux. [5/13]. Serengeti, le royaume des gnous. La Cinquième
 20.00 Embarquement porte n° 1. Copenhague. Odyssée
 20.15 La Vie en feuilleton. Hôpital pour enfants. [5/5]. Tant qu'il y a de la vie. Arte
 20.30 Levittown, le pays des merveilles. Planète
 21.00 Intégrales coulisses. Roland Magdane : du vent dans la tête. Paris Première
 21.05 California Visions. Canal Jimmy

fr Monde
TELEVISION

FRANCE 3

17.10 A toi, l'actu@

Depuis lundi 4 septembre, France 3 propose dans « Les Mini-keums » un journal télévisé, d'une durée de dix minutes, destiné aux enfants. S'adressant aux 6-10 ans et ambitionnant de traiter l'actualité chaude, ce journal touche des sujets rattachés aux centres d'intérêt de son jeune public. Celui-ci est d'ailleurs invité à composer le menu ou à réaliser le sujet « magazine » du jour.

FRANCE-CULTURE

17.30 A voix nue :

Pierre Restany

La verve et le renom de ce critique d'art contemporain restent sans égal. « C'est un mythe », disait de lui Andy Warhol. A la Libération, le jour, il rédige les discours de certains ministres. La nuit, il hante les galeries et commence une carrière de critique d'art dans la revue *Ci-maise*. Un critique craint par de nombreux artistes et jalouxé par ses confrères.

CINÉCINÉMAS 3

22.25 Un frisson dans la nuit

Un disc-jockey dans une station radio de Carmel, se voit régulièrement demander par une auditrice inconnue d'interpréter la même chanson. Un soir, elle se présente à lui dans un bar. Il tombe sous le charme. Il va se rendre compte que cette femme est une dangereuse psychopathe. Le premier film (un thriller) réalisé par Clint Eastwood. Epantat.

FILMS

- 15.30 Un frisson dans la nuit. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 15.50 Impitoyable. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
 19.00 Six of a Kind. Leo McCarey (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 65 min) O. Ciné Classics
 20.45 Cocoon. Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 125 min). RTL 9
 20.45 Adieu ma concubine. Chen Kaige (Hongkong, 1993, 165 min) O. Cinéstar 1
 20.45 Safe. Todd Haynes (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) O. Cinéfaz
 20.50 New York, New York. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 135 min). Téva
 20.55 Pale Rider. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, 115 min) O. France 3



21.00 Une femme

- sous influence. John Cassavetes. Avec Gena Rowlands, Peter Falk (EU, 1974, 140 min). Paris Première
 21.00 La Rivière sans retour. Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, 90 min) O. Cinétoile
 21.00 Qiu Ju, une femme chinoise. Zhang Yimou (Chine, 1992, 100 min) O. Cinéstar 2
 21.05 Signé Charlotte. Caroline Huppert (France, 1985, 90 min) O. Canal Jimmy
 22.30 Pêché mortel. John M. Stahl (Etats-Unis, 1945, v.o., 125 min). 13^{ème} RUE
 23.05 Mary à tout prix. Bobby et Peter Farrelly (EU, 1998, v.o., 117 min) O. Canal +

FILMS

- 13.30 Vivre ! Wang Bin, Zhang Xleochun et Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min) O. Cinéstar 2
 13.50 Le Hasard. Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1982, v.o., 115 min) O. Cinéstar 1
 14.45 Les Gens de la nuit. Nunnally Johnson (EU, 1954, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
 15.45 Epouses et concubines. Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 125 min) O. Cinéstar 1
 16.20 Snake Eyes. Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 95 min) O. Canal +
 17.10 Six of a Kind. Leo McCarey (EU, 1934, N., v.o., 65 min) O. Ciné Classics
 18.15 Adieu Philippine. Jacques Rozier (France, 1962, N., 105 min) O. Ciné Classics
 20.30 Il bidone. Federico Fellini (Italie, 1955, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
 21.00 L'Expédition du Fort King. Budd Boetticher (EU, 1953, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 3
 21.05 Mais qui a tué Harry ? Alfred Hitchcock (EU, 1955, v.o., 100 min) O. Cinétoile
 22.05 La Femme sur la plage. Jean Renoir (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics



22.25 Un frisson dans la nuit

- Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Jessica Walter (EU, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3



22.55 Adieu ma concubine

- Chen Kaige. Avec Gong Li, Leslie Cheung (Hongkong, 1993, v.o., 170 min) O. Cinéstar 2
 23.20 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray. Carl Theodor Dreyer (Fr. - All., 1932, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
 0.05 Impitoyable. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
 0.35 Parfait amour ! Catherine Breillat (France, 1996, 110 min) O. Cinéfaz
 1.00 L'Arrière-pays. Jacques Nolot (France, 1998, 85 min) O. Cinéstar 1
 2.30 Kafka. Steven Soderbergh (EU, 1991, N., v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
 18.25 Exklusif.
 19.05 Le Bigdil.
 19.55 Hyper net.
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
 20.55 Navarro. Bus de nuit.
 22.40 Made in America. Thérapie meurtrière. Téléfilm. Rodney Gibbons O.
 0.20 Vol de nuit.

FRANCE 2

- 16.55 Des chiffres et des lettres.
 17.30 Jeux d'espions.
 18.15 L'Histoire des Jeux.
 18.45 Un gars, une fille.
 18.55 Sydney 2000 J-1.
 19.35 Boomerang.
 19.50 Campagne pour le Référendum.
 20.00 Journal, Météo, Point route.
 20.50 Envoyé spécial.
 23.00 Comme au cinéma.
 0.45 Journal, Météo.
 1.10 Nikita O.

FRANCE 3

- 16.35 Les Mini-keums.
 17.35 C'est pas sorcier.
 18.00 Un livre, un jour.
 18.10 Campagne pour le Référendum.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.49 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.20 C'est mon choix pour l'été.
 20.55 Pale Rider. Film. Clint Eastwood O.
 22.50 Météo, Campagne pour le Référendum, Soir 3.
 23.20 Sujet tabou. L'enfant des camps de la mort.
 0.35 Un siècle d'écrivains. Dashiell Hammett, le privé-écrivain.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

- 18.25 Les Simpson.
 18.50 Nulle part ailleurs.
 20.40 Chasseur de frissons. Téléfilm. Mario Azzopardi O.
 22.05 Laurence de la Ferrière, seule en Antarctique.
 23.05 Mary à tout prix. Film. Bobby et Peter Farrelly (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.45 Les Dessous de Palm Beach.
 16.40 7 à la maison.
 17.35 Sunset Beach.
 18.25 Exklusif.
 19.05 Le Bigdil.
 19.55 Hyper net.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Spécial Sans aucun doute. Les sept péchés capitaux.
 23.15 C'est quoi l'amour ? J'ai tout quitté par amour.
 0.35 Les Coups d'humour. J'ai tout quitté par amour.

FRANCE 2

- 14.10 Un cas pour deux.
 15.15 Rex.
 16.05 La Chance aux chansons.
 16.55 Des chiffres et des lettres.
 17.25 Un livre.
 17.30 Jeux d'espions.
 18.15 Les Marches olympiques.
 18.45 Un gars, une fille.
 18.55 L'Or de Sydney.
 19.35 Boomerang.
 19.50 Campagne pour le Référendum.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Lyon police spéciale. [3 et 4/6] L'affaire Paoli. O.
 22.40 Un livre.
 22.45 Bouche à oreille.
 22.50 Bouillon de culture. La rentrée de Claude Allègre.
 0.10 Journal, Météo.
 0.35 Jeux olympiques de Sydney.

FRANCE 3

- 15.00 Femmes en blanc. Téléfilm. Jerry London [2/2].
 16.35 Les Mini-keums.
 17.35 C'est pas sorcier.
 18.00 Un livre, un jour.
 18.10 Campagne pour le Référendum.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.15 Le Journal des Jeux.
 20.50 Thalassa. Le secret de l'éternité.
 22.10 Météo, Campagne pour l'été Référendum, Soir 3.
 22.45 Les JO de Sydney. Cérémonie d'ouverture.
 0.35 C'est mon choix.

CANAL +

- 15.30 Les Expéditions sous-marines de Franck Goddio.
 16.20 Snake Eyes. Film. Brian De Palma. O.
 ► En clair jusqu'à 21.00
 17.55 Mickro ciné.
 18.25 JO Soir.
 18.50 Nulle part ailleurs.
 20.40 Allons au cinéma ce week-end.
 21.00 Beowulf. Film. Graham Baker. O.
 22.30 Souviens-toi... l'été dernier 2. Film. Danny Cannon. O.
 0.05 Et plus si affinités. Film. Brad Anderson (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- ⊙ Accord parental souhaitable
- ⊙ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- ⊙ Public adulte
- ⊙ Interdit aux moins de 16 ans
- ⊙ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Uruguay.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Vie en feuilleton. Hôpital pour enfants [4/5].
 20.40 Thema. Les Enjeux olympiques. 20.45 Les Maîtres des Jeux. 22.05 A aller la victoire ! 22.55 Héros.
 0.00 Thelma et Louise. Film. Ridley Scott (v.o.) O.

M 6

- 17.25 L'Immortelle.
 18.25 La Vie à cinq.
 19.20 Dharma & Greg.
 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Notre belle famille.
 20.40 Décrochage info, Passé simple.
 20.50 X-Files. Appétit monstre O ; Millennium O.
 22.40 Poltergeist O.
 0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. Transistor(s) : Orages mécaniques, d'Yves Nilly.
 21.00 Le Gai savoir. Bernard Forthomme.
 22.12 Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit. L'oreille pour œil, une promenade dans le paysage sonore.
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. Erroll Garner [2/4].
 19.07 A côté de la plaque.
 20.00 Concert. Donné en direct, salle de la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Œuvres de Debussy.
 22.30 Jazz, suivez le thème. For Heaven's Sake.
 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Edvard Grieg.
 22.55 Musiques du Kurdistan. Œuvres de musique traditionnelle : Chants et musiques soufis du Kurdistan, Khalife Mirzâ Aghe Chowisi, Abdol Rahman, Ali Reza, Hossein Fashiri, Mahammasaleh Khademghosi, voix et daf.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 La Cinquième rencontre... L'Australie.
 16.00 Sport en jeu. [1/6].
 16.30 Les Ecrans du savoir.
 17.25 100 % question 2^e génération.
 17.55 Le bonheur est dans le pré.
 18.25 Météo.
 18.30 Le Monde des animaux. [5/13].
 19.00 Tracks.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Vie en feuilleton. [5/5].
 20.45 Le Miroir aux alouettes. Téléfilm. Francis Fehr.
 22.05 Grand format. L'Odyssée du coureur de fond.
 23.30 Erendira. Film. Ruy Guerra.

M 6

- 13.35 Obstacle à l'amour. Téléfilm. Lamont Johnson. O.
 15.20 Code Quantum. O.
 16.10 et 1.15 M comme musique.
 17.25 L'Immortelle. O.
 18.25 La Vie à cinq. O.
 19.20 Dharma & Greg. O.
 19.50 I-minute.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Notre belle famille. O.
 20.37 Conso le disé.
 20.38 Météo du week-end.
 20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
 20.50 La Maison Blanche ne répond plus. Téléfilm. Mark Sobel. O.
 22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Evolution. O. Avenir virtuel. O.
 0.20 Drôle de chance. Le témoin. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. Serge Chaloff. Invité : Gilles Anquetil.
 21.30 Cultures d'Islam.
 22.12 Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit.
 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot (Anthologie de la poésie française).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Donné en direct par le Chœur de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, Günther Herbig, Valdine Anderson, soprano : Œuvres de Szymanowski.
 22.30 Alla breve.
 22.45 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Symphonie n° 2 op. 73, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski ; Œuvres de Beethoven, Wagner, Mahler, Sibelius.
 22.38 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Weber, R. Strauss, Roussel, Dutilleul.

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Olympique !

par Pierre Georges

EN BAIE DE SYDNEY, où tout va commencer, il y a des requins. Et il va y avoir des triathlètes. Quel rapport entre les deux ? Aucun, espérons-le, si ce n'est que les seconds ont une légitime appréhension. Et, s'il venait aux squales la fantaisie de s'offrir, en guise d'amuse-gueule d'ouverture, une olympique ondine ? Mais non, le comité d'organisation veille, assure et rassure. Le contrôle antidopage des requins sera total ! Et, d'ailleurs, ce n'est pas trop le genre de ces charmantes petites bêtes, surtout en cette saison où les eaux sont encore froides là-bas, que de boulotter de la musculeuse triathlète. Les espèces qui patrouillent, par baies et côtes, en ce début de printemps austral sont du genre momentanément inoffensif, sinon végétarien.

Du genre soyeux, en somme. Un peu comme celui rencontré jadis par Guy Delage, ce doux dingue lancé dans une traversée de l'Atlantique à la nage et qui fit avec ce poisson sélacien un bout de chemin hautement poétique. C'est qu'il aide nettement à la promotion de la performance du nageur, ce sentiment d'être suivi et enfin aimé pour soi-même. Bon, bref, requins austraux, un peu de réserve ! N'allez point troubler notre olympique breuvage !

Voyez comme c'est curieux, une association d'idées. Et vaguement féroce aussi. A peine avions-nous commencé à penser Jeux, triathlètes, requins et médailles, qu'une nouvelle reprise, en baie boursière, nous ramena sur terre. L'Expansion venait de consacrer un annuel et explosif dossier à la France des stock-options, ce supplément d'âme offert par leurs entreprises à leurs cadres méritants et efficients.

Bigre, de ce dossier minutieux et informé ressort une certitude : c'est l'Olympe, monseigneur ! Le

super-cadre français, triathlète de la performance et squalé de la plus-value, tient bien son rang ! Médaille d'argent aux jeux boursiers, juste derrière son homologue américain. C'est peu dire que la stock-option, ce bas de papier, cet accélérateur de performances, fait fureur chez les cadres dirigeants du pays. Elle fait leur fortune aussi. Un premier chiffre tiré de L'Expansion pour illustrer le propos : pour les 34 516 salariés des sociétés du CAC 40 qui en bénéficient, les plus-values potentielles des stock-options distribuées représentaient, au 30 juin 1999, quelque 83,7 milliards de francs. Soit un bond de 84,5 % en un an ! Ah ! sort funeste ! Etre stocké ou ne pas l'être ! Entrer au club ou pas, sachant qu'en moyenne, dans ce cercle très confidentiel et entendant le rester, chaque membre a vu ses espoirs de gains bondir en un an de 50 % pour atteindre 2,43 millions de francs. Quand la Bourse va, le stocké va !

Par exemple, Jean-Marie-Messier, J2M, le PDG de Vivendi, qui dans son souci, louable et bientôt réglementaire, de transparence n'a pas hésité à révéler ses revenus : 15 millions à 20 millions de francs de salaire annuel. Et, potentiellement, quelque chose comme 200 millions à 300 millions de francs de stock-options. Jean-Marie-Messier, donc, est dans Paris-Match cette semaine. Présenté en sous-titre comme « le nouveau nabab ». Le nabab sur son lit, le nabab en chemise, le nabab sandwichant. Un amour de nabab et fier de l'être ! « Les sportifs et les acteurs sont payés pour faire rêver. Moi, je garantis leur job à 250 000 personnes. Quand je compare mon salaire à celui d'Anelka, je n'ai pas de complexe. » A ce prix-là, effectivement, cela ferait cher du complexe !

La ministre de la justice ne saisira pas la Cour de cassation du dossier visant M. Chirac

Dans une déclaration au « Monde », Elisabeth Guigou invoque des « raisons politiques »

LA COUR DE CASSATION n'aura pas à statuer sur le sort judiciaire du président de la République – du moins dans l'immédiat. Deux semaines après le refus du procureur général à la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, de former un « pourvoi dans l'intérêt de la loi » pour sortir de l'impasse l'instruction des faits impliquant Jacques Chirac dans l'enquête sur le financement du RPR (Le Monde du 31 août), la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a indiqué qu'elle n'interviendrait pas dans ce dossier. Dans une déclaration au Monde, la garde des sceaux a justifié cette attitude par des « raisons politiques ».

M^{me} Guigou a précisé qu'elle n'entendait « pas intervenir dans les dossiers judiciaires et spécialement dans ce dossier-là », indiquant : « Dès lors que notre politique est de ne pas interférer dans les affaires, il n'en est pas question, et sur un sujet comme cela, encore moins. » A l'inverse d'éventuelles « instructions » dans des dossiers jugés sensibles, l'intervention de la chancellerie dans le cas soulevé par l'enquête instruite à Nanterre (Hauts-de-

Seine) est toutefois prévue expressément par la loi. L'article 620 du code de procédure pénale dispose que le procureur général à la Cour de cassation peut être contraint de former un « pourvoi dans l'intérêt de la loi » s'il en reçoit « l'ordre formel [du] ministre de la justice ». Ainsi que l'avaient indiqué ses collaborateurs dès l'annonce du refus de M. Burgelin, M^{me} Guigou a résolu de ne rien faire – « pour des raisons évidentes », a-t-elle déclaré, précisant que ces « raisons » étaient « politiques », en référence évidente à la cohabitation.

BLOCAGE DE L'ENQUÊTE

Le 17 mai 1998, participant au « Club de la presse » d'Europe 1, la garde des sceaux avait crûment affirmé que « comme tous les Français, le président peut être traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits » (Le Monde du 19 mai 1998). Outre le scepticisme des juristes, cette déclaration avait suscité l'agacement du premier ministre, qui avait rappelé M^{me} Guigou aux obligations des ministres en période de cohabitation. Deux ans

et demi plus tard, cette consigne semble encore avoir prévalu.

Le procureur général à la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, avait été sollicité par le procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot. Dans sa requête, adressée le 6 juillet, M. Bot constatait l'impossibilité de poursuivre les investigations sur des infractions susceptibles de mettre directement en cause le chef de l'Etat. Il déplorait notamment la confusion née d'un arrêt de la cour d'appel de Versailles, qui avait réaffirmé à la fois le principe de l'immunité présidentielle et la compétence du juge d'instruction. Cette contradiction a, de fait, provoqué le blocage de l'enquête sur les faits visant M. Chirac : depuis le 15 avril 1999, date à laquelle le juge Desmure avait revendiqué l'« incompétence » de la juridiction ordinaire en raison de l'existence d'« indices graves et concordants » contre le président, aucun acte n'a été effectué dans ce volet de la procédure.

Sur les autres faits, qui ont conduit à la mise en examen

d'Alain Juppé, de deux anciens directeurs du cabinet de M. Chirac, Michel Roussin et Rémy Chardon, et de quatre anciens responsables des finances du RPR, l'enquête du juge Desmure paraît achevée. Dans l'attente de la clôture officielle de l'instruction, le parquet de Nanterre a requis la disjonction du volet dans lequel M. Chirac est nommé cité. Dans la réponse qu'il a adressée au procureur Bot, le 23 août, le procureur général Burgelin a approuvé cette réquisition. Il a toutefois estimé que l'arrêt de la cour d'appel de Versailles n'était « pas juridiquement fondé » et qu'en tout état de cause, « le juge d'instruction est incompétent pour connaître d'éventuelles charges qui pourraient exister à l'encontre du président de la République et dont l'appréciation relèverait alors exclusivement du Parlement ». Cette position ouvre la voie à l'engagement d'une procédure de saisine de la Haute Cour de justice par les parlementaires.

Hervé Gattegno
et Cécile Prieur

Ligue des champions : Rosenborg inflige au Paris SG une leçon d'humilité

TRONDHEIM (Norvège)
de notre envoyé spécial

C'est une triste rengaine qui sape le début de saison du Paris Saint-Germain. Loin de son Parc des Princes, l'équipe ciselée à coups de millions – cinq cents exactement – s'effrite à la première contrariété. La vilaine habitude a pris corps à Metz (0-1), en championnat de France. Accident, dit-on. A Troyes, la défaite a pris l'allure d'une débâcle (3-5). Plus jamais ça, promet-on. La rédemption devait venir du Nord. De Trondheim, en Norvège. Le coup d'éclat aurait eu de l'allure pour le grand retour du PSG sur la scène étoilée de la Ligue des champions.

Mais on ne brise pas les prémices d'une malédiction en toisant l'adversaire. Le Rosenborg BK a rappelé cette vérité, mercredi 13 septembre : le mental sublime le talent et non l'inverse. Les joueurs norvégiens, qui exercent tous une activité annexe, ont disputé un vrai match de coupe d'Europe en gagnant la majorité des duels. Leur succès (3-1) relève d'une logique imparable. Les Parisiens ont eu l'honnêteté de le reconnaître, ce qui les fera peut-être avancer.

En prenant l'avantage dès la 7^e minute de jeu, grâce à l'attaquant brésilien Christian, ils auraient dû s'appuyer sur leur supériorité technique pour faire fructifier ou du moins préserver leur capital. Mais ils allaient multiplier les approximations, rendant l'égalisation inéluctable (Orjan Berg, 18'). La seconde mi-temps confirmait l'inanité du jeu parisien. Un but de la tête de Frode Johnsen (62') et un penalty transformé par Bent Skammelsrud (90') consummaient la défaite des vice-champions de France. Ola By Rise, l'entraîneur-adjoint de Rosenborg, ne s'était pas trompé après avoir supervisé le Paris SG lors de son naufrage troyen : « Le

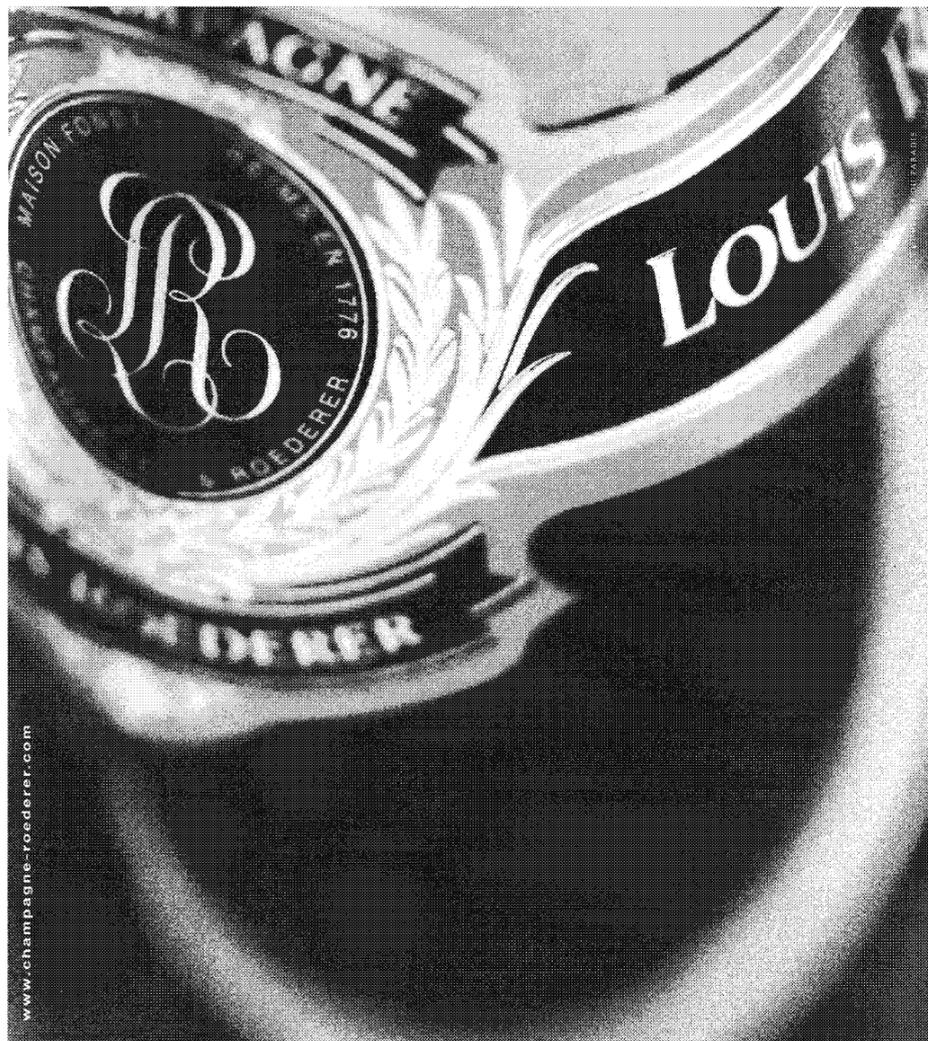
PSG prend trop de buts et n'est pas encore au meilleur niveau européen. » La déficience du secteur défensif, patente dès la première journée de championnat malgré la victoire face à Strasbourg (3-1), a été dans un premier temps réfutée par l'entraîneur Philippe Bergeroo. Le technicien a contourné le problème en décrétant que « la priorité [allait] à l'offensive ».

Mardi soir, ses propres joueurs ont taillé l'argumentaire en pièces. « Derrière, nous ne sommes pas au niveau qu'il faudrait », a reconnu Frédéric Déhu. « Je n'ai pas été à la hauteur, il ne se sert de rien de se cacher derrière les autres », a ajouté Sylvain Distin. Fidèle à sa ligne de conduite, Philippe Bergeroo n'a pas porté de jugements individuels, se contentant de déplorer la passivité collective de sa formation en matière d'engagement physique. Mais il n'ignore pas que ses choix ne pourront être validés que par les résultats.

« Nous entendons être à la hauteur de nos ambitions », a rappelé, la veille du match, le directeur sportif Jean-Luc Lamarche. Avec son budget de 110 millions de francs (près de quatre fois moins que le PSG), Rosenborg a instillé un doute sur le potentiel parisien.

Elie Barth

■ **Les résultats de la Ligue des champions :** Groupe E : Hambourg (All.)-Juventus de Turin (Ita.) 4-4 ; Panathinaïkos (Grè.)-La Corogne (Esp.) 1-1. Groupe F : Rosenborg (Nor.)-Paris SG (Fra.) 3-1 ; Helsingborg (Suè.)-Bayern Munich (All.) 1-3. Groupe G : PSV Eindhoven (PB)-Dynamo Kiev (Ukr.) 2-1 ; Manchester (Ang.)-RSC Anderlecht (Bel.) 5-1. Groupe h : FC Barcelone (Esp.)-Leeds (Ang.) 4-0 ; Milan AC (Ita.)-Besiktas (Tur.) 4-1.



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE, DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POURSUIVRE À NOUVEAU. NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS, CHERCHER PLUS LOIN, PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DEL'EXCEPTION LA REGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

À NOS LECTEURS

NOUS PUBLIERONS avec nos éditions du vendredi 15 septembre (datées samedi 16 septembre) deux suppléments en cahiers séparés : « Festival d'automne à Paris » et « Journées du patrimoine ». N'oubliez pas de les demander à votre marchand de journaux.

LA CHRONIQUE
DE MICHEL DALLONI

En forme olympique

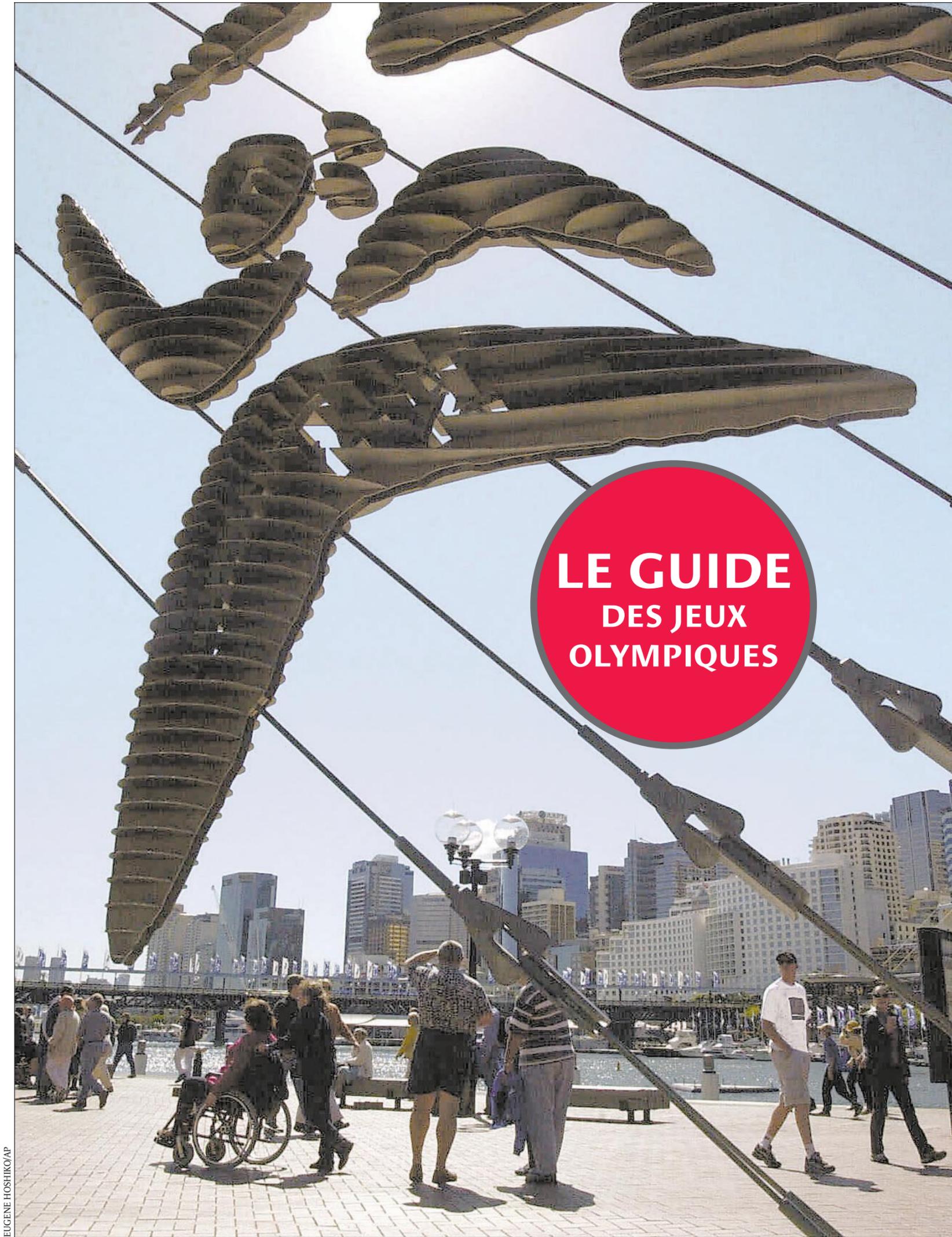
PHYSIQUEMENT, nous sommes marqués. Mai nous avait atteints (quinze jours de torticolis à suivre les exploits de Mary Pierce à Roland-Garros). Juin nous a épuisés (trois semaines de courbatures à courir les Champs-Élysées à chaque victoire des Bleus en championnat d'Europe). Juillet nous a occis (trois semaines de troubles cardiaques à vouloir s'accrocher à la roue de Lance Armstrong tout au long du Tour de France). Août laissait espérer une mise au vert, mais de mise au vert, il n'y eut point. Rien. Zéro. Nada. Ces cinq semaines-là, nous avons dû les consacrer à la préparation des Jeux olympiques de Sydney.

Une sélection, ça se mérite, même pour un téléspectateur. Alors, nous avons travaillé les fondamentaux - records du monde d'athlétisme et de natation -, nous avons « bûché » les imposées - liste des engagés, palmarès, podiums des éditions passées - et, tant que nous y étions, nous avons essayé quelques figures libres - record du monde du tir à la carabine 60 balles couché, noms et prénoms de tous les concurrents coréens (Nord et Sud), biographie de Son Excellence Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO). Plus vite, plus haut, et toujours plus fort. Il semblerait que nous soyons prêts.

La logistique a suivi. La grille des programmes a été scotchée sur la table basse où repose la télécommande. Des provisions de bouche ont été prévues (sucres lents et eaux minérales, pas d'alcool, aucun fortifiant, rapport aux contrôles inopinés). Et il a été demandé au radio-réveil de nous tirer, notamment, des bras de Morphée autour de minuit, histoire de ne rien rater de l'aventure australienne qui nous attend. Le *jet-lag* sans voyage, sans passeport, sans douanier à l'arrivée.

Et pourtant, nous avons quelque chose à déclarer. Était-il vraiment nécessaire de nous inviter à donner notre avis sur le raccourcissement du mandat présidentiel le dimanche 24 septembre, juste après les séries du 400 m haies messieurs (dimanche, 7 h 30, heure française) et la finale dames de l'épreuve de tennis de table (dimanche, 11 h 15), juste avant les demi-finales du tournoi féminin de tennis (lundi 25 septembre, 2 heures) ou le France - Etats-Unis de basket-ball masculin (lundi, 10 h 30) ? Qui a eu cette excellente idée ? Pourquoi pas le 1^{er} avril, le 25 juillet (jour de la saint Jacques) ou le 31 décembre ?

Halte aux cadences infernales ! Apprendre toute l'histoire olympique l'espace d'un mois d'août relevait déjà de l'exploit, réviser sa Constitution en plein JO pour jouer les incollables à l'occasion d'un référendum tient de l'utopie. Mais bon, s'il faut le faire... Et puis, cela nous servira de répétition (bien lire entraînement) pour 2002 et son triptyque législatives-présidentielle-Coupe du monde de football. « Y va y avoir du sport mais, moi, j'reste tranquille », cahotait un tube de l'été. C'est presque ça.



EUGENE HOSHIKO/AP

VIVEZ LES JEUX OLYMPIQUES COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

- 12 envoyés spéciaux
- en direct absolu (0 H - 14 H)
- sur 99.9 en Ile de France et sur CanalSatellite



- plus de 300 H de programmes
- le regard de Guy Drut
- le billet de Thierry Rey

Sur www.sportofm.com, suivez en **direct** et en **intégralité** les **J.O. de Sydney**

LE CHIFFRE DU JOUR

42 %

C'est le pourcentage de femmes parmi les participants aux Jeux olympiques de Sydney. Chiffre sans cesse en progression depuis les Jeux de Munich en 1972 où elles représentaient 15 % des athlètes présents. En 1900 à Paris, elles n'étaient que 19 sur 1 078 engagés (le baron Pierre de Coubertin s'opposait à la présence des femmes aux Jeux). Elles n'avaient accès qu'à deux épreuves : le golf et le tennis, où Charlotte Cooper, une Britannique, fut la première médaillée d'or. L'embellie commença en 1928 à Amsterdam (9,6 % de femmes). Elles étaient 34 % aux Jeux d'Atlanta en 1996. On approche de la parité...

LA PHRASE DU JOUR

« En démocratie, tout le monde peut manifester où bon lui semble et c'est une bonne chose. Mais vous n'avez pas le droit de tenter d'entraver ou de bloquer les activités olympiques. Et celui qui essaiera de faire cela blessera les six millions de personnes de mon Etat. »

Tel est l'avertissement lancé aux manifestants antiglobalisation qui ont perturbé, mercredi 13 septembre, la réunion Asie-Pacifique du Forum économique mondial à Melbourne et qui menacent de troubler les Jeux olympiques.

Bob Car, premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud

Le CIO a fait du scandale de Salt Lake City un « mal nécessaire »

UN SYNDROME d'un genre nouveau affecte le Comité international olympique (CIO). Après un siècle passé repliée sur elle-même, l'institution frappée des cinq anneaux est atteinte de bouffées de transparence aiguë. Tout visiteur qui s'en vient passer quelques heures au château de Vidy, son siège, situé sur la rive suisse du lac Léman, est assuré de s'en retourner avec autant de documentations sous le bras qu'à la sortie du Salon de l'automobile. Rapports financiers, études de marketing, enquêtes d'image, graphiques en tout genre, sondages... Tout ce que le CIO a produit ces derniers mois, exception faite des juteux contrats de sponsoring, est désormais accessible.

Que s'est-il passé pour que le « Vatican du sport », comme on l'appelait il y a encore quelques années, en arrive à de telles extrémités ? Une affaire, découverte il y a un an et demi, celle de la corruption liée à l'attribution des Jeux d'hiver à la ville américaine de Salt Lake City. Six membres furent exclus, quatre démissionnèrent et dix autres reçurent un avertissement. Pas moins de cinq enquêtes, dont une du FBI, toujours en cours, furent diligentées.

Pour douloreuse qu'elle fut, cette crise est aujourd'hui présentée par le CIO comme un mal nécessaire. « Nous avions un déficit de communication qui datait de 1894, année de la création du CIO, et que nous n'avions jamais pu rattraper. Les événements de Salt Lake City ont eu pour conséquence de nous ouvrir les yeux », résume son directeur général, l'avocat suisse François Carrard. Il s'agissait avant tout de restaurer la confiance des sponsors qui, grands et petits, approvisionnent les caisses olympiques à hauteur de 500 millions de dollars. Des rumeurs de désengagement circulaient, au point que Michael Payne, le directeur du département marketing, dut multiplier les voyages aux Etats-Unis et au Japon, au siège des entreprises concernées.

« Certains directeurs de ces mul-

Seize jours de magie pour effacer quatre ans de crise

Depuis Atlanta, l'actualité de l'olympisme a été dominée par les affaires de corruption et de dopage. Les Jeux de Sydney, qui commencent vendredi, ont pour mission de faire entrer le mouvement olympique dans un nouveau cycle, plus vertueux

LES JEUX OLYMPIQUES seraient-ils plus forts que tout, plus forts que le dopage, plus forts que la suspicion, plus forts que la corruption ? Le mouvement olympique vient de traverser ce qui est sans doute sa crise la plus profonde depuis 1896 et les premiers Jeux de l'ère moderne. Pourtant, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Sydney, qui devait se dérouler vendredi 15 septembre, la magie olympique est bien là. Intacte, ou presque. La cité australienne fourmille et s'émote d'accueillir ceux qui sont supposés devenir les héros des Jeux de la XXVII^e olympiade : les athlètes Marion Jones, Michael Johnson ou Hicham El Guerrouj, le nageur local Ian Thorpe.

Un peu plus de 10 000 athlètes ont débarqué ces dernières semaines en Australie pour y disputer une ou plusieurs des trois cents épreuves figurant désormais au programme olympique. Plus de 21 000 journalistes, dont les trois quarts travaillent pour les télévisions, sont présents à Sydney pour se faire l'écho des exploits et des drames qui, pendant seize jours, vont se dérouler sur les scènes de ce qui est devenu, avec la Coupe du monde de football, le plus grand spectacle du monde.

Lorsqu'il quittera les commandes du Comité international olympique (CIO), en juillet 2001, Juan Antonio Samaranch pourra incontestablement se prévaloir d'avoir donné aux Jeux une dimension économique et médiatique, sans comparaison avec celle qu'il avait trouvée lors de son arrivée à la tête du mouvement olympique, en 1980. Il affirmera sans doute également l'avoir fait tout en préservant certaines valeurs fortes de l'olympisme. Pourtant, sous ses quatre mandats, la logique du CIO est devenue celle d'une entreprise de spectacle.



La vent des scandales n'a pas éteint la flamme-symbole de l'olympisme. Après avoir traversé l'Australie, elle arrive à Sydney.

Cette logique impose que le spectacle continue, quoi qu'il arrive. La Société du Tour de France l'avait faite sienne en 1998, lors du « Tour du dopage ». Le CIO fonctionne selon le même schéma. La façon dont il a géré successivement la question de la généralisation du dopage dans le sport et le scandale de la corruption qui l'a touché de plein fouet il y a deux ans en atteste.

QUELQUES RÉFORMES

A chaque fois, il a davantage tenté de sauver les apparences que de s'attaquer aux racines du mal. Face au dopage, le CIO est longtemps resté les bras croisés, camouflant péniblement son immobilisme en finançant quelques travaux de recherche, avec des années de retard sur l'arrivée des substances concernées. Il aura ainsi fallu plus de dix ans pour mettre au point une méthode de dépistage de l'EPO, qui sera appliquée pour la première fois en Australie malgré de nombreuses lacunes.

Juan Antonio Samaranch affirme aujourd'hui que les Jeux de Sydney seront « propres ». Ils ne le seront en fait pas plus que les pré-

cedents. Les travaux de recherche sur le dépistage de l'hormone de croissance, longtemps laissés en friche, n'ont repris que récemment. De nombreuses substances dopantes déjà en usage, comme les substituts sanguins et l'hémoglobine réticulée, ne sont pas détectables. Les champions capables de s'offrir un dopage de pointe sous contrôle médical sont toujours, sauf erreur ou imprudence, à l'abri des mauvaises surprises. Quel regard pourra-t-on donc porter sur la finale du 100 m, sur le marathon ou sur l'épreuve de VTT ?

De même, peut-on se laisser convaincre de la probité du CIO sous prétexte qu'il a exclu dix de ses membres en 1999, une fois avéré que de nombreuses affaires de corruption avaient entaché la procédure d'attribution des Jeux de 2002 à Salt Lake City, suivant en cela de fâcheuses habitudes prises depuis des années et connues de tous. Dès 1992, un livre écrit par deux journalistes britanniques, *Main basse sur les JO*, avait mis le doigt sur ce que de nombreux membres du mouvement olympique ont fait mine de découvrir quelques années plus

tard. Aujourd'hui, le pouvoir reste aux mains de ceux qui ont autorisé toutes les dérives. Sous la pression, Juan Antonio Samaranch a dû faire voter quelques réformes... et s'est adjoint les services d'une agence de conseil en communication chargée d'orchestrer une campagne visant à faire la promotion d'un « nouveau » CIO, soi-disant acquis aux vertus de la démocratie et de la transparence.

DE BELLES HISTOIRES

Une information révélée fin juillet laisse pourtant songeur : la délégation ougandaise a été une des premières à débarquer en Australie, où elle a été reçue aux frais du pays hôte. Lequel n'était pas totalement désintéressé : c'est contre la promesse d'accueillir gracieusement les athlètes ougandais que Sydney avait obtenu en 1993 la voix de leur compatriote membre du CIO, ancien membre de la garde rapprochée du général Idi Amin Dada.

Le miracle des Jeux, c'est que cela – la suspicion qui règne désormais sur les performances, le féodalisme dans lequel se complait le mouvement olympique – n'empêchera personne de céder au plaisir

du spectacle de la compétition, de se passionner seize jours durant pour les exploits d'une athlète américaine, d'un nageur australien, d'un lutteur russe, d'une escrimeuse française ou d'une plongeuse chinoise. Les Jeux raconteront une nouvelle fois de terribles et merveilleuses histoires. Les Jeux généreront de l'audience et du chiffre d'affaires.

Ces Jeux de Sydney seront également jugés sur la qualité de leur organisation. Il y a quatre ans, Atlanta avait montré ce qu'il ne fallait pas faire : transports organisés en dépit du bon sens, dispositif de sécurité déficient, politique de communication déplorable.

Les Australiens avaient assuré à l'époque qu'ils ne reproduiraient pas les mêmes erreurs. Quelques incidents survenus ces dernières semaines (pannes à l'aéroport de Sydney, bus introuvables, etc.) ont laissé craindre qu'ils ne soient pas en mesure de tenir parole. Le CIO a haussé le ton. Au sortir de quatre *anni horribili*, le mouvement olympique et son président ont besoin de Jeux réussis.

Gilles van Kote, à Sydney

Les Australiens veulent oublier les ratés du Socog

SEPT ANNÉES ont passé depuis le choix de Sydney, par l'assemblée du CIO, comme ville hôte des Jeux de l'an 2000. Les Australiens n'ont rien oublié de la journée du 23 septembre 1993, même si le résultat du vote avait été connu, dans l'hémisphère Sud, au plus noir de la nuit. En entendant Juan Antonio Samaranch prononcer le nom de Sydney, ils s'attendaient à vivre sept années d'une joyeuse impatience. Aujourd'hui, il leur semble pourtant se réveiller d'un long cauchemar pendant lequel le Socog, le comité d'organisation, n'a cessé de les tourmenter.

Les six premières années, Sydney a connu les contrariétés habituelles réservées à une ville en préparation olympique. Une interminable procession de chantiers, dans les rues du centre et sur les sites de compétition. Le bruit des bulldozers, semaine après semaine, sans répit ni lassitude. Tout était à construire. Les Australiens l'ont fait, plutôt bien et franchement vite. Ils s'en sont parfois plaints, visiblement surpris de découvrir que deux semaines de Jeux nécessitaient un tel chambardement. Mais personne, jamais, n'a vraiment osé avouer un regret.

Le 15 septembre 1999, le début du compte à rebours des douze derniers mois avant la cérémonie d'ouverture était salué par des mines confiantes et quelques discours ponctués de certitudes.

« Nous sommes aujourd'hui à un an de l'ouverture, mais nous pourrions presque déclarer les JO ouverts », se félicitait Sandy Hollway, le directeur exécutif du Socog, le comité d'organisation des Jeux. L'analyse se voulait provocante, mais pas vraiment exagérée. La plupart des chantiers olympiques étaient bouclés, la première étape du processus de mise en vente des billets au public australien avait connu un franc succès, la trésorerie ne tracassait personne. Un ciel presque sans nuages. Une merveille du genre.

FIASCO DE LA BILLETTERIE

Mais, surprise, le vent a tourné au-dessus de la baie. Et une tempête d'une ampleur insoupçonnée a soufflé sur la ville, pendant des mois, emportant avec elle toutes les illusions du pays. Fin octobre 1999, le public australien découvrirait que les organisateurs des Jeux lui avaient réservé moins de places que promis. Et, surtout, il apprendrait grâce à la presse que plusieurs milliers de billets, parmi les plus convoités, avaient été mis de côté en secret, pour être vendus jusqu'à trois fois leur prix à une clientèle de privilégiés, patrons d'entreprise, personnalités locales et dirigeants politiques.

La pratique n'est pas nouvelle. Mais pour l'Australie, qui la découvrait, ce fut un choc. « Les gens se sont sentis trompés, explique

Lenny Kovner, un écrivain de Sydney. On leur avait dit que tous les Australiens auraient les mêmes chances d'obtenir des places, même pour la cérémonie d'ouverture, les finales de natation ou celles d'athlétisme. Et ils l'ont cru. On peut les juger naïfs, ils le sont sans doute, mais l'Australien est ainsi, il n'aime pas le mensonge. »

Sur le moment, les dirigeants du Socog ont refusé d'admettre l'évidence. Ils ont fermé la porte aux journalistes, puis mis au coffre les documents les plus compromettants. Ils pensaient que le temps étoufferait l'affaire. En réalité, il a décuplé la colère du public. Fin 1999, les sondages révélaient que plus d'un Australien sur deux n'avait plus l'intention de suivre l'événement, même devant son écran de télévision.

Ce fiasco de la billetterie, les Jeux de Sydney l'ont entraîné comme un boulet jusqu'à l'entrée de la dernière ligne droite. Et il a entraîné dans son ombre une invraisemblable procession d'incidents de parcours, suivie par le public avec une attention navrée. Premier couac : le budget. On le croyait ficelé, mais les experts en marketing avaient vu un peu grand. A plusieurs reprises, entre janvier et juin, les dirigeants du Socog ont taillé dans le gras. Ils ont rogné sur tout : les salaires, les voyages, la communication. Pourtant, Sandy Hollway a toujours

présenté un visage lisse et sans angoisse. « On avait prévu large, disait-il en mars. On peut gagner quelques millions sans mettre en péril la qualité des Jeux. » Mais Jacques Rogge, le président de la commission de coordination du CIO, ne cachait pas son anxiété : « Les Australiens ont fait le maximum. Pour réduire encore les coûts, ils devront diminuer les services proposés aux athlètes. »

Ils n'ont, heureusement, jamais été contraints de le faire. Le gouvernement fédéral a pioché plusieurs fois dans son trésor de guerre pour renflouer les caisses du Socog. Son dernier geste, une rallonge de près de 600 millions de francs, accordée au début du mois de juin, a équilibré le budget de l'événement (9,6 milliards de francs) et éloigné pour un temps la menace d'un déficit. Michael Knight, ministre olympique et président du Socog, peut alors dire : « Je ne peux pas encore affirmer que nous gagnerons de l'argent, mais j'ai la certitude que nous n'en perdrons pas. »

Ces incidents de parcours, l'Australie veut aujourd'hui les oublier. Comme elle veut chasser de sa mémoire ces longs mois passés à débattre sans fin des bévues du comité d'organisation. Les Jeux commencent. Enfin. Le passé ne compte plus.

Alain Mercier, à Sydney

Frédéric Potet, à Lausanne

Juan Antonio Samaranch, président du CIO

« Les Jeux olympiques sont une vitrine à la merci de tous les dangers »

Dans un entretien au « Monde », le patron du Comité international olympique affirme que le sport parviendra à résoudre les problèmes liés au gigantisme croissant des JO et que sa place dans la société ne fera que grandir

« L'organisation des Jeux olympiques de Sydney vous paraît-elle meilleure que celle d'Atlanta ?

– Le temps n'est pas encore venu de comparer. On le fera après la fin des épreuves. Mais je peux dire qu'on a eu moins de difficultés avec Sydney qu'avec Atlanta en ce qui concerne la préparation. Je crois également que les problèmes rencontrés dans les domaines de l'information ou des transports à Atlanta auront servi de leçon. Les installations sont prêtes, des compétitions préolympiques ont été organisées et les fédérations internationales sont satisfaites.

– Le public sera-t-il au rendez-vous alors que nombre de billets cherchent preneurs ?

– Même si tous les billets n'ont

Président depuis 1980

- Juan Antonio Samaranch est né le 17 juin 1920, à Barcelone (Espagne).
- Diplômé des hautes études commerciales de l'Institut supérieur d'études d'entreprises de Barcelone, il devient professeur d'économie et conseiller bancaire.
- Il entame une carrière politique comme conseiller municipal, en 1954.
- Il entre au Comité olympique espagnol en 1956 et devient président de la Fédération espagnole de rink-hockey (hockey sur patins à roulettes). Il entre au Comité international olympique (CIO) le 27 avril 1966.
- A la fin des années 70, il embrasse une carrière diplomatique (ambassadeur d'Espagne en URSS).
- Elu président du CIO le 16 juillet 1980, il est réélu en 1989, en 1993 et en 1997.

pas été vendus, le chiffre représente un véritable record si on le compare au nombre d'habitants de Sydney. Certains matches de football vont se dérouler dans un stade de 50 000 personnes et il n'est pas facile de le remplir. Mais je suis persuadé que l'enthousiasme du public australien, un peuple qui s'intéresse beaucoup au sport, va rendre ces Jeux extraordinaires.

– Ce seront vos derniers Jeux en tant que président du CIO. Dans quel état d'esprit les abordez-vous ?

– Ces Jeux, pour moi, ressembleront à ceux que j'ai déjà vécus. Réunion le matin et compétition l'après-midi. Mais je dois reconnaître que je ne serai vraiment tranquille que le dernier jour. Les JO sont une grande vitrine à la merci de tous les dangers. Vous vous souvenez de ce qui s'est passé en 1972 à Munich. A Atlanta, il y a eu cette bombe qui a explosé dans un lieu public.

– Le gigantisme de la manifestation ne pèse-t-il pas sur son organisation ?

– Depuis les JO de Séoul, nous avons décidé de limiter le nombre des athlètes à 10 000 : nous serons 10 300 à Sydney. Le gigantisme, nous l'avons contrôlé. Ce qui est impossible aujourd'hui, c'est accepter de nouveaux sports. D'abord, parce que les fédérations augmentent le nombre d'épreuves dans leurs disciplines. Ensuite, parce que le sport féminin continue de se développer. A Sydney, 42 % des participants seront des femmes. Cela signifie que le problème de la participation des femmes aux JO est aujourd'hui un problème du passé. Je dois néanmoins reconnaître que nous rencontrons encore de grandes difficultés à faire accéder les femmes à des postes de responsabilité dans les instances dirigeantes. La Fédéra-

tion internationale de volley-ball vient de décider que deux postes de sa commission exécutive seront réservés aux femmes. Voilà un exemple à suivre.

– S'il est impossible d'ajouter de nouveaux sports, est-il envisageable d'en supprimer ?

– Dans l'histoire, certains sports ont été supprimés. Je vais être sincère : ajouter un nouveau sport au programme olympique, c'est très facile ; en supprimer un, c'est très difficile. Le problème du programme olympique n'est plus le mien. Ce sera celui du futur président.

– Ces Jeux seront les premiers depuis le scandale de Salt Lake City. Cette affaire est-elle terminée ?

– Nous avons souffert de cette crise. Le CIO a dû prendre des décisions pénibles et, moi-même, j'ai vécu des moments pénibles. Mais jamais les JO n'ont été atteints par cette crise. La preuve : les sponsors ont continué à nous faire confiance et dix villes se sont déclarées candidates pour recevoir les Jeux d'été de 2008, avant que nous en sélectionnions cinq.

– Vous avez dit, il y a quelques années, que si vous aviez pu revenir en arrière, vous auriez pris votre retraite après les JO de Barcelone, en 1992. Le pensez-vous toujours ?

– Après ce qui s'est passé, il était mieux, finalement, que je sois encore à la tête du CIO pendant cette crise. J'ai eu envie de montrer que le capitaine devait rester à bord pendant une vraie tempête. En mars 1999, lors d'une session du CIO, j'ai mis mon poste de président à la disposition des membres. J'ai été reconduit dans mes fonctions, avec 86 voix contre 2. J'ai compris qu'il ne s'agissait pas d'un vote de confirmation à mon poste mais une façon pour les membres de montrer qu'ils me considéraient comme la personne qui, de par son expérience, pouvait au mieux gérer cette crise.

– Le CIO a parfois été critiqué pour ne pas s'impliquer suffisamment dans la lutte antidopage...

– Un nouveau dispositif de détection de l'érythropoïétine, l'EPO, va être inauguré à Sydney. Croyez-vous en son efficacité ?

– Les contrôles antidopage à Sydney seront plus efficaces que jamais. Et je pense que le problème de l'EPO est désormais résolu. Mais, vous le savez bien, à chaque cas découvert, la réaction des médias est la même : prétendre que « le sport est pourri », que « tout le monde est dopé », etc. Au contraire, on devrait féliciter ceux qui ont permis de confondre des tricheurs.

– Ne craignez-vous pas qu'il s'agisse du sujet principal de discussion à Sydney ?

– Probablement. Des commencements du sport moderne jusqu'aux années 80, la grande question du sport, c'était l'amateurisme. Maintenant, c'est le dopage. Mais là aussi, on va trouver la solution.

– Après vingt ans à la tête de l'organisation, comment imaginez-vous le CIO de demain ?

– Je suis certain que le sport aura une place plus importante dans la société de demain, grâce notamment au développement du temps libre. Tout le monde se rend compte que le sport participe du bien-être des hommes et des femmes et qu'il s'agit d'une partie importante de l'éducation. Quand je demande à des chefs d'Etat ou des premiers ministres que je rencontre lors de mes déplacements quelle est la place du sport dans la société, je peux vous assurer que tous me répondent qu'elle augmente continuellement. Donc les JO vont prendre encore plus d'importance. En 1994, nous avons décidé d'alterner Jeux d'été et Jeux d'hiver tous les deux ans. Depuis cette bonne décision, les Jeux d'hiver ne sont plus des « petits » Jeux. Et pour eux, à l'inverse des Jeux d'été, il est possible d'ajouter de nouveaux sports à condition, bien sûr, qu'ils se pratiquent sur la glace ou sur la neige.

– Avant de vous retirer, quelles sont les grandes missions que vous vous donnez ?

– Au mois de décembre, à Lau-

La bagarre des prétendants va commencer

Pour la succession de Juan Antonio Samaranch à la tête du Comité international olympique (CIO), on discerne généralement au moins cinq prétendants : le Belge Jacques Rogge, l'Australien Kevin Gosper, le Canadien Dick Pound, l'Américaine Anita DeFrantz, l'Allemand Thomas Bach et le Japonais Shiharu Igaya, tous membres de la commission exécutive, le « gouvernement » du CIO, et anciens sportifs de haut-niveau. Prévoyant, le président septuagénaire a déjà commencé la réhabilitation de son image personnelle en lançant d'importants travaux de rénovation au Musée olympique et en créant une « Fondation pour la trêve olympique » dont on dit qu'il pourrait conserver la présidence après son départ du CIO.

A Sydney, Juan Antonio Samaranch occupera un hôtel de qualité, « sans luxe excessif ». Il ne se déplacera pas à bord d'une limousine avec chauffeur, comme il le faisait jusque-là pendant les JO, mais dans un simple van.

– Le CIO est la première organisation à avoir commencé la lutte en 1968 aux Jeux de Mexico. Il y a eu ensuite, à Séoul en 1988, la suspension, par nous-mêmes, de l'athlète le plus populaire. Les fédérations internationales et les comités olympiques nationaux ont commencé à lutter contre le dopage à partir de ce moment-là. Au moment du Tour de France 1998 et de l'affaire Festina, on a vu les gouvernements s'intéresser à la question. Mais aujourd'hui, avec l'Agence mondiale antidopage, composée pour moitié de représentants du monde du sport et des gouvernements, nous disposons d'une nouvelle arme qui nous permet d'étendre le combat, avec notamment des contrôles aux douanes et la poursuite de trafiquants.

– nous organisons une conférence sur le thème des nouveaux médias et du sport. Actuellement, nous sommes un peu dans le flou sur ce sujet. Nous devons également négocier les futurs droits télévisés. Nous voulons le faire au plus tard en 2002, avant la désignation de la ville organisatrice des Jeux d'hiver de 2010. Nous ne voulons pas négocier les droits avant de connaître la ville, car les intérêts de celle-ci seront différents des nôtres. Les organisateurs cherchent à obtenir les meilleurs contrats sans se soucier de la stabilité économique des chaînes de télévision, alors que nous souhaitons une diffusion de qualité et la plus large possible.

– Selon vous, quel statut doit avoir le futur président du CIO ?



– Le CIO doit avoir un président exécutif qui habite à Lausanne et qui soit payé, comme c'est le cas dans les fédérations internationales ou dans certains comités olympiques nationaux. J'ai eu la chance d'avoir une situation économique « spéciale » grâce à laquelle j'ai pu me consacrer entièrement à ma tâche. Le CIO ne peut plus choisir son président en fonction de ce critère.

– Souvent, dans les grandes organisations internationales, le président qui s'en va essaie de proposer un « dauphin ». Vous n'avez pas de dauphin. Pourquoi ?

– Ce n'est pas le cas ici. Quand j'ai été candidat pour la première fois, nous étions cinq en

lice. Un s'est retiré et nous étions finalement quatre pour le poste. J'ai gagné au premier tour.

– Lors du scandale de Salt Lake City, les Etats-Unis ont rappelé que le CIO vivait en grande partie grâce à l'argent des sponsors américains. Pensez-vous que le futur président du CIO doit être originaire d'Amérique du Nord ?

– Nous ne vivons pas grâce à l'argent des Etats-Unis. Nous vivons grâce à l'argent d'une chaîne de télévision qui est basée aux Etats-Unis et à l'aide de sociétés multinationales. Cela représente 60 % de nos fonds. Le futur président doit d'abord être issu de l'olympisme et bien

connaître le sport. Il est probable que la majorité des candidats soient des anciens athlètes ayant déjà participé aux Jeux olympiques. Sur 113 membres du CIO, 36 ont déjà participé aux Jeux. Sur ces 36, il y en a 10 qui sont encore des athlètes actifs et 16 qui ont obtenu des médailles olympiques.

– Que ferez-vous après votre retraite du CIO ?

– Je retournerai dans ma ville, Barcelone, où j'ai encore quelques positions financières. J'aurai plus de 80 ans. C'est l'âge de se reposer, non ? »

Propos recueillis par Serge Bolloch et Frédéric Potet



Du 16 septembre au 1^{er} octobre, appelez Sydney pour le prix d'un appel en France.

Très sport : du 16 septembre au 1^{er} octobre, TELE2 vous propose d'appeler l'Australie pour 24 centimes la minute seulement*. Et si vous ne connaissez personne à Sydney : profitez quand même de notre tarif de 24 centimes la minute, 7 jours sur 7, partout en France**. Sans abonnement et sans d'engagement.

TELE2

* Offre réservée aux particuliers. ** Appels Tele2 nationaux, hors département, hors mobiles et numéros spéciaux ou courts, hors Internet, hors DOM-TOM. Les départements 75 - 92 - 93 - 94 sont considérés comme un seul département, de même pour la Corse (2A-2B). Offre soumise à conditions. Au-delà de la durée initiale. Un minimum de 70 centimes TTC est perçu sur chaque appel, correspondant à une durée initiale de 30 secondes de communication.

Sydney peaufine son image et soigne les athlètes

La ville organisatrice a refusé de se laisser dénaturer par les Jeux, concentrant son effort sur les installations sportives et le village olympique

L'OLYMPISME ne réussit pas à tout le monde. A Atlanta, en 1996, la ville avait confondu la fin et les moyens, oublié de célébrer le geste sportif pour penser seulement à se remplir les poches. Les Jeux olympiques avaient disparu sous un amas douteux de slogans et affiches publicitaires. Les athlètes s'y sentaient presque de trop. Un comble.

A Sydney, la première impression suffit à rassurer le visiteur. La ville a su se donner une allure de capitale olympique, mais sans jamais forcer le trait. Elle a habillé ses rues de banderoles de couleur, visibles sans être trop voyantes. Elle a fait installer les cinq anneaux des JO aux endroits les mieux choisis, sous l'arche de métal du Harbour Bridge, entre les façades de pierre de Martin-Place, mais en évitant soigneusement de défigurer ses vrais trésors, l'Opéra, les falaises autour de la baie, les allées du jardin botanique.

Ces JO de l'an 2000, les premiers organisés au pays depuis ceux de Melbourne, en 1956, Sydney les avait promis sportifs et chaleureux. Après le mercantilisme d'Atlanta, la ville se proposait de choisir une voie moins opulente. Elle avait assuré aux membres du CIO, après son élection en septembre 1993, qu'elle ne perdrait jamais de vue l'essentiel de l'événement, les athlètes. Et, bonne nouvelle, elle a tenu sa promesse.

Les organisateurs ont souvent manqué d'argent, ces trois dernières années. Le scandale de la corruption du CIO les a frappés au pire moment, lorsqu'il leur fallait convaincre les partenaires de sortir leur chèque et de s'engager dans l'aventure. L'étroussure du marché national, sans doute sous-estimée par les Australiens eux-mêmes, les a contraints de recourir à la baisse leurs prévisions de recettes en marketing.

Le fiasco de la billetterie, ces dix derniers mois, a encore allégé un budget régulièrement menacé d'asphyxie. Ils ont dû, pour rester à flot, mendier plusieurs rallonges d'argent public. Et se creuser



HOMER SYKES/NETWORK/RAPHO

Pendant les JO, le cœur de Sydney ne sera pas son opéra, fleur posée en bord de mer, mais le parc olympique d'Homebush Bay.

souvent la tête pour trouver, on ne sait où, des postes budgétaires encore assez bien fournis pour supporter quelques coups de ciseaux. Mais ils n'ont jamais touché, même du bout des doigts, aux dépenses destinées aux athlètes et à leur cadre de vie et de compétition.

Sandy Hollway, le directeur exécutif du Comité d'organisation des Jeux, le Socog, l'a répété tellement souvent que les mots lui viennent aujourd'hui comme un vieux refrain : « Allez au village olympique, visitez le stade, la piscine, le Super-Dome, allez faire un tour à la marina de voile. Et vous comprendrez rapidement que nous avons consacré le plus gros de nos moyens financiers

aux services offerts aux compétiteurs. Nous l'avions promis dans notre campagne de candidature. Nous avons, je crois, respecté cet engagement. »

UN QUARTIER TRANSFIGURÉ

Le village des athlètes, le plus vaste de l'histoire des JO, a été judicieusement bâti en bordure du parc olympique de Homebush Bay, où sont regroupés quatorze des vingt-huit sports olympiques. Ses locataires, plus de 15 000 sportifs, entraîneurs et officiels, pourraient y vivre en complète autarcie, s'ils n'avaient à en sortir parfois pour s'entraîner et disputer une épreuve olympique.

A elle seule, la salle principale de restaurant suffit à mesurer le soin apporté par les Australiens pour satisfaire les délégations étrangères. Vaste comme un terrain de football, elle fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. On peut y manger à peu près tout ce dont un sélectionné olympique a besoin avant, pendant et même, amusant détail, après une compétition, certains plats peu diététiques (pizzas, gâteaux, hamburgers, etc.) ayant été prévus pour les concurrents dégagés de leurs obligations sportives. Au stade d'athlétisme, les compétiteurs emprunteront un tunnel pour se rendre sur la piste depuis

le terrain d'échauffement. A Atlanta, ils devaient s'entasser dans une navette.

Curieusement, les Australiens ont placé le cœur des Jeux, Homebush Bay, dans une partie de la ville où personne n'aurait imaginé possible de faire seulement pousser un carré de pelouse. A l'ouest de la City, dans les banlieues laborieuses, loin du Sydney des cartes postales, des plages de l'océan et des beaux quartiers étirés le long de la baie. A l'emplacement de l'actuel parc olympique, un terrain de 760 hectares, cohabitaient par le passé de vieux entrepôts industriels, une décharge et quelques carrières. Le lieu n'inspirait pas

confiance. Sydney ne le regardait même jamais, par dégoût et indifférence. Aujourd'hui, on s'y rend depuis le centre, les soirs de grands matchs de rugby ou de jeu à XIII, avec la certitude d'y vivre un moment d'éternité.

HABILE SAUPOUDRAGE

Pendant les JO, l'Australie et le reste du monde auront les yeux tournés vers Homebush Bay. Ils y verront la cérémonie d'ouverture, l'athlétisme, la natation, la gymnastique et le trampoline, le basket-ball, le tennis et le tennis de table, le badminton, le tir à l'arc, le hockey sur gazon, le handball, le plongeon... Assez pour se repaître du spectacle des JO. Mais, malins, les organisateurs de l'événement ont su saupoudrer les autres disciplines un peu partout ailleurs, histoire de promener le visiteur aux quatre coins de l'agglomération.

Ils ont choisi Darling Harbour, une étroite anse de la baie ceinturée de boutiques, de cafés, du Musée maritime et de l'Aquarium de Sydney, pour y loger le judo, l'escrime, le volley-ball, la lutte, la boxe et l'haltérophilie. Ils ont fait creuser le plan d'eau de l'aviron et du canoë-kayak sur les terres de Penrith, à une petite heure de voiture du centre de la ville, où la présence toute proche des Blue Mountains rappelle à l'étranger que le pays n'est pas seulement fait d'une immense plage habitée par les surfeurs. Ils ont tracé les parcours de voile au cœur même de la baie, non loin de l'Opéra, pour s'assurer que les caméras du monde entier montreront Sydney sous son meilleur visage. Et ils ont fait construire, contre le gré des résidents, le stade de beach-volley sur la plage de Bondi, un lieu incontournable de la vie locale, de jour comme de nuit.

Sept années ont été nécessaires aux Australiens pour monter ce décor, sublime et tellement accueillant. Il est aujourd'hui achevé. Aux athlètes, maintenant, d'y présenter leur spectacle.

Alain Mercier, à Sydney

Les quatre points sensibles de l'organisation

Bogue dans le traitement des résultats et risque d'attentat : Sydney semble avoir retenu les leçons d'Atlanta. Mais la pagaille sur les routes et les caprices du ciel pourraient tout gâcher

L'INFORMATIQUE

A Atlanta, le traitement informatique des résultats avait constitué un des couacs les plus magistraux des Jeux. Un échec dont la responsabilité avait été attribuée pour l'essentiel à IBM, le partenaire technologique du CIO. Depuis, ses ingénieurs ont reconstruit, en partant de zéro, un nouveau réseau olympique. Michael Knight, le président du comité d'organisation des Jeux, veut croire à une quinzaine olympique fluide et sans hoquets. « Nous avons négocié avec IBM un accord très particulier, dit-il, en plus du partenariat habituel de cette société avec le CIO. Nous les avons payés très cher, plusieurs millions de dollars, pour qu'ils prennent en charge l'ensemble de la chaîne de traitement des résultats. Et nous leur faisons pleinement confiance. »

Partie au petit trot, à l'australienne, l'équipe olympique d'IBM s'est rapidement laissée dépasser par le temps. A moins de six mois de l'ouverture, plusieurs responsables américains ont été dépêchés en urgence à Sydney. L'électrochoc a été salutaire. « Ce ne sera pas facile, mais tout va fonctionner », assure un des consultants européens d'IBM.

En août, une poignée d'incidents a fait craindre le pire pendant les épreuves de sélection australiennes d'athlétisme, au Stade olympique de Sydney. Les résultats ont tardé à s'afficher sur le tableau électronique. Et plusieurs erreurs s'y sont glissées. Depuis, le système a été testé, maintes fois, de jour comme de nuit. On le dit fiable. Méfiance, tout de même.

LA SÉCURITÉ

Un autre mauvais souvenir des Jeux d'Atlanta. Une bombe de fabrication artisanale, dissimulée dans

un sac de toile, avait explosé pendant un concert public organisé au parc olympique, provoquant la mort de deux personnes. Les Américains n'ont jamais mis la main sur les coupables. Quatre ans après, personne n'a oublié. Sydney sera-t-elle, à son tour, la cible des terroristes ? Les Australiens répètent depuis deux ans que l'événement présente un risque faible.

En mars, la police néo-zélandaise a pourtant découvert à Auckland, dans l'appartement d'un groupe de clandestins proches des milieux terroristes afghans, un plan de Sydney sur lequel l'emplacement d'un réacteur nucléaire du sud de la ville était entouré d'un trait épais. Rapidement alertés, les Australiens n'ont pas souhaité ébruiter l'affaire. Un quotidien d'Auckland l'a fait à leur place, à la fin du mois d'août. Mais les services de sécurité olympique n'ont pas changé d'un bémol le ton de leur discours. « Nous n'avons, à ce jour, découvert aucun indice laissant penser que les Jeux de Sydney auraient été choisis comme cible d'un attentat », affirment-ils. Prudents, les Américains ont cependant prévu le pire. Un bâtiment de la marine US stationnera au large de Sydney pendant la durée des Jeux, habité à tous les étages de spécialistes des interventions rapides.

« Nous avons cherché à retenir les leçons d'Atlanta. Les Américains ont sans doute eu le tort d'éparpiller leurs forces en une multitude de polices, locales, régionales et fédérales. Nous avons, au contraire, centralisé l'ensemble de nos services de sécurité. Tous obéissent au même commandement », garantit Michael Knight. Et tous iront chercher leurs ordres dans le même bureau, celui de l'inaccessible Peter Ryan, placé au sommet d'une pyramide formée de plus de 12 000 officiers de police, agents de sécurité et gardes bénévoles.

LES TRANSPORTS

Les Australiens croyaient avoir tout fait, et même plus encore, pour préparer Sydney à transporter plus de trente millions de passagers, entre le 15 septembre et le 1^{er} octobre, soit deux fois et demi le trafic habituel. Ils ont décidé la gratuité des trains et des bus pour les personnes accréditées et les spectateurs munis d'un billet. Ils ont déniché près de 4 000 autobus. Ils ont eu l'idée de faire circuler les trains vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant la durée de l'événement olympique. Ils ont formé une armée de chauffeurs bénévoles. Et ils ont inventé de toutes pièces une organisation nouvelle, l'ORTA, responsable du seul dossier du transport olympique.

Seul ennui : depuis l'ouverture du village olympique, le 2 septembre, le nombre d'incidents de parcours suffirait déjà à remplir une pleine page de journal. Les premiers jours, plusieurs athlètes étrangers n'ont pu effectuer leur séance d'entraînement, faute de trouver un bus capable de les conduire sans se perdre en route. L'équipe féminine australienne de water-polo a patienté plus d'une heure à l'entrée du village, dans l'attente d'une navette qui ne s'est jamais montrée. En début de semaine, le chauffeur du véhicule conduisant les gymnastes français au Club France, installé dans une galerie de peinture du quartier des Rocks, a erré un long moment avant de dénicher la bonne rue, pourtant connue de tout Sydney.

Plus fâcheux, au moins pour la fierté australienne : Juan Antonio Samaranch lui-même a été une des victimes des multiples hoquets du système de transport. Le président du CIO a fait les cent pas dans le hall de son hôtel, samedi 9 septembre, en attendant un bus censé

le conduire au centre international de télévision. Au bout de vingt-cinq minutes, le dignitaire catalan a fait savoir, furieux, qu'il ne patienterait pas plus longtemps. Il a annulé sa visite à Homebush.

Pressés de s'expliquer sur ce départ hasardeux, les organisateurs avancent que les chauffeurs, bénévoles pour la plupart, auront besoin de quelques jours pour mieux connaître leurs parcours. Et, surtout, ils promettent que tout devrait rentrer dans l'ordre pour l'ouverture des Jeux, lorsque le réseau de trains et de bus fonctionnera à plein régime.

LA MÉTÉO

En programmant l'événement pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre, soit au tout début du printemps, les Australiens ont pris le risque de voir le mauvais temps perturber le déroulement des compétitions. Le bureau national de la météorologie australienne annonçait, en début de semaine, une soirée douce et sans averse pour la cérémonie d'ouverture, vendredi 15 septembre. La suite ? Mystère. A Sydney, la vérité d'un jour est rarement vérifiée le lendemain.

Seule certitude : les soirées seront fraîches. A la tombée de la nuit, le thermomètre s'offre une chute en dessous des 15 degrés, une température peu propice aux performances en athlétisme, surtout dans les sauts et les épreuves de vitesse. Plus grave : le vent souffle en rafales, depuis le début du mois, remuant sans répit les eaux froides de la baie. Les concurrents des régates de la voile olympique s'en frottent les mains. Les autres athlètes, eux, ne sortent plus sans une petite laine.

A. M., à Sydney

Une attention concrète et coûteuse pour l'environnement

À CHAQUE Jeux olympiques leur couleur. Sydney a choisi le vert. Le comité d'organisation des JO (Socog) a fait de la protection de l'environnement son signe distinctif. Il se fait ainsi le relais de l'opinion publique australienne, soucieuse depuis des années du devenir de la planète.

Le Socog énumère avec fierté ses innovations. Le village des athlètes sera alimenté en électricité solaire. Le stade est conçu pour économiser 30 % d'énergie. Deux stations retraiteront les eaux usées qui serviront aux toilettes ou à l'arrosage. La consommation sera ainsi réduite de 50 %. Un système de tri sélectif sera partout mis en place qui devrait permettre, estiment les organisateurs, de réduire de 80 % l'incinération. Les plateaux repas seront servis dans des services biodégradables. Tous les fournisseurs ont dû respecter un cahier des charges draconien. Ils devaient certifier l'origine « verte » de leurs produits.

Une polémique a éclaté en raison de la présence, à côté du site olympique, de l'ancienne décharge de Homebush Bay où ont été entreposés de multiples déchets toxiques, notamment de la dioxine. Un programme de 650 millions de francs a alors été entrepris pour dépolluer le site. La construction d'un stade de beach volley sur une des plages les plus réputées de cette côte, Bondi Beach, a également provoqué une levée de boucliers que les responsables ont dû apaiser par quelques frais supplémentaires.

Les associations de défense de la nature n'ont cessé de mettre la pression. Ils ont ainsi obtenu la sauvegarde d'une espèce de grenouille qui séjournait en grand nombre à l'emplacement prévu pour les installations olympiques. Un nouvel habitat leur a été trouvé et des barrières ou des ponts spéciaux ont été aménagés afin de préserver la tranquillité des batraciens. Les requins ne pâtiront pas

non plus des Jeux. Les triathlètes s'inquiétaient de leur présence dans les eaux de Sydney. Les amoureux de la faune se refusant à ce que des filets mutilants soient installés, le comité a trouvé la solution : des plongeurs armés de bâtons électriques accompagneront les compétiteurs et repousseront les éventuels intrus.

GREENPEACE CONTRE COCA-COLA

Le Socog a intégré Greenpeace à son comité de surveillance. Tout en saluant le louable effort des organisateurs, l'association, qui a amarré dans la baie de Sydney un navire, la Rainbow Warrior II, pour la durée des compétitions, ne leur a attribué qu'une note de 6 sur 10 et une « médaille de bronze ». Le scrupuleux examinateur regrette l'absence de véhicules fonctionnant avec des énergies propres.

Sa principale critique s'adresse à McDonald's et à Coca-Cola, deux des principaux sponsors du Comité international olympique (CIO), insuffisamment impliqués dans le développement durable au goût de leurs censeurs. Pour réfrigérer ses burgers, le spécialiste de la restauration rapide utilisera ainsi des chambres froides fonctionnant avec des gaz à effet de serre prohibés dans le cahier des charges de Sydney 2000. Le limonadier américain avance, lui, les 100 frigos « verts » qu'il a installés sur les sites. Sur 1 800 au total, rétorque Greenpeace.

Anecdote et coûteuse parfois, la préoccupation écologique de Sydney devrait cependant faire date dans l'histoire des Jeux. Le CIO n'a-t-il pas désigné en 1986 l'environnement comme son troisième centre d'intérêt après le sport et la culture ? Athènes, organisatrice de l'édition 2004, a déjà demandé le concours des spécialistes australiens. Paris, candidate pour 2008, devra également essayer de se distinguer.

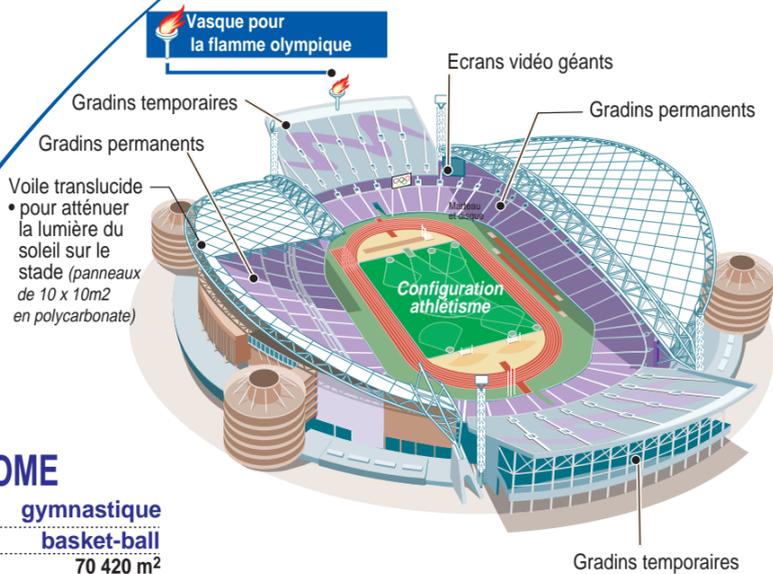
Benoît Hopquin

LES SITES DES COMPÉTITIONS

Le parc de Homebush Bay, 12 kilomètres à l'ouest du centre de Sydney, accueille une vingtaine de disciplines sur 660 hectares

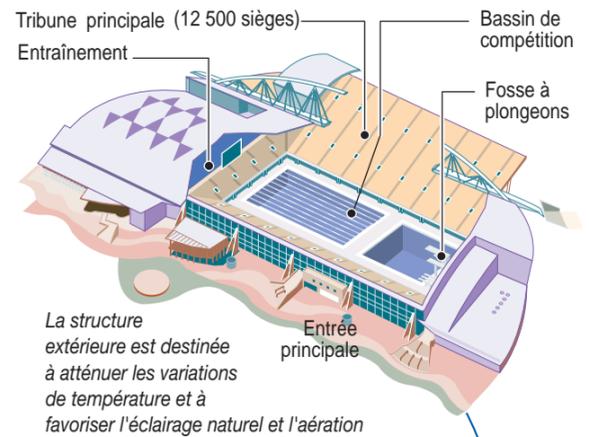
STADE OLYMPIQUE

Capacité : 110 000 places (80 000 après les Jeux)
Surface totale du site : 16 hectares
La plus grande installation de toute l'histoire des JO



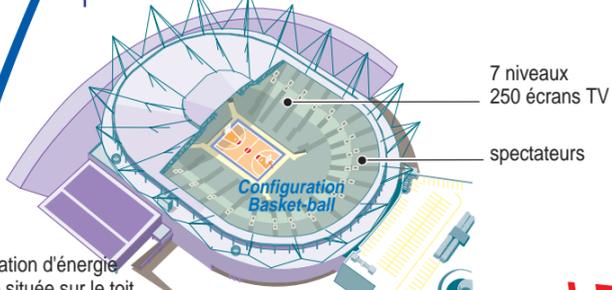
STADE AQUATIQUE

Capacité : 17 500 places (ramenée à 8 000 après les Jeux)
Surface totale du site : 13 400m²
Volume total d'eau : 10 millions de litres (estimations)



LE SUPERDOME

Capacité : 15 000 gymnastique
18 000 basket-ball
Surface totale du site : 70 420 m²



La station d'énergie solaire située sur le toit de la salle de réception alimente le principal réseau électrique de la Nouvelle-Galles du Sud

LE PARC OLYMPIQUE



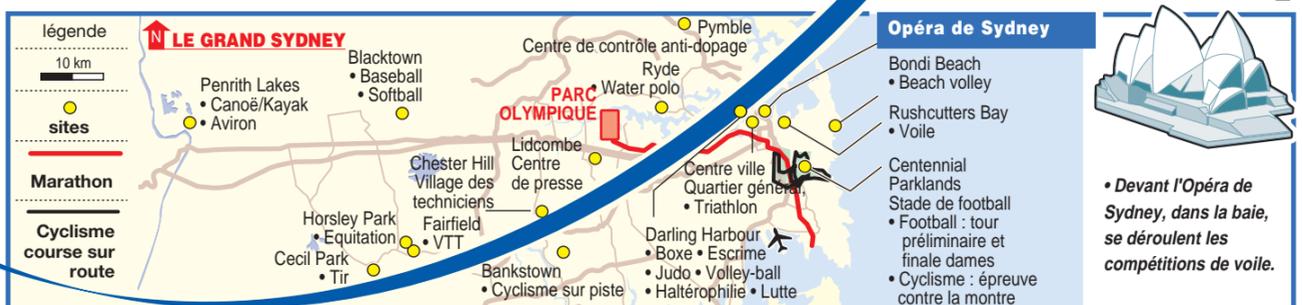
- Pavillon 1 : Le Dome** 1
 - Basket-ball : tour préliminaire
 - Handball (finale)
- Pavillon 2** 2
 - Badminton
 - Gymnastique rythmique
- Pavillon 3** 3
 - Handball : tour préliminaire, quarts de finale messieurs
 - Pentathlon moderne : tir, escrime
- Pavillon 4** 4
 - Volley-ball
- Centre international d'athlétisme de Sydney** 5
 - Echauffement et entraînement d'athlétisme
- Centre international aquatique de Sydney** 6
 - Sports nautiques : plongeon, natation, natation synchronisée, water-polo (finale)
 - Pentathlon moderne (natation)

VÉLODROME

Capacité : 6 000 places (3 000 après les Jeux)
Surface totale du site : 1,2 hectare

PISTE
Dimensions : 250 x 7 m
Inclinaison dans les virages : 42° max . 12° min.
revêtement : pin baltique

Intérieur abaissé de 1,2 m pour garantir aux spectateurs une vue dégagée.



Huit stars, huit paris



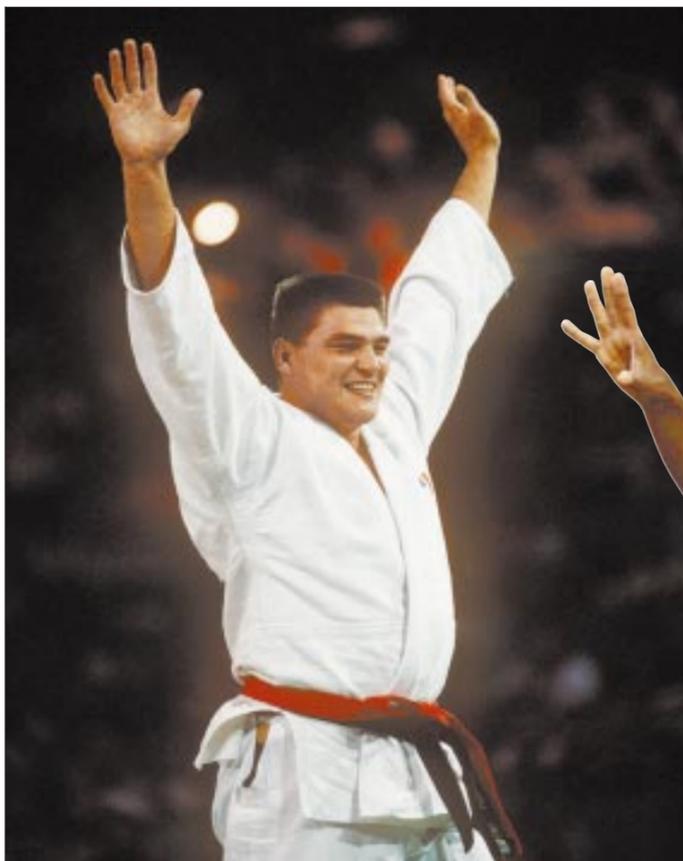
MICHÈLE LIMINA/AFP

Marie-José Pérec, malgré tout

Blessure, maladie, retour difficile sur la piste... Après trois années sans compétition ou presque, la Française Marie-José Pérec s'alignera malgré tout à Sydney. Objectif : emporter un quatrième titre olympique. A trente-deux ans, la Guadeloupéenne entend être la première athlète à se parer d'or pour la troisième fois d'affilée sur 400 m (en 1996, à Atlanta, elle avait réussi le doublé 400 m-200 m, après son premier titre obtenu sur le tour de piste à Barcelone, en 1992). Pour relever son défi, Marie-José Pérec a quitté, cet hiver, Los Angeles et le groupe d'athlètes entraîné par John Smith pour rallier Rostock et deux figures controversées – des soupçons de dopage flottent autour d'eux – de l'ex-Allemagne de l'Est : l'entraîneur Wolfgang Meier et sa femme Marita Koch, toujours recordwoman du monde du 400 m (47 s 60). Depuis, la Française ne s'est guère montrée : elle n'a couru qu'un 200 m à Lausanne et un 400 m à Nice, en juillet. « Ne vous inquiétez pas, je connais mon affaire », assure-t-elle pourtant.

David Douillet, seul au sommet ?

David Douillet, s'il parvient à coiffer le 22 septembre une deuxième couronne olympique dans la catégorie des poids lourds, deviendra le champion le plus titré de l'histoire du judo. Avec quatre titres mondiaux et un titre olympique, le Normand, âgé de trente et un ans, partage déjà avec le Japonais Yasuhiro Yamashita, star des années 80, le plus beau palmarès de son sport. Reste à savoir s'il ne sera pas pénalisé par les problèmes physiques qu'il a accumulés depuis novembre 1997. En près de trente-six mois, il n'a disputé que deux tournois. En 2000, pour sa rentrée en compétition après quinze mois d'absence, il a terminé troisième face à une opposition quelconque le 12 août à Bonn. « Je pense que je serai à 100 % de mes possibilités à Sydney », a-t-il affirmé.



GILBERT TUNDT/TEMPSPORT



LAURENT BAHEUX/TEMPSPORT

Maurice Greene à toute allure

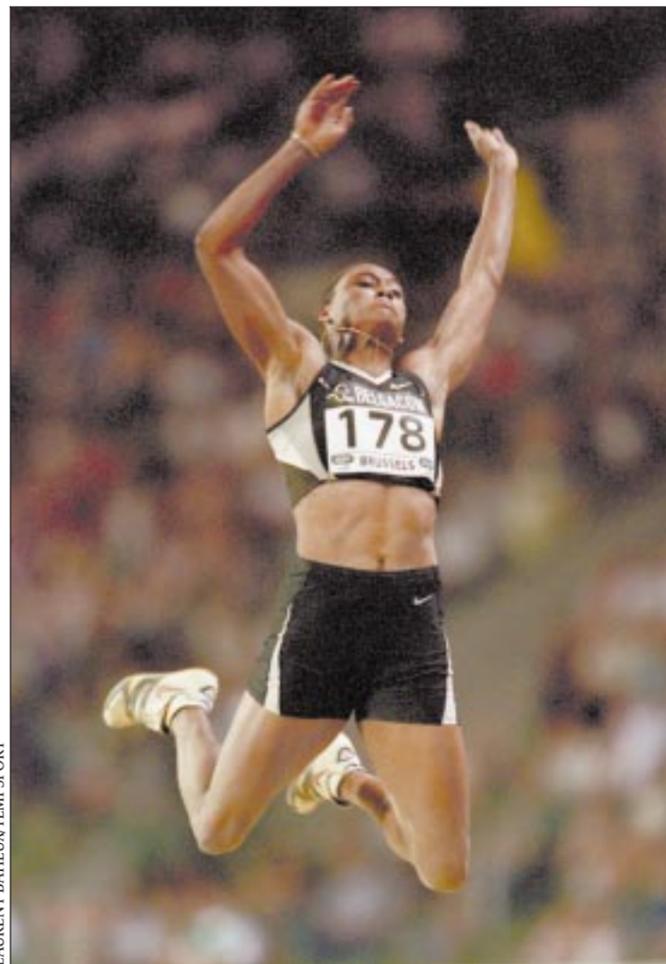
Début septembre, à Berlin, il a frappé fort : 9 s 86 sur 100 m. La même performance que lors de son premier titre mondial en 1997 et la meilleure référence chronométrée de la discipline cette saison. A priori, rien ne devrait empêcher l'Américain Maurice Greene de glaner, à vingt-six ans, son premier titre olympique dans la discipline reine de l'athlétisme. Après Berlin, tout détenteur du record du monde qu'il est (9 s 79 en 1999), il a pourtant déclaré : « Je possède un petit avantage. De là à imaginer que je suis imbattable... » Propos inhabituels dans la bouche de ce natif de Kansas City, d'ordinaire si arrogant et qui visera aussi l'or avec le relais 4 x 100 m américain.



CHRISTOPHE SIMON/AFP

Steven Redgrave, galérien couvert d'or

Agé de trente-huit ans, Steven Redgrave n'a plus rien à prouver. Le palmarès du rameur britannique est déjà bien fourni : en l'espace de seize années, il a conquis quatre titres olympiques et neuf titres mondiaux en aviron. Mais ce colosse (1,96 m, 95 kg) s'est mis en tête de ramener une nouvelle fois une médaille en or, la cinquième d'affilée. Ce qui ferait de lui un cas unique dans l'histoire des JO. Le quatre sans barreur dans lequel il rame a emporté les trois derniers Mondiaux.



LAURENT BAHEUX/TEMPSPORT

La mission impossible de Marion Jones

Si elle réussit son défi, elle entrera dans l'histoire olympique. L'Américaine Marion Jones part en quête de cinq médailles d'or : 100 m, 200 m, longueur, relais 4 x 100 m et 4 x 400 m. En sprint, la jeune athlète (vingt-quatre ans) ne devrait connaître que peu d'inquiétudes : ses onze derniers 100 m se sont soldés par autant de victoires et, sur 200 m, elle est invaincue cette saison. Reste la longueur, où elle pourrait rencontrer plus de difficultés en raison d'une technique assez sommaire. Reste aussi l'énorme enjeu physique. Au Mondial de Séville, en 1999, où Marion Jones avait déjà lancé ce défi de cinq médailles d'or, l'Américaine avait quitté la compétition sur une civière, secouée par des spasmes dorsaux contractés en pleine demi-finale du 200 m. « Je sais ce que je fais », assure néanmoins celle, qui, en 1984, en voyant les Jeux à la télévision, avait écrit sur un tableau noir dans sa chambre : « Je serai championne olympique. »



ANJA NIEDRINGHAUS/AFP

Hicham El-Guerrouj sur la voie royale

En 1996, à Atlanta, lors de la finale du 1 500 m, il était tombé. Tout seul. A Sydney on ne voit pas qui pourrait faire trébucher Hicham El-Guerrouj. Depuis quatre ans, personne n'est d'ailleurs parvenu

à ébranler le jeune Marocain (vingt-cinq ans), qui a pris l'habitude de boucler ses courses sous la barrière jadis mythique des 3 min 30 s. Mi-août 2000, à Zurich, il n'a certes pas pu tenir sa promesse de record du monde, mais il a réalisé la troisième performance mondiale de tous les temps (3 min 27 s 21), devançant le Kenyan Noah Ngeny de près d'une seconde.



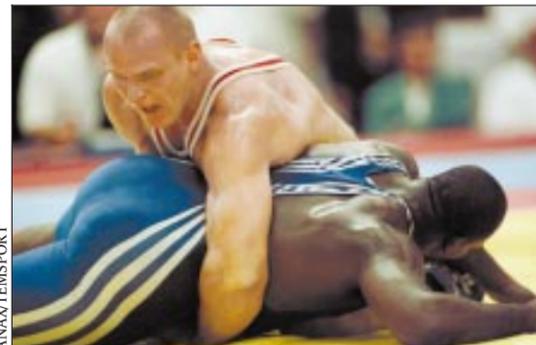
TEMPSPORT-NEWS/BLACK DAVE

Ian Thorpe, fils prodige du sport australien

On le surnomme « Torpedo » (« la torpille »). A cause de son nom : Thorpe. Mais aussi de sa morphologie (1,95 m, 92 kg, il chausse du 54) et de sa vitesse dans l'eau : le jeune nageur australien (dix-huit ans) a amélioré à dix reprises depuis septembre 1998 les records du monde des 200 m et 400 m nage libre en petit et grand bassin. Champion du monde du 400 m et 4 x 200 m libre en 1998, Ian Thorpe, qui nie avoir eu recours aux hormones de croissance malgré les accusations de certains de ses rivaux, sera le favori des 200 m et 400 m nage libre à Sydney.

La lutte finale d'Alexandre Kareline

Depuis douze ans, il n'a perdu aucun match dans aucune compétition de lutte gréco-romaine, accumulant consécutivement treize titres européens, neuf couronnes mondiales et trois titres olympiques. Le Russe Alexandre Kareline (trente ans) n'a plus rien à prouver. Issu d'une famille d'aristocrates déportés en Sibérie par les communistes, ce géant (1,92 m, 130 kg) aux cheveux blonds coupés ras, au visage taillé à la serpe, veut accomplir un ultime exploit : entrer dans le club très fermé de ceux qui ont enlevé quatre titres olympiques consécutifs.



ANAXTEMSPORT

Les 343 engagés français

ATHLÉTISME

Messieurs

100 m : David Patros
400 m : Marc Raquil, Ibrahima Wade
1 500 m : Medhi Baala, Driss Maazouzi
5 000 m : Mustapha Essaid
110 m haies : Jean-Marc Grava
400 m haies : Stéphane Diagana
3 000 m steeple : Gaël Pencreach, Bouabdellah Tahri
Marathon : Abdellah Béhar, Mohamed Ouadi, Larbi Zéroual
Perche : Jean Galfione, Romain Mesnil
Longueur : Cheikh Touré, Ronald Servius
Triple saut : Colomba Fofana
Marteau : David Chaussinand, Gilles Dupray, Christophe Epalle
Décathlon : Wilfrid Boulineau, Laurent Hernu, Sébastien Léviq
20 km marche : Anthony Gillet
50 km marche : Sylvain Caudron, Denis Langlois, René Piller
4 x 100 m : Christophe Cheval, Jérôme Eyana, Nedy Guims, Frédéric Krantz, Issa Nthepe, David Patros
4 x 400 m : Marc Foucan, Emmanuel Front, Pierre-Marie Hilaire, Marc Raquil, Ibrahima Wade, Bruno Wavelet

Dames

100 m : Christine Arron, Sandra Cittié
200 m : Muriel Hurtis
400 m : Marie-José Pérec
5 000 m : Yamna Belkacem
10 000 m : Rakiya Quetier-Maraoui, Fatima Yvelain
100 m haies : Linda Ferga, Patricia Girard, Nicole Ramalalanirina
Perche : Caroline Ammel, Marie Poissonnier
Poids : Laurence Manfredi
Marteau : Manuela Montebrun
Disque : Mélina Robert-Michon
Javelot : Nadine Auzeil
20 km marche : Nora Leksir, Fatima Ouali
Heptathlon : Eunice Barber, Nathalie Teppe
4 x 100 m : Christine Arron, Frédérique Bangué, Sandra Cittié, Fabe Dia, Muriel Hurtis

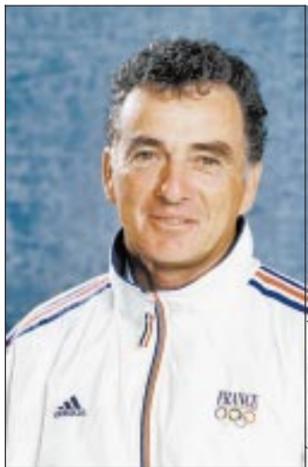
AVIRON

Messieurs

Deux sans barreur : Jean-Christophe Rolland, Michel Andrieux
Deux de couple : Adrien Hardy, Frédéric Kowal
Quatre sans barreur : Gilles Bosquet, Laurent Beghin, Antoine Beghin, Daniel Fauché
Quatre de couple : Sébastien Vieilledent, Yvan Deslavière, Guillaume Jeannet, Samuel Barathay
Deux de couple poids légers : Thibaud Chapelle, Pascal Touron
Quatre sans barreur poids légers : Jean-Christophe Bette, Yves Hocde, Laurent Porchier, Xavier Dorfman

Dames

Skiff : Sophie Balmary
Deux de couple : Gaëlle Buniet, Céline Garcia
Deux de couple poids légers : Christelle Fernandez-Schulte, Bénédicte Luzuy



STÉPHANE MANTIE/TEMPSPORT

Le cavalier Michel Robert est, à 51 ans, le doyen de la sélection française.

BADMINTON

Messieurs

Simple : Bertrand Gallet

Dames

Simple : Sandra Dimbour, Tatiana Vattier

BASKET-BALL

Messieurs

Jim Bilba, Yann Bonato, Makan Dioumassi, Laurent Foirest, Thierry Gadou, Cyril Julian, Crawford Palmer, Antoine Rigau, Stéphane Risacher, Laurent Sciarra, Moustapha Sonko, Frédéric Weis

Dames

Nicole Antibe, Isabelle Fijalkowski, Edwige Lawson, Sandra Le Drea, Nathalie Lesdema, Catherine Melain, Laëtitia Moussard, Audrey Sauret, Laure Savasta, Yannick Souvré, Dominique Tonnerre, Stéphanie Viventot

BEACH VOLLEY

Messieurs

Jean-Philippe Jodar, Christian Penigaud

Dames

Annabelle Prawerman, Cécile Rigaux

BOXE

Mi-mouche : Brahim Asloum

Mouche : Jérôme Thomas

Coq : Rachid Bouaita

Léger : Abdel Jebahi

Super-léger : Willy Blain

Super mi-moyen : Frédéric Esther

Mi-lourds : John Dovi

Lourds : Jackson Chanet

CANOË-KAYAK

Messieurs

● **Courses en ligne**

Canoe monoplace 500 m : Eric Leleuch

Canoe monoplace 1 000 m : Eric Leleuch

Kayak monoplace 1 000 m : Pierre Lubac

Kayak biplace 500 m : Babak Amir-Tahmasse, Philippe Aubertin

Kayak biplace 1 000 m : Babak Amir-Tahmasse, Philippe Aubertin

Kayak à quatre 1 000 m : Maxime Boccon, Frédéric Gauthier, Stéphane Gourichon, Pierre Lubac

● Slalom

Canoe monoplace : Emmanuel Brugvin, Tony Estanguet

Canoe biplace : Frank Adisson, Wilfrid Forgues

Kayak monoplace : Laurent Burtz

Dames

● Slalom

Kayak monoplace : Anne-Lise Bardet, Brigitte Guibal

CYCLISME

Messieurs

● Piste

Vitesse individuelle : Laurent Gané, Florian Rousseau

Vitesse par équipes : Laurent Gané, Florian Rousseau, Arnaud Tournant

Kilomètre : Arnaud Tournant

Keirin : Frédéric Magné, Florian Rousseau

Poursuite individuelle : Philippe Gaumont

Poursuite par équipes : Cyril Bos, Philippe Ermenault, Francis Moreau, Jérôme Neuville

Course aux points : Christophe Capelle

Américaine : Christophe Capelle, Robert Sassone

● Route

Course en ligne : Laurent Brochard, Laurent Jalabert, Emmanuel Magnien, Christophe Moreau, Richard Virenque.

Contre-la-montre : Laurent Jalabert, Christophe Moreau

● VTT

Ludovic Dubau, Christophe Dupouey, Miguel Martinez

Dames

● Piste

Vitesse : Félicia Ballanger

500 m : Félicia Ballanger, Magali Faure

Poursuite : Marion Clignet

Course aux points : Marion Clignet

● Route

Course en ligne : Magali Le Floch, Jeannie Longo, Catherine Marsal

Contre-la-montre : Jeannie Longo, Catherine Marsal

● VTT

Laurence Lebourcher, Sophie Villeneuve

ÉQUITATION

Saut d'obstacles

Alexandra Lederman (Rochet M), Thierry Pomet (Thor des Chaînes), Michel Robert (Auleto), Philippe Rozier (Barbarian)

Concours complet : Jean-Lou Bigot (Twist La Beige), Jean-Luc Force (Crocus Jacob), Rodolphe Scherer (Bambi de Brière), Jean Teulère (Amoucha), Nicolas Touzaint (Cobra d'Or), Gilles Viricel (Caprice de la Cour), Didier Willefert (Blakring)

ESCRIME

Messieurs

Fleuret individuel et par équipes : Jean-Noël Ferrari, Brice Guyart, Lionel Plumenail

Sabre individuel et par équipes : Mathieu Gourdain, Julien Pillet, Damien Touya

Épée individuelle et par équipes : Jean-François Di Martino, Hugues Obry, Eric Srecki

Dames

Fleuret individuel : Adeline Wulleme

Épée individuelle et par équipes : Valérie Barlois-Leroux, Laura Flessel-Colovic, Sangitha Tripathi

GYMNASTIQUE

Messieurs

Gymnastique artistique : Eric Casimir, Yann Cuherat, Dimitri Karbanenko, Florent Maree, Eric Poujade, Benjamin Varonian

Trampoline : David Martin

Dames

Gymnastique artistique : Anne-Sophie Endeler, Ludvine Furnon, Nelly Ramassany, Delphine Regease, Alexandra Soler, Elvire Teza

Gymnastique rythmique : Eva Serrano (individuelle); Anne-Sophie Doyen, Anne-Laure Klein, Anne-Sophie Lavoine, Laëtitia Mancieri, Magalie Poisson et Vanessa Sauzède (ensemble)

HALTÉROPHILIE

Messieurs

Moins de 56 kg : Eric Bonnel

Moins de 94 kg : Samson N'Dicka Matam

Dames

Moins de 48 kg : Sabrina Richard

HANDBALL

Messieurs

Grégory Anquetil, Cédric Burdet, Patrick Cazal, Didier Dinart, Jérôme Fernandez, Christian Gaudin, Bertrand Gille, Guillaume Gille, Olivier Girault, Andrej Golic, Stéphane Joulín, Guéric Kervadec, Bruno Martini, Jackson Richardson, Marc Willberger

Dames

Stéphanie Cano, Isabelle Cendier, Joanne Dudziak, Christelle Joseph-Mathieu, Myriam Korfanty, Leïla Lejeune, Leïsa Lerus, Stéphanie Ludwig, Sandrine Mariot-Delerce, Nodjiale M'yarao, Valérie Nicolas, Véronique Pecqueux-Rolland, Nathalie Selembarom, Raphaëlle Tervel, Isabelle Wendling

JUDO

Messieurs

Moins de 60 kg : Eric Despezzelle

Moins de 66 kg : Larbi Benboudaoud

Moins de 73 kg : Ferrid Kheder

Moins de 81 kg : Djamel Bouras

Moins de 90 kg : Frédéric Demontfaucou

Moins de 100 kg : Stéphane Traineau

Plus de 100 kg : David Douillet

Dames

Moins de 48 kg : Sarah Nichilo-Rosso

Moins de 52 kg : Laëtitia Tignola

Moins de 57 kg : Barbara Harel

Moins de 63 kg : Séverine Vandenhende

Moins de 70 kg : Karine Rambault

Moins de 78 kg : Céline Lebrun

Plus de 78 kg : Christine Cicot

NATATION

Messieurs

50 m nage libre : Romain Barnier

100 m nage libre : Romain Barnier, Frédéric Bousquet

400 m nage libre : Nicolas Rostoucher

1 500 m nage libre : Nicolas Rostoucher

100 m papillon : Franck Esposito

200 m papillon : Franck Esposito

100 m dos : Simon Dufour

200 m dos : Simon Dufour

100 m brasse : Hugues Duboscq, Stéphan Perrot

4 x 100 m nage libre : Romain Barnier, Frédéric Bousquet, Nicholas Kintz, Hugo Viart

4 x 200 m quatre nages : Johan Le Bihan, Xavier Marchand

400 m quatre nages : Johan Le Bihan

4 x 100 m nage libre : Romain Barnier, Frédéric Bousquet, Nicholas Kintz, Hugo Viart

4 x 100 m quatre nages : Romain Barnier, Hugues Duboscq, Simon Dufour, Franck Esposito

Dames

200 m nage libre : Solenne Figue

400 m nage libre : Laëtitia Choux

100 m papillon : Cécile Jeanson

200 m papillon : Cécile Jeanson

100 m dos : Roxana Maracineanu

200 m dos : Roxana Maracineanu

200 m brasse : Karine Brémont

4 x 200 m nage libre : Alicia Bozon, Laëtitia Choux, Solenne Figue, Katarin Quellenec

NATATION SYNCHRONISÉE

Duo : Virginie Dedieu, Myriam Lignot

Ballet : Cynthia Bouhier, Virginie Dedieu, Charlotte Fabre, Cathy Geoffroy, Myriam Glez, Rachel Lebozec, Myriam Lignot, Charlotte Massardier, Magali Rathier

PENTATHLON MODERNE

Messieurs

Olivier Clergeau, Sébastien Deleigne



MARTIN/PRESSE SPORTS

Alicia Bozon, membre du relais 4 x 200 m nage libre, est, à 16 ans, la plus jeune athlète française engagée.

Dames

Caroline Delemer

PLONGEON

Messieurs

3 m : Gilles Emptoz-Lacote, Frédéric Pierre

Haut vol synchronisé : Gilles Emptoz-Lacote, Frédéric Pierre

Dames

3 m : Julie Danaux, Sandra Pontus

Haut vol : Claire Febvay

Haut vol synchronisé : Odile Arboles-Souchon, Julie Danaux

TAEKWONDO

Messieurs

Plus de 80 kg : Pascal Gentil

Dames

Plus de 67 kg : Myriam Baverel

TENNIS

Messieurs

Simple : Arnaud Clément, Arnaud Di Pasquale, Nicolas Escudé, Fabrice Santoro

Double : Arnaud Clément, Nicolas Escudé

Dames

Simple : Nathalie Dechy, Amélie Mauresmo, Sandrine Testud

Double : Julie Halard, Sandrine Testud

TENNIS DE TABLE

Messieurs

Simple : Damien Eloi, Jean-Philippe Gatien, Christophe Legout

Double : Patrick Chila, Damien Eloi, Jean-Philippe Gatien, Christophe Legout

Dames

Simple : Anne Boileau

TIR

Messieurs

Carabine 10 m : Jean-Pierre Amat, Franck Badiou

Carabine 50 m : Jean-Pierre Amat

Carabine trois positions : Jean-Pierre Amat

Carabine 60 balles couché : Philippe Joualin

Pistolet 10 m : Franck Dumoulin, Stéphane Gagne

Pistolet libre : Franck Dumoulin, Stéphane Gagne

Fosse olympique : Stéphane Clamens, Christophe Vicard

Double trap : Jean-Paul Gros

Skeet olympique : Jean-François Dellac, Franck Durbesson

Dames

Carabine 10 m : Valérie Bellenoue

Carabine trois positions : Valérie Bellenoue

Fosse olympique : Delphine Racinet

TIR À L'ARC

Messieurs

Individuels et équipe : Jocelyn De Grandis, Sébastien Flute, Lionel Torres

Dames

Individuelles : Alexandra Fouace, Sylvie Pissis

TRIATHLON

Messieurs

Stéphan Bignet, Carl Blasco, Olivier Marceau

Dames

Christine Hocq, Béatrice Mouthon, Isabelle Mouthon

VOILE

Messieurs

470 : Tanguy Cariou, Gildas Philippe

Les Français veulent obtenir leur meilleur résultat depuis 1900 : plus de 40 médailles

FINI LE TEMPS des complexes, des objectifs timorés, des ambitions secrètes : le sport français sort d'une décennie qui l'a vu remporter à deux reprises la Coupe Davis de tennis, devenir champion du monde de football et de handball masculin, vice-champion du monde de rugby et de handball féminin, remporter des coupes européennes de football, de basket-ball et de rugby ou se hisser à la cinquième place du classement des nations des Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. Désormais, il n'hésite plus à annoncer la couleur. Henri Sérandour, le président du Comité national olympique et sportif français, l'a fait le 7 août, à l'heure de la publication de la liste des athlètes qui représenteront la France à Sydney (deux « repêchés » sont venus s'ajouter entre-temps et ils seront 343), en annonçant qu'un bilan d'une quarantaine de médailles constituerait « un bon résultat ».

Les 37 médailles d'Atlanta (dont 15 en or) auraient de toute façon fait office de référence, à l'aune de laquelle la performance du sport français en Australie sera jugée. Il y a quatre ans, il avait réalisé son meilleur résultat hors de ses bases depuis la restauration des Jeux olympiques. Il n'avait fait mieux que lors des Jeux qui se sont dérou-

lés à Paris, en 1900 (97 médailles) et 1924 (38 médailles), à une époque où le nombre d'épreuves (86 en 1900, 300 cette année) n'avait rien à voir avec aujourd'hui.

OBJECTIF « MOYEN »

Le chiffre de 40 médailles à Sydney n'a rien d'irréaliste. Selon une étude réalisée par les experts de la Préparation olympique (PO), les athlètes français ont remporté 52 médailles dans les disciplines olympiques lors des derniers championnats du monde de chacun des sports représentés à Sydney. A partir de ces résultats, la PO a établi une fourchette basse à 23 podiums, une fourchette haute à 58 podiums olympiques, et un objectif « moyen » à 40 ou 41 médailles.

Malgré cela, la France risque de perdre sa place de 5^e nation au classement des médailles, conquise à Atlanta derrière les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne et la Chine. L'Australie, qui avait remporté 41 médailles, mais seulement 9 en or, il y a quatre ans, pourrait en effet la devancer cette année. Mais cela n'empêchera probablement pas la France de confirmer son rang de grande nation du sport mondial.

Le sport français s'appuie sur des bases solides, en premier lieu un corps de plusieurs centaines de

cadres techniques dont la création remonte aux années 60, et une implication forte de l'Etat. A la demande du ministère de la jeunesse et des sports, la Préparation olympique a d'ailleurs tenté de chiffrer l'engagement financier du ministère dans la préparation des équipes de France olympiques. En se basant sur les années 1996, 1997, 1998 et 1999, et malgré l'impossibilité d'obtenir des données précises dans certains secteurs, la PO est parvenue au chiffre de 1,839 milliard de francs pour une olympiade (quatre années).

LA 100^e DU CYCLISME

Cet investissement devrait porter ses plus beaux fruits au cours de la première semaine des Jeux de Sydney. C'est alors que se dérouleront les épreuves d'escrime, de judo et de cyclisme sur piste, les trois « disciplines à médailles » du sport français, qui avaient rapporté ensemble 22 de ses 37 podiums d'Atlanta. L'escrime, dont la prochaine médaille olympique sera la 100^e, et le cyclisme sur piste, notamment, semblent au sommet de la vague et capables d'enclencher une dynamique positive. La France sera représentée dans 24 des 28 sports olympiques, et pour la première fois dans les sports collectifs fémi-

nins, grâce aux équipes de France de basket et de handball (qui sont arrivées toutes deux en finale de leur dernière compétition internationale), deux sports qui ont également qualifié leurs équipes masculines.

Absent en football, hockey sur gazon, baseball et softball, le sport français sera en revanche représenté dans les nouvelles disciplines olympiques que sont le taekwondo, le trampoline, le triathlon ou l'haltérophilie féminine. Il nourrit enfin de sérieuses ambitions dans les deux sports olympiques majeurs : l'athlétisme et la natation.

L'athlétisme français s'appuie sur une génération exceptionnelle, incarnée par Marie-José Pérec, Eunice Barber, Christine Arron, Jean Galfione et Stéphane Diagana. Mais tous ont rencontré des problèmes cet été et n'ont disputé que peu de compétitions, ce qui incite à la plus grande prudence. La natation, rentrée traumatisée et bredouille d'Atlanta, devrait cette fois être de la fête : avec Franck Esposito, Roxana Maracineanu et Virginie Dedieu en natation synchronisée, elle peut compter sur trois réelles chances de médaille.



JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Laura Flessel a gagné, en 1996 à Atlanta, le premier titre olympique de l'épée féminine, et elle entend bien réussir le doublé à Sydney.

Gilles van Kote, à Sydney

Inventeurs de champion Maître et complice, Joël Téplier a vu l'entrée en piste de Laura Flessel

FINE MOUSTACHE, le regard taciturne derrière de fines lunettes cerclées d'une monture en ébonite bleue, une calvitie naissante et déjà avancée, un zézalement à peine perceptible derrière une voix posée, Joël Téplier a pris ses distances avec l'escrime. Il en parle comme d'un souvenir, même si la passion - « Je ne pensais et je ne vivais que pour l'escrime », avoue-t-il - semble seulement en sommeil. Oui, il a arrêté l'escrime. « Physiquement. Car j'ai quand même gardé un contact », précise-t-il. Joël Téplier a aujourd'hui trente-cinq ans et deux enfants de cinq ans et dix-huit mois.

Il a la parole économe. Il était venu à l'escrime, « presque par hasard », à quinze ans, en jetant des regards probablement énamourés - mais il ne l'avoue pas - sur une des deux sœurs qui tenaient une salle à Petit-Bourg (15 000 habitants, à 15 kilomètres de Pointe-à-Pitre) : « Elles ont invité les copains et moi à essayer, j'ai accroché. Quand on est jeune, voir une jeune fille comme elle, ça a pris : il y avait son charme et sa poigne... »

L'escrime sera, dès lors, toute sa vie, ou, du moins, sa première vie. « J'ai commencé à quinze ans et j'étais entraîneur à dix-sept : il y avait une situation d'urgence pour la discipline. J'étais au lycée et j'ai délaissé les études pour passer la maîtrise d'armes. C'est seulement après que je suis retourné aux études pour passer mon bac. » Il a été salarié, « au noir », de la ligue locale d'escrime, qui lui a versé tant bien que mal, et pendant quelques mois seulement, 3 000 francs par mois.

UNE FORMATION D'ABORD

« De quinze à vingt-cinq ans, j'ai pas trop vu : l'escrime, c'était mon dada. J'ai quand même vécu intensément, j'ai été comblé, ajoute-t-il. Mais la sagesse, surtout si on veut vivre ici, recommande d'avoir d'abord une formation et de se consacrer au sport après. » Car, après, il a bien fallu laisser faire la vie : former couple et fonder famille, trouver un logement - un petit appartement sobrement meublé dans un immeuble du vieux Pointe-à-Pitre - et s'insérer professionnellement. Joël Téplier est éducateur dans un centre de réinsertion d'adultes handicapés. « Ce qui me passionne aujourd'hui, comme l'escrime hier, c'est la lutte contre l'illettrisme : c'est mon métier », assure-t-il.

Il avait dix-sept ans quand une petite fille de sept ans a voulu faire

du sabre : elle s'appelait Laura. Laura Flessel. « Elle a commencé avec moi », reconnaît Joël Téplier, qui ne tarit pas d'éloges : « Elle n'oublie pas ses racines et reste simple. En fait, elle ne cherche pas à paraître, elle est. » Mais il faut le presser de questions pour découvrir la complicité qui le lie toujours à celle qu'il a entraînée, « jusqu'au bac et à ses dix-huit ans, quand elle est partie de Guadeloupe pour l'Insep », souvent en musique « sur des airs africains, de jazz, zouk ou hip-hop » et beaucoup sous forme de jeu : « Chez nous, avec la chaleur ambiante, une veste d'escrime, c'est un calvaire », assure-t-il.

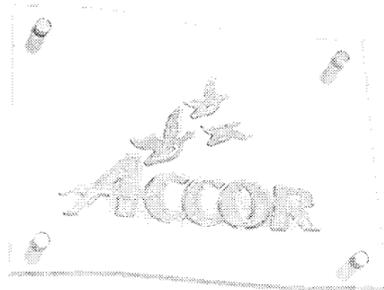
SIX COPINES

N'empêche, ce calvaire crée quelques solides amitiés. « Elles étaient six copines, inséparables, Angela, Ella, Véronique, Virginie, Catherine et Laura. C'étaient ses camarades de club, et nous étions amis, mais en dehors de la piste, explique Joël Téplier. Je servais de chauffeur quand elles allaient en boum et j'étais leur confident lors des déceptions de cœur. Le problème, c'est que moi, j'étais obligé d'être un exemple. Je suis très à cheval sur la discipline, la ponctualité. Quand c'est trop facile, ça n'a pas d'intérêt. Le sport et l'escrime, c'est simplement l'école de la volonté, de la rigueur. »

A l'ombre du maître et compagnon d'armes exemplaire sommeillait un paysan. Loin des pistes et de leurs bruyants assauts, Joël Téplier cultive « son jardin créole ». « Mes parents ont de la terre : alors je fais pousser des bananes, des ignames, des topinambours. Je suis en recherche, car je me dis qu'une île comme celle-là ne peut pas dépendre seulement du port et des importations pour tout ce qu'elle consomme. Travailler la terre, ça permet de réfléchir positivement, de remettre les choses en place. »

Les choses ? Joël Téplier n'en dira pas beaucoup plus. Il avoue pourtant avoir été « profondément marqué » par une phrase entendue en coulisses, voilà déjà quelques années, lors d'une compétition en Europe, alors que Laura Flessel et la délégation guadeloupéenne entraient en piste. « Pour qui ils se prennent, tous ces Noirs ? », souffla un participant. Une sale petite phrase qui « a été un moteur ». « Elle l'est toujours, j'en suis sûr », dit Joël Téplier en confiant cet amer secret.

Eddy Nedeljkovic, à Pointe-à-Pitre



Ambition, performance, esprit d'équipe, dépassement de soi.

Ces valeurs olympiques sont partagées par les 130 000 collaborateurs Accor dans 140 pays.

Voilà pourquoi Accor devient partenaire du Comité National Olympique et Sportif Français à l'occasion des **Jeux de Sydney en l'An 2000**.

Pour cet événement planétaire, l'Equipe de France Olympique disposera de tout le savoir-faire de Accor.

Avant même les médailles, notre plus belle victoire est **le sourire de nos clients**.

SOFITEL
HOTELS & RESORTS



Suitelhotel

hotel

HOTEL
FORMULE



Courtepaille



GEMEAZ CUSIN
La Grande Ristorazione all'italiana

Carlson
Wagonlit
travel

www.accor.com

Les dieux de l'Olympe soumis à des contrôles antidopage inédits

Outre les prélèvements qui seront effectués pendant les compétitions, de nombreux tests inopinés ont été pratiqués par les inspecteurs du CIO

BRENT MCFARLANE n'est pas content. L'entraîneur en chef de l'équipe canadienne d'athlétisme, qui participe à ses quatrièmes Jeux olympiques, n'a jamais connu cela. « Les contrôles n'arrêtent pas. Seize de nos athlètes sur un groupe de vingt et un ont été contrôlés, et ils sont en train d'en contrôler seize de plus, a-t-il déclaré cinq jours avant la cérémonie d'ouverture. Certains ont déjà été contrôlés avant le départ du Canada, je ne sais pas combien de fois on peut faire dans une bouteille. Je pense qu'on dépasse les bornes. »

Brent McFarlane, qui faisait déjà partie de la délégation canadienne en 1988 aux JO de Séoul, où son compatriote, le sprinter Ben Johnson, fut déclassé pour dopage quelques heures après sa victoire dans l'épreuve du 100 mètres, peste contre le dispositif antidopage adopté par le Comité international olympique (CIO) le 28 août à Lausanne. « Cela perturbe la préparation des athlètes », affirme-t-il.

D'ailleurs son poulain, Donovan Bailey, le champion olympique du 100 mètres en titre, l'a éprouvé à ses dépens. Réveillé lors de sa première nuit en Australie par les médecins inspecteurs du CIO, celui-ci s'est plaint : « Ça a bouleversé mon sommeil pour quatre nuits. » Pourtant, le champion olympique a certifié qu'il n'avait rien contre la multiplication

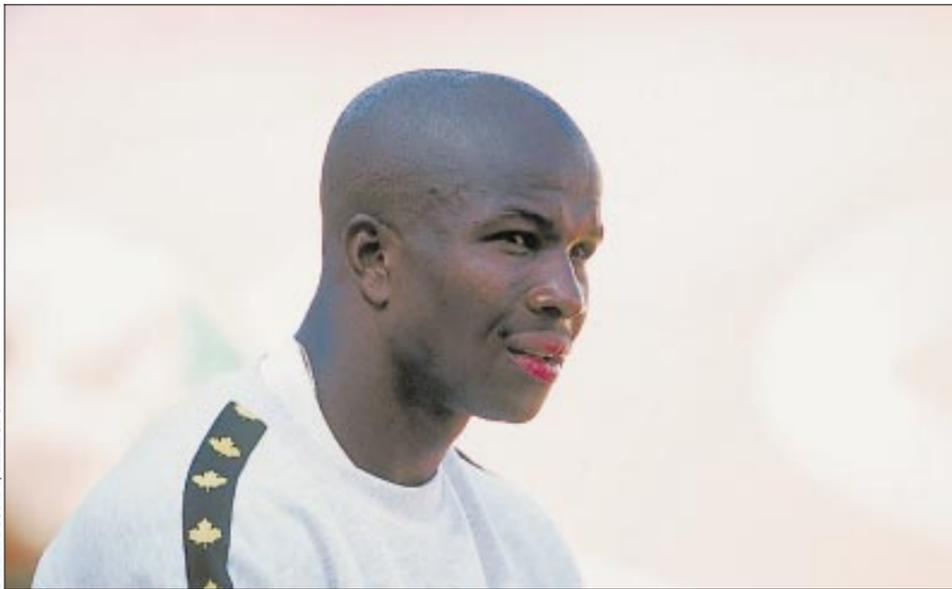
des contrôles et a ajouté qu'il aimerait autant qu'ils se déroulent en dehors des heures de sommeil.

Les Jeux n'étaient pas encore ouverts qu'il fallait déjà le constater : le renforcement des contrôles antidopage est net. « Ce qui me fait plaisir, c'est que le CIO a pris l'initiative de stopper la folie, a souligné l'Américain Jon Drummond, membre du 4 x 100 mètres, médaillé d'argent à Atlanta. Nous avons trinqué pendant des années et il était temps que quelque chose de positif sorte de tout cela. »

3 200 CONTRÔLES PRÉVUS

C'est une première. Jamais dans l'histoire des Jeux olympiques la commission médicale du CIO n'avait programmé autant de contrôles. Entre le 2 septembre et le 1^{er} octobre, 3 200 ont été prévus contre 1 923 effectués à Atlanta lors des Jeux de 1996. Mais, plus que ce nombre en nette progression, la nature des tests a changé. Aux prélèvements traditionnels menés durant les compétitions, le CIO a rajouté des prélèvements inopinés. A toute heure et en divers endroits du territoire australien, les inspecteurs mandatés peuvent exiger de n'importe quel athlète qu'il fournisse un échantillon d'urine ou qu'il satisfasse à une prise de sang.

En effet, le 1^{er} août, un groupe de treize experts désignés par le CIO a



Champion olympique du 100 m à Atlanta, le Canadien Donovan Bailey a constaté à ses dépens que les contrôles inopinés pouvaient se faire à toute heure du jour... et de la nuit.

décidé de renforcer la quantité et la qualité des opérations antidopage dès le rendez-vous de Sydney. Outre leur nombre accru, les tests s'intéressent également à la mise au jour de nouveaux produits tel l'érythropoïétine (EPO). Cette détection repose sur la combinaison de deux

méthodes d'analyse, élaborées respectivement par le Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD) français de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) et par l'Institut australien des sports de Canberra.

Cofinancées par le CIO pour la

somme de 2 millions de dollars et par les autorités australiennes, ces deux recherches indépendantes permettent d'établir à coup sûr la présence éventuelle d'EPO exogène dans l'organisme. Complémentaires l'une de l'autre, elles renforcent l'arsenal antidopage. La

méthode australienne analyse des échantillons sanguins et repère des indices probants de prises éventuelles d'EPO en l'espace de trois ou quatre heures, qu'un examen approprié des urines selon la méthode française permet d'attester à coup sûr au bout de trois jours d'observation.

« Si ces Jeux ne sont pas les plus propres, alors je ne sais pas ce qu'ils seront », a indiqué le sprinter trinitadien Ato Boldon, double médaillé de bronze sur 100 mètres et 200 mètres, à Atlanta. Faut-il en conclure que Sydney 2000 deviendra la référence en matière de lutte contre le dopage ? En matière de dopage, les gendarmes arrivent toujours longtemps après les voleurs. Ainsi, s'il faut se féliciter de la mise au jour de l'EPO, il faut aussi en apprécier ses limites : les traces dans les urines ne demeurent que trois jours maximum après l'injection. De plus, à l'instar des hormones de croissance, des facteurs de croissance ou de nouvelles versions d'EPO, d'autres substances indécétables connaissent de réels succès. Depuis Grenoble 1968, date des premiers tests antidopage, athlètes et médecins ont appris à contourner les règles. Au bout de trente-deux ans, en sera-il autrement ?

Yves Bordenave

L'équipe du docteur Françoise Lasne se prépare à dépister l'EPO

TROIS FRANÇAIS ont élu domicile depuis plusieurs semaines dans la petite ville de Pymble, au nord de Sydney. Ils ne sont pas sportifs, ni entraîneurs, et encore moins bénévoles. Le docteur Françoise Lasne et deux techniciens du Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), Nathalie Crépin et Laurent Martin, sont en réalité des soldats de la lutte antidopage. Leur mission : traquer l'érythropoïétine (EPO) dans les urines des athlètes. Collaboratrice de Jacques de Ceaurriz, le directeur du LNDD, Françoise Lasne a découvert, au printemps dernier, comment déceler l'EPO de synthèse dans les urines. Quelques semaines plus tard, des scientifiques de l'Australian Institute of Sport annonçaient qu'ils avaient mis au point un test de détection indirecte de l'EPO par voie sanguine.

A l'époque, certains avaient un peu hâtivement décrété la mort du dopage à l'EPO. Pourtant, Jacques de Ceaurriz avait maintes fois averti ses interlocuteurs. « L'EPO ne pourra être éradiquée que si des tests sont

les plus stupides pourraient donc se faire prendre. A l'hôtel Regent, le quartier général du CIO à Sydney, on explique ce choix par une pirouette juridique en tentant d'esquiver le scandale. En attendant, même si une soixantaine de contrôles antidopage ont déjà été effectués, les scientifiques français dépêchés à Sydney se tournent les pouces. « Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore eu d'échantillons urinaires à analyser, confirme Françoise Lasne. Nous en profitons pour vérifier le bon fonctionnement du matériel. »

« L'analyse du sang est plus rapide. Pour les Australiens, tout est bouclé en quelques heures, explique Françoise Lasne. En revanche, les analyses urinaires durent souvent plus de quarante-huit heures car les périodes d'incubation sont très longues. »

Contrôle positif pour l'athlète bulgare Iva Prandjeva

L'athlète bulgare Iva Prandjeva, spécialiste de la longueur et du triple saut, a été contrôlée positive à la nandrolone (stéroïde anabolisant) lors de la réunion de Londres le 5 août, a confirmé le porte-parole de l'IAAF, Giorgio Reineri, mercredi à Sydney. Prandjeva a été immédiatement suspendue par sa fédération et ne participera donc pas aux Jeux de Sydney. Selon l'agence de presse bulgare BTA, une contre-expertise est prévue le 20 septembre. Prandjeva, vingt-huit ans, qui ne faisait pas partie de la délégation bulgare arrivée au début du mois à Sydney, risque une suspension à vie, car elle avait déjà été contrôlée positive aux stéroïdes anabolisants à Atlanta en 1996, après avoir terminé quatrième du triple saut et septième en longueur. Elle avait alors été suspendue deux ans.

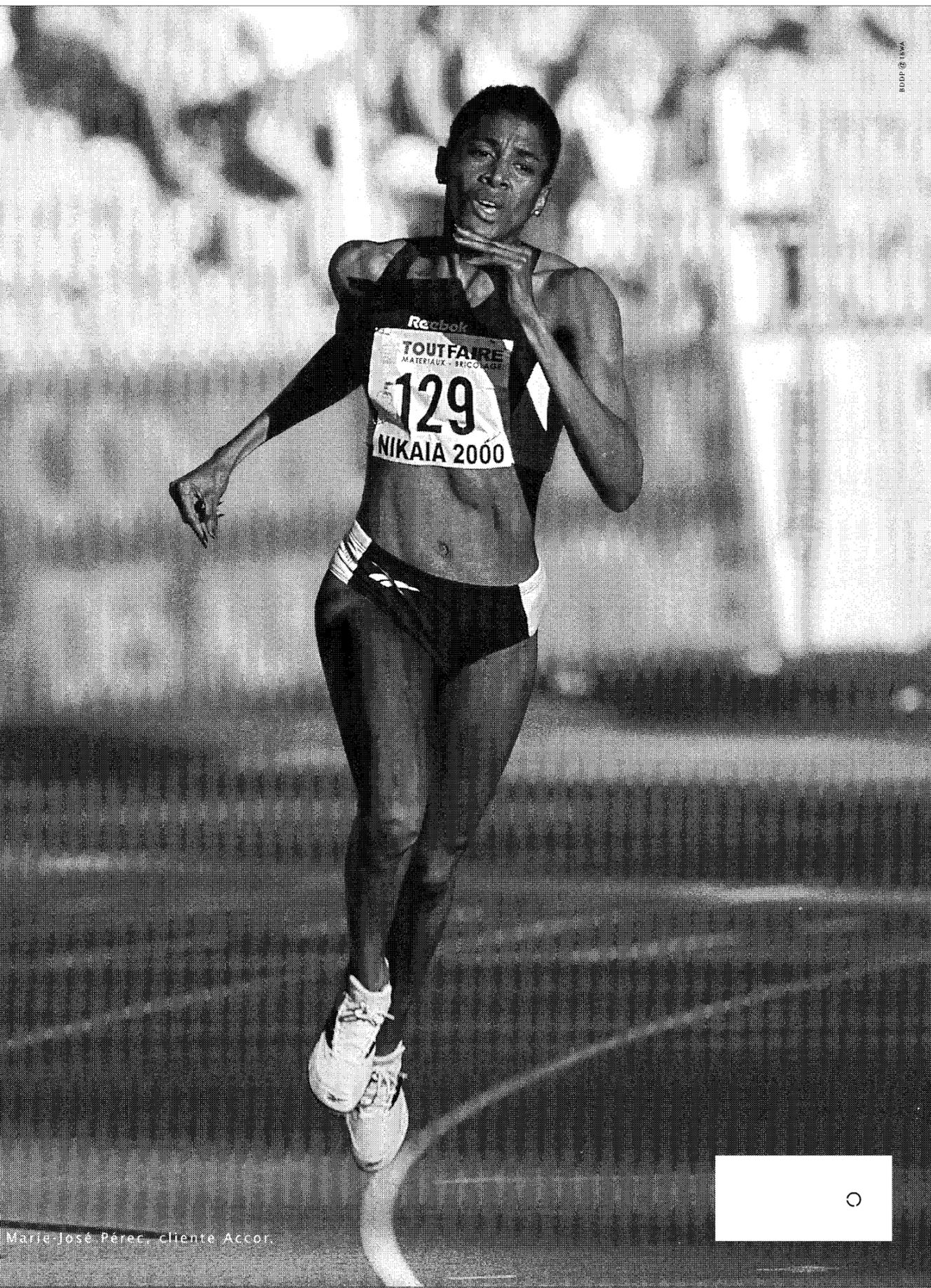
effectués de manière inopinée, pendant la période qui précède les épreuves, avait-il expliqué. Et là, la décision ne dépend plus des chercheurs, mais des instances sportives et politiques. » Alors que le Comité international olympique (CIO) s'est déjà félicité à de nombreuses reprises de sa politique antidopage, l'institution de Lausanne essuie actuellement une pleine volée de critiques. Au centre de la polémique : le refus de la commission médicale du CIO d'utiliser la méthode « off » de détection sanguine de l'EPO qui permettrait de remonter jusqu'à vingt-huit jours avant la prise de l'hormone.

« C'est effectivement la méthode courte qui a été choisie par le CIO, confirme Françoise Lasne. Ce test australien permet de retrouver des traces d'EPO recombinante jusqu'à trois jours après la prise. » Et c'est bien là que le bât blesse, car l'EPO est une hormone essentiellement utilisée en cure, pendant les périodes d'entraînement. Aux JO, schématiquement, seuls les sportifs

En fait, la variété de structures de l'EPO naturelle par rapport à l'EPO recombinante engendre des propriétés électriques différentes. Conséquence : l'urine est d'abord concentrée, puis déposée sur un gel IEF (Iso Electric Focusing). Des interactions électriques provoquent ensuite la migration des molécules d'EPO, qui réagissent différemment si elles sont naturelles ou synthétiques. En fin d'analyse, des réactifs sont manipulés pour éliminer les autres molécules sur le gel IEF et provoquer une émission de lumière de l'EPO. Ces drôles de rayons sont ensuite recueillis par une caméra ultra-sensible.

Résultat : trois jours sont nécessaires pour un coût d'environ 800 dollars australiens (3 200 francs) par test. Par comparaison, le prix de la suite de Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, à l'hôtel Regent équivaut à un peu plus de trois contrôles urinaires quotidiens.

Paul Miquel, à Sydney



TF 1 fait l'impasse, France Télévision fait l'effort

En raison du décalage horaire, la première chaîne française n'a pas acheté les droits des Jeux. Mais le service public et Canal+ Vert permettront aux téléspectateurs de suivre les épreuves dans leur intégralité

« **QUI s'intéresse encore à cet événement, en dehors des cérémonies d'ouverture, de clôture et des épreuves d'athlétisme ?** » La question, parfois ironique, revient régulièrement dans la bouche des dirigeants de TF 1 qui, contrairement à ce qu'ils avaient fait pour les Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et d'Atlanta en 1996, ont choisi de ne pas retransmettre ceux de Sydney. L'explication ? Un décalage horaire de neuf heures avec l'Australie qui devrait décourager nombre de téléspectateurs français, sauf peut-être les insomniaques (il sera minuit en France quand les épreuves débiteront à Sydney), et une actualité sportive de rentrée assez chargée avec la reprise de la Ligue des Champions de football – où trois clubs français sont en compétition – et une bataille au sommet entre Michael Schumacher (Ferrari) et Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) pour les prochains Grand Prix de formule 1. Deux compétitions dont la Une détient les droits d'exclusivité et qui sont de formidables sources d'audience et de publicité.

Pour suivre ces Jeux olympiques, le passionné de sports en tous genres devra donc se contenter des résumés de quelques minutes dans les journaux de la Une ou bien se brancher sur France Télévision ou être abonné à Canal+, deux chaînes qui ont mobilisé les grands moyens pour diffuser dans leur intégralité les derniers Jeux du siècle.

France 2 et France 3, qui ont déboursé 240 millions de francs pour acquérir les droits de retransmission, envoient en Australie cent quatre-vingt-dix collaborateurs et proposent nuit et jour, en alternance, plus de quinze heures de direct non-stop. « *Les JO, c'est de la beauté et de l'émo-*

tion à chaque instant... », assure Charles Biétry, nouveau patron des sports de France Télévision avant de « tacler » ses confrères de TF 1 : « *En refusant de diffuser les JO, certains démontrent en tout cas leur manière de regarder le sport...* »

FRANCE 2 PROMET « UN OVNI »

Habitué à couvrir les JO, que ce soit pour l'Agence France Presse ou à la tête du service des sports de Canal+, Charles Biétry annonce une couverture complète et ambitieuse. Et en profite pour rappeler certaines vérités : « *Couvrir les Jeux, ce n'est, dans le cas de France Télévision, qu'un prolongement de ce que nous faisons toute*

l'année. Voilà une des forces de notre équipe : personne ne débarque à Sydney découvrir un sport pour la première fois de sa vie et ne plus en reparler une fois les Jeux terminés. En 1999, France Télévision a frôlé les deux cents disciplines sportives traitées, à travers "Tout le sport" et "Stade 2". L'univers olympique fait vraiment partie de notre quotidien. »

Outre les épreuves retransmises en direct, les équipes de France Télévision ont prévu plusieurs rendez-vous à des horaires plus décents pour le téléspectateur français. A 18 h 15 sur France 2, « Les Marches olympiques » (émission de résumés et d'analyses de la journée écoulée) suivie

de « L'Or de Sydney » (grands exploits et invités de prestige). Aux environs de 19 h 30, Eric Hannezo et Fabien Le Boucher proposent « Boomerang », « une sorte d'album des Jeux, un OVNI d'une dizaine de minutes que nous allons essayer de rendre jeune et dynamique », précise Eric Hannezo qui ajoute : « *Nous avons carte blanche avec pour mission de frapper fort, de faire décalé et intéressant.* »

A 20 h 15, Henri Sannier présentera sur France 3 un « Journal des Jeux ». En une demi-heure seront proposés résultats, analyses, interviews, statistiques et anecdotes des épreuves de la veille. Ce « Journal des Jeux » sera également l'occasion de découvrir le programme de la nuit à venir, notamment à travers les épreuves qui attendent les athlètes français.

CANAL+ CONTRE SON GRÉ

De son côté, Michel Denisot, le patron des sports de Canal+, qui a dû préparer ces Jeux en moins de deux mois, a monté une véritable « opération commando ». Fin juillet, après un long imbroglio juridique-financier avec l'Union européenne de radiodiffusion (UER), les responsables de la chaîne cryptée ont en effet été contraints par les tribunaux de diffuser les Jeux. Prise de court, la direction de Canal+ a embauché en catastrophe quelques journalistes et a dû assurer une logistique de dernière minute dans la capitale australienne.

« *Ce jugement fut une surprise, reconnaît Michel Denisot, mais, avec l'expérience de Barcelone et d'Atlanta, il nous a été plus facile de réagir à cette nouvelle situation.* » Contrairement aux deux dernières olympiades, l'intégralité des Jeux ne sera diffusé qu'en nu-

mérique, sur Canal+ Vert, chaîne qui n'est accessible qu'à une minorité d'abonnés. Sur l'antenne de Canal+, ne sont prévus que des directs le matin en crypté et deux rendez-vous en clair avant le magazine Nulle Part Ailleurs du midi et du soir.

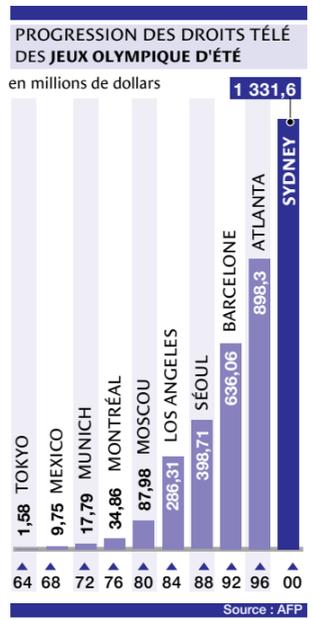
Après avoir animé les grands directs dans la nuit, Thierry Gilardi présentera « JO Midi » à 12 h 10. Au programme : résumés des compétitions disputées quelques heures auparavant, interviews et reportages exclusifs réalisés par la cinquantaine d'envoyés spéciaux présents en Australie. Comme d'habitude, la chaîne s'est attachée les services de consultants de luxe, comme Michel Platini (football), Stéphane Caron (natation), Cyrille Guimard (cyclisme), Jean-Claude Bouttier (boxe) ou Thierry Rey (judo). A 18 h 25, c'est d'ailleurs ce même Thierry Rey qui présentera « JO Soir ». Vingt-cinq minutes pour faire vivre les Jeux « de l'intérieur ».

« *Tout sera prêt pour offrir aux abonnés le meilleur de Sydney* », assure Michel Denisot, avant d'ajouter : « *C'est un challenge formidable qui enthousiasme toute l'équipe. Sur Canal+, nous aurons le meilleur des Jeux et sur Canal+ numérique, l'abonné verra beaucoup plus d'épreuves que s'il était sur place.* »

Reste que, par rapport à ceux d'Atlanta, les Jeux de l'an 2000 seront un peu moins présents sur les écrans français (373 heures il y a quatre ans, 285 pour Sydney). Et si ces Olympiades devraient être suivies par 3,7 milliards de téléspectateurs à travers le monde, c'est essentiellement en Asie que l'on devrait connaître des records d'audience.

Alain Constant
et Daniel Psenny

180 chaînes, 3 500 heures de programmes



● 1 331,6 millions de dollars

américains (1 544,8 millions d'euros) de droits payés par les chaînes de télévision, dont 798 millions de dollars (925,8 millions d'euros) vont directement au comité d'organisation (Socog). Les télévisions américaines sont le principal contributeur avec une facture s'élevant à près de 53 % du total, soit 705 millions de dollars (817,9 millions d'euros). Les chaînes européennes déboursent 350 millions de dollars (406 millions d'euros) et le Japon 135 millions (156,6 millions d'euros).

● **3,7 milliards de téléspectateurs** devraient suivre tout ou partie des 3 500 heures de retransmission en direct promises par les 180 chaînes couvrant les Jeux olympiques.

● **1 800 journalistes** et 500 photographes peuvent être accueillis dans la tribune de presse du stade olympique.

Directs, résumés, magazines : le dispositif chaîne par chaîne

FRANCE TÉLÉVISION

Avec quinze heures de direct chaque jour en alternance sur France 2 et France 3, le service public offrira une couverture complète des Jeux olympiques à partir de 23 h 15 jusqu'à 15 heures le lendemain. Pour les téléspectateurs qui ne pourront suivre les épreuves diffusées en direct la nuit et le matin en raison du décalage horaire, France Télévision proposera par ailleurs quatre émissions quotidiennes qui détailleront les différentes compétitions passées et à venir : « Les Marches olympiques », vers 18 h 15 sur France 2, « L'Or de Sydney », vers 19 heures sur France 2, « Boomerang » vers 19 h 30 sur France 2 et « Le Journal des Jeux » vers 20 h 15 sur France 3. Les différents journaux télévisés (Télématin, 13 heures et 20 heures pour France 2, Le 12-13, Le 19-20 et Soir 3 pour France 3) consacreront également une large place aux épreuves.

Le service des sports de France Télévision a envoyé sur place une trentaine de journalistes qui seront relayés à Paris par une vingtaine de reporters et de présentateurs. En tout, près de deux cents personnes seront présentes à Sydney pendant les Jeux. Dix sportifs de haut niveau officieront comme consultants pour les deux chaînes : Michel Rousseau (natation), Philippe Boisse (escrime), Akim Chalabi (judo), Richard Dacoury (basket), Paoline Ekambi (basket féminin), Michel Boutard (gymnastique artistique), Amélie Villeneuve (gymnastique rythmique et sportive), André-Jacques Le Goupil (équitation), Jean Férygnac (handball) et Bernard Faure (athlétisme).

CANAL+

Comme pour Barcelone en 1992 et Atlanta en 1996, la chaîne cryptée propose une couverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre de ces Jeux olympiques d'été. Pour cela, les abonnés devront se brancher sur Canal+ Vert (numérique) qui diffusera en direct les épreuves non stop de 23 h 30 à 14 heures avec rediffusion de l'essentiel des compétitions de 14 heures à 23 h 30. De son côté, Canal+ ne proposera que les grands directs. En plus de Canal+ Vert, un troisième canal (Canal+ Bleu) pourra être ouvert lorsque trois compétitions ayant un intérêt pour les téléspectateurs français se disputeront en même temps.

Canal+ proposera également chaque jour deux émissions spéciales en clair : « JO Midi », de 12 h 05 à 12 h 30, juste avant Nulle Part Ailleurs (midi), présenté par Thierry Gilardi, qui assurera la continuité des directs au fur et à mesure de l'actualité, et « JO Soir », de 18 h 25 à 18 h 50, présenté par Thierry Rey en direct de Sydney. De nombreux consultants, spécialistes de leur discipline, interviendront en direct à l'antenne aux côtés des journalistes : Laurent Barbieri (gymnastique), Alain Blondel et Maryse Ewanje-Epée (athlétisme), Jean-Claude Bouttier (boxe), Stéphane Caron (natation), Gérard Castan (volley-ball), George Eddy (basket-ball), Cyrille Guimard (cyclisme), Jean-Louis Legrand (handball), Michel Platini (football), Thierry Rey (judo). Canal+ diffusera en direct les cérémonies d'ouverture (15 septembre de 8 h 30 à 13 heures) et de clôture (1^{er} octobre de 11 à 13 heures).

EUROSPORT

Diffusée sur le câble et le satellite, Eurosport France proposera elle aussi les Jeux dans leur intégralité et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Outre le « signal international », la chaîne bénéficie de ses propres moyens de production à Sydney pour diffuser les épreuves des athlètes français. Plusieurs magazines viendront compléter la retransmission en direct des différentes compétitions de minuit à 13 heures. Chaque jour, de 18 h 30 à 21 heures, « Paris-Sydney », diffusée en direct depuis Paris et présentée par Frédéric Verdier, reprendra les temps forts de la journée à travers le parcours des Français et, à 23 heures, « Score express » fera la synthèse de tous les résultats. Avant chaque grande nuit de direct, la chaîne proposera le magazine « Olympic Sports Centre » ainsi que « Olympic Spirit », qui s'arrêtera sur les grandes manifestations d'équité et de fraternité.

Chaque nuit, la chaîne retransmettra en direct deux ou trois matches de sports collectifs avec une priorité pour les équipes tricolores. Par ailleurs, Eurosport France produira chaque jour une « pastille » d'une minute consacrée à l'image du jour qui sera rediffusée trois fois dans la journée. Une douzaine de journalistes assureront les commentaires sur place, épaulés par plusieurs consultants dont Stéphane Caristan pour l'athlétisme et Pascal Tayot pour le judo. Par ailleurs, durant toute la durée des Jeux, le magazine interactif d'Eurosport France (accessible aux abonnés de CanalSatellite) sera entièrement dédié à cette compétition.



Le Monde
à Sydney
En piste,
jusqu'au 2 octobre !

2

Chaque jour, une vue imprenable sur Sydney...

0

... 10 rédacteurs du Monde vous font vivre les épreuves, l'actualité des JO, sans oublier celle de l'Australie...

0

... dans un CAHIER SPÉCIAL, avec les derniers résultats, offert chaque jour avec Le Monde.

0

Et sur jo.lemonde.fr des animations, tous les résultats, commentaires et photos en direct, 7 jours sur 7.

Les journalistes des sites de sports sur Internet privés d'accréditations

PENDANT les Jeux olympiques, il va y avoir du sport aussi, voire surtout, en dehors des stades pour les journalistes des sites Internet. Le Comité international olympique (CIO) a en effet décidé de n'accorder aucune accréditation à la presse issue de ces nouveaux supports. Une décision qui ne contribuera pas à changer l'image de conservatisme des autorités olympiques. Pourtant, l'immobilisme n'est pas la seule raison de cette interdiction. L'extraordinaire croissance des sites Internet consacrés au sport s'est accompagnée d'une inflation identique du nombre de journalistes. « *En France, le problème de la carte de presse a été réglé pour les journalistes Internet. C'est loin d'être le cas dans la plupart des pays* », explique le directeur du marketing de Sport24.com, François Guyot. Dès lors, faute de pouvoir distinguer avec certitude ce qui est un site de presse d'une société commerciale, voire d'un particulier astucieux, les autorités olympiques ont préféré interdire tout le monde.

A ce problème pratique s'ajoute une dimension économique. « *Aujourd'hui, personne n'est véritablement capable d'estimer la valeur des droits Internet pour la simple raison que le système de territorialité qui fonctionne pour la télévision n'a aucun sens avec les nouveaux médias qui ne connaissent pas de frontières* », rappelle Dominique Bessière, directeur des sites sportifs de canalplus.fr. Ainsi le CIO a-t-il vendu l'ensemble des droits à la chaîne américaine NBC, qui possède évidemment son propre site, et qui n'entend pas les partager avec d'autres opérateurs. Une attitude identique de la part d'IBM qui réalise le site officiel des JO de Sydney. Les portails sportifs vont donc devoir se débrouiller pour couvrir cet événement planétaire générateur d'une audience d'autant plus forte en Europe que le décalage horaire jouera en faveur de la souplesse d'Internet.

Pour les sites liés à des médias traditionnels, le problème est mineur. Les web-journalistes de Canal+ pourront ainsi profiter des informations de leurs collègues de la chaîne dûment accrédités. Pour l'equipe.fr, la question a été tranchée facilement puisque aucun journaliste ne sera envoyé sur place. Le site retransmettra, comme il le fait aujourd'hui, les journaux de L'Equipe TV et jouera la complémentarité avec les envoyés spéciaux du quotidien.

LA VIDÉO N'EST QU'UN GADGET

La situation est beaucoup plus délicate pour les sites exclusivement Internet. Les journalistes de Sport24.com resteront à l'extérieur des installations olympiques où ils seront libres d'interroger les athlètes, tandis que pour les reportages en direct des accords ont été passés avec des agences de presse accréditées. Pour Sports.com, le problème est contourné grâce à son partenariat avec France Télévision. Quant à Sporever, le portail de Patrick Chêne, il s'appuiera sur les nombreux athlètes parrains du site pour réaliser une couverture personnalisée.

En fait, si les responsables des nouveaux médias ne cachent pas leur déception, ils avouent que, pour cette édition des JO, le fait de ne pouvoir retransmettre des images est encore un handicap mineur. La mauvaise qualité des images sur Internet et la lenteur du téléchargement pour la grande majorité des utilisateurs font de la vidéo un gadget destiné à prouver la modernité des sites.

Et puis, comme l'explique Pierre Salviac, responsable du sport pour France Télévision Interactive, « *le journalisme sur Internet reste à inventer. Nous devons être complémentaires de la télé et ne surtout pas chercher à l'imiter au risque de dégoûter les nouveaux venus* ». Mais sitôt l'extinction de la flamme olympique à Sydney, il faudra que les autorités sportives se penchent sérieusement sur la question. Car à la vitesse où la technologie évolue, ce qui n'est aujourd'hui qu'un problème mineur sera un enjeu crucial dans quatre ans.

Frédéric Roy

Voyage dans l'île-continent

A bord de l'« Indian-Pacific »
en route pour l'Australie profonde

C'est en regardant la carte que l'idée vous saisit. Il faut quitter Sydney. Il faut vous arracher à ses douceurs d'oasis qui, telles des sortilèges, ont contraint des milliers de voyageurs, venus passer huit jours, à poser définitivement leur sac. S'extraire de son cocon, très vite, avant que son confort, sa légèreté ne vous fassent perdre de vue le reste d'un pays vaste comme les Etats-Unis et tout en démesure, en extrêmes, en rigueur. Le contraire de Sydney, la voluptueuse, modèle d'équilibre et vouée au plaisir. Oui, on se sent bien à Sydney, pourquoi ne pas le dire ?

Ses habitants, eux, ne s'en privent pas, surpris de cet engouement soudain manifesté par la presse étrangère. Une décou-

Avant de se fédérer, en 1901, les six colonies alors administrées par l'Angleterre avaient entrepris de construire des voies à écartements différents

verte, Sydney ? Vous les faites rire ! « Nous n'avons pas besoin des anneaux olympiques pour nous décerner la médaille de plus belle ville du monde ! » Si, si, on le jure. On l'a entendu plusieurs fois.

Mais enfin, observez bien la carte : adossée aux montagnes Bleues et vautreée sur ses plages, Sydney semble, à l'image de son opéra, entièrement aspirée par le large. Comme fâchée avec le continent, auquel elle tourne le dos. Elle serait en avance, il serait à la traîne. Elle serait à la mode, il serait hors du temps. Elle serait à la fête, il serait à la peine.



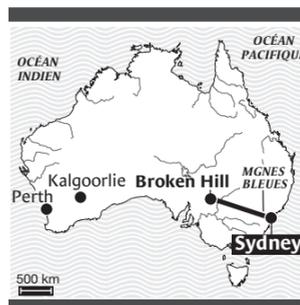
MICHAEL AMENDIOLA/NETWORKRAPHO

Taillons la route de toute urgence. Ce n'est pas à Sydney qu'on apprendra la disproportion ou la fournaise, l'aridité ou la rudesse, les dangers et la déraison de cette île-continent. Ce n'est pas dans son zoo qu'on apprendra la stupéfiante diversité d'une faune et d'une flore pour le moins méritantes. C'est stupéfiant : 80 % des êtres vivant en Australie ne se rencontrent nulle part ailleurs !

Ce n'est pas à Sydney qu'on croquera les mineurs, pêcheurs, cow-boys, éleveurs de chameaux

ou chasseurs de kangourous qui suivront les JO depuis un campement, une ferme, un pub disséminés dans l'outback, cet espace intérieur de l'Australie, sauvage et quasi désertique. Ce n'est pas à Sydney, enfin, qu'on rencontrera librement les Aborigènes. Ils y vivent en un ghetto misérable dont ne s'échappent que quelques-uns, silhouettes délabrées aperçues à Kings Cross, transparentes, totalement transparentes aux Australiens à peau claire.

Nous prendrons donc le train. Il fallait bien choisir un moyen de pénétrer la masse et d'en prendre la mesure. Traverser le pays, d'est en ouest, de la côte Pacifique à celle de l'Océan Indien. Sydney-Perth : 4 352 kilomètres, dont la majorité à des miles et des miles de toute civilisation. Un train génial. Attention, pas du genre excentrique ou folklorique, avec cheminée et sifflet de western. Non, un train à l'apparence



normale et à l'allure pépère, l'aigle royal en étendard au-dessus de son nom magnifique : « Indian Pacific ».

Ce n'est certes pas le moyen de locomotion australien le plus usuel. Trop lent, au gré des habitants. Et tellement peu commode, pendant des décennies ! Figurez-vous qu'avant de se fédérer, en 1901, les six colonies alors administrées par l'Angleterre avaient

entrepris de construire des voies à écartements différents. Le résultat fut désastreux : jusqu'aux années 60, les passagers du Melbourne-Sydney devaient se réveiller en pleine nuit pour changer de train à la frontière entre les deux Etats ! Il fallait prendre des mesures, et si possible les bonnes ! Poser définitivement des voies à écartement standard. On y mit le temps. Mais, en 1970, l'« Indian Pacific » faisait sa première traversée. Les chercheurs d'or en route pour Kalgoorlie s'y inscrivent en classe éco (sans couchettes, malgré les trois nuits du voyage) en rêvant d'un retour en première, avec cabine et douche particulières, salon, bar, fumoir et salle à manger Belle Epoque.

Dans la gare centrale de Sydney, le transcontinental attend, quai numéro 1. Un vieux couple le contemple. « Sacré engin, bon Dieu ! Sacré engin, dit l'homme, les mains dans les poches de son pantalon et le ventre en avant. Encore trop cher pour nous, mais on l'fera ce voyage. On ira voir le pays, hein, Alice ? On vient le voir partir de temps en temps. Un jour on sera dedans. »

Et nous voilà partis. Sans trompette ni alarme. Simplement, à l'heure dite, le train s'est ébranlé. Rester dans la cabine observer la banlieue qui s'étire devant la fenêtre ? Allons, nous sommes en Australie. C'est au bar qu'il faut être ! Un bouquet de tignasses blanches s'y prélassait déjà, enfoncées dans des fauteuils profonds. Aux anges. Ron, fils de pasteur, dit dentiste avant d'occuper sa retraite en cultivant des vignes dans la Hunter Valley. Son vin, dit-il, est encore de la piquette. Mais d'ici quelque temps il espère triompher avec son chardonnay. Margaret, sa femme tout en rondeurs, n'en doute pas. De Perth, explique-t-elle, ils rayonneront dans les régions viticoles du Sud, avant de rentrer en avion, avec David, ancien pilote de la Qantas, et Pat, sa femme, qui, vu son air extatique, aurait préféré un mari conducteur de train. La bouteille de vin blanc qu'ils partagent ne fera pas long feu. Plus loin, une vieille coquette - « J'ai été drôlement jolie, vous savez ! » - et son mari gouailleux, camionneur en retraite - « Jolie ? Elle était plus

Les rires montent, tandis que le soleil se couche déjà sur les sommets des montagnes Bleues, non loin de Sydney.

que ça. Elle était belle. C'était même la plus belle ! » - pouffent de rire et trinquent dangereusement avec des pintes de bière. Leurs voisins boivent du thé. La dame a sorti un ouvrage tandis que son mari, Rodger, assis sur l'accoudoir, cherche tous les prétextes pour parler à l'assemblée. Une Mrs Thatcher, un peu pincée, regarde le paysage, en zeytant par moments le vieux couple amoureux. Roy, qui, vaguement cabossé et les jambes cotonneuses, trottinait vers le bar et ses quatre-vingt-dix printemps, lui tombe dans les bras. « Ravi de vous connaître, madame ! », dit-il en se relevant.

Les voix ont pris de l'ampleur. Les cadavres de bouteilles et de cannettes sont prestement débarrassés par un personnel aux petits soins. Aucune trace de crime, donc. Mais enfin, les rires montent, et les silhouettes s'enfoncent un peu plus dans les sofas tandis que le soleil se couche, déjà, sur les sommets des montagnes Bleues. « Ah ! s'exclame Rodger, grisé par l'ambiance joyeuse, c'est la vraie Australie qu'on voit dans ce compartiment. Pas vrai ? » Poursuivez, Rodger, poursuivez. « L'Australie des braves gens et des pionniers. Ceux qui ont trimé toute leur vie, élevé une famille, dû se battre contre une nature difficile, montré courage et solidarité. » Mais encore ? « Tout le monde ici m'a compris. L'Australie chaleureuse, fraternelle, qui se moque des classes sociales, déteste les conflits et respecte la nature. Ni larmoyante, ni violente, ni mafieuse. La vieille Australie, quoi ! »

Réelle ou vieille Australie ? Nous n'avons plus le temps d'approfondir la question. Le premier service du dîner était annoncé au wagon-restaurant. Et la carte proposait un steak de kangourou.

Annick Cojean

UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE



ALAIN MERCIER

La vie d'Evelyn Halls tient presque tout entière dans un gros sac de toile qu'elle traîne derrière elle en toutes circonstances.

Pendant la journée, elle y entasse ses tenues d'épéiste et le pose dans un coin de son bureau, au 20^e étage d'une interminable tour de verre sur Collins Street, la plus élégante avenue du centre de Melbourne. Le soir, elle y range avec soin son tailleur de travail et ses chaussures à talons. Le sac attend alors sur le banc d'une étroite salle d'escrime, dans un quartier sans lumières des faubourgs de la ville. Un même rituel, répété cinq jours sur sept, onze mois sur douze. Le quotidien, dense mais presque monotone, d'une athlète australienne en préparation olympique.

Evelyn Halls, vingt-sept ans, a gagné ces deux dernières années le statut de meilleure escrimeuse de son pays. Elle l'a fait au grand galop, sans s'accorder un seul répit, totalisant pour cette seule saison quatre places sur le podium dans une épreuve de Coupe du monde. Au dernier classement mondial, son nom apparaissait à la 13^e place de l'épée féminine. « Mais je n'étais même pas dans les cent premières au début de 1999 », précise-t-elle avec, dans le regard, une pointe de fierté.

Evelyn Halls, pourtant, ne colle pas vraiment à l'image que le public, en Australie comme ailleurs, se fait d'un sélectionné olympique. Elle fait profession d'avocate, employée à l'année par l'un des cabinets les plus connus de l'Etat de Victoria, Freehill, Hollingdale and Page. Sa spécialité : le droit fiscal.

Ses études bouclées, la jeune Australienne a poussé la porte d'une demi-douzaine de compagnies de Melbourne. A chaque fois, elle a expliqué que l'escrime faisait partie intégrante de son existence, qu'elle n'y renoncerait pas, mais qu'il n'était pas dans son intention d'accepter un emploi de façade. Ses premiers entretiens d'embauche ont rapidement tourné court. Le cinquième a été le bon. Depuis, Evelyn Halls a oublié ce que voulait dire le mot oisiveté. « Je travaille comme n'importe quel autre employé, dit-elle, quarante heures par semaine, du lundi au vendredi. Mais ils me laissent m'échapper, plusieurs fois dans l'année, pour aller disputer des compétitions. Chacun de ces voyages me coûte de l'argent, puisque les jours non travaillés ne me sont pas payés. »

A Melbourne, ses journées n'admettent aucun temps mort. Levée avec le soleil, Evelyn Halls arrive chaque matin au bureau un peu avant 9 heures. Au déjeuner, elle s'échappe au petit trot vers un parc du centre-ville, court 5 à 6 km, quatre fois par semaine. « Le cinquième jour, dit-elle, je suis souvent obligée de retrouver un client au restaurant. » L'après-midi, elle reprend ses dossiers, s'y plonge avec patience, pour les refermer vers 17 h 30. Elle saute alors dans un tramway, direction la salle d'escrime de Richmond, une banlieue de Melbourne. Quatre heures plus tard, elle termine l'entraînement conduit par un maître d'armes d'origine hongroise. Il est 21 h 30, parfois plus.

Le rythme est sans répit. Mais Evelyn Halls n'en voudrait pas un autre. « Je ne m'en plains pas, explique-t-elle. Je ne pourrais pas être sportive à temps plein, penser à l'escrime du matin au soir et du soir au matin. Dans un sens, cela me facilite les choses, car je ne dramatise rien. Mais, parfois, les forces me manquent. Dans la journée, je passe mon temps à penser. Le soir, je dois encore penser, car l'escrime est une discipline très cérébrale. A la longue, cela m'épuise. »

Cette débauche d'efforts lui a sans doute coûté quelques victoires. « A la différence de mes adversaires, dit-elle, je n'ai jamais le temps de récupérer et me ressourcer. » Mais la jeune femme a appris, très tôt dans sa carrière, à masquer ce point faible pour en faire sa meilleure arme. « Au début de ma carrière, quand j'étais éliminée dès les premiers tours de la compétition, raconte-t-elle. Je suivais tous les assauts. Aujourd'hui, je connais presque tout des deux cents premières épéistes au monde. Si elles sont droitières, gauchères, portées sur l'attaque ou sur la défense, leur vitesse, leurs parades... Tout est là, dans ma tête. »

Pour les JO de Sydney, Evelyn Halls n'a pas bousculé sa routine. Elle a travaillé jusqu'au dernier moment, bouclé sans impatience les dossiers les plus urgents, puis rejoint sur le tard le village olympique. « J'aurais pu m'arrêter plus tôt, assure-elle, mais j'y ai renoncé. » Elle craignait l'ennui, rien d'autre.

RETROUVEZ CHAQUE JOUR
"UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR
L'EQUIPE TV

PETITES
HISTOIRES
DES JEUX

JEAN DURRY

1896 (Athènes)

La chute d'un gouvernement

Au soir du 23 juin 1894, « l'électricité a transmis partout la nouvelle que l'olympisme hellénique était rentré dans le monde après une éclipse » (de quinze siècles), et que la première édition des Jeux contemporains se dérouleraient bel et bien dès 1896 à Athènes. L'accueil de la Grèce a semblé très favorable. Demetrius Bikelas était devenu, presque par hasard, délégué de la Société panhellénique de gymnastique au congrès fondateur de la Sorbonne. Cet homme fin, qui habitait rue de Babylone à Paris, non loin du domicile de Pierre de Coubertin, s'est trouvé – en tant que ressortissant du pays de la ville retenue – propulsé à la première présidence du Comité international olympique (CIO). Mais, revenu vers l'Hellade en septembre, il avait bientôt deviné des réticences, sinon des manœuvres.

Pierre de Coubertin (alors âgé de 31 ans) passe à l'action. Il prend le rapide pour Marseille où il monte à bord de l'Ortega. En mer, sa trajectoire croise, semble-t-il, la lettre que lui adressait, au nom de la commission dite du Zappeion, Etienne Dragoumis, député, ancien ministre. En vérité, c'est en émissaire du président du Conseil, Charilaos Tricoupis, que, arguant essentiellement de la forte crise économique, il y exprimait le « regret de devoir déclinier un honneur gracieusement fait à notre pays (...) la tâche dépasse nos forces ».

SOUTIENS SPONTANÉS

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, le paquebot accoste au Pirée. Ses premières heures grecques, Pierre de Coubertin les passe à « déposer des cartes », à découvrir « les ruines du stade d'Herode Atticus (...) Heures inoubliables et lumineuses ». Mais dès le lendemain, Charilaos Tricoupis tient à se déplacer en personne à son hôtel pour une bienvenue, qu'il ponctue d'un « voyez, examinez, étudiez nos ressources ; vous vous convaincrez que c'est impossible ».

Or, ne serait-ce que dans la rue, Pierre de Coubertin (au service duquel se sont mis Georges Melas, fils du maire d'Athènes, et Alexandre Mercati, camarade d'enfance du prince héritier, Constantin) rencontre des soutiens spontanés – tel celui du cocher qui leur prodigue ses conseils –, recense les sites aménageables, calcule le budget au plus juste. Il est encouragé par deux longs entretiens avec le prince, qui est en situation de régner car Georges I^{er} se trouve aux funérailles d'Alexandre III de Russie.

Revoyant Tricoupis, il obtient l'esquisse d'une « neutralité bienveillante » ; provoque la réunion d'un nouveau Comité dont le prince a par avance accepté la présidence ; prononce le 16 novembre à la société littéraire Le Parnasse, devant un nombreux auditoire, une conférence écoutée. Lorsqu'il quitte la Grèce, non sans visiter Olympie, la partie est presque gagnée.

Mais l'affaire a désormais pris un tour totalement politique. Ce n'est pas gratuitement que *Romos*, journal satirique en vers, avait publié une caricature représentant Tricoupis et Delyannis, chef de l'opposition, gants de boxe aux poings à propos des Jeux olympiques. Scouloudis, ami intime de Tricoupis, travaille le bureau du Comité qui, en décembre, apporte sur la table du prince un rapport à nouveau très défavorable, tandis qu'à la Chambre on s'investit.

Dans un premier temps, le prince étudie, puis il prend résolument parti, nommant ses deux frères à la tête de deux commissions influentes. Tricoupis ne le lui pardonnera pas, mais son gouvernement va tomber au début de 1895. Le 6 avril 1896, Georges I^{er} de Grèce prononcera « l'ouverture des premiers Jeux olympiques internationaux à Athènes ». L'aventure olympique moderne commençait, tandis que, dans Athènes en fête une maison était drapée de noir. Charilaos Tricoupis, retiré à Nice, venait d'y mourir prématurément.

Destin olympique

1956 : à Melbourne, Alain Mimoun chahute la légende du marathon

Il est là. Il est bien là. A 15 heures, dans l'enceinte du Melbourne Cricket Ground, les 46 athlètes engagés dans l'ultime course, le marathon, se regroupent auprès de la ligne de départ. Et Alain Mimoun se trouve parmi eux. Avec son drôle de mouchoir, noué sur la tête et le dossard n°13 fièrement épinglé sur sa poitrine, comme un défi de la part d'un homme qui se dit superstitieux.

Pourtant, il avait bien entretenu le suspense, laissant planer le doute sur sa participation. Par discrétion d'abord, pour ne pas trop faire parler de lui à une époque où la guerre d'Algérie, son pays, entraînait dans une phase très critique avec le détournement de l'avion qui transportait Ben Bella et plusieurs de ses compagnons du FLN, en octobre 1956.

Ailleurs, l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques et la terrible répression qui a suivi ont jeté une ombre tragique sur la fête pacifique des Jeux. Ce qui pèse sur l'état d'esprit d'Emil Zatopek, tenant du titre depuis Helsinki en 1952. Colonel dans l'armée tchèque, le plus grand coureur de fond des deux dernières olympiades était moralement du côté des insurgés comme il le montra, héroïquement, plus tard lors du « printemps de Prague ».

Il faut reconnaître en outre que le comportement du Français, dans la première course, le 10 000 m, où il avait terminé 12^e, a augmenté le scepticisme. Mais, dans les milieux de l'athlétisme et chez ses camarades de l'équipe de France, on n'ignorait pas que ce marathon de Melbourne, il y pensait. Et fortement, depuis le triomphe d'Emil Zatopek, quatre ans plus tôt, qui avait littéralement démythifié la terrible épreuve, comme s'il ne s'était agi pour lui que d'un jogging après sa double victoire dans le 10 000 m et le 5 000 m.

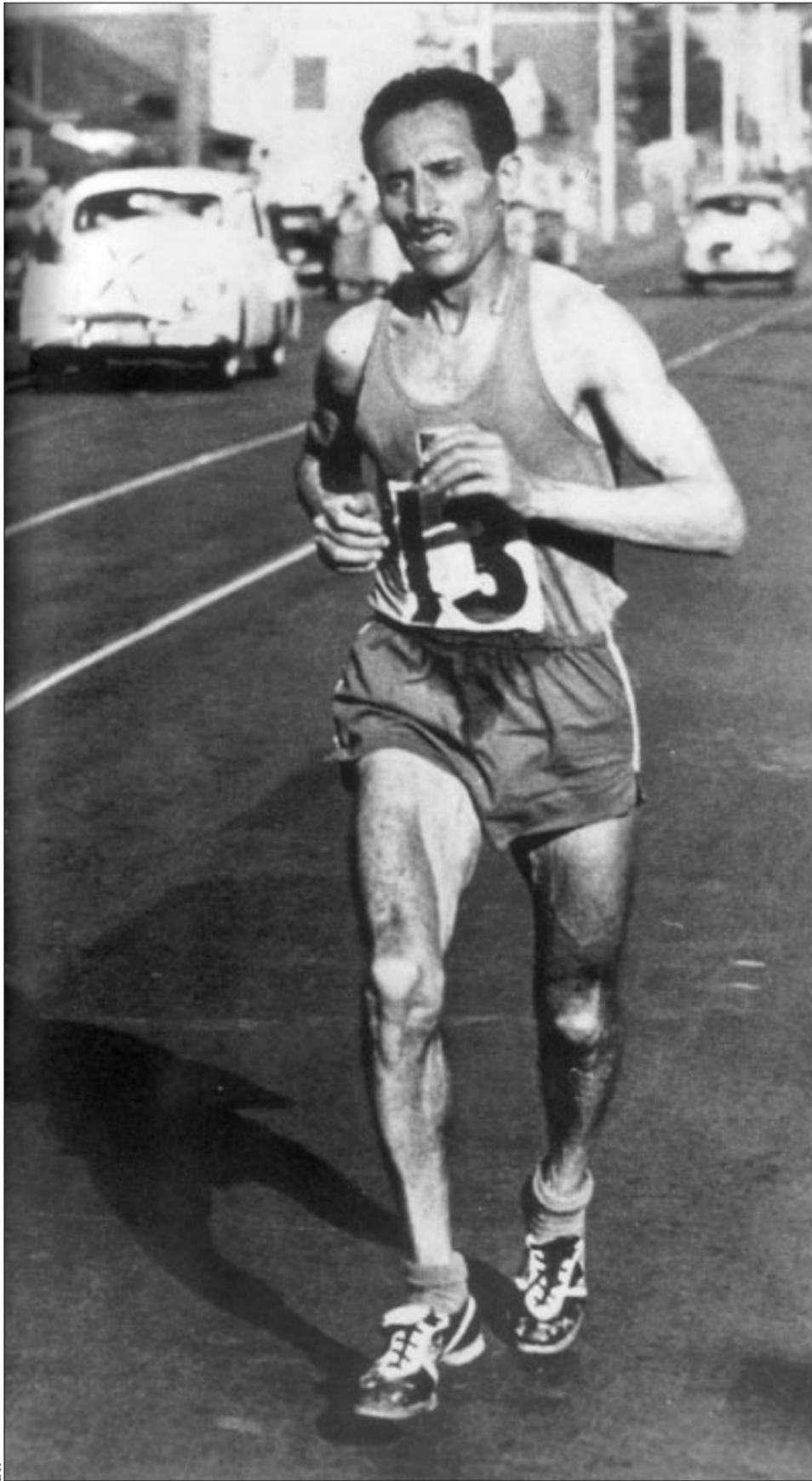
« Pourquoi pas moi ? », se demande Alain Mimoun qui modèle ses courses sur celles d'Emil Zatopek depuis les Jeux de Londres en 1948. Il a conquis ses médailles d'argent dans l'ombre du Tchèque. A chaque voyage en Finlande, patrie des coureurs de grand fond, le Français a acquis les meilleures chaussures pour les courses sur route.

Sachant que le marathon de Melbourne serait le premier auquel il participerait, il s'y est préparé à sa manière, en suivant son instinct. Dans les années précédentes, il s'était attaqué aux records de l'heure. Il avait multiplié les cross l'hiver. Il n'hésitait pas à doubler 5 000 m et 10 000 m dans les rencontres internationales sur deux jours. Et par la canicule qui règne ce 1^{er} décembre à Melbourne (36° à l'ombre), on ne peut pas oublier qu'un an plus tôt en Algérie, par une chaleur aussi forte, Alain Mimoun a pulvérisé le record de France de l'heure sur une piste dure comme du béton.

Avant de prendre place, avec une petite poignée de journalistes, dans la voiture de presse qui va suivre le marathon, j'ai connaissance des résultats de la visite médicale obligatoire le matin de la compétition. Le cœur d'Alain Mimoun bat à 37 pulsations par minute et le médecin lui a dit : « A trente-cinq ans, vous avez une santé de jeune homme. »

A 15 h 15, tandis qu'Alain Mimoun est très concentré sur la piste, et que ses lèvres murmurent une prière, le départ est donné. Surprise : pour la première fois dans l'histoire, la course donne lieu à un faux départ ! Ce marathon-là ne développe pas ses 42,195 km sur un circuit dans la ville. C'est un simple aller-retour de 21 kilomètres et quelque sur une même route, au nom exotique de Dondenong Road. A mi-parcours, après une bosse (le dénivelé du marathon avoisine les 100 m), on tourne autour d'un drapeau rouge pour revenir vers le stade.

Une foule énorme a pris place sur les bas-côtés : les gens s'abritent de la chaleur sous des ombrelles, sous de larges chapeaux de paille ou sous de simples journaux pliés. La tempé-



rature est littéralement infernale et il n'y a pas une zone d'ombre.

Dès le début de la course, Alain Mimoun est dans le groupe de tête. Il est pointé septième au 5^e km, quatrième au 10^e km, deuxième au 15^e et au 20^e km. Il est enfin premier au vi-

Le médecin lui a dit :

« A 35 ans, vous avez une santé de jeune homme »

rage. Il a vu autour de lui disparaître d'abord Emil Zatopek, puis l'Américain John Kelly, les Russes Ivan Filin et Igor Ivanov. Il restera seul : « Sans vraiment l'avoir voulu, me confie-t-il après la course, j'ai passé la petite bosse à mon rythme. Et c'est à ce moment-là que j'ai senti que je pouvais gagner. Je me suis retrouvé seul, absolument seul, sur le chemin du retour. Psychologiquement, cela me donnait du courage de voir, sur l'autre côté de la route, mes concurrents qui souffraient aussi. Certains étaient à la dé-

rive. Ils cherchaient à se rafraîchir aux stands de ravitaillement. Moi, je n'ai rien bu de tout le parcours. »

Au total, il va perdre 4 kg, un kilogramme pour dix kilomètres. Sous un soleil de plomb, la route est brûlante. Le bitume a craqué par endroits, ou bien carrément fondu, et le revêtement gravillonné apparaît. Mais, grâce à ses chaussures finlandaises, Alain Mimoun ne sera pas blessé, ses pieds demeureront intacts jusqu'au bout. Entre le 20^e et le 30^e km, le Français est stupéfié d'aisance. Sa petite foulée rasante, centre de gravité près du sol, ne se désunit pas. Pas encore !

C'est à partir du 30^e km que le champion va connaître son moment de vérité. « Pendant cinq kilomètres, avoue-t-il ensuite, j'ai vécu douloureusement le grand coup de pompe. J'avais dans un brouillard. Ma tête était pleine de bourdonnements. J'ai fait alors appel à toute ma volonté. »

L'important, quand on court pour la première fois le marathon, c'est de savoir qu'il y aura un moment très difficile où l'on aura la tentation de renoncer. Mais Alain Mimoun est un champion qui, depuis son enfance, a appris ce qu'est la souf-

rance. Il est prêt : « J'ai pensé à ma mère, à ma femme et à mon nouveau-né, dont je ne savais même pas s'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille. C'est pour eux tous que je devais aller la chercher, la médaille d'or. Je devais mettre toutes mes forces dans la bataille, comme pendant la guerre quand je fus grièvement blessé, à Cassino. »

Tout devient trop lourd. Même le mouchoir noué sur sa tête. L'arrache et le jette sur le côté. Le précieux bout de tissu est ramassé par une spectatrice qui, soulevée par l'émotion, envoie un baiser à l'athlète solitaire. Alain Mimoun est touché par ce geste spontané.

Merci à la jeune fille australienne. Le champion français sent ses forces revenir et il repart de plus belle. Et dans les cinq derniers kilomètres, on peut parler de marche triomphale. Seul, absolument seul, il augmente son avance sur ses rivaux, le Yougoslave Franjo Mihalic, le Finlandais Veikko Karvonen, qui se battent pour les médailles.

A quelques kilomètres du stade, je garde l'image d'un vaste carrefour. Un policier arrête un tram venu de côté. Alain Mimoun court sur la gauche de la route, cherchant un peu d'ombre. La foule est calme,

« Pendant cinq kilomètres, j'ai vécu douloureusement le grand coup de pompe. »

maintenue derrière les barrières par la police montée. A droite du coureur, le motard qui l'accompagne et, sur la chaussée, des traces de peinture blanche indiquant la route à suivre. Tout près, une camionnette avec les caméramen pour le film officiel.

NOTRE voiture quitte alors le parcours pour rejoindre le stade. Les images vont se précipiter. C'est l'entrée dans l'enceinte et l'ovation de 80 000 spectateurs. Le n° 13 pénètre sur la cendrée, précédé par un officiel au chapeau de paille, brandissant un drapeau blanc pour l'annoncer.

Alain Mimoun, le visage d'un homme heureux, accélère de sa petite foulée et fonce vers son paradis. Une fois la ligne d'arrivée franchie, il refuse l'aide qu'on lui propose. Il sait néanmoins une couverture et va s'allonger sur l'herbe, les pieds surélevés. Il reste là, les yeux tournés vers le ciel. Ses lèvres bougent. Il prie de nouveau. Et il attend son vieux compagnon, Emil Zatopek.

Le marathon, c'est la porte ouverte à la légende. Alain Mimoun s'y

« J'ai pensé à ma mère, à ma femme et à mon nouveau-né, dont je ne savais même pas s'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille »

engouffre. Il peut mesurer le chemin parcouru depuis sa naissance à El Telagh – près d'Oran – le 1^{er} janvier 1921. L'amour de sa mère qui avait prévu un grand destin pour lui. L'éducation que lui dispensent généreusement les Pères blancs. Sa conversion au christianisme, d'où le prénom Alain. Ses débuts prometteurs en athlétisme, puis la guerre et son engagement dans les tirailleurs algériens. Sa conduite héroïque, la croix de guerre avec quatre citations et sa blessure à Monte Cassino, en Italie, où il a failli perdre une jambe en sautant sur une mine.

Démobilisé, il monte à Paris où il est recruté par le Racing Club. Une carrière fabuleuse s'ouvre devant lui, avec tous les records de France, du 5 000 m au record de l'heure, ses quatre victoires dans le Cross des Nations, ses 84 sélections en équipe de France, ses quatre médailles olympiques. A l'âge de cinquante et un ans, il sera encore capable de courir le marathon en 2 h 34 min 6 s.

Il est un père de famille comblé avec la petite Pascale-Olympe, née la veille du marathon de Melbourne. Il anime toujours aujourd'hui un centre d'entraînement en Corrèze, avec le bonheur d'avoir été nommé professeur de sports, par décret au lendemain de son titre olympique.

Sa motivation ? La foi. Sa dévotion pour sainte Thérèse de Lisieux et aussi pour le général de Gaulle. Ce qui a permis au président de la République de lui dire en le décorant de la Légion d'honneur : « Alors, Mimoun, tous les deux, nous sommes inusables. »

Michel Clare

Michel Clare a été athlète de haut niveau, journaliste et rédacteur en chef au quotidien « L'Equipe ».

Porte-drapeau : un instant de frisson, des souvenirs à jamais

Les prédécesseurs de David Douillet, qui tiendra ce rôle à Sydney, évoquent à l'unisson la fierté et l'émotion d'avoir conduit la délégation française

ET LE LAURÉAT est : David Douillet. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a désigné le judoka normand pour conduire la délégation française lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, vendredi 15 septembre. Déjà présenté pour tenir ce rôle de prestige lors des Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, David Douillet avait préféré renoncer et céder la place d'honneur à Marie-José Pérec, afin de mieux se concentrer sur sa compétition. Avant de quitter Paris pour Sydney, le récipiendaire a reçu cette marque d'estime avec « beaucoup de fierté », en songeant à « la notion de patriotisme » et « au côté capitaine de route » associés à cette « responsabilité ». Il sait pourtant que cette distinction n'est pas un gage de succès : Marie-José Pérec est la seule porte-drapeau à avoir obtenu une médaille d'or individuelle, à Atlanta.

Le choix du champion olympique d'Atlanta était attendu. Il n'a pas déçu à ses prédécesseurs, qui, tel l'escrimeur Christian d'Oriola, porte-drapeau en 1960, à Rome, voient en David Douillet « un beau représentant du sport français ». « C'est une très bonne nouvelle », ajoute Jean-Claude Magnan, autre fleurettiste placé en tête de la délégation française, en 1972, à Munich. Aux yeux des jeunes et du public, il apparaît comme quelqu'un de courageux, d'humain, de volontaire. Il a un palmarès, du tempérament, de la force, tout ce qu'il faut pour être porte-drapeau.

Tout comme David Douillet, les deux fleurettistes n'ont rien oublié de « l'immense fierté » qui les avait envahis lorsqu'ils avaient appris la nouvelle. « A l'époque, cette désignation n'avait pas un tel retentissement, se souvient Christian d'Oriola, double champion olympique individuel, en 1952 et en 1956, mais cela m'avait fait quelque chose d'extraordinaire. » « Quelque chose



David Douillet n'est pas le premier judoka porte-drapeau français : Angelo Parisi a eu cet honneur à Los Angeles en 1984.

d'exceptionnel, votre petit orgueil est placé au plus haut, renchérit Jean-Claude Magnan. C'est un honneur qui touche au cœur et au ventre. Sans faire de nationalisme à outrance, c'est très flatteur de porter les couleurs de son pays. Ce souvenir restera comme l'une des étapes les plus marquantes de ma vie. »

« UN PLAISIR IMMENSE »

En 1980, aux JO de Moscou, Angelo Parisi avait remporté l'or en judo, dans la catégorie poids

lourds, et l'argent en toutes catégories. Mais la grande parade inaugurale avait été « un peu gâchée » : « Pour montrer notre désaccord avec les Russes, nous avons tous défilé derrière le drapeau olympique », se rappelle-t-il. Alors, en 1984, à Los Angeles, le judoka - né italien et médaillé de bronze en toutes catégories à Munich en 1972 sous les couleurs de la Grande-Bretagne, où ses parents avaient émigré - avait été d'autant plus heureux de sa nomination de

porte-drapeau de la délégation française. Arrivé au stade, il s'était laissé gagner par « les émotions » : « Etre capitaine de l'équipe de France, c'est quelque chose, on représente une nation, on est le premier des athlètes. » Mais il n'avait rien laissé paraître de ses sentiments : « C'était l'une de mes forces dans le judo. »

Angelo Parisi se souvient parfaitement de son entrée dans le stade, « avec des frissons partout ». Christian d'Oriola a gardé en tête

les derniers instants avant la cérémonie d'ouverture : « On se retrouve tous ensemble dans un stade annexe. Les délégations partaient au fur et à mesure. Je suivais un enfant qui portait la pancarte "France" et, derrière moi, il y avait tous les géants, les athlètes, les basketteurs. Je les connaissais tous, je savais qu'ils étaient contents de défilier derrière moi. C'était un plaisir immense. » Par la suite, tout en remportant une médaille d'argent en poids lourds, il avait trouvé le

temps d'aller voir ses compatriotes en compétition, par plaisir et par devoir : « C'est important de montrer qu'on est présent. » Christian d'Oriola et Jean-Claude Magnan avaient également encouragé les autres athlètes français chaque fois qu'ils le pouvaient, mais David Douillet a déjà prévenu qu'il se contenterait, lui, du minimum : « Les athlètes savent ce qu'ils ont à faire. »

« UN MOMENT TRÈS SOLENNEL »

Jean-Claude Magnan, double champion du monde, médaillé d'argent à Rome, en 1964, puis médaillé d'or par équipe à Mexico, en 1968, avait été « comblé » d'être « placé devant » au moment de pénétrer « au pas » dans le stade « ultramoderne » de Munich, à proximité d'autres délégations riches « d'athlètes prestigieux ». « A l'époque, poursuit-il, tous les athlètes étaient présents le jour de la cérémonie d'ouverture. Aujourd'hui, ils n'y vont pas tous et les absents sont frustrés d'avoir manqué cela. C'est un moment très solennel de se retrouver tous ensemble sur la pelouse lors du discours d'ouverture, avec tous les drapeaux pointés. Je suis très sensible à ce genre d'émotions. »

Depuis 1948, Christian d'Oriola a participé à tous les JO, quatre fois en tant qu'athlète, puis en tant que dirigeant ou spectateur. Il ne manquera pas les Jeux de Sydney. Paradoxalement, la cérémonie d'ouverture qui lui a laissé le souvenir le plus fort est celle de 1964, à Tokyo. C'était la première qu'il suivait depuis les tribunes : « C'est là, tout en haut, au milieu de tous ces Japonais, que je me suis rendu compte de l'importance de l'événement. J'étais perdu et je me disais que je ferais mieux de rentrer chez moi. C'est là que j'ai ressenti la plus grande émotion : je n'étais plus rien. »

Eric Collier



Jeux de Sydney : EDF, partenaire de toutes les énergies.

Jean-Christophe, Daniel, Pascal, Anthony, Frank, Laurent, Pierre, Christine et Philippe, autant de collaborateurs d'EDF qui sont aussi des sportifs de haut niveau sélectionnés pour les Jeux de Sydney. Aviron, canoë-kayak, triathlon : par son engagement auprès des fédérations françaises, Electricité de France encourage la pratique des sports d'eau. L'entreprise est également partenaire officiel de la Fédération Française de Handisport et s'est engagée auprès de la Fédération Française de Rugby. Par l'ensemble de ses partenariats, EDF témoigne de son attachement au respect de l'environnement, à la solidarité, au dynamisme, à l'esprit d'équipe et à l'imagination. www.edf.fr

Laurent, ingénieur à EDF,
Champion de Canoë-kayak.

Nous vous devons plus que la lumière.

LITTÉRATURE ● ESSAIS



FRANÇOIS SALVAING

Le Feuilleton de Pierre Lepape
page II



NICOLE CALIGARIS

page III

PREMIERS ROMANS

« Veuves au maquillage »
de Pierre Senges,
« Non-dits »
de Gisèle Fournier
et « Fausses compagnies »
de Gilles Abier
page V

GREC, LATIN, FRANÇAIS

La chronique
de Roger-Pol Droit
page VII



DOSSIER

La nouvelle économie
pages VIII et IX



PAUL RICŒUR

page XI

Les ombres d'Ondaatje

D'abord, il faut se mettre en rang pour prendre un grand train métallique, en gare de Toronto. Puis longer, deux heures durant, l'immensité vide et plate du lac Ontario – une mer qui aurait avalé tous les bateaux. De temps en temps, passent trois canards processionnaires ou la silhouette d'un tronc couché sur la berge, l'ombre d'une falaise étalée dans l'eau grise. Puis descendre à l'arrêt Belleville, au croisement d'une bourgade qui n'a commencé nulle part et d'une campagne qui ne finit jamais. Là, sur le quai jeté en travers d'un terrain vague, un homme barbu lève le bras en souriant. Avez-vous fait bon voyage ? Voulez-vous manger quelque chose, dans un petit restaurant des environs ? Michael Ondaatje est charmant, courtois, mais implacable : il ne reçoit pas chez lui – même si vous venez de la Lune pour le voir. Avec sa femme, la romancière Linda Spalding, ils se sont fait le serment de ne jamais accueillir un journaliste à leur domicile. Soit. Cette exigence coïncide assez bien avec le mystère dont s'entoure l'auteur du *Patient anglais*, le livre qui lui valut le Booker Prize en 1992 et dont Anthony Minghella tira, cinq ans plus tard, un film couronné par neuf Oscars. Légendaire

A travers Anil, son héroïne, l'écrivain canadien revient au Sri Lanka. Une terre natale minée par la guerre

lui-même, à ses propres frontières et à sa recherche d'une vérité.

Lancés dans l'exploration sans fin de ces limites, les personnages de Michael Ondaatje mènent tous une sorte de quête. Et chaque livre s'organise autour d'une poursuite qui fait planer une atmosphère énigmatique sur le récit. L'objet peut en être la vraie personnalité d'un bandit américain (*Billy the Kid, œuvres complètes*, éd. de L'Olivier, 1998), celle d'un musicien (*Buddy Bolden, une légende*, éd. de L'Olivier, 1999), la personne physique d'un entrepreneur disparu (*La Peau d'un lion*, Payot 1989), l'identité d'un mort (*Le Fantôme d'Anil*) ou la découverte, par l'auteur, de son histoire familiale (*Un air de famille*, éd. de L'Olivier, 1991).

Dans tous les cas, explique Ondaatje, cette recherche fait écho à celle du romancier. « Il y a des écrivains qui savent, dès le départ, ce que va être leur livre, dit-il. Moi, non, bien au contraire. Si j'en sais trop sur l'histoire avant de commencer, je m'ennuie. Je veux que l'écriture soit aussi un processus d'apprentissage, de découverte. Alors, comme j'ignore combien de temps cela va me prendre, je n'accepte jamais d'avance de la part des éditeurs. » Son point de départ lui apparaît en général sous forme d'une ou deux images. Des images « plus littéraires que cinématographiques », précise l'auteur qui n'en revient toujours pas du succès remporté par le film de Minghella. Pour *Le Patient anglais*, celle d'un aviateur tombé dans le désert et d'une jeune infirmière qui prend soin de lui. Pour *Le Fantôme d'Anil*, le Sri Lanka en guerre et un personnage de jeune femme revenue au pays après des années d'absence. Comme Michael Ondaatje, Anil est « née là-bas et devenue étrangère à ce lieu », souligne le romancier. En mission pour la Commission des droits de l'homme des Nations unies, cette anthropologue experte en médecine légale doit enquêter sur un massacre perpétré dans le cadre du conflit.

« A partir de ces premières images, j'ai essayé de mieux définir le personnage principal, observe Ondaatje.



DERMOT CLEARY

J'ai tiré des fils, le cercle s'est élargi autour d'elle, d'autres personnages sont apparus que je n'avais pas imaginés au départ. Sarath, par exemple – l'anthropologue qui aide Anil dans ses recherches –, puis son frère, Gamini, qui est arrivé de manière inattendue. Pendant plus de deux ans, je laisse venir l'histoire, puis je réécris, très lentement, car je veux des livres parfaitement construits. »

Tension dans la structure, précision dans la forme : Michael Ondaatje, qui a abordé l'écriture par son versant poétique, pratique un style où se mêlent une sensualité bouleversante, une grande subtilité visuelle et une extrême précision de langage, qu'il s'agisse de l'évocation des « salles de verdure aux couleurs sourdes et peuplées d'ombres », en plein milieu de la jungle, ou de celle des salles d'hôpitaux, remplies de villageois moribonds. L'ensemble agencé avec une fluidité, une souplesse qui rendent toutes les situations, tous les personnages, absolument crédibles.

La poésie, découverte à l'université, lui a ouvert des portes sur la liberté du récit et l'art de l'ellipse, – qui correspond en fait, dit-il, à la façon dont les êtres humains pensent. Le beau recueil *Ecrits à la main* témoigne de cette faculté à saisir des images, des signes, qui renvoient un portrait du Sri Lanka en parfaite cohérence avec celui que dessine *Le Fantôme d'Anil*. La redécouverte de son pays natal, par l'intermédiaire

du livre *Un air de famille*, fut d'une grande importance dans son cheminement littéraire. « Maintenant, ce n'est pas le livre dont je me sens le plus intime, remarque-t-il. Je crois qu'un romancier se trouve toujours plus proche de ses ouvrages de fiction, ils sont comme vos enfants. Mais sans *Un air de famille*, je n'aurais

sans doute pas écrit les livres suivants. En cherchant à être le plus près possible de l'histoire de mon père, j'y ai appris une sorte de règle de tendresse : le respect que j'ai éprouvé pour lui, je veux le conserver pour mes personnages de fiction. Leur reconnaître une forme de liberté, une aptitude à évoluer, qui les rend crédibles. Com-

me si une part d'eux-mêmes échappait au roman. »

Cette part cachée fait la force d'Anil et des autres, pris dans un écheveau sanglant dont les victimes sont, comme toujours, ceux qui ne laisseront pas leur nom dans les livres d'histoire. Anil, médecin légiste, Sarath, anthropologue, Gamini, chirurgien, tous trois fouillent les corps, l'histoire, le sol, à la recherche d'une vérité volatile. Où est le vrai, quand tout le monde parle une langue différente, dans un pays divisé ? Quand des enfants de treize ans meurent au combat ? A partir d'un certain degré d'horreur, seule la souffrance semble conserver une certaine consistance, une réalité autonome. « Les médecins soignaient les blessures infligées par tous les camps sans distinction, et la table d'opération était la même pour tous. » La vérité dort dans des strates d'où elle ne surgit que par fragments. D'où la présence, dans ce roman, d'horizons morcelés, de lumières fractionnées, de tout un arrière-pays subtil et « mince comme un animal perdu, comme une idée ». Mince, ascétique souvent et parfois même évanescent, comme les fantômes traqués par Anil, mais jamais désincarné. Car la prose de Michael Ondaatje possède une saveur merveilleuse, engendrée par la capacité de l'auteur à faire marcher ensemble, et d'un même pas l'histoire, le roman et la poésie.

(1) Ed. de L'Olivier, 1993, sous le titre *L'Homme flambé*, puis Points n° P26.

★ Rencontre avec l'écrivain le 19 septembre à 19 heures au Centre culturel canadien (15, rue de Constantin, 75007 Paris).

LE FANTÔME D'ANIL

(*Anil's Ghost*)
de Michael Ondaatje.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Michel Lederer,
éd. de L'Olivier, 302 p.,
130 F (19,82 €).

ÉCRITS À LA MAIN

(*Handwriting*)
de Michael Ondaatje.
Traduits par Michel Lederer,
éd. de L'Olivier, 90 p., 100 F
(15,24 €).

Raphaëlle Rérolle

est la discrétion de celui qui sa biographie désigne comme l'un des auteurs les plus réservés de la langue anglaise, autrement appelé « le cauchemar des journalistes ». Son attitude répond aussi, très fidèlement, aux charmes d'une prose elliptique, prenante, magnifique et pleine de zones d'ombre, de coins secrets.

Mais au fond, où est-ce chez lui ? Né au Sri Lanka, élevé en Angleterre, établi au Canada, Michael Ondaatje n'est l'homme d'aucune frontière, d'aucune patrie exclusive. Sauf, sans doute, la fiction, qui n'a pas d'autres bornes que celles de l'esprit. Chez lui, donc, ce pourrait être ce petit troquet désert, le long de ce qui semble être la rue principale de Belleville. Ou bien les déserts, les vrais, si différents de son pays d'origine et qui reviennent régulièrement dans ses écrits, sous forme de fantôme ou de souvenirs. Ou bien les lieux en guerre, comme dans *Le Patient anglais* ou *Le Fantôme d'Anil*. Partout, donc, où l'homme peut se trouver renvoyé à

« Les jurés des prix littéraires n'ont pas à chercher plus loin : le meilleur roman de la rentrée est là ! »
FRÉDÉRIC BEIGBEDER - LE MASQUE ET LA PLUME

« Nerveux, incisif, d'une drôlerie extrême... On savait qu'il avait du talent ; on sait maintenant qu'il a du génie. »
FRÉDÉRIC BEIGBEDER - PARIS-PREMIÈRE

« Le meilleur Beigbeder. »
FRÉDÉRIC BEIGBEDER - VOICI

Grasset



Les fantômes de «Fabien»

PARTI
de François Salvaing.
Stock, 548 p., 149 F (22,71 €).

Images pieuses ou bains de boue, hagiographie ou règlement de comptes : François Salvaing sait ce qu'il en est des livres écrits sur le parti communiste par les membres de la famille. « On n'échappait aux fadaïses et à la guimauve que pour sombrer dans les trous de serrure et les vide-ordures. » Les meilleurs écrivains se sont fait prendre au piège ; les plus médiocres y ont gagné un fonds de commerce ou une passagère notoriété. Encore publiaient-ils leurs témoignages et leurs romans à des époques où, pour le meilleur et pour le pire, l'activité communiste était nimbée d'une auréole à la dimension de l'Histoire, tragique, héroïque, furieuse. Bien loin des affrontements rétrécis et des interrogations fourbues d'aujourd'hui. On est passé de l'épopée à la scène de ménage, et la représentation ne fait plus recette.

François Salvaing n'a pas écrit *Parti* malgré ces risques, mais à cause d'eux : parce qu'ils l'obligeaient, s'il voulait tenter de vaincre les obstacles et les malentendus, à aller jusqu'au bout de sa démarche d'écrivain. Il ne pourra certes pas empêcher qu'on le lise mal, globalement mal. Qu'on ramène son œuvre à des témoignages, à des anecdotes, à des portraits. Qu'on confonde brutalement son héros, Frédéric Sans - F.S. - avec lui-même. Qu'on parle, plutôt que de son livre, de ce qu'il rapporte des faits, gestes et paroles de Georges (Marchais), Charles (Fiterman), Gaston (Plissonnier), Pierre (Juquin) ou Roland (Leroy). Salvaing a d'ailleurs encouragé, avec un brin de perversité et d'ironie, ce prurit fabiénologique (de « Fabien », ainsi qu'on nomme à la fois le siège du PCF et les instances dirigeantes qui l'habitent) en publiant à la fin de son roman un index où sont répertoriés les personnages principaux. C'était aussi pour décourager un autre jeu, plus inutile, plus puéril, celui du roman à clés et des masques transparents.

Il se peut donc que *Parti* obtienne le succès pour des raisons étrangères à ses qualités les plus évidentes, la vitalité et la couleur de l'écriture, la liberté et l'audace - parfois à la limite de la témérité - de la phrase, la saveur de l'imagination et l'art si bien maîtrisé de la digression. C'est pourtant là que Salvaing nous épate, là qu'il crée. Dans cette manière, par exemple, de laisser son récit se faire envahir par d'autres récits en apparence étrangers au propos du moment mais qui entretiennent avec lui un fin réseau de connivences, de rimes intérieures, de cristallisations et de contradictions. Au point qu'on se prend parfois à craindre que l'auteur n'arrive pas au bout de sa phrase et que la richesse et la multiplicité de ce qu'il a besoin de dire, là, maintenant, ne lui ôtent la capacité de se faire comprendre. Ces moments de profusion et de sauvagerie, ces rétablissements parfois acrobatiques nous font franchir des portes autrement plus mystérieuses que celles de la rédaction de *L'Humanité* ou du bureau du secrétaire général du PCF. Ils sont aux antipodes d'une approche naïve et bornée du réalisme.

A travers trente ans de militantisme vécus par deux amis - l'un écrivain, l'autre apparatchik -, François Salvaing tente, dans un ricanant ballet d'ombres, de retrouver les origines d'une faillite

Parti évoque une foule de choses à travers trente ans de militantisme communiste conjointement vécu par deux amis, deux intellectuels. L'un, Frédéric Sans, journaliste, romancier, projetant d'écrire un livre sur l'autre, Marc Elissalde, professeur rapidement promu apparatchik à « Fabien », membre du secrétariat de Georges, avant que les oscillations imprévisibles de la machine lui fassent redégingoler les étages de la hiérarchie et du bâtiment. Par un dramatique renversement des rôles et des miroirs, c'est finalement le fonctionnaire du Parti qui se chargera de raconter la vie de l'écrivain et celle de leur amitié, orageuse, exigeante et tenace. Marc, le personnage imaginé, devient le portraitiste de Frédéric, lequel ressemble comme un frère à l'auteur lui-même : même âge, même lieu de naissance, même parcours professionnel et militant. Et, sans doute, même caractère : même goût du leurre, de la facétie, de la dramatisation, de la polémique. Mêmes emballements de surface, mêmes souffrances dissimulées, même fidélité à l'espérance, jusqu'au bout, jusqu'à ce que le mot « parti » signifie « celui qui a fait sa valise ». Frédéric Sans n'a pas, comme des milliers d'autres avant lui, rompu avec la famille communiste, c'est elle qui s'est rompue, effondrée, noyée, renvoyant chacun de ses membres à sa solitude initiale, à son chagrin d'orphelin.

Qu'il y ait de la colère dans ce désarroi, du sarcasme dans ce sentiment d'abandon n'a rien d'étonnant. Ni

que la tristesse furibarde s'accompagne d'une bonne dose d'autodérision. Après tout, Frédéric Sans, adhérent au Parti à la fin des années 60, n'a pas l'excuse d'avoir été trompé. Pas plus que le narrateur, qui a vécu de l'intérieur les grincements de plus en plus tonitruants de la machine, ses dérapages, ses mesquineries, ses manipulations, ses gesticulations. Le stalinisme, il a toujours su ce que c'était, et le « socialisme réel » à la mode de Moscou, et le centralisme qui se proclamait démocratique, et la langue de bois, et la lourdeur pachydermique de l'appareil, et l'arrogance de Georges volant sur les ailes de la science marxiste de certitude en certitude jusqu'aux plus humiliantes déculottées. Rien de tout cela ne l'a rebuté ; il a avalé les couleuvres jusqu'à en avoir le ventre gros, il a constaté la médiocrité des uns, l'opportunisme des autres, l'aveuglement des troisièmes ; il a su très tôt que le mot camarade dissimulait parfois la haine, parfois la rivalité, le plus souvent l'indifférence.

Mais au fond, rien de tout cela n'avait vraiment d'importance. C'était le roman de la vie, avec sa part de comédie et son lot de drames, et, en bon romancier, Sans en faisait bon an mal an ses choux gras, acceptant d'être lui-même un personnage des histoires vraies qu'il se racontait. Il y avait aussi un jeu à être communiste ; un jeu sérieux, mais quand même. Aragon et Vaillant, deux champions à ce poker-là, ont souvent filé la métaphore de la carte du Parti et des brèmes ; du militantisme et du libertinage.

A partir de quel moment le jeu s'est-il révélé sans enjeu et le roman sans réel auquel se raccrocher ? Quand l'avenir a-t-il perdu ses couleurs et le combat son sens (son Sans) ? C'est l'une des questions autour de laquelle le livre tourne obstinément ; l'un des ancrages qui permettent à sa surabondante et houleuse matière de ne pas submerger le récit. Dans la vague déferlante de ses souvenirs, dans le tohu-bohu des anecdotes, des coups de gueule, des portraits au burin, des phrases qui claquent, des grands rires qui sonnent, l'auteur cherche

à retrouver les origines du désastre, la ride des premières fissures. Laisant intervenir tour à tour, et l'un par l'autre, Don Quichotte-Sans et Pança-Elissalde, mêlant le sentiment immédiat des choses et les analyses de l'Histoire, l'imagination du romancier et l'expérience dialectique de l'homme d'appareil, changeant sans cesse d'optique et d'angle. Il est comme ces enfants qui pleurent la mort de leurs parents disparus dans un accident de voiture et qui égrènent en litanies les enchaînements de hasards qui ont conduit à la catastrophe, dans l'espoir secret de pouvoir modifier l'un d'eux.

Sauf qu'ici le hasard n'a guère de place, et pour un militant marxiste moins que pour quiconque. Non seulement l'Histoire ne revient pas en arrière, mais ceux qui la vivent en sont les héritiers, sinon les responsables. Elle laisse inconsolable. Dans *Parti*, Frédéric Sans, pour affronter son désespoir et son impuissance, se mure dans le silence et l'immobilité. Foudroyé, il demeure des mois dans son fauteuil, avec à la bouche un immuable rictus. Plus écrivain sans doute que ne l'est son double, Salvaing a choisi de partir par un chemin diamétralement opposé. Celui de la langue qui se délie, de l'écriture qui se vide de tout ce que la conscience a enregistré. Ni délivrance, ni déballeage, ni même exercice d'autobiographie ou bilan de faillite : un vaste ballet d'ombres dont la sarabande s'organise autour du sens perdu. Nous ne pouvons plus rien.

A cette danse des morts ne manquent pas les ricanements. Salvaing a la dent dure, la main leste et la facétie ravageuse. De son expérience de chroniqueur et de sa longue fréquentation des prétoires notamment, il a acquis une remarquable dextérité dans l'art du croquis qui fait mouche, du caractère qui s'exprime tout entier dans un geste, dans un regard, dans un accent. Les locataires de « Fabien » ne sont d'ailleurs pas les seuls à essayer les tempêtes de sa verve et les estocades de sa plume. Lui-même ne s'épargne guère. Mais il y a dans ces charges autant de douceur que de lucidité. Le seul moment - deux chapitres sur seize - où *Parti* cesse de jouer avec la véhémence du rire pour devenir franchement comique est celui où Frédéric Sans raconte les quelques mois qu'il a passés à la rédaction de TF1 lorsque, en 1981, l'interdit professionnel qui touchait les journalistes membres du parti communiste à la télévision a enfin été levé et que Roland, le directeur de *L'Humanité*, peu enclin à se séparer des éléments sérieux de sa rédaction, a consenti aisément au départ de Sans et de deux ou trois autres vers les terres inconnues des journaux télévisés.

Le récit de l'exploration de ce que Sans appelle le territoire de l'analphabétisme, est une farce d'autant plus irrésistible qu'elle a toutes les chances d'être véridique. L'histoire aussi d'une conception aberrante du métier et de l'engagement, acceptée aussi bien par les dirigeants de l'information que par les hiérarques du Parti : le journaliste-communiste. Comme on disait également : écrivain-communiste, l'épithète absorbant la substance entière du nom et le mettant à son service. *Parti* entretient l'écrivain-communiste dans le vaste cimetière des idées reçues et de la langue de bois. Mais peut-on être parti - et encore communiste ?

« La plupart des communistes se retrouveront » dans le roman de Salvaing

Entré au Parti communiste en 1958, Anicet Le Pors le quitta en 1993 après avoir été ministre de la fonction publique de 1981 à 1984.

L'ancien secrétaire de Georges Marchais confronte ses vues et son expérience à celle du romancier

« Vous avez, par rapport à François Salvaing, un itinéraire assez parallèle, puisque vous avez adhéré au Parti communiste en 1958 et vous l'avez quitté en 1993 ; retrouvez-vous votre expérience dans son livre ?

- Il décrit les mêmes événements que ceux que j'ai vécus,

mais nos expériences ont été différentes. Il apporte une information passionnante sur le comportement des médias (TF1, *L'Humanité*) au cours de la période considérée. J'ai vécu cette aventure davantage au sein de l'appareil, comme membre du comité central du Parti communiste et, pen-

dant deux ans, en tant que secrétaire de Georges Marchais. C'est pourquoi je pense qu'il aurait peut-être dû être plus précis sur le phénomène interne. Pour le reste, la trame chronologique est bien la même et je suis d'accord avec toutes les circonstances de faits qui sont rapportées. La différence entre sa version et la mienne, c'est qu'il a une perception plus artistique, plus affective. La mienne serait plus théorique, plus directement politique.

- Est-ce que vous partagez son constat sur l'évolution du PC ?

- Son triptyque est très bien vu, la « défaite » en 1981, le « désastre » en 1991 et la « débâcle » aujourd'hui. Sauf que la fin reste en suspens. Il y a une phrase du narrateur, je ne sais s'il faut l'attribuer à l'auteur, parlant de la maison communiste : « Je crois encore qu'on pourrait, partant d'elle, rebâtir » (p. 536). Moi je ne crois pas du tout cela. Le fait d'avoir couvert une période de trente-cinq ans - de 1964 à 1999 - ménage au passé révolu une place beaucoup plus grande qu'au passé récent. Et comme la condamnation de ce passé ancien est forte, juste, circonstanciée, il y a un effet pervers d'exonération du passé proche.

- Vous trouvez qu'il est plus indulgent sur la période de Robert Hue ?

- Peut-être, bien qu'il porte sur les responsables actuels un regard lucide : désintéressé pour la recherche théorique, réduction du parti à une machine à produire des élus, opportunisme gouvernemental. Mon jugement personnel est encore plus sévère. Car s'il est vrai que, dans la période ancienne, il y avait le stalinisme, le sectarisme, le dogmatisme, au moins il y avait aussi un débat contradictoire contrasté, vigoureux, même s'il débouchait

parfois sur des injustices. Aujourd'hui dans ce que François Salvaing appelle la débâcle, c'est la décomposition qui est le phénomène majeur. Mais au lieu de saisir celle-ci comme l'occasion d'une destruction créatrice, les dirigeants actuels pataugent dans la mièvrerie, la confusion et l'opportunisme. Dans ces conditions, stigmatiser les comportements de Georges Marchais peut donner bonne conscience à certains qui l'ont pourtant adulé.

- Salvaing paraît quand même plus détaché sur les années 90...

- C'est vrai, mais dans l'entretien qu'il a accordé à *Libération* (du vendredi 8 septembre), il dit ne pas avoir pris sa carte en 1990, l'avoir reprise en 1997 et plus après. Peut-être était-ce le signe qu'il y croyait encore un peu. Il reste que la principale qualité de ce livre est de participer au « travail de deuil » consistant à remettre en cause « la foi qu'on a eue », comme aurait dit Renan. Il le fait, ce qui est naturel, sur le terrain de son expérience personnelle, essentielle pour lui mais forcément limitée pour le collectif.

- La part journalistique ou historique se fond-elle bien dans la part romanesque ?

- Les deux faces que traduisent les deux personnages principaux de son roman, l'intellectuel militant et l'apparatchik discipliné qui joue la corde de rappel, ont coexisté en chaque communiste selon des proportions différentes de l'un à l'autre. Quelle que soit la dose de rationalité que l'on ait mise dans l'exercice de nos fonctions politiques, on ne pouvait pas, au Parti communiste, ne pas brûler des mêmes feux. Tous les communistes qui ont vécu cette période l'ont vécu comme une épopée. Avec plus ou moins d'enthousiasme, d'euphorie et de souffrance, les plus enflammés étant souvent

ceux qui étaient promis à la plus grande souffrance. La plupart des communistes se retrouveront dans cette description romanesque.

- Dans *Parti*, on retrouve comme personnages principaux Georges (Marchais), Charles (Fiterman), Roland (Leroy), etc. Comment les jugez-vous ?

- Il n'y a pas de description de personnages connus avec laquelle je ne sois pas d'accord. Dans le livre que j'avais écrit en quittant le Parti communiste (1), j'avais fait aussi des portraits sous forme d'encarts ; lui les dilue davantage tout au long du livre, mais je partage totalement les classements qu'il fait. Par exemple, il est très sévère à l'égard de Claude Cabanes ou de Jean-Luc Mano. Je partage ces jugements. La description de Roland Leroy en Machiavel, séducteur cultivé, fomentateur de coups tordus, est bien sentie. Le regard réservé et déçu qu'il porte sur Charles Fiterman me semble assez équilibré.

» Globalement, je crois qu'en dépit des critiques il est assez bienveillant pour Georges Marchais. Il éprouve à son égard de l'attirance-répulsion. Je l'avais traité de la même manière : « En dépit de son lourd bilan déficitaire et de ses outrances, Georges Marchais est le dernier dirigeant du PCF à avoir pu bénéficier jusqu'au bout de la légitimité qui revenait naturellement aux numéros des partis communistes. (...) Avant longtemps, lui-même fera un bouc émissaire idéal. Rares sont ceux qui plaideront pour qu'on ne l'accable pas trop. Je serai sans doute de ceux-là. » François Salvaing me semble avoir un jugement assez voisin.

- Faut-il avoir été communiste pour apprécier ce livre ?

- Je me suis posé cette question. Bien évidemment, ce livre

ne peut qu'intéresser tous ceux qui sont ou ont été dans la mouvance communiste. Mais aussi les anticommunistes. Il faut revenir à la phrase d'André Malraux lorsqu'il dit : « Entre nous et les communistes, il n'y a rien. » Derrière cette bipolarisation, il y avait marxisme-catholicisme. C'est encore culturellement très profond. Le Parti communiste a été le « plus parti des partis ». Il en a représenté la forme la plus achevée, jusqu'à la caricature. Tous ceux qui font ou ont fait de la politique avec un minimum d'authenticité se sentiront concernés. Mais ce ne sera sans doute pas la même chose que pour Salvaing ou moi. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

(1) *Pendant la mue, le serpent est aveugle*, Albin Michel, 1993.

FRANZ
BARTELT



LES BOTTES
ROUGES

roman

«Éplucher les pommes de terre devant une fenêtre ouverte sur la pluie élève l'homme vers les terrasses supérieures de la sérénité... Dieu a voulu la pomme et la poire, l'olive et le raisin, l'asperge et le navet, mais Il a voulu encore plus fort la pomme de terre. Et y a enfoui beaucoup de lui-même. Qu'on me prouve le contraire...»

GALLIMARD

Rencontre
exceptionnelle
avec
Paul RICOEUR

à l'occasion de la
parution de

«LA MEMOIRE,
L'HISTOIRE,
L'OUBLI»

Mercredi 20
septembre à 18h30
à la librairie des

Puf

49, Bld. St Michel
75005 PARIS
Tél. : 01.44.41.81.20

Le chœur des migrants

Pour son troisième roman, Nicole Caligaris a prêté sa voix et son souffle à trois femmes embarquées sur les esquifs de l'exil

LES SAMOTHRACES
de Nicole Caligaris.
Mercure de France, 140 p.,
75 F (11,43 €).

L'obscurité menace tout écrivain qui prétend parler au nom des opprimés et des damnés de la terre. Pour se prémunir, les bons sentiments ne servent de rien ; ils aggravent même les choses. Seule, une opération littéraire bien pensée peut modifier la situation et ne pas ôter sa dignité au geste d'écrire sur le malheur des autres. Nicole Caligaris l'a compris, qui ne se laisse pas séduire par les sirènes de la bonne conscience.

Dans *La Scie patriotique*, son premier roman (1), elle avait mis en scène, sans aucune grandiloquence, une guerre à la fois moderne et intemporelle, mais qui renvoyait implicitement à celle de 14-18, emblème de la misère directe, palpable, des hommes des tranchées. C'était un livre beau et impressionnant. On entendait là, dans ces pages brèves, un souffle d'épopée. Mais sans l'enflure et la « graisse » que le genre, souvent, favorise. Après ce livre, Nicole Caligaris publia un autre roman, un récit plutôt, réflexif et personnel. *Tacomba* (2) parlait du voyage. Sorti de *Moby Dick*, le capitaine Achab était le guide. Mais c'était au désert qu'on allait, pour tenter de fuir toute idée de tourisme.

« Avec quels vieux démons dans notre dos partons-nous en voyage ? », se demandait la narratrice de *Tacomba*. Dans *Les Samothraces*, les démons ne sont pas seulement derrière, mais aussi devant, et à côté du voyageur. Pourtant, il faut partir, c'est-à-dire tenter de survivre. Il faut fuir, simplement parce qu'il y a bien, ailleurs, dans les pays riches, des mondes meilleurs, même si l'espoir d'y être accueilli est nul. Quant au



FRANCK CHRISTEN POUR « LE MONDE »

voyage lui-même, il n'initie à rien sinon à la peur et à la détresse.

« Ici nous sommes privés de grandeur. Nous sommes sans cause, notre chant éteint, notre rire éteint.

De la poussière, voilà ce que nous sommes.

Notre vie en série, à prix minable, un tas de cendres.

Ici la vie se passe de nous. Elle nous charrie vers la même fin ; roulés, cassés, nous sommes des choses mortes emportées comme des riens. »

Trois femmes. Trois générations : la Starine, « une gamine de dix-neuf ans, une ambition. Mais comme perspective ici, rien du tout » ; Sambre, « une jeune femme qui vient de perdre son mari.

Maintenant c'est à elle d'assurer l'éducation de sa gosse encore petite » ; madame Pépite enfin, « la plus âgée. Elle a mené consciencieusement son existence de servante : de son mari, de ses fils, d'une clientèle qui la paye en pourboires. L'idée la prend de jouer autrement son dernier quartier de vie ». Ensemble, elles représentent le « chœur des migrants ». Derrière leur voix, accompagnant leur chant, la basse continue, indistincte, anonyme, de ce chœur qui regarde vers l'horizon, vers « là-bas ».

« Là-bas les choses n'ont pas cette mollesse, pas cette résistance aux tourbillons. Tout est vif là-bas, hop-hop, tout est léger, flottement,

promenade. Ça vibre là-bas. La gravité n'est pas la même. La durée pas la même. Et les hasards se produisent. »

Les Samothraces se divisent en trois chapitres, selon les trois modes de transport des émigrants : la route, le train et la mer. Le premier débute par quelques pages saisissantes sur les files d'attente que forment les candidats au départ devant les guichets administratifs. Puis, c'est le départ : « Non, nous n'avons plus de patience. Nous avons besoin de ciel, nous avons besoin de vent. Nous voulons l'avènement du confus, la tension des forces mal harmonieuses, le soulèvement des plaines, l'agitation des bases terrestres. » Aucune roublardise psychologique ou romanesque ne vient compliquer le propos, qui est de dessiner la courbe des destins, d'honorer, par le chant, la geste de cette vitale « impatience ».

Le rapport aux situations de réalité est le même que dans *La Scie patriotique* : les pays, les régimes ne sont pas nommés. Pas davantage les causes concrètes du malheur. Plusieurs situations sont rassemblées, afin de mieux mettre en relief la communauté de ces destins. Car l'abstraction n'est pas une commodité. Le roman, ici, gagne sa dignité à ne pas se faire le relais de la presse et des moyens d'information. A ceux-ci la mission de désigner cette réalité, de la dénoncer et de dégager les responsabilités. A celui-là, la vocation de méditer et de donner à penser. Ce que fait, magnifiquement, Nicole Caligaris.

Patrick Kéchichian

(1) Mercure de France (« Le Monde des livres » du 29 août 1997). Avant cela, Nicole Caligaris avait notamment publié un recueil de nouvelles chez Cheyne éditeur (*Trêfle à quatre*, 1993).

(2) Mercure de France (« Le Monde des livres » du 11 février).

Le chat d'Ombre

Un conte philosophique de Michel Waldberg à l'humour tendre et ironique

MORT D'UN CHIEN
de Michel Waldberg.
Ed. de La Différence,
140 p., 89 F (13,57 €).

Lorsque Emmanuel d'Ombre se retrouve en Espagne, avec sa femme Juana, il est plus disposé à dialoguer avec un chat qu'avec leur hôte, Diego, traducteur de Léon Bloy. Misanthrope, non par cynisme, mais plutôt par idéalisme et par une propension à la rêverie que comprennent mieux les félins que les humains, Emmanuel, surnommé Bovary par Juana, non à cause de Charles mais à cause d'Emma, ne s'attend pas à tromper l'ennui propre aux vacances par la rencontre d'un chien.

Ce petit conte philosophique, écrit avec une légèreté pensée, suit le rythme répétitif de la vie quotidienne. Les repas sont tous décrits, et même une recette y est donnée. Les courses mêmes sont précisées, détaillées, expliquées. Une lubie réaliste ? Non, une cohérence habile de ce livre qui parle de nourriture, de faim, d'ennui et de mort. Emmanuel d'Ombre est un romancier que ne satisfait pas son œuvre. Il travaille pour un petit éditeur tyrannique, mais qui a une haute conception de la littérature. Lui-même ne jure que par Baudelaire, Lautréamont et surtout Rimbaud, qui l'impressionne au point de le paralyser. Le livre qu'il espère écrire pendant l'été ne dépassera pas la première phrase, calquée sur Rimbaud. En revanche, un autre livre s'écrit, fait de ce dialogue muet avec des animaux.

Emmanuel vit dans un cénacle : ses amis artistes, peintres, poètes arrêtent le temps, dans ces soirées qu'ils partagent. En s'éloignant de Paris, en acceptant l'invitation de la sœur aînée de sa femme, Emmanuel s'expose à des déconvenues. Il lutte et renonce. Et, tandis qu'une vie de torpeur se met en place autour de lui, il découvre une sorte de satori

avec deux animaux. Un, surtout. Un bâtard dont personne ne veut, que lui seul remarque et qu'il n'arrachera pas à son destin.

Il y a, dans ce court livre, rédigé sur le modèle des historiettes du *Spleen de Paris*, avec même simplicité et même dureté inattendue, quelques moments de bravoure : une réminiscence adolescente, un rêve, un dialogue théologique avec le chat, une oraison funèbre. Cette dernière, concernant le chien, bien sûr, qui a été battu à mort, est une page d'une grande émotion, ironique, douce et généreuse. L'ironie traverse, du reste, tout le texte. Les références nombreuses aux poètes, vénérés ou gentiment griffés (pour les plus proches de nous), au jazz, au surréalisme sont toujours données avec un petit sourire de sympathie et de connivence.

Il y a du charme et du culot dans ce roman qui suit de près le deuxième tome d'une trilogie autobiographique. Mais ce n'est pas tout à fait un écart. Les mêmes personnages réapparaissent, dont Soltern et Cime, les protagonistes du *Peu de réalité*. Et l'ombre de Patrick Waldberg, père de Michel et auteur du roman *La Clé de cendres*, apparaît sous les traits d'un serrurier qui ne fermait jamais boutique. L'humour très tendre, très amical et souvent ironique de ce livre est rarement pratiqué dans la littérature, volontiers plus sarcastique et ricanante. On est ici dans la dérision légère et dans la poésie surréaliste, mais aussi romantique. Les faits divers n'ont pas le monopole des chiens écrasés. Un bon écrivain peut entraîner les lecteurs dans ses rêves à partir d'un rien. Une recette peut être une page d'anthologie, et la description minutieuse d'un repas peut n'être nullement entachée de prosaïsme. Il ne s'agit pas, du reste, ici, de chercher systématiquement la poésie : elle vient, silencieusement, dans l'émotion, dans les mots choisis, les échos naturels, la simplicité d'une voix érudite et juste.

René de Ceccatty

La déchirure de vivre

Pierre Drachline perpétue la tradition des confessions cruelles et noires qui tournent à la célébration de l'amour

UNE ENFANCE À PERPÉTUITÉ
de Pierre Drachline.
Le Cherche-Midi.
156 p., 79 F (12,04 €).

Qu'ils se promènent dans les rues de Dublin, de New York ou du Kremlin-Bicêtre, les héros de l'absurde traversent l'existence et les livres avec des airs maussades de personnes déplacées. Meursault (le héros de *L'Étranger*), Roquentin (celui de *La Nausée*), les petits hommes tristes d'Emmanuel Bove et les clochards de Samuel Beckett avaient censé dès leur naissance et des milliers de rêves déjà consumés. Le héros de Pierre Drachline appartient à cette famille. Il est le petit-neveu

de ces gens qui sont fâchés avec la vie, et que rien ne déride ni ne console. Il se sauve par l'humour noir, le sentiment exacerbé de la dérision et le cynisme. Ce sont des thérapeutiques très connues, mais « le cynisme ne va pas sans une grande sentimentalité », comme le note Roger Nimier. Et celle-ci se trahit souvent dans ce roman qui raconte la déchirure de vivre, sous une de ces lumières crues, sans abat-jour, que l'on trou-

François Bott

ve dans les bars des coins perdus.

Bien qu'approchant de la cinquantaine, le personnage de Pierre Drachline s'appelle « l'enfant », simplement. Né très vieux, et sachant qu'« il ne guérira jamais de lui-même », il a négligé de grandir. Le style est bref souvent laconique, pour éviter les effusions. Dans les premières pages, « l'enfant » assiste à l'agonie de son père, à l'hôpital Beaujon. Le paradoxe et le miracle, avec la (bonne) littérature, c'est que le malheur de vivre et de mourir se change en bonheurs d'écriture. Le père était sous assistance respiratoire, et celle-ci « rendait un son monotone » : le « blues du pauvre », dit Pierre Drachline.

Ensuite, resurgissent les souvenirs, très mal élevés comme tous jours, car on ne les a pas nécessairement invités. Le héros ne s'est jamais aimé. Atteint de la poliomyélite durant son enfance, il en a gardé « une légère claudication ». Cependant, « c'est de l'intérieur qu'il boite vraiment ». Pierre Drachline peint une enfance grise et solitaire, une adolescence banlieusarde. Lorsqu'il découvre le monde du travail, à l'âge adulte, son personnage détestait la passivité et la résignation du troupeau, la mort à la petite semaine, le bonheur des tristes.

Ce qu'il affectionne, dans Paris, ce sont les clochards qui dansent avec les réverbères. Et puis les silhouettes, les « ombres », les gueules de

« rescapés » que l'on rencontre dans les cafés. « L'enfant » fréquente volontiers les gares, pour y surprendre les adieux et les retrouvailles. Et dans les quartiers qu'il ne connaît pas, « il imagine des mystères derrière chaque porte d'immeuble ». Il y a du Léon-Paul Fargue dans cette façon d'aimer Paris. Son personnage finira par tenir une librairie. L'occasion de faire connaissance avec ces étranges sociétés secrètes qui rassemblent les amoureux de la littérature anarchiste, ceux d'Henri Calet ou ceux d'André Hardellet.

Pierre Drachline fait un bel éloge des affinités électives et de la lecture, ce « vice impuni » qui permet toutes les rencontres. Hélas ! l'épisode de la librairie se terminera par une faillite. « L'enfant » n'a guère de compétences pour le commerce. Il aura quand même découvert la magie de l'aube, ce « point-virgule de la nuit », et la beauté des flambeuses lorsqu'elles sortent des parties de poker, avec « des yeux de nuit blanche ». C'est, du reste, une femme qui va le raccommode (un peu) avec l'existence, car elle est elle-même une rescapée. Et ce livre, si noir, si pessimiste, qui perpétue le genre des confessions cruelles, tourne à la célébration de l'amour.

Dernier souvenir, le plus récent : l'anniversaire de mariage des parents. Trois semaines avant la mort du père, on avait déjeuné au restaurant. L'après-midi, on était allé au cinéma, et le miracle s'était produit. Riant aux éclats, devant le film (très médiocre), le père et le fils s'étaient retrouvés comme des vieux gamins complices. C'est le passage le plus beau, le plus émouvant du livre. Ce qu'on appelle un morceau de bravoure, quand les masques tombent et que l'on oublie les précautions que l'on prenait, à l'accoutumée, contre le malheur et aussi le bonheur.

Pierre Drachline collabore au « Monde des Livres »

Délire adultère

LES BOTTES ROUGES
de Franz Bartelt.
Gallimard, 204 p., 98 F (14,94 €).

Correspondant local d'un journal de l'« Est pluvieux », le narrateur des *Bottes rouges*, « généraliste de l'incompétence », n'entretient aucune illusion sur sa valeur : « J'étais vide, même pas parfait, j'étais heureux. Je n'avais pas d'ambition... » Son grand plaisir est d'éplucher des pommes de terre devant une fenêtre ouverte sur la pluie. Il sait au reste que l'actualité qu'il a mission de rapporter tient plus à l'imprévu qu'à un quelconque vin d'honneur avec des notabilités locales.

Son meilleur ami, Basile, un magasinier, va être, à son corps défendant, à l'origine d'une « affaire » qui rompt la monotonie d'une bourgade où il ne se passe rien. Il vient de tromper sa femme, Rose, avec Marise, une jeune stagiaire de l'usine de jouets où il travaille. L'épouse apprend et entre alors dans une longue phase dépressive où les exaltations hystériques alternent avec les périodes d'abattement. Au comble du désespoir, car il aime sa femme, Basile va tout essayer pour la ramener à la raison, inconscient de la part de comédie qui entre dans une détresse aussi voyante que calculée. Il s'ensuit une suite d'épisodes tragi-comiques qui feront de Basile une victime et de Rose une manipulatrice triomphante.

Franz Bartelt exploite les données de son talent : sens de l'incongru, vigueur du trait, visions à réfraction insolites de la comédie sociale, joute de mots à effets comiques. Mais à force de parti pris, il entraîne ses personnages dans une arlequinade qui leur retire consistance et crédibilité. Si son ambition reste avant tout de privilégier la portée satirique de premier plan, son roman est cocasse et divertissant

Pierre Kyria

Livraisons

● LA FEMME PLUME, d'Amos Tutuola

Raymond Queneau avait traduit et fait connaître *L'Ivrogne dans la brousse*, l'un des premiers romans du Nigérian Amos Tutuola (1920-1997). Cet homme simple, fils d'agriculteurs, avait dû abandonner ses études de bonne heure. Après avoir exercé divers métiers, il échoua dans des emplois si ennuyeux qu'il entreprend de raconter des histoires et de les coucher par écrit. Ce recueil de contes témoigne de son goût pour le fantastique et de son écriture au charme naïf. Un fils de village se lance dans des aventures héroïques, au cours desquelles il triomphe d'une femme plume, mauvais génie de la montagne, qui change les humains en statue, puis d'une déesse des diamants à qui il dérobe sa plus jolie fille (traduit de l'anglais - Nigeria - par Michèle Laforest, éd. Dapper, 176 p., 58 F [8,84 €]).

C. Ba

MARIE
FERRANTI



LA FUITE
AUX AGRIATES

roman

« La tension permanente du récit et les forces qui s'y affrontent font de « La fuite aux Agriates » une belle tragédie moderne. »

Isabelle Lortholary, *Elle*

GALLIMARD

FRANÇOIS VALLEJO

PIROUETTES
DANS LES
TENEbres

« Un franc ravisement, chargé d'une pointe d'érudition, de drôlerie, avec pour seuls artifices l'imprévu, l'inattendu. Voilà un cadeau qui n'est pas commun. »

J.C. RENARD,
Le Magazine Littéraire

ÉDITIONS
Viviane Hamy

Au-delà du désastre

Au scalpel, Pascale Kramer décrit la longue traversée de la douleur où dérivent ses personnages

LES VIVANTS
de Pascale Kramer.
Calmann-Lévy 206 p., 98 F
(14,94 €).

Les romans de Pascale Kramer ont la rigueur implacable des tragédies. Le pire y est toujours sûr, que l'on y parvienne en fin de compte ou qu'il faille, comme dans *Les Vivants*, l'affronter dès les premières pages. Désastre, choc, chute : un instant, « aussi bref qu'un coup de cymbale », suffit à faire basculer des existences, à laisser surgir, vivaces, les passions et les trahisons.

Un terrain vague où, parmi les pompes « déracinées » d'une ancienne station-service, le vent parseme de poussière les fleurs de colza. En ce lieu incertain, une maison, au bord de la nationale qui mène à la ville de S. : c'est là que, entre une arrivée et un départ, se joue le drame. En trois actes. Le premier est le plus terrible. Louise revient chez sa mère et son jeune frère Benoît, à qui la lie une affection vaguement incestueuse. Louise, la plus jolie fille de l'école, a épousé à seize ans, « par étourderie, croyait-on », l'agressif Vincent dont elle attendait un enfant : à vingt-cinq ans, cette jeune mère au « charme sauvage » voit périr ses deux fils dans l'effroyable accident du téléphérique d'une gravière désaffectée.

Dès lors commence une traversée de la douleur, que chacun des personnages affronte à sa manière : prostration ou colère ; divorce entre l'âme, brisée, et le corps, qu'anime une « énergie d'ogre », une vitalité presque involontaire. Bientôt, l'important n'est plus de chercher des responsabilités, des explications possibles à l'accident, mais d'observer comment chacun se débat contre le malheur. Pour Benoît, c'est un sentiment d'irréalité, qui le pousse à

« se décharger d'un drame bien au-dessus de ses forces ». Tandis que sa mère tente de préserver pour lui une « part même infime d'insouciance pour plus tard quand il faudrait de nouveau songer à vivre et pourquoi pas à être heureux ».

Les grands-parents paternels sont brisés par le chagrin et un « besoin de justice » qui restera éternellement frustré. A la violence hagarde du père, Vincent, s'oppose la léthargie de Louise, sa douleur muette, somnambule, qui mine peu à peu la « formidable santé de son corps mince » et lui donne une grâce poignante de « madone » - Louise, qui sent avec une clairvoyance extrême que sa souffrance est devenue pour son entourage un fardeau, qui se sait « de trop ». Pascale Kramer analyse, au scalpel, les disputes et les conflits intérieurs où s'opposent tendresse et frustration, culpabilité et désir de survie malgré tout. Tout se passe dans la vacuité d'un été, où l'oisiveté fait partie de ces « étranges et douloureux bonheurs du deuil », dans le paysage désolé du terrain vague où Benoît tente de rafistoler un vieux side-car. En face, le vis-à-vis inattendu d'une caravane à l'auvent coloré fait signe que la vie, le départ sont peut-être encore possibles.

Il n'y a rien à juger : ni les « sourires fêlés » de Louise, sa passivité entretenue par les calmants, sa façon de « s'accrocher au souvenir d'un bonheur rêvé », ni l'égoïsme féroce, inexorable des autres. Tantôt soudés comme des rescapés, tantôt enfermés dans une solitude qui atteint ce « degré de cruauté à partir duquel plus rien ne compte, pas même le bonheur des autres », ces vivants à la dérive, au-delà du désastre, au-delà de la conscience du bien et du mal, cherchent vainement à retrouver leur « virginité d'avant le drame ».

Monique Petillon

QUITTER LA VILLE
de Christine Angot.
Stock, 202 p., 105 F (16,01 €).

Elle est encore là. Elle a encore écrit. Elle revient à « Bouillon de culture » (le 22 septembre). Tant pis pour ceux qui n'en peuvent plus : le « sujet Angot » est inévitable. Pour certains, cette nouvelle occasion de se propulser sur la scène apparaîtra comme une confirmation. Christine Angot ? Une « romancière tapageuse » qui se donne en spectacle, une affamée de vedettariat prête à tout pour faire son petit « numéro de show-biz ». Sa médiatisation, en septembre dernier ? « Une vaste mise en scène pour tromper les gogos. » Résister à Angot devient un geste de salubrité publique, une façon de montrer qu'on n'est pas dupes des « jeux du cirque littéraire ». Des journaux, des jurys et des libraires se targuent d'avoir du flair pour déminer ce type d'embrouilles : Darrieussecq, Houellebecq, Angot, à d'autres ! Ce n'est pas à eux qu'on fera avaler ce genre de « bluff médiatique », qu'on fera lire ces « personnalités fortes en gueule » et ces « livres qui frappent à l'estomac » !

Pour ceux qui ont vraiment lu Christine Angot, pour ceux qui liront vraiment *Quitter la ville*, la question se posera en d'autres termes. En dépeignant, avec l'audace extrême dont elle est coutumière, la saison en enfer qu'elle vécut l'an dernier à même époque lors de la sortie de son livre *L'Inceste*, Christine Angot a-t-elle basculé dans un narcissisme durassien, ou poursuit-elle courageusement, avec son souffle, sa voix, son haleine et tout son corps dolent, son entreprise (folle, vraiment ?) de mise à nu d'une vérité ? Ce récit dans lequel elle porte sur le monde de littéraire (et sur elle-même) un jugement sans appel sera-t-il pris

(une nouvelle fois) « comme une merde de témoignage », ou lui accordera-t-on le (légitime) statut d'écrivain qu'elle revendique ?

« Je suis cinquième sur la liste de L'Express », débute-t-elle. Cette première phrase recèle à la fois son ironie et l'inconfort de sa détresse. Christine Angot fait étalage de sa fascination pour toutes les parades du marketing, de sa frénésie à vendre et devenir célèbre, de son goût pour la télé, de sa volupté à dire son « je », et en même temps, elle s'offre la liberté d'assener des ironies cinglantes, de régler leurs comptes à certains journalistes, éditeurs, romanciers,

pour donner signe de vie, afficher l'humain. Elle a, envers le vedettariat, des réflexes de midinette ? Et alors ? Elle en convient, elle l'avoue, que tous ceux qui, dans la fièvre de la rentrée littéraire, n'ont jamais ressenti le même désir lui jettent la première pierre...

Un écrivain, ça ruse pour glaner des articles et des prix, ou ça refuse de fermer sa gueule. Violente, traquée, injuriée tout au long de ces mois qui suivirent la parution de *L'Inceste*, Angot a choisi son combat : celui d'une réfractaire, sans démission. Au contraire. Etendard au vent (et peut-être aus-

scandalisé son entourage, provoquant un rejet de la part des habitants de la ville où elle habite, reçu des lettres poubelles. On n'était plus pour ou contre *L'Inceste*, mais pour ou contre Angot. La moitié du jury Femina a menacé de démissionner si c'était elle qui avait le prix, un romancier l'a accusée de lui avoir volé sa rentrée littéraire, une romancière de sa ville a déclaré qu'on l'invitait à la télé parce qu'on sait qu'avec elle « ça va chier », la presse l'a traitée de « caractérielle », de « dégénérescence des lettres », d'« exhibitionniste », le milieu germanopratien s'est cru tout permis, des critiques ont ricané (« *Internez-la !* »), des « piranhas » ont répandu des bruits, le personnel d'une maison d'édition de la rue des Saints-Pères s'est plaint auprès de son éditeur Jean-Marc Roberts, parce qu'il l'avait logée dans un hôtel de ladite rue : « On n'est plus chez nous, tu ne peux pas la mettre ailleurs ? »

Mais *Quitter la ville* dépasse ce torrent d'anecdotes éfarantes. Car Angot y hausse le débat. Elle transcende ce portrait au vitriol d'un petit milieu médiocre. Sous sa plume, la rentrée littéraire de l'an dernier devient une fresque balzacienne qu'elle décrypte et réorganise à sa manière : « *Le cannibalisme à l'œuvre* ». Au troisième acte du pamphlet, le théâtre de la cruauté change de scène. Angot-le « phénomène de foire » arrache son masque. Elle apprend, brutalement, la mort de son père. Pages magnifiques, où elle nous plonge dans l'arène de la tragédie, se débat pour donner des gages d'intégrité. La voilà Antigone, décidée à enterrer son père digne-ment. La voilà décidée à « quitter la ville » qui la mit en marge. Plus déterminée que jamais à écrire, plus incorruptible que jamais : « *La société contre moi, ça ne marchera pas.* »

Jean-Luc Douin



Christine Angot

Les deux premiers ouvrages de Christine Angot viennent de paraître en poche. Dans *Vu du ciel* (1990), le monologue de Séverine, morte étranglée à six ans suite à des sévices sexuels, et devenue ange (Folio n°3346). Dans *Not to be* (1991), celui d'un homme prostré sur un lit d'hôpital : « *A la mort du père, il faut résister, ne pas se tuer. Même dans la peine. Hier, au bord de la mer, un jeune monstre, paralytique de vingt ans, renversait sa tête en arrière, à la lumière, heureux de prendre le soleil. Comme un être normal. Il semblait aimer la lumière comme tout le monde. Alors qu'il aurait pu lui en vouloir.* » (Folio n° 3345).

lecteurs. Y a-t-il là ambiguïté, ou ne faut-il pas l'admirer d'oser assumer cette apparente contradiction, oser croire qu'elle pourra se faire comprendre, se faire aimer, exprimer sa singularité, sans devenir l'objet de tant d'incompréhensions, de contresens, de haines ?

Christine Angot ne l'a jamais caché : elle voulait devenir écrivain. Pas un écrivain planqué, pas un manipulateur, un roublard capable de s'inventer un inceste pour attirer les projecteurs, mais un corps qui crie au mépris des interdits, qui parle de « la frontière entre moi et les autres ». Elle a toujours revendiqué ce cocktail entre la petitesse et la puissance, le majeur et le mineur : une recette

si par goût du jeu, elle rue, dénonce, brocarde, s'extirpe de ce « drap social » trop souillé, arrache bandeau et bâillon, fait le procès des castes et des polices. Elle parle. Elle est prête à tout pour parler.

« *Capter, tout de suite, vite, sur le vif, le mensonge, en train de se faire, en flagrant délit, vous le coincez, la main dans le sac et le porc dans l'auge* » : elle balance, donc, les noms de ceux qui l'ont bafouée, rejetée, qui l'ont fait pleurer. Pour avoir « projeté » sa langue « dehors », pour s'être engagée, pour avoir dit sa vérité, pour avoir écrit *L'Inceste* et pour avoir dit à « Bouillon de culture » qu'elle n'aimait pas certains livres, elle a

Livraisons

● LE TROUBLEAU, de Frédéric Durand

Attention, petit chef-d'œuvre ! Poissons, insectes, lézards, batraciens : pour un esprit amateur d'entomologie, cet inventaire zoologique permet d'« annihiler la rébarbative chronologie », de fixer les émerveillements et les douleurs d'une secrète enfance. « *Attraper, toucher, comprendre, connaître. Voici le temps du troubleau, filet que l'on ne pousse pas comme un haveneau, mais que l'on tourne en tourbillon.* » Des crabes, une souris noire, un « lapin de deuil » : détours de la mémoire pour évoquer la mort d'une mère. Ne pas rentrer dans le rang ? Difficile, même pour un écolier fugueur : un cartable rempli de hannetons permet, lors d'un cours de sciences naturelles, une « réhabilitation imprévue » de ce petit « gourou de la lucane ». Devenu adulte sans être « arraisonné, raisonnable », il continue à contempler, sans méthode de naturaliste, sans jumelles et sans caméra : « *Dans l'insouciance des sens la vie se révèle.* » (Stock, 168 p., 82 F [12,50 €]). **M. Pn**

● LA FEMME INTERDITE, d'Elise Fischer

Le directeur des Editions de la Transparence vient chercher le roman d'une ancienne stagiaire, Eva, dont personne ne sait ce qu'elle est devenue. Le manuscrit est remis par Sophie, sa sœur jumelle. Suite à de tristes événements, l'éditeur se trouvera aussi en possession du journal intime de Sophie et d'une sorte de chant d'amour à l'adresse d'une « femme interdite ». L'auteur en est Eliam Hacine, un écrivain algérien. L'éditeur, ayant pris connaissance de ces trois textes, découvre et élucide des secrets qui relient Eva et Sophie, et où Hacine a sa part. Pour son troisième roman, Elise Fischer n'a pas choisi la facilité. Son personnage principal n'est autre que ces trois récits. Comme l'enchevêtrement de la chaîne et de la trame forme peu à peu un tissu, les différentes intrigues se développent jusqu'à bâtir un roman habile qui mêle les complexités de l'amour, le mysticisme et les risques courus quand on recherche ses origines : autant de pistes dont les mystères s'éclaircissent peu à peu (Mazarine, 266 p., 120 F [18,29 €]).

P. R. L.

● COURAGE ET PATIENCE, d'Akli Tadjer

L'auteur a réussi son roman populaire : il est drôle, échevelé et touchant. On y rencontre un Kabyle devenu nègre d'un Corse, une jolie fille amoureuse, une boxeuse olympique plus qu'olympienne et autres comparses bien dessinés. Tout ce monde est plus ou moins issu des cités et de l'émigration mais la mémoire est plus tendre et amicale que revendicative ou misérabiliste. Pourtant la vie est rêche ; à tous les coups on perd : ceux qu'on donne ou reçoit, ceux qu'on tire et celui, mirifique, qu'on projette pour s'enrichir. Mais l'hommage du narrateur à son père défunt ouvre une porte d'espoir. (J.-C. Lattès, 240 p., 115 F [17,55 €]). **J. Sn**

MICHAEL ONDAATJE
sera à la librairie
LE DIVAN
le mercredi 20 septembre
à partir de 18 h
à l'occasion de la parution d'
Ecrits à la main
poèmes
et du
Fantôme d'Anil
roman
203, rue de la Convention,
Paris 15^e - Tél. 01 53 68 90 68

LAURENT MAUVIGNIER
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le samedi 16 septembre
à partir de 16h.30
à l'occasion de la parution d'
Apprendre à finir
(Éd. de Minuit)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e
Tél. 01 42 72 95 06

Holder entre deux femmes

Au point de départ, la lettre d'une lectrice à un romancier. Intrigué, celui-ci répond. S'ensuit alors une relation singulière, étrange, envoûtante

LA CORRESPONDANTE
d'Eric Holder.
Flammarion, 240 p., 90 F
(13,72 €).

Eric Holder n'est jamais meilleur que lorsqu'il décrit, avec la justesse et la minutie qui sont ses qualités constantes, une relation étrange et intense entre deux personnes. Tellement étrange et tellement intense qu'elle est vouée au désastre. On croyait qu'il avait mené la tension le plus loin qu'il le pouvait dans *L'Homme de cheval* - l'histoire d'un garçon entrant au service d'une femme paralysée qu'il doit assister dans tous les gestes du quotidien (1). Pourtant, son nouveau roman, *La Correspondante*, est plus fort encore, bien qu'il n'ait pas cet arrière-plan de tragédie que donnait à *L'Homme de cheval* l'infirmité de l'héroïne - ou justement parce qu'il n'a pas cet arrière-plan. Mais il en a un autre, plus périlleux pour un écrivain. Le narrateur de *La Correspondante* s'appelle Eric Holder - ce qui ne suffit pas pour affirmer qu'il s'agit là d'un récit autobiographique.

En seize ans de publication et pour son dix-huitième livre, c'est la première fois qu'Eric Holder donne son patronyme à l'un de ses narrateurs. La première fois aussi que le livre qu'on est en train de lire s'impose au cours du récit : « *Un roman me tournait autour, je ne vois pas d'autre expression, ainsi parfois que des rubans de brume éfilochés, tôt le matin, au-dessus des prés, formant des espèces de "ronds de fée" discontinus (...). Je tenais déjà le titre, La Correspondante, et j'avais trouvé dans un roman extraordinaire de Harry Crews une épigraphe qui résumait à elle seule tout ce que je pressentais d'écrire (...). Deux de ses phrases, par-dessus tout - et c'était bien du style de Crews, de boxer même en dormant - y allaient, l'une d'un crochet du gauche ("Je*



MARTINE SIMON

suis de nulle part, en réalité"), l'autre d'un direct du droit appuyé du poids de tout son corps ("Seul l'usage du je, ce mot ravissant et terrifiant à la fois, me ferait parvenir là où j'avais envie d'aller"). »

Ce « là » est au plus secret d'un lien insoupçonnable, répondant à une passion que le narrateur présentait et désirait fuir, tout en devenant de plus en plus mystérieusement obsédé. Au commencement, un banal courrier, en avril 1996, d'une lectrice à un romancier. Elle s'appelle Geneviève

de Bassano, habite Saint-V, près de Châteauroux. D'emblée cependant, c'est plus qu'une lettre d'admiration. Elle triche sur son âge, se vieillit en se prétendant contemporaine de la mère d'Holder et « en deux secondes » elle a « planté le décor : une belle maison, de grands enfants, un mari loin ». Sur-tout, au lieu des formules de politesse, « elle avait eu une phrase troublante : "Je suis de celles dont la rente est promesse" ». L'écrivain répond aussitôt.

En dépit des demandes répétées

de Geneviève, il refuse de la rencontrer. Jusqu'à ce jour, en septembre, où elle lui propose de venir à la bibliothèque du village. C'est le début d'une singulière aventure dans laquelle il faut suivre « Holder » - c'est ainsi que Geneviève s'adresse à lui - pas à pas, phrase à phrase, dans un récit où il n'y a pas une fausse note, pas une erreur de tempo. Entre deux femmes - celle qu'il désigne comme « la femme de [sa] vie » et Geneviève, « la correspondante » - entre son village à lui, près de La Ferté-Gaucher et Saint-V, le narrateur est un peu perdu. Comme il se perd aussi dans l'excès d'alcool - l'alcool est presque le troisième héros du récit. Son amour est à La Ferté-Gaucher, mais à Saint-V, il y a une sorte de rêve, de « bulle », une passion cachée, un lieu où il est lui aussi dissimulé.

Geneviève est une curieuse personne, on ne sait pas exactement ce qu'elle veut. Elle vousoie Holder ostensiblement. Elle déclare ses sentiments en fredonnant Barbara : « *J'ai beau connaître mon affaire/ Du boy-scout jusqu'au légionnaire/ Devant toi j'étais vraiment nue/ Le jour où tu m'as dévêtu/ Tu m'as faite au premier matin/ Timide et vierge, vierge et catin...* » Une nuit elle avoue : « *Je ne supporte pas de dormir avec quelqu'un, et vous... Enfin... Vous, si... Et votre présence me manque.* » Puis soudain, elle organise un voyage à Paris dont elle ne devrait pas ignorer qu'il va tout casser. Savait-elle qu'elle n'était, au fond, qu'une héroïne de roman, que le prétexte d'un récit envoûtant ? « *J'écris à un fantôme. Peut-être que vous n'avez jamais existé au fond* », affirme-t-elle dans l'une de ses lettres. Mais qui invente qui ? Vous ne le saurez pas en lisant *La Correspondante*, mais vous aurez un plaisir infini à ne pas le savoir.

Josyane Savigneau

(1) Flammarion, 1995.

Vertus romanesques

Avec une grande maîtrise, Gisèle Fournier a construit un beau roman familial à plusieurs voix

NON-DITS
de Gisèle Fournier.
Minuit, 158 p., 78 F (11,89 €).

Non seulement il n'y a aucun motif sérieux à désespérer, aujourd'hui, du roman français, mais il n'y en a pas davantage à décréter que certaines formes et certains thèmes ont fait leur temps. La haute qualité du premier roman de Gisèle Fournier, en même temps qu'elle repousse la tentation de se livrer à ce type de considération vaseuse, autorise à évacuer un autre truisme : celui qui regarde la production des éditions de Minuit. Il existerait une école Minuit, composée d'auteurs interchangeables, tous signataires d'un engagement de conformité... Comme Jean Rouaud il y a dix ans, Gisèle Fournier n'a visiblement pas eu connaissance d'un tel document. Et c'est fort bien ainsi. Dans *Non-dits*, on n'observe aucun décalage, aucun regard oblique sur l'acte d'écrire, sur la littérature, ou même sur le monde que l'on met sur la scène de l'écriture. Les personnages sont délimités, bien dessinés, même s'ils manquent de présence physique, de visage. Nous sommes donc dans ce qu'il faut bien appeler, sans y mettre le moindre accent péjoratif, un roman traditionnel, ou même, si l'on ne craignait pas la tautologie, un roman romanesque. Qu'est-ce à dire ? L'histoire du livre est celle que raconte la narratrice. Toutes les questions soulevées dans le récit y trouvent soit leur résolution, soit leur maintien, selon la volonté de l'auteur. Ainsi, lorsque l'un des personnages affirme « qu'on aperçoit qu'on ignore beaucoup de choses et que personne n'est là pour répondre... », cette ignorance est parfaitement compensée par le savoir de l'écrivain. Celle-ci maîtrise donc son affaire, ne jouant pas à se faire souffler son récit sous le nez par quelque parasitage textuel. Nous sommes avant l'ère

du soupçon, avant l'implosion des structures.

Le thème choisi par Gisèle Fournier est strictement familial : trois sœurs, Léa, Camille, mariée à Thomas, et Lisa, épouse de Léonce et mère de Mathilde, la narratrice principale. Trente ans après les faits – la mort, sans doute volontaire, de Léonce – Mathilde revient sur les lieux du drame, un domaine agricole où elle passait ses étés, auprès de ses tantes et de ses parents. Pas plus que les corps et les visages ne sont décrits, les lieux réels ne sont nommés. Le monde est réduit aux dimensions de l'histoire singulière de cette famille, dont les membres n'ont que des prénoms. Seul importe ce qui s'est noué entre les divers protagonistes. Ce passé, que Mathilde devenue adulte se remémore, dont Léa semble déterminer le secret, est doublé, en épaisseur, d'une mémoire plus ancienne, qui détermine les actes présents. Un mystère douloureux s'y dissimule. Que s'est-il passé entre les parents des trois sœurs ? L'inconduite de la mère n'a-t-elle pas empoisonné la vie de ses filles ? Le poison des non-dits n'est-il pas destiné à se propager aux générations suivantes ?

Gisèle Fournier a construit son roman selon une loi circulaire : à l'arrivée, nous sommes au même lieu qu'au point de départ de la remémoration, avec Mathilde dans l'espace laissé à l'abandon du domaine familial. Le roman est constitué de courts chapitres où chacun des protagonistes raconte les mêmes événements, selon son propre point de vue. Les narrations successives se complètent et se répondent pour constituer la trame du récit. Le style de la romancière est parfaitement adapté à la fois au fond et à la forme d'un livre qui n'a aucun mal à retenir le lecteur. Et aussi à le convaincre que de quelques vertus littéraires – finesse d'analyse, sensibilité, intelligence des comportements et des sentiments –, peuvent encore naître de fort beaux fruits.

P.K.

Funèbre effeuillage

Quand un petit scribe grincheux, rechant à se suicider, choisit six veuves homicides pour mettre en scène sa disparition. Cynique, drolatique et subversif. Morceau après morceau se détache le talent de Pierre Senges

VEUVES AU MAQUILLAGE
de Pierre Senges.
Verticales, 264 p., 98 F (14,94 €).

A une époque où l'on mélange les chiffres et les lettres, voici un roman qui tombe pile, pas seulement parce qu'il ne coûte, lui, que 98 francs. L'auteur, un professeur de musique, a rythmé son récit comme une insolite symphonie funèbre, une litanie numérotée en 499 paragraphes, vertigineuse cascade dont l'érudition n'a d'égale que la jubilation masochiste. Irrésistiblement, cette construction mi-ludique, mi-morbide évoque les films de Peter Greenaway, de *Zoo* (étude, avec coq-à-l'âne, sur les thèmes de la symétrie et des faussaires) à *Drowning by Numbers* (inventaire de comptes fantastiques et peinture de quelques assassinats perpétrés par une lignée de séduisantes ogresses).

D'emblée, le narrateur assène sa vision (ironique) du romancier : « *Petit homme, commis aux écritures* », scribe se mettant dans la peau de ses personnages en fraude, greffier ou plagiaire, auteur de correspondances apocryphes. « *Une vie engagée leurre contre leurre.* » Un expert du faux en écriture, croque-mort de

l'autofiction, sardonique imprécateur orchestrant son cafard à coups de références et faisant de sa propre autopsie une œuvre d'art, avec une encyclopédique délectation. Car, en butte à « *un monde insupportable* », et rechant au suicide, ce « *grincheux* », voué à l'ennui et à la rancœur, a décidé de mettre en scène sa disparition. Avec emphase. Il souhaite une mort digne des *Dix Petits Nègres*, il rêve que, transformé en cadavre, « *une petite trace rouge sur [sa] joue oblige tout Interpol à chercher la femme.* »

LANDRU PARADOXAL

Mourir assassiné réchaufferait le cœur de ce « *chimpanzé dactylographe* ». Ayant sélectionné six veuves homicides, toutes acquittées au bénéfice du doute, il entreprend de les séduire, et de « *faire confiance à leur savoir-faire* ». Mais ce Landru paradoxal attend en vain le coup de grâce : ces dames « *infirmières* » se révèlent toutes inoffensives. Les réunissant alors dans un phalanstère, il leur propose « *de procéder par amour, par noblesse et pour la farce, à l'effeuillage d'une marguerite à quarante-neuf pétales, celles de mon propre corps – un peu, beaucoup, passionnément* ». Autrement dit : de faire progressi-

vement disparaître son enveloppe de pitre en un protocole taxidermiste, le découpant en « *petits morceaux* », le mutilant organe après organe au gré de leur créativité, de leurs rancunes. Au fil de cette cérémonie qui transforme son anatomie en « *un jeu de pièces détachées* », l'autobiographe sera contraint de passer la main : ce sont elles, les veuves à logique de mantes religieuses, qui écriront sous sa dictée. D'où leur surnom : « *veuves maquilleuses* », à cause « *du rouge qu'elles apposent sur mes écrits et à l'endroit de mes plaies, une encre tirée d'un extrême mercurochrome* ».

Cette chirurgie amoureuse est prétexte pour Pierre Senges à un exercice de très haute voltige littéraire, dans lequel il donne libre cours à un talent cynique, humoristique, subversif. Une à une, chacune des « *natures mortes* » prélevées sur cet excentrique martyr, puis embaumées, servira d'« *attentat* » : des « *cadeaux empoisonnés* » envoyés dans un petit paquet à d'anciennes connaissances, en guise d'injures, de pieds de nez, de défis ; l'une à telle inabordable courtisane qui avait repoussé sans raison ses avances, l'autre au ministre de l'intérieur, une troisième à un prêtre collectionneur de reliques.

Chaque étape de ce strip-tease médical est prétexte à clin d'œil culturel, historique, parodique. Notre « héros » devient unijambiste en hommage à Cole Porter, se fait extraire les dents en pensant au vieux Casanova, se fait trancher les seins en priant pour sainte Agathe, tremble à l'approche de la date anniversaire de la circoncision du Christ.

De ces variations cocasses sur le thème du blason, tandis que les veuves (tour à tour fées de *Macbeth* ou écorcheuses en veine de mascarade) s'adonnent aux délices de la cuisine cantonaise, jaillissent les strophes d'un testament vengeur ou poétique. Aux approches de l'épuration, le futur homme invisible oublie toutes fanfaronnades pour se montrer jusqu'au bout « *radical dans la maîtrise de l'imposture* ». Avant d'être réduit à un point « *si petit que bien malin saura dire quand il souffre, où il souffre, et quand il rit, d'où lui vient la chatouille* », il aura fait trembler son monde : à Hollywood, l'une de ses oreilles conduit une compagnie à la faillite, à Naples un annulaire rompt des fiançailles, à Srinagar ses poils de barbe poivre et sel relancent le conflit du Cachemire... Derniers sursauts d'un mégalo-mane exploité jusqu'à l'os.

J.-L. D.

Un bon petit diable

Comédie de mœurs contemporaine, le premier roman de Gilles Abier est drôlement gay

FAUSSES COMPAGNIES
de Gilles Abier.
Actes Sud, 238 p., 109 F (16,61 €).

Une histoire décapante, une belle insolence, un style vif et nuancé, une agilité surprenante dans le dialogue, un agréable suspense : *Fausse compagnie* est un premier roman bien sous tous rapports. Le jeune homme qui l'a écrit (trente ans à peine) semble lui aussi de très bonne compagnie. Le narrateur a tout pour plaire : caissier à Carrefour le soir, mais étudiant le jour. Très joli garçon au dire de ceux qui le convoitent, Thibaud Saintoyant ressemble aux jeunes gens ambigus des publicités : charmant, propre sur lui, discrètement intelligent et artistiquement décoiffé. Thibaud est élevé par une grand-mère tyrannique. Le père, distrait et soumis, fait des plans sur la comète dans son cabinet d'architecte, à quelques pas de la cuisine où se trame un abominable complot du silence. La mère du héros et son grand-père sont morts dans un accident de voiture. Mamie conduisait : inquiétant, non ? Cette même grand-mère a investi la maison du veuf et de l'orphelin et règne sur un aréopage de vieilles dames médisantes. Quant au sexe, tout va bien pour ce rejeton de la petite bourgeoisie. Une ancienne amie de la maman défunte le déniaise, sur les conseils de la grand-mère omniprésente et intuitive. Une adorable gamine en tombe amoureuse mais c'est le père de la jeune fille qui attire irrésistiblement le jeune homme. Le tribut à l'hétérosexualité consciencieusement rendu, il s'avère que ses fantasmes sont définitivement gays. Un honorable homo, parfaitement structuré, se charge de cette seconde mais décisive initiation.

Fausse compagnie démythifie les affres d'une quête d'identité marginale. On ne va pas en faire tout un

plat, décline Gilles Abier dans ce gai roman. A ce conte de fée rose, drôle et iconoclaste, se mêle un roman policier. Quel secret plane sur la naissance de Thibaud Saintoyant ? Nous ne dévoilerons pas le dénouement de ce roman allègre et (in)volontairement parodique. Il vaut son pesant de mélodrame.

Gilles Abier a beaucoup de talent, il écrit comme il respire, un peu vite, plus à l'aise dans les situations cocasses qu'il décrit avec humour que dans le plaidoyer. A l'opposé du « point de vue de l'éditeur » (quatrième de couverture), qui souligne les « *humiliations – les ressentiments* » qui conduisent « *Thibaud et son père au désastre* », nous nous réjouissons que Gilles Abier fasse fi de toute tragédie. Son roman est un délicieux contrepoison à toutes ces apologies de l'homosexualité masculine ridiculement agressives ou péniblement polémiques.

Léonie, la grand-mère (Abier se souvient-il de la grand-tante du narrateur de *la Recherche* ?), et ses féroces et burlesques copines sont des personnages d'Agatha Christie. Les retrouvailles finales rappellent les *happy ends* des romans-feuilletons d'une autre époque. L'amoralisme mutin des personnages évoque étrangement les récits faussement édifiants de la comtesse de Ségur. Le héros de Gilles Abier (c'est son originalité et sa séduction) flirte du côté des livres pour la jeunesse. Il a lu Christophe Donner. Un tout jeune homme pressé de jouir s'investit un destin miraculeux.

Gilles Abier excelle à caricaturer les situations les plus banales et les personnages les plus ordinaires (les rebondissements de son stage à Carrefour sont une merveille de verve candide) mais il bâcle la dernière partie du récit et s'embourbe dans de lourdes conventions. La mère morte trop jeune, le vrai père interdit de caresses et l'homosexualité du fils ont rendez-vous avec Freud !

Hugo Marsan

ACTES SUD

Rentrée française 2000



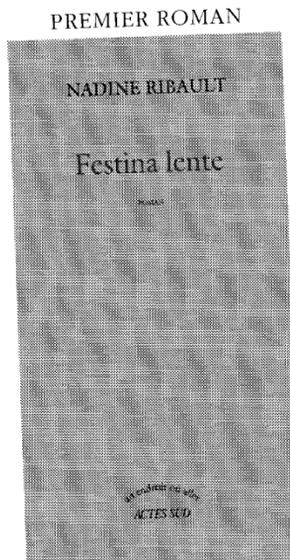
Deux corps presque étrangers, dans une histoire presque d'amour.



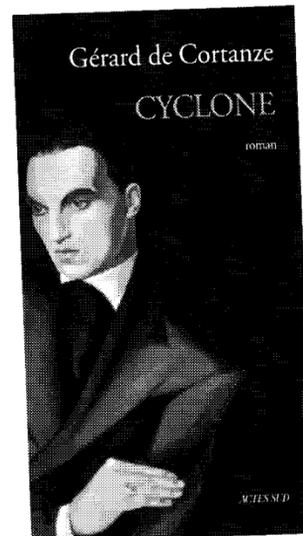
Hiver 1942 : par-delà le bien et le mal, deux femmes prennent leur liberté.



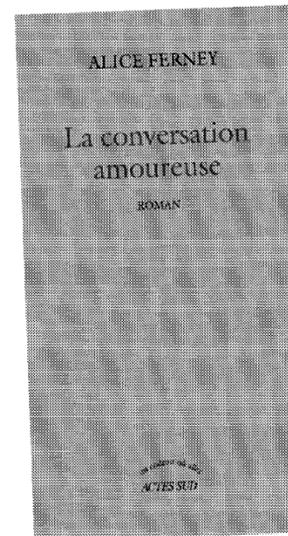
L'histoire d'un nain iconoclaste et criminel, qui tenta de ravir "l'Origine du monde".



Au rythme de la mer et de la musique, dans l'attente trompeuse de l'amour.



Un couple traverse le désastre européen des années trente et quarante.



L'enchantement d'un homme et d'une femme à effleurer les mots du désir.

Sillons brisés

Figés dans un présent sans contours, une terre dénaturée, ainsi se débattent les héros de William Kittredge

CETTE HISTOIRE N'EST PAS LA VÔTRE

de William Kittredge. Préface de Raymond Carver, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nadine Gassie, Albin Michel, « Terres d'Amérique », 284 p., 135 F, (20,58 €).

William Kittredge, fils et petit-fils de propriétaires terriens du sud-est de l'Oregon, est né en 1932 dans l'immense ranch familial où il a vécu et travaillé jusqu'à la fin des années 60, avant de devenir enseignant à Missoula. Il est l'auteur d'essais autobiographiques, de deux recueils de nouvelles dont sont extraites la plupart de celles-ci, écrites entre 1971 et 1996, et d'un livre autobiographique (1), publié en 1992, dont on ne peut que conseiller la lecture préalable ; il contient en effet quasiment toute la matière première des nouvelles présentées ici : on aura ainsi le rare privilège d'assister à la transformation d'un regard « objectif » en vision d'écrivain, de surprendre une œuvre en train de se créer.

Tout ou presque se passe en Oregon, entre les années 30 et 70, autour de ces propriétés consacrées à l'élevage du bétail ou à la culture des céréales. La grandeur s'arrête là. Les personnages de Kittredge, patrons, ouvriers agricoles, cow-boys ou petits fermiers, sont frappés de malédiction. Collectivement, en tant qu'héritiers des colons, pour avoir assassiné ou écarté les premiers occupants, puis masqué la terre à coups de nouvelle intensive et de produits chimiques, en un mot nié l'histoire de ces lieux. Chacun de leur côté pour avoir gâché leur existence et celle des autres, par aveuglement, orgueil et entêtement. Le prix à payer est ni plus ni moins que la disparition du présent.

La plupart des nouvelles débutent

de façon semblable, sans préliminaires, car Kittredge ne s'embarrasse pas de présentations : tout chavire aussitôt, dès les premières lignes, par un « il se souvenait » ou « il se remémorait ». Comme si la seule matérialité des personnages ne pouvait s'exprimer que sur un mode imparfait : « Le vieil homme n'arrivait pas à penser à elle, sauf pour se la rappeler telle qu'elle était à l'âge de dix ans. » Simples fragments, misérables lambeaux d'enfance perdue, de rêves impossibles ou trahis, de vies devenues imaginaires. Le plus qu'ils puissent faire est de chercher à recomposer un puzzle auquel manqueront toujours, ils le savent pourtant, les pièces essentielles, les moments où l'on a laissé échapper le fil de sa propre vie : « Lorsqu'il mourut, il pleurait la perte d'une femme inconnue et des enfants qu'il ne s'était jamais permis de souhaiter, des mains jamais touchées... » On comprend mieux alors pourquoi certains s'acharnent à couper « le contact dans leur tête », à éradiquer toute tentation de s'accrocher à l'insaisissable. Le fait est qu'ils parviennent à leur fin : « Conformément à ce qu'il avait espéré, il ne s'est rien passé depuis longtemps. »

L'écriture de Kittredge est à la mesure de son sujet. Le contraste est frappant entre ses descriptions des paysages, précises et fluides, et les incessants sauts chronologiques. De temps en temps, quelques phrases nominales viennent casser le rythme et envoyer paître le langage. Si bien que l'on finit par se demander si ce n'est pas l'écrivain lui-même qui est pris de folie, éparpillé dans ce fractionnement du temps. Jusqu'à ce que l'on arrive aux deux dernières nouvelles, écrites à la première personne, et que vous tombe dessus cette confession inopinée : « Ce n'est pas que je tiens à vous raconter cela, non, seulement vous faire comprendre que ma vie s'était brisée. »

Jean-Louis Aragon

(1) *La Porte du ciel*, Albin Michel, 1996.

LE PALMIER DE PALERME (Lo Spasimo di Palermo)

de Vincenzo Consolo. Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, Seuil, 156 p., 98 F (14,94 €).

Depuis *Le Sourire du marin inconnu*, paru en français, en 1980, on sait que Vincenzo Consolo est un des plus grands écrivains siciliens. Et même s'il s'est volontairement exilé à Milan où il vit depuis plus de trente ans, il est et reste profondément sicilien. Toute son œuvre et toute son écriture sont imprégnées de l'île. De sa beauté comme de sa violence.

Son traducteur, Jean-Paul Manganaro, l'a si bien senti que l'on en devine les couleurs et les sons à travers ce que peut nous donner la langue française, si proche mais bien plus froide. Consolo a une langue, une écriture, une façon de mirer l'histoire qu'il raconte à travers des jeux de miroir, qui lui sont très particulières : il n'est pas facile de le suivre parfois, même si l'on sait que c'est sans doute à dessein qu'il égare son lecteur. Non dans les pièges de son érudition, immense mais discrète, mais parce qu'il est à la fois poète et politique, philosophe et historien et qu'il multiplie les approches, les digressions, les réflexions.

Le narrateur ou le conteur du *Palmier de Palermo*, Gioacchino Martinez, est un vieil écrivain sicilien qui s'adresse à son fils, Mauro, avec qui il n'a plus que des contacts lointains. Sous forme d'une longue lettre ou plutôt d'un monologue intérieur, il se place sous l'égide d'Eschyle – « *Coryphée* : Révèle tout, crie ton récit. Prométhée : Le récit est douleur, mais le silence aussi est douleur » – cherchant à atténuer cette douleur qui sourd de toutes les blessures d'une vie qui s'achève, à obtenir une absolution et le paiement de sa dette à travers la confession.

Les silences de la douleur

Avant de revenir à Palerme, un écrivain tente, au seuil de sa vie, de renouer avec son fils, lui-même exilé. A travers une lettre-confession, Vincenzo Consolo livre la défaite d'un homme face au désordre social

Lui qui n'écrit plus, « même pas de dédicaces », explique ainsi son silence : « Sous l'empire de l'information, l'invasion du compte-rendu, la disparition de la mémoire, dans l'absence ou la surdité de l'auditoire, désormais toute histoire, la fiction et le renvoi de son sens étaient vains, disait-il et se disait-il. Mais il savait qu'il était dans la panique, l'immobilité, l'impuissance, l'aphasie, que le désastre était dans sa vie. »

Mais si l'écrivain se tait, il ne peut rien contre les souvenirs qui

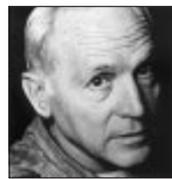
son fils, exilé, lui, pour raisons politiques, « fugitif contraint à l'exil », ancien gauchiste trop proche des bandes terroristes. Alors qu'il voudrait enfin parler, dire, expliquer, « le silence, encore et toujours, le dur silence » s'étend une nouvelle fois entre eux. Il a déjà essayé de lui écrire « de longues lettres mémoires comptes-rendus », mais en vain, craignant railleries et sarcasmes, redoutant d'accroître encore plus l'incompréhension qui les sépare. Mais c'est aussi par dégoût de

manteau noir, et chaque fois resurgissent des souvenirs. L'enfant qu'il a été, que l'on appelait Chino, et qui, parce qu'il supportait mal l'autorité paternelle, a peut-être dénoncé son père aux Allemands qui recherchaient un déserteur. Entraînant ainsi sa mort et celle de la mère de son amie d'enfance, Lucia. Ce parricide, vrai ou rêvé, va hanter sa vie, la vision des corps ensanglantés sur la charrette va hanter celle de Lucia. Il passe son adolescence auprès d'un oncle, passionné de botanique, affectueux et bougon et qui recueille aussi Lucia. Des années douces, insouciantes près du « bosquet de pins palmiers cyprès araucarias, le coteau aux piquants d'agaves cactus dragons, les escaliers d'asparagus et de myrte, le bassin rond avec le jet d'eau et les papyrus d'où partaient les rayons des parterres. Et l'immense magnolia... »

De la suite, il ne dit presque rien : le poids de la folie qui s'empare de Lucia, la naissance de l'enfant aux yeux clairs et aux cheveux noirs, Mauro, jusqu'au moment où celui-ci se fourvoie, va trop loin, se retrouve acculé à la fuite, au départ. Ne restent que « la joie intense et courte. Puis le mystère. (...) L'absence totale ». De retour à Palerme, seul, il apprend que l'on vient de restaurer l'église Santa Maria dello Spasimo, Sainte-Marie-des-Douleurs, pour laquelle Raphaël avait peint *La Chute du Christ sur le chemin du Calvaire*, appelé aussi *Lo Spasimo di Sicilia*, d'où le titre italien. Le titre français – choisi avec l'approbation de l'auteur – évoque, lui, que le palmier de la maison natale abattu lors d'opérations immobilières de la mafia.

Comme un écho à Judex, à Palerme, comme à Milan ou à Paris, des individus étranges, dont il a souvent l'impression qu'ils l'épient. Paranoïa ou pressentiment ?

Martine Silber



Vincenzo Consolo

Né en 1933 à Sant'Agata di Militello, en Sicile, Vincenzo Consolo vit et travaille à Milan. Son premier roman, *La Blessure d'avril* (Le Promeneur, 1990), a été publié en 1963, mais c'est *Le Sourire du marin inconnu* qui l'a révélé au grand public en 1976 (Grasset, 1980, et « Les Cahiers rouges », 1990). Il est également l'auteur du *Retable* (Le Promeneur, 1988), des *Pierres de Pantalica* (Le Promeneur, 1990), de *Ruine immortelle* (Seuil, 1996), *D'une maison à l'autre, la nuit durant* (Gallimard, 1994) a obtenu le prestigieux prix Strega. Le Prix international de littérature romane lui a été attribué en 1994 pour l'ensemble de son œuvre.

affluent sans ordre véritable ni raison, et il les prend comme ils viennent sans plus rien refouler de la mosaïque de faits qui meublent sa mémoire. Il s'abandonne à ses cauchemars qui, au-delà de sa propre histoire, sont aussi ceux de sa génération, d'une société, d'un peuple. Il cherche aussi une forme d'oubli dans la lecture des autres, qu'il cite tout au long du livre, Sciascia, bien sûr, Moravia, Calvino, Manzoni, Gadda, Bobbio, Zanzotto, Borges, Camus, Cervantès... Ayant quitté Palerme depuis des années pour se réfugier à Milan – comme Consolo – et « fuir ce bourbier, laisser cette terre désormais sans espoir à la mafia », Gioacchino a décidé de retourner finir ses jours dans sa ville natale, y retrouver le calme, la quiétude et l'oubli.

Avant d'entreprendre ce voyage de retour, il passe par Paris, revoir

lui-même et de l'écriture. Il s'est donc jusque-là contenté de voyages et de visites régulières pour « combler ainsi, d'une certaine manière, en érudant, par les silences, ce silence ».

Mais est demeuré en lui « le besoin de la révolte » dans l'écriture : c'est ce qu'il veut faire comprendre à ce fils méprisant, ironique : que c'est à travers l'écriture qu'il a conduit sa lutte et qu'il a perdu espoir, que l'abandon de la plume a été dû à l'échec, à sa défaite et à sa démission, de fils, de père et de citoyen, « complice involontaire du désastre social » des cinquante dernières années, comme toute sa génération qui n'a pas su construire l'après-guerre.

Lui qui a été fasciné, enfant, pendant la guerre, par le film de Louis Feuillade, *Judex*, il rêve sans fin de ce personnage de grand justicier en

Anne Enright, sous l'aile du bizarre

Tel l'ange qui surgit dans la vie de Grace, jeune productrice de télévision, l'Irlandaise reparait en France avec un roman à son image : désinvolte, décalé, dérangeant. Un récit où, derrière l'impression de décousu et d'absurdité grinçante, sont dépeints les férociétés et les désastres de la vie quotidienne

LA PERRUQUE DE MON PÈRE (The Wig My Father Wore)

d'Anne Enright. Traduit de l'anglais (Irlande) par Edith Soonckindt, éd. Joëlle Losfeld, 198 p., 115 F (17,53 €).

Connaissez-vous Enright ? Pas Dennis, le distingué poète anglais, mais Anne, le garçon manqué de la jeune prose irlandaise. Bizarrie du milieu éditorial, voilà que son nom s'y chuchote tout à coup en cette rentrée : après huit ans d'absence et un premier recueil de nouvelles paru chez Rivages (*La Vierge de poche*, 1992), Enright, trente-huit ans, resurgit en France chez Joëlle Losfeld – où elle participait déjà, en 1999, au roman

collectif *Finbar's Hotel*, une sorte de kaléidoscope de la littérature irlandaise, aux côtés de Dermot Bolger, Roddy Doyle ou Colm Toibin – et s'annonce bientôt aux éditions de L'Olivier.

Anne Enright, donc. Une sorte d'elfe subversif, le cheveux court en bataille, le regard comme deux billes dardé sur vous : c'est ainsi qu'elle apparaît dans un portrait que lui consacre *The Independent* de février à l'occasion de la sortie, l'hiver dernier en Grande-Bretagne, de son troisième livre, *What Are You Like ?* (1). Mi-clown, mi-démon, un sourire énigmatique, anxieux presque à force de le regarder, Anne Enright ressemble à son écriture, une voix que l'on perçoit différemment au fil de la lecture, désinvolte d'abord, puis décalée et, pour finir, assez déran-

geante.

Il faut dépasser les trente premières pages pour commencer à s'intéresser à cette improbable histoire d'ange surgi inopinément dans la vie de Grace, jeune célibataire et productrice de télévision. Dans un contexte professionnel aussi dérisoire qu'impitoyable, celui d'une chaîne commerciale obsédée par l'Audimat, Grace dirige sans conviction une émission idiote – du sexe « *miteux et des cœurs en peine* » – nommée « Question d'amour ». Redresser l'audience qui bat de l'aile, succomber ou pas aux charmes de l'ange en question, et savoir comment réagir lorsque celui-ci décide justement de participer à « Question d'amour » : les saynètes s'emboîtent un peu sans queue ni tête, le roman zappant volontairement de l'une à l'autre

avec des incursions dans l'univers familial de Grace, dont le père est atteint d'une maladie d'Alzheimer, ce qui accroît encore cette impression de décousu et d'absurdité grinçante.

PLEIN CADRE

Au fond, c'est la télévision qui constitue le vrai fil conducteur du roman. La télé est partout : dans les souvenirs de Grace petite, quand son père allait chez les voisins, le samedi, suivre les matches de la Ligue gaélique de football ; sur les murs où l'on découvre de vieux programmes collés sous le papier peint ; et dans la salle à manger des parents où le père, avec son « *cerveau endommagé* » regarde la télé « *comme s'il était branché sur la mauvaise chaîne* ». Planté devant un programme sur l'avortement

sélectif ou l'utilisation des fœtus dans l'industrie cosmétique, le vieux se réveille de temps et temps et donne de grands coups de canne sur le téléviseur. « *Il fallait qu'il meure dans la salle à manger, alors on a allumé la télé pour chatouiller ses pauvres synapses emmêlées.* »

Images mal cadrées, mises au point un peu floues, impression trompeuse de superficialité et d'évanescence : le style d'Anne Enright est parfaitement adapté à son objet et l'on passe d'une situation à une autre, en toute incongruité, comme si quelqu'un, justement, tapait sur un vieux poste déglingué. A ces moments, il arrive que l'image se fige sur quelque chose – la perruque du père, par exemple, « *une perruque pleine de cheveux raides, durs et morts* », perchée sur son crâne « *comme un chien de*

garde » « *ne dormant que d'un œil* ». Anne Enright est la championne d'une forme de « *fétichisme* » littéraire qui consiste à observer un objet assez longtemps pour qu'éclate son côté inepte, obscène ou franchement comique. Absurde aussi. Avant de suivre l'atelier d'écriture d'Angela Carter et de Malcolm Bradbury à l'université d'East Anglia, l'auteur dit avoir été profondément marquée, à seize ans, par l'univers de Pinter. On y trouvera quelques échos dans cette peinture tragi-comique des férociétés et désastres de la vie quotidienne. Et l'on se promettra, à l'avenir, de garder un œil sur le monde insolite de cette extravagante Irlandaise.

Florence Noiville

(1) Ed. Jonathan Cape.

Julliard

Julliard

Julliard

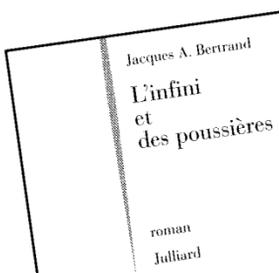
Julliard

Julliard

Julliard

Julliard

Septembre
2000

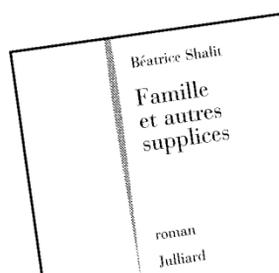


JACQUES A. BERTRAND
Julliard

« Un livre de Bertrand se savoure et mérite des égards... »

Jacques A. Bertrand, qui a hérité de Vialatte pour l'humour et la suspicion, est un contemporain ébaubi d'internet... Avec ce « *Tristan et Iseut* » sur le Web, l'auteur de *Tristesse de la Balance* a réussi un merveilleux conte moderne. C'est son meilleur roman. »

Jérôme Garcin
Le Nouvel Observateur



BEATRICE SHALIT
Julliard

Laura Abner possède un grand appartement où elle vit seule avec sa fille. L'idée saugrenue lui vient de prendre une année sabbatique pour se consacrer à ses travaux d'écriture. L'île déserte où elle rêvait de s'isoler devient très rapidement la nef des Cinglés. Dans l'esprit des films de Woody Allen et d'Agnès Jaoui, un roman désopilant et décapant.

« *Amour, argent, sexualité sont évoqués avec fantaisie, sens de la dérision et cocasserie...* »

Pierre-Robert Leclercq
Le Monde

POUR L'AMOUR DU GREC
sous la direction
de Jacqueline de Romilly
et Jean-Pierre Vernant.
Bayard, 200 p., 79 F (12,04 €).

URBI, ORBI, ETC.
Le latin est partout !
de Jacques Gaillard
et Anne Debarède.
Plon 144 p., 79 F (12,04 €).

« TU PARLES ! » ?
Le français dans tous ses états
Un volume composé
par Bernard Cerquiglini,
Jean-Claude Corbeil,
Jean-Marie Klippenberg et
Benoît Peeters.
Illustrations originales
de Lewis Trondheim,
Flammarion, 416 p., 90 F
(13,72 €).

Cioran avait raison : « On n'habite pas un pays, on habite une langue. » Il convient de prendre cette métaphore à la lettre – comme toujours, d'ailleurs : jamais de second de degré, règle de base pour commencer à réfléchir. Habiter une langue, c'est donc y manger, y dormir. Se laver, s'habiller, travailler, penser, aimer, être nu, vivre et mourir... rien de tout cela n'est rigoureusement identique en français, en japonais, en anglais, en italien. L'essentiel n'est pas que les façons de nommer les mêmes gestes sont différentes. Les gestes eux-mêmes diffèrent selon l'idiome. Postures du corps ou manières de sentir, les actes de la vie ont lieu dans et par une langue. Enchaînement des idées, découpage du monde, tout change d'un parler à un autre. On feint de ne plus y prendre garde. On oublie que ces univers distincts ne correspondent qu'à peu près, et parfois de fort loin. C'est qu'il convient de communiquer, voyez-vous. Rapidement, efficacement, rentablement. Sans souci apparent des vocabules, de la résistance des syntaxes ou de la distinction des sémantiques.

Il suffit pourtant d'avoir, au moins une fois en sa vie, pratiqué réellement une autre langue pour expérimenter ce dépaysement si

Grec, latin, français



étrange. Si par chance cette langue est sèche, nette, claire et précise, lumineuse aussi, comme est le grec ancien, alors on risque fort de ne pas s'en remettre, même longtemps après. Découvrir des capacités d'expression dont est dépourvu le monde de mots le plus familier, celui qu'on habite depuis l'enfance, voilà une des expériences les plus bouleversantes. C'est bien autre chose que voyager dans l'espace : au lieu de voir changer les paysages ou la lumière, on perçoit soudain, du dedans, une mutation de son propre regard. Lorsque la découverte de cette quatrième dimension s'accompagne de beauté pure et de pensées simples, il devient impossible d'oublier ce vertige. C'est pourquoi, quand on interroge ceux qui firent du grec en classe, même il y a

longtemps, l'émotion est encore vive, l'émerveillement toujours présent. On le constate une fois de plus dans l'ouvrage collectif publié sous la responsabilité de Jacqueline de Romilly et de Jean-Pierre Vernant, deux hellénistes que tout oppose – formation, caractères, affinités politiques – mais que réunit l'amour du grec.

L'idée du volume est simple. Chaque auteur, ayant choisi un court texte grec, explique en quoi cette page l'a marqué, pour quelles raisons il s'en souvient, quels motifs lui semblent devoir la faire aimer. L'originalité est d'avoir fait cohabiter, dans la petite trentaine de participants, grandes signatures et esprits neufs. A côté de notoriétés de la littérature, de la philosophie ou des sciences, se rencontrent en

effet jeunes femmes et hommes acquérant toutes sortes de formations, scientifiques ou littéraires. Il n'est pas de meilleure illustration de certaines évidences à rappeler inlassablement : le grec n'est pas affaire de spécialistes, mais rencontre formatrice pour tout esprit humain. Chacun, quelle que soit sa discipline, peut en attendre beaucoup. Enfin, les politiques de découragement systématique de ces dernières décennies sont une des hontes de notre éducation. Cessons donc de caser Homère dans les lycées à l'heure de la cantine, arrêtons de parquer Sophocle et Euripide dans des options presque impraticables, sans impact sur les moyennes ni les examens. L'étude du grec est une école de liberté, de rigueur et de beauté. Apprendre

Négliger les langues mortes ? Une erreur, et une bêtise. Elles ne cessent de hanter nos moindres phrases. Ne pas se soucier du sort du français ? Plus grave encore. Il risque de n'être plus, demain, qu'un fantôme

qu'elles peuvent coexister n'est pour personne une leçon inutile.

Voilà sans doute qui peut paraître plus ou moins grandiloquent. Il y a plus pédestre et plus rustique que le grec : le latin, tout simplement. Un petit essai amusant et vif s'emploie à montrer qu'il est partout, à notre insu, dans nos phrases les plus banales et les plus quotidiennes. Invisiblement, le latin ne cesse de hanter nos rues, d'imprégner les publicités, les marques, les modes. Alors qu'on le croyait poussiéreux, rance, jauni, il se révèle, dit Jacques Gaillard, « la plus vivante des langues mortes ». Cette langue ne fut pas seulement l'un des pouvoirs de la Rome antique. Elle demeura longtemps l'idiome commun de toute l'Europe savante, puis la langue de formation des grands stylistes. Le contraste n'en est que plus frappant entre cette omniprésence à peine estompée et les efforts pour maintenir vivant un latin actualisé. On se reportera par exemple aux créations de la fondation vaticane Latinitas. Le latin demeurant la langue officielle de la papauté, cette honorable institution, créée par le pape Paul VI en 1976, a pour tâche de forger les expressions latines destinées à nommer les choses de la vie moderne. Dans les prochaines lettres que vous rédigerez pour votre jeune cousine dans la langue d'Augustin, renoncez donc à la vulgarité de *cover-girl* pour adopter l'exquise *exterioris paginae puella* et si

jamais vous lui parlez de football, remplacez donc *corner* par *ictus ab angulo*.

Sans doute est-ce ainsi qu'une langue paraît morte : inadaptée aux réalités de l'heure, fermée sur elle-même, contrainte à d'étranges contorsions pour dire son temps. Serait-ce le cas de la nôtre, un jour pas si lointain ? On oublie trop souvent la curieuse et cruciale situation où se trouve cette langue à présent. Les Français, dans leur ensemble, ne paraissent ni conscients ni soucieux des enjeux. Pour commencer à les réveiller, une série de textes ont été rassemblés à l'occasion d'une exposition-spectacle, *Le Français dans tous ses états*, qui se tiendra durant le dernier trimestre de l'an 2000 à Lyon, Bruxelles, Dakar et au Québec. Comment habite-t-on le monde, aujourd'hui, quand on parle français ? En quoi consiste au juste la francophonie ? Comment comprendre que le français, en même temps avance et recule ? Il progresse en effet en valeur absolue (de plus en plus de gens le parlent) et régresse en valeur relative (le pourcentage de francophones recule, en raison de l'augmentation de la population mondiale).

Parmi les éclairages très divers fournis par ce volume collectif, le plus frappant concerne le rôle que peut jouer le français contre l'uniformisation du monde actuel. Placé entre le grand héritage littéraire et les techniques de pointe, parlé sur les cinq continents, assez présent sur le Web, le français peut et doit jouer un rôle utilement perturbant dans un univers massivement anglophone et destiné à le devenir, inéluctablement, de plus en plus. Reste à savoir de quelle nature devraient être et cette résistance et cette perturbation. Cela n'a rien d'évident si l'on veut éviter le syndrome d'Astérix – l'illusion d'être le dernier village, la dangereuse croyance en nos pouvoirs magiques – aussi bien que l'antiaméricanisme idiot. Sans doute conviendrait-il que Français et francophones se réveillent pour se collecter durablement avec ces questions. Et savoir, autant que faire se peut, comment ils habitent aujourd'hui leur langue.

Jean Bollack pour un retour à la lettre et au sens

Eclairage sur une démarche et une pensée critique, les entretiens qu'a conduits Patrick Llored permettent de confronter l'herméneutique du philologue avec celle en cours et de dénoncer les ravages de ce qu'il nomme « l'acharnement contre le sens »

SENS CONTRE SENS
Comment lit-on ?
de Jean Bollack.

Entretiens avec Patrick Llored,
éd. La Passe du vent
(diff. Harmonia Mundi),
226 p., 115 F (17,53€).

Le traducteur est par nature cleptomane. Comme le héros de la fable de Dezső Kosztolányi, il conserve inexorablement une partie du texte reçu en partage. A l'inverse, le philologue s'applique à rendre plus qu'il ne reçoit : il raccommode, répare et restitue les textes, pratiquant ce que George Steiner a nommé un « art exact ». Sa pingrerie légendaire est trompeuse, sa vraie nature est la jubilation et la générosité.

Jean Bollack tient de l'un et de l'autre. Né en 1923 à Strasbourg, il a commencé ses études à Bâle, avant de gagner Paris, où, malgré les cours d'Alexandre Koyré ou de Louis Robert, il a vite été déçu par la stérilité d'un enseignement sorbonnard marqué par le régime de Vichy. Son départ pour Lille et sa consécration à la philologie allaient achever de le marginaliser alors même que triomphait l'anthropologie historique de Jean-Pierre Vernant. Déjà, dans *La Grèce de personne* (Seuil, 1997), on avait pu apprécier l'étrange itinéraire intellectuel et humain qui avait conduit cet ami de Paul Celan à interroger les présocratiques et les tragiques grecs, éditer Paul Szondi, étudier Saint-John Perse ou André Frénaud, puis, retravailler des tragiques pour Alain Milianti et Ariane Mnouchkine.

Grâce à l'obstination bienveillante mais sans complaisance de Patrick Llored, on dispose ici d'un éclairage supplémentaire qui permet de mieux comprendre la rigueur de cette pensée et le fil conducteur de la démarche de ce passionné des textes. Pour Bollack, obsédé de la « *décision du sens* », les textes ne sont pas des choses, mais des « *constructions intellectuelles* », plus autonomes que l'anthropologie historique ne peut l'imaginer. La philologie telle qu'il la conçoit résume aussi une bonne part de l'héritage idéologique transmis par la tradition, qui a construit les textes de manière arbitraire en inventant les artefacts. Ainsi a-t-on voulu faire d'Héraclite un penseur systématique et lui attribuer une cosmologie quand une analyse plus rigoureuse aurait mis en valeur le côté aphoristique de sa pensée et reconnu dans

son œuvre une interrogation sur la structure même de la langue. Cette interrogation se retrouve chez Epicure, qui en a fait une ligne de vie : « *apprendre à parler pour bien vivre, et non vivre pour bien parler* ». Avant Bollack, on ne s'en doutait guère. D'où aussi la véhémence qui marque certains de ses propos. Quand il parle d'Epicure, note justement Llored, c'est de lui qu'il parle. D'Empédocle à Lucrèce, toutes ses recherches témoignent de ce souci du retour à la lettre, qui aboutit à une refondation radicale du corpus classique.

D'EMPÉDOCLE À CELAN

« *On n'échappe pas à la syntaxe* », claironne Jean Bollack contre les tenants de l'herméneutique phénoménologique ou de la déconstruction. Et il le prouve en rendant à Empédocle sa singularité littéraire et

en le dépouillant des légendes hétérogènes. Il lui arrive aussi d'être plus mal élevé : quand il dénonce l'imposture de la lecture heideggerienne de la « parole d'Anaximandre » ou les à-peu-près de telle ou telle « lecture » faite par Gadamer ou Ricoeur. Mais là ne s'arrête pas son champ d'intervention. Adeptes d'une pensée critique, ses dilections l'ont en effet conduit à essayer sa méthode sur la poésie de l'un des poètes contemporains les plus hermétiques. Qui douterait encore de l'efficacité de sa méthode fondée sur « *l'ignorance méthodique de la signification que l'on cherche* » lira sa magistrale analyse du *Mont de la mort*, où Celan évoque sa rencontre avec Heidegger. Non content de rendre clair un texte particulièrement opaque, il y traque la critique de la poésie à l'intérieur de la poésie, met en évidence la judéisa-

tion de la langue allemande dans cette œuvre singulière et, par la seule force de l'analyse philologique, fait litier d'une légende historique vivace : celle de la prétendue influence de Heidegger sur Celan et du non moins imaginaire hommage du poète au philosophe. Le grand mérite de Patrick Llored est d'avoir contraint Bollack à confronter son herméneutique aux autres herméneutiques qui ont cours, fût-ce pour dénoncer les impostures idéologiques et les ravages de l'« *acharnement contemporain contre le sens* ». Si les émules de Gadamer ou de Derrida comprenaient, au terme de ce livre, que faire du mot à mot n'est pas traduire, encore moins lire et comprendre, en un mot que le sens a du sens, les auteurs de ces entretiens auraient satisfait au moins l'une de leurs ambitions.

Pierre-Emmanuel Dauzat

Danièle Saint-Bois
Au premier sang
roman Julliard

DANIÈLE SAINT-BOIS
Julliard

Marion a treize ans quand ses parents décident de divorcer. Elle estime que lorsque deux adultes se séparent, il n'y a aucune raison d'obliger en plus les enfants à aller vivre chez l'un puis chez l'autre.

Que les adultes se débrouillent, elle décide que ses frères et elle resteront dans la maison et que les parents viendront les garder à tour de rôle...

Un roman dérangeant, violent et subtil.

Jean-Pierre Campagne
Le papillon dans l'oreille de l'éléphant
roman Julliard

JEAN-PIERRE CAMPAGNE
Julliard

Lorsqu'il découvre que le cadavre sur lequel il enquête n'est autre que le corps du ministre des Affaires étrangères, la vie de Cœur léger, le policier de Nairobi, devient un enfer.

Spécialiste de l'Afrique noire, Jean-Pierre Campagne rend compte depuis des années des conflits qui déchirent la région.

Thriller ethnologique, ce roman est aussi un livre de combat.

Valérie Sigward
Comme un chien
roman Julliard

VALÉRIE SIGWARD
Julliard

Depuis Shakespeare (et Faulkner), voir le monde par les yeux d'une débile mentale, autiste et muette, est assez instructif... Sur fond de tragédie cette fois quotidienne, Valérie Sigward s'en sort par l'humour, et par l'hénaurme, mais *Macbeth* aussi, après tout, c'est un horror show.

Claude Mourthé
Le Magazine Littéraire

Julliard
Julliard
Julliard
Julliard
Julliard
Julliard

Capitalisme : une nouvelle jeunesse ?

De tous les essais qui sont consacrés en cette rentrée à la « Netéconomie », on peut tirer ce constat : un capitalisme d'un nouveau type apparaît. Mais si les diagnostics sont voisins, les partis pris diffèrent. Alors que Jean-Marie Messier, patron de Vivendi-Universal, dresse, à travers l'histoire de son groupe, un tableau fortement louangeur de la société qui émerge, Alain Minc ne nie pas que celle-ci est aussi porteuse de nouvelles inégalités et plaide pour un système de régulation différent. L'Américain Jeremy Rifkin, lui, estime que c'est la notion même de propriété qui est en train d'être bouleversée. Enfin, le Prix Nobel Amartya Sen continue sa réflexion sur l'articulation entre économie et liberté. Mais d'un livre à l'autre c'est la même question : faut-il avoir peur de la nouvelle économie ?

La société de marché au service de l'équité

WWW.CAPITALISME.FR
d'Alain Minc.
Grasset, 220 p., 109 F (16,61 €).

Mais quelle est donc cette société qui se met en place, sous les effets conjugués de la mondialisation et d'Internet ?... Certes, la question n'est pas nouvelle. L'actualité éditoriale est riche d'auteurs français qui s'y sont frottés. Mais, jusqu'à présent, c'est la gauche radicale qui a le plus souvent monopolisé le débat, apportant presque toujours la

laquelle, ici ou là, donne lieu à la mondialisation, il n'en souligne pas moins qu'elle génère de nouvelles inégalités. Et, du même coup, il relance un débat, qui avait fait grand bruit au début des années 90 et dont il était déjà le principal instigateur : toutes les inégalités sont-elles condamnables ?

C'est le talent et l'honnêteté de Minc : contrairement à d'autres, il ne cherche pas à enjoliver le monde qui se dessine. Il le défend, oui, il le justifie, il en décortique les rouages, mais il le présente de telle sorte qu'il apporte aussi, volontairement ou non, des arguments à

de produits renouvelée. C'est donc de ce double choc – le premier « schumpétérien » puisque l'appareil de production connaît un véritable séisme technologique ; le second « keynésien » puisqu'une nouvelle demande émerge – que l'auteur tire sa conviction : comme à l'époque de la machine à vapeur ou de l'électricité, le capitalisme accède à un nouveau stade de son développement.

Mais l'auteur souligne aussi que ce premier basculement coïncide avec un autre, considérable : l'effacement du capitalisme managérial au profit du capitalisme patrimonial. « Ce capitalisme patrimonial, dominé par les actionnaires, est là pour longtemps : il durera autant que la phase actuelle du cycle Kondratiev, laquelle est à peine entamée », prévient-il. On connaît la thèse, mais, exposée minutieusement par un fin connaisseur du milieu français des affaires, on en mesure mieux les implications innombrables : sur la vie interne des sociétés qui courent toutes après la même « norme de référence », celle des 15 % de rendement sur fonds propres ; sur les politiques publiques anciennes, qui ont perdu leur pouvoir de régulation ; ou encore sur l'organisation traditionnelle des relations du travail, qui est en passe de voler en éclats. Et c'est le deuxième intérêt de cet ouvrage : il décrit tous les mécanismes de cette nouvelle économie qui prend son essor, sans en nier les excès ni les dérives.

Pourquoi, d'ailleurs, l'auteur chercherait-il à arrondir les angles ? C'est précisément le fond de son argumentation – et le fond du débat auquel il invite : le nouveau capitalisme est inégalitaire, soit... et alors ? Il est porteur aussi de nouvelles richesses. « Le capitalisme patrimonial, parangon de la modernité, nous ramène aux vieux préceptes du capitalisme bourgeois : une machine de plus en plus efficace et de plus en plus inégalitaire », lâche-t-il. Disant cela, Alain Minc

Décrivant les mécanismes de la nouvelle économie, sans cacher quelques excès, Alain Minc, à l'instar de John Rawls, plaide pour le jeu des « discriminations positives »

renoue donc avec la thèse en faveur de l'équité qu'il a souvent défendue dans le passé, celle de John Rawls. « La société de marché exige plus que jamais de revenir à la philosophie originelle de l'équité : aller au-delà de la stricte application de l'égalité des chances ; accepter le jeu des « discriminations positives », fût-il en contradiction avec l'universalisme républicain ; ne plus se contenter de l'égalité d'accès à des prestations banalisées ; mettre la mécanique sociale au service prioritaire de ceux que le système éducatif ou le marché du travail risquent de laisser sur le bord du chemin ; revoir à cette fin le principe de gratuité de certains services publics dont chacun sait, sans l'avouer, qu'il fonctionne au profit des catégories les plus favorisées », plaide l'auteur.

Nous voilà donc au cœur de la controverse : fortement débattu lorsqu'il a pris de l'ampleur en France, ce plaidoyer en faveur de l'équité – contre l'égalité – a-t-il aujourd'hui plus de pertinence, du fait des avancées du www.capitalisme.fr ? Sans doute Alain Minc

peut-il arguer que les faits lui ont largement donné raison, car l'histoire de l'économie française, au cours de ces dernières années, atteste que le principe d'égalité guide de moins en moins l'action publique au profit du principe d'équité. Et même la gauche, quoi qu'elle en dise, a été happée par cette évolution qui ébranle le modèle social. Que diraient ainsi un Dominique Strauss-Kahn ou un Laurent Fabius de la thèse de Minc ? On devine qu'à quelques protestations de forme près ils lui donneraient largement raison.

Il reste que cet essai fournit aussi des armes à ceux que ce bouleversement inquiète. Même s'il plaide en faveur de nouvelles régulations, Alain Minc, en effet, ne s'offusque pas un seul instant qu'on se dirige vers une société plus riche et plus inégalitaire, comme si ce paradoxe formidable était dans l'ordre naturel des choses. Au passage, il égratigne même l'économiste Daniel Cohen qui témoigne, selon lui, du « désenchantement du monde » que peut inspirer la disparition du vieux modèle social-démocrate.

Même si l'attaque n'est pas méchamment menée, elle rate largement sa cible. A lire Minc, on pressent qu'il a sans doute raison, malheureusement raison. Ce n'est pas que l'on adhère aux convictions qu'il affiche, mais on pressent que les évolutions à l'œuvre sont bel et bien celles qu'il décrit. Et le « désenchantement » dont il s'étonne, on finit par le partager. Car, même s'il nie que les marchés exercent une véritable tyrannie, ce nouveau capitalisme laisse au politique une place à l'évidence infime. Et, puisque l'auteur aime à citer Marx, on en vient à penser qu'il aurait pu exhumer une autre citation : ce capitalisme-là, peut-être encore plus inégalitaire que le précédent, noie « toutes choses dans les eaux glacées du calcul égoïste ».

Laurent Mauduit



même réponse : « l'horreur économique » est en route, charrissant avec elle les sulfureux symboles du capitalisme anglo-saxon, des stock-options jusqu'aux fonds de pension. Pas une analyse, en revanche, ou très peu, en provenance des autres camps, et notamment, pour reprendre la formule si controversée d'Alain Minc, de celui du « cercle de la raison ». Voilà donc le vide comblé. Et c'est précisément à l'essayiste qu'on le doit.

Le premier intérêt de son ouvrage www.capitalisme.fr est d'ailleurs là : il renouvelle les termes de la polémique. Mais pas forcément pour les raisons que l'on croit. S'il s'insurge contre la diabolisation à

ceux que les effets de la mondialisation inquiètent. A suivre les premiers constats de l'auteur, on pourrait penser qu'il a retenu une version à l'eau de rose de ce nouveau capitalisme. Sur le fond, son diagnostic est en effet optimiste : « Nous entrons, pronostique-t-il, dans un authentique cycle Kondratiev », du nom du célèbre économiste soviétique, c'est-à-dire dans une phase de croissance longue, même si elle ne sera pas linéaire. Explication : l'informatique, au cours des décennies antérieures, n'a modifié que l'offre des entreprises. La Netéconomie, elle, bouleverse aussi la demande, en offrant aux consommateurs une gamme

Le champion de la Net génération

J6M.COM.
Faut-il avoir peur de la nouvelle économie ?
de Jean-Marie Messier.
Hachette Littératures,
250 p., 120 F (18,29 €).

La symétrie des titres est fortuite, mais pour Jean-Marie Messier, elle a un effet ravageur. Alain Minc a intitulé son ouvrage www.capitalisme.fr. Le patron de Vivendi, lui, a choisi J6M.COM. Dans un premier mouvement, on serait donc fondé à penser que le premier disserte sur les mutations du capitalisme français tandis que le second ne s'intéresse qu'à sa personne. Le raccourci est facile et, ouvrant le livre de M. Messier, on se dit qu'il ne faut pas y succomber. Après tout, il est rare qu'un grand patron français, au travers de son expérience, livre le fond de sa pensée. Pour une fois que l'un d'eux a l'audace de le faire, il faut saluer l'initiative. Et puis, il y a de l'autodérision dans ce titre J6M.COM. D'emblée, l'auteur le dit : c'est un clin d'œil à sa propre caricature, dressée par les Guignols : « Jean-Marie Messier Moi-Même Maître du Monde ». On comprend donc que l'objet de cet essai est ailleurs, en l'occurrence dans son sous-titre : « Faut-il avoir peur de la nouvelle économie ? »

Et, de fait, l'auteur, racontant les coulisses de ses négociations avec le britannique Vodafone, pour créer le portail Vizzavi ou encore, avec le canadien Seagram, pour l'absorber et constituer, face à AOL-Time Warner, l'un des géants de la Netéconomie maîtrisant tout à la fois les tuyaux aussi bien que les programmes, M. Messier lève, lui aussi, un voile sur le nouveau capitalisme. Et ce monde qu'il décrit, régi par des règles économiques nouvelles, assis sur un modèle social radicalement différent du précédent, le lecteur peut mieux

A travers l'histoire de son propre groupe, Vivendi-Universal, Jean-Marie Messier chante les louanges du système économique dont il est l'un des plus actifs représentants

en comprendre les rouages. Il serait donc injuste de dire que J6M parle beaucoup de lui et peu du capitalisme nouveau dont il est devenu l'un des grands acteurs. Non, à sa manière, il est prolixe. Sur les failles du capitalisme allemand, sur les batailles intestines que se livrent les protagonistes de la e-économie – « ma conviction, dit-il, a toujours été qu'un jour le moyen de gagner de l'argent serait plus dans les contenus que dans les contenants », dit-il –, sur la nécessaire association, selon lui, des « salariés au capital »...

Mais M. Messier esquive souvent les questions qu'il soulève lui-même. Il a ainsi le courage de révéler ce qu'il gagne : 20 millions de francs brut en 1999, soit 6,5 millions après impôts et charges, plus un patrimoine net de 150 millions de francs en stock-options. Et l'auteur pose la question : « Est-ce que je vaudrais cette somme ? » Sur le coup, la sincérité plaît. On se dit que, enfin, un grand patron, très engagé de la Netéconomie, a le front, au travers de son propre cas, de soulever une interrogation qui traverse la société. Mais, aussitôt, la réponse tombe : « Je ne reconnais qu'aux actionnaires le droit de répondre. »

Cette méthode d'exposition revient si souvent qu'on est pris

d'un doute : mais que cherche donc l'auteur ? Pourquoi parle-t-il si longtemps de lui-même, de son groupe, et très peu de la société et, par exemple, pas du tout du chômage ? Au fil des pages, une impression finit donc par se dégager : peut-être l'envie de communiquer prime-t-elle, dans l'esprit de l'auteur, sur celle de convaincre. Rien de futile, dans tout cela : le vieux patronat français jouait en permanence du secret ; M. Messier, lui, est adepte de la transparence ; le premier était hautain, le second parle de ses collaborateurs comme d'une bande de copains – une « dream team », dit-il...

Dans le portait que l'auteur dresse de lui-même, dans le besoin qu'il a d'écrire – même si une plume « anonyme » est venue à son renfort, celle de Christine Mital, du *Nouvel Observateur* –, on devine donc que le milieu des grands chefs d'entreprise français évolue à grande vitesse. Qu'un ébranlement, là aussi, est à l'œuvre. Hier, tirant d'innombrables ficelles dans l'ombre, Ambroise Roux en était la figure de proue ; aujourd'hui – autre style – c'est M. Messier, que l'on imagine bien un jour prochain sur le plateau de Michel Drucker, qui prétend à ce rôle. L'ancien patronat vivait dans un système d'endogamie avec les politiques ; le nouveau, lui, ne cache pas son dédain. « Que les fonctionnaires qui peuplent nos Assemblées et les ministères se rassurent : la Net génération n'a aucune envie de les déloger. Elle préférera seulement [si le tabou de l'argent n'est pas levé] partir ailleurs avec ses rêves », dit-il.

Au total, ce livre parle donc beaucoup. Même s'il ne dit pas grand-chose.

L.M.

★ Signalons de Jean Gadrey : *Nouvelle économie, nouveau mythe qui fera l'objet d'un compte rendu dans « Le Monde Économie » du 21 septembre.*

Alain Fleischer
QUATRE VOYAGEURS

Une vraie création romanesque, neuve, inventive, émouvante, drôle. Une manière de nous faire voyager et de nous faire voir le monde où nous vivons comme nous ne l'avions pas encore vu.

Pierre Lepape, Le Monde

Éditions du Seuil

Vers la fin de la propriété ?

L'ÂGE DE L'ACCÈS.
La révolution de la nouvelle économie (The Age of Access) de Jeremy Rifkin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Saint-Upéry,
La Découverte, 396 p., 149 F (22,71 €).

Le nouveau livre de Jeremy Rifkin a tout pour plaire. Sujet porteur : la prétendue « nouvelle économie ». Traitée de manière apocalyptique : il s'agit de sauver la civilisation menacée par un risque mortel. Comme on ne manque pas de fustiger les géants multinationaux qui s'apprennent à gérer notre vie jusque dans ce qu'elle a de plus intime et que l'on verse quelques larmes sur les déshérités de ce monde, le succès est garanti.

A nouvelle économie, nouveau concept : nous sommes entrés dans « l'âge de l'accès ». Longtemps le capitalisme s'est identifié à la propriété et au marché. On échangeait des droits de propriété sur un marché. Tout cela est bientôt terminé. La propriété est remplacée par l'accès et le marché par le réseau. Les protagonistes du marché étaient les vendeurs et les acheteurs. Les héros du jour sont plutôt les pourvoyeurs et les usagers. « D'ici à vingt-cinq ans, prophétise l'auteur, l'idée même de propriété paraîtra singulièrement limitée, voire complètement démodée, à un nombre croissant d'entreprises et de consommateurs. »

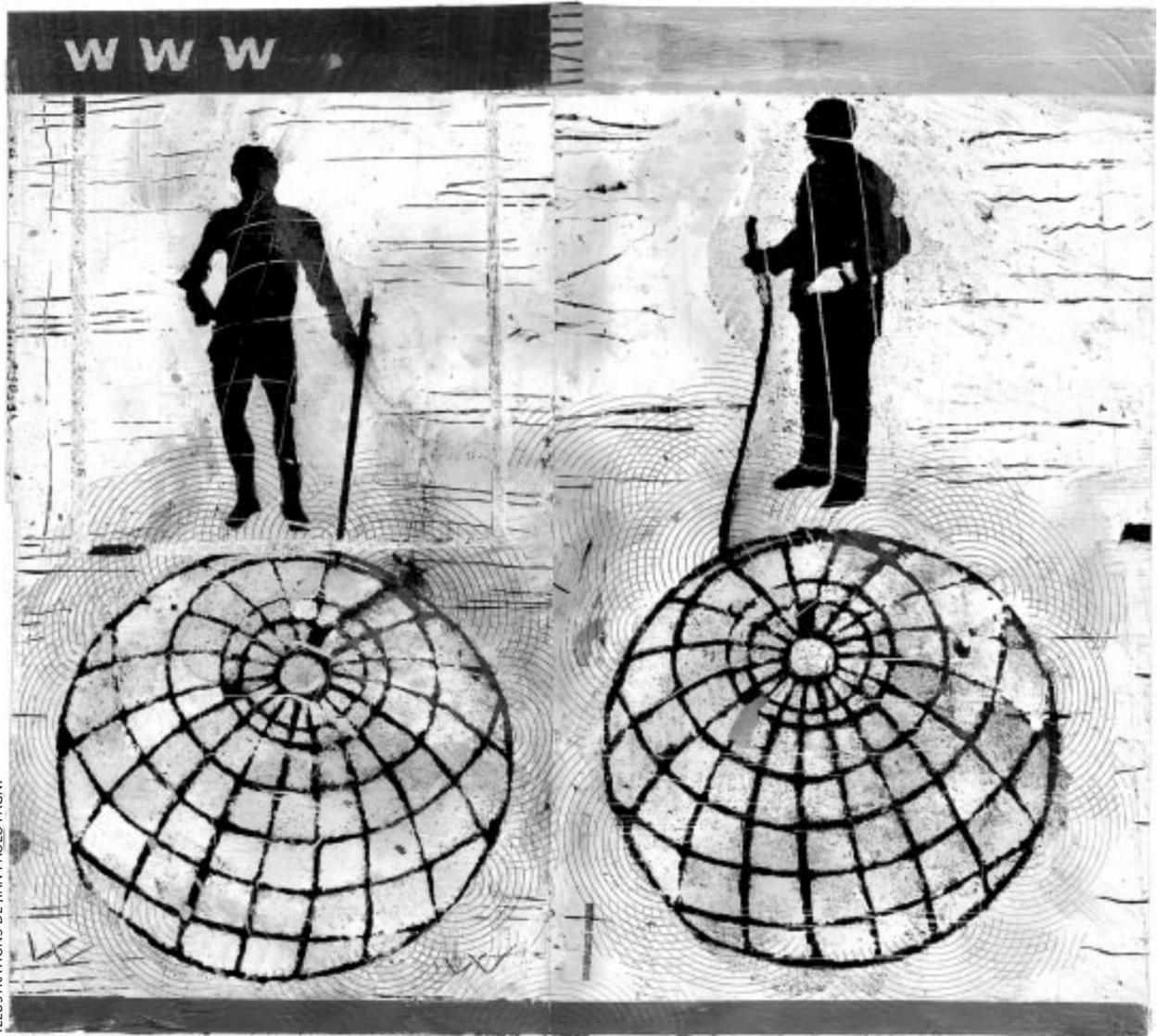
C'est de la Toile que Rifkin est parti pour élaborer sa version du capitalisme contemporain. Pour le commun des internautes, l'important, en effet, n'est pas d'être propriétaire de son ordinateur, mais de pouvoir accéder au cyberspace, et il ne peut le faire qu'en passant par un intermédiaire qui est souvent un géant multinational. Mais à lire notre auteur, c'est le capitalisme lui-même qui serait en voie de décapitalisation. La bonne stratégie pour les entreprises serait de réduire au maximum leur

Le capitalisme serait-il en voie de décapitalisation ? s'interroge l'économiste américain Jeremy Rifkin

capital physique en louant bureaux et machines, en diminuant le plus possible les stocks, en sous-traitant toutes les activités secondaires de façon à ne conserver que la partie la plus intellectuelle, la plus créative de leur métier. Les actifs qui font la valeur d'une firme sont désormais des immatériels. Ainsi IBM et Microsoft avaient des valeurs boursières assez proches (en novembre 1996) : 71 milliards de dollars pour la première et 86 milliards pour la seconde, mais le montant des infrastructures, équipements et propriétés diverses détenues par IBM était de 17 milliards, tandis que ceux de Microsoft ne valaient à la même date que 930 millions de dollars. Plus grand est le pourcentage des actifs immatériels dans le capital d'une entreprise, plus intense serait l'amour que lui portent les spéculateurs.

VIVRE A CRÉDIT

Les particuliers suivraient la même voie, préférant la location à l'achat. Et pas seulement en matière de logement. Plutôt que de faire l'achat d'une moquette, ils louent les services d'un installateur qui en assure la maintenance. Le jeune ménage n'embarrasse plus son Caddie de couches-culottes, mais s'abonne à un service de fourniture qui lui livre régulièrement toutes les couches nécessaires aussi longtemps que bébé en aura besoin. La même entreprise peut aussi fournir par contrat toutes sortes d'autres services, des jouets aux vêtements en passant par les petits pots et le lait en poudre. Et pourquoi s'arrêter là ? Pourquoi ne pas poursuivre cette relation tout au



ILLUSTRATIONS DE JIAN PAOLO PAGANI

long de l'enfance et de l'adolescence ? Pourquoi ne pas la poursuivre jusqu'à l'âge adulte ?

Le tourisme industrialisé est évidemment l'illustration parfaite du propos de Rifkin. Plutôt que de s'empoisonner la vie avec les frais et les soucis d'une résidence secondaire immobilisant du capital, il est bien plus astucieux d'acheter pour chaque période de vacances des expériences exotiques à des agences de voyages spécialisées dans la fabri-

caution de souvenirs. Dans le même ordre d'idées, il n'est plus question d'épargner, mais au contraire de vivre à crédit. L'exemple américain paraît particulièrement démonstratif à Rifkin. Il oublie de nous dire - omission bien étrange de la part d'un expert aussi renommé - que l'investissement ne peut être financé à long terme que par l'épargne. Si en effet le bas de laine des Américains tend depuis quelques années à se vider, une épargne étrangère importée assure le financement de la croissance américaine, et par conséquent ce modèle n'est pas exportable à l'ensemble du monde.

Mais est-ce que tout cela sonne vraiment le glas de la propriété ? L'ambiguïté du raisonnement rifkinien apparaît bien dans l'exemple qu'il donne des CID (*common interest developments*). Plus de 30 millions d'Américains vivent aujourd'hui dans des résidences entourées de clôtures qui permettent de contrôler les entrées. Et le phénomène ne cesse de s'étendre. Avec des règlements internes de plus en plus étranges. Les potagers sont très mal vus. Haies et murets ne

peuvent dépasser une certaine hauteur. Toute inscription est interdite. Les arbres doivent être soigneusement taillés et ne pas dépasser la hauteur des toits, lesquels doivent être couverts d'un certain style de tuile ou d'ardoise. Dans un village réservé aux retraités, les petits-enfants des résidents n'ont pas le droit d'accéder au centre de loisirs. Certains CID vont jusqu'à prescrire le type de meubles qui peuvent être installés près des fenêtres. Etc. En bref, tout ce qui a une incidence sur le voisinage est strictement réglementé.

Que reste-t-il dans ces conditions du droit de propriété ? demande Rifkin. Mais on peut interpréter le CID comme une extension de la propriété privée à un espace auparavant public. Du reste, l'auteur le note lui-même : « Il n'y a pas d'espace public dans un CID, il n'est donc pas question qu'il soit ouvert au public. » Il en va de même dans les centres commerciaux où des polices privées font la loi selon leurs propres critères qui sont souvent raciaux. On peut certes déplorer la fragmentation de la glorieuse République américaine en une multitude de mor-

ceaux privatisés, mais il est difficile d'y voir la fin de la propriété.

A suivre Rifkin, qui passe pour un auteur de gauche, on en viendrait presque à regretter la disparition de cette « valeur bourgeoise » par excellence qu'est le droit de propriété. Pour nourrir cette nostalgie, notre auteur cite Hegel comme étant l'un des premiers (philosophes) à avoir reconnu la propriété comme l'expression profonde de la liberté. Il s'appuie même sur Heidegger qui faisait remonter l'étymologie du mot « humain » au latin *humus* qui désigne la terre nourricière. « L'histoire de l'humanité n'est-elle pas entachée du sang des innombrables individus sacrifiés au nom d'un territoire défendu ou convoité ? », demande-t-il. Mais l'âge de l'accès sera encore pire, prévient-il. En brouillant les frontières entre ce qui nous appartient en propre et le reste de la réalité, il risque de nous faire perdre tous nos repères et de perturber irrémédiablement notre communion intime avec le terroir auquel nous devons notre présence au monde. C'est aller de Charybde en Scylla. Bigre !

Philippe Simonnot

La liberté au service du développement économique

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE
Développement, justice, liberté (Development as Freedom) d'Amartya Sen.
Traduit de l'anglais par Michel Bessières,
Ed. Odile Jacob, 358 p., 189 F (28,81€).

Lorsque lui fut remis le prix Nobel d'économie, en 1998, Amartya Sen reçut une mention de l'Académie royale de Stockholm « pour ses apports remarquables à plusieurs domaines centraux de la science économique et pour les nouvelles perspectives de recherche qu'il a ouvertes ». Le jury tenait aussi à récompenser celui qui « en combinant les concepts de la philosophie et de l'économie, a su redonner une mention éthique aux débats qui font rage autour de problèmes économiques cruciaux ». Deux ans plus tard, avec son nouvel ouvrage, *Un nouveau modèle économique*, qui fait suite à la réédition de *L'économie est une science morale* (La Découverte), cet universitaire indien, âgé de soixante-sept ans, spécialiste des questions de développement et qui continue à enseigner au Trinity College de Cambridge, poursuit son croisement des disciplines.

Cette fois, à partir d'une série de conférences données à l'initiative de la Banque mondiale - laquelle « n'a pas toujours été mon organisation de prédilection », tient à préciser l'auteur -, Amartya Sen a concentré ses travaux sur la liberté, un sujet généralement omis par les familiers des questions de pauvreté, mais qu'il restitue dans son esquisse d'un système qui permettrait de concilier le souci de croissance avec un corollaire d'exigences humaines et morales qui, de toute évidence, fait encore défaut. Etayée d'une somme impression-

Tout en défendant le marché, le Prix Nobel d'économie Amartya Sen déplore l'abandon de l'« une de ses valeurs centrales : la notion de liberté »

nante de références, la quête du Prix Nobel d'économie au profit d'une richesse mieux partagée et de libertés élémentaires déniées à beaucoup d'humains - alors qu'elles sont les soubassements de la prospérité économique - se poursuit à travers une douzaine de chapitres au contenu très dense. Au hasard des thèmes abordés sont notamment traités les fins et les moyens du développement, le rôle du marché et de l'Etat, celui joué par les femmes, avec le changement social qu'il implique, l'importance de la liberté et des fondements de la justice, ou encore la liberté individuelle comme engagement social.

« La formation des valeurs, l'émergence et l'évolution d'une éthique sociale sont aussi des composantes du processus de développement et requièrent, de ce fait, toute notre attention, au même titre que la fonctionnement des marchés ou d'autres institutions », souligne l'auteur. Il explique que son analyse « particulière » du développement est liée à l'idée qu'il se fait de l'indispensable faisceau de libertés qui doit l'accompagner. A cet égard, sans renier aucunement le bien-fondé du mécanisme de marché qui « est un simple dispositif interactif qui permet aux hommes d'entreprendre des activités mutuellement avantageuses », Amartya Sen constate que la théorie économique du marché, en centrant sa réflexion sur

les produits, « a abandonné une de ses valeurs centrales : la notion de liberté », un oubli reconnu par John Hicks qu'il considère comme l'un des plus grands économistes de ce siècle.

S'il a fait la preuve de son efficacité, le marché nécessite un examen critique, dans la ligne des remarques formulées en son temps par Adam Smith (*La Richesse des nations*) lorsqu'il évoquait le gâchis social et la perte de capital productif résultant des pratiques mises en place par les « prodiges et les imprudents ». Mais, s'il est important de reconnaître la fonction du marché, « il est tout autant d'estimer à sa juste mesure le rôle des autres libertés politiques, économiques et sociales dans l'amélioration de la vie des individus ». Objectif prioritaire du développement, les libertés - dont il faut interpréter les interdépendances empiriques appartenant à des genres différents - sont aussi le principal facteur de progrès « raisonné ». Ces libertés sont d'abord politiques (libre expression, élections) et, à ce titre, elles favorisent la sécurité économique, sociales (accès à l'éducation et à la santé) en facilitant la participation économique. Elles encouragent également l'ouverture économique (possibilité de participer à la production et aux échanges) qui débouche sur l'amélioration du niveau de vie individuel.

La liberté est « polymorphe », tient à souligner le Prix Nobel d'économie. Ce qui signifie qu'on ne peut en tirer une vision du développement qui se résumerait à une « formule unique » donnant tout à la fois les clés de l'accumulation du capital, de l'ouverture des marchés et d'une planification efficace. Mais il reste qu'elle est bien le soubassement de ce « nouveau modèle économique » qu'Amartya Sen appelle de ses vœux.

Serge Marti

Morgan Sportès

SOLITUDES

Expérience du désert, de la solitude, de l'écriture, dans l'Algérie de la fin des années 70 où se multiplient les signes d'une prochaine tragédie.

Morgan Sportès restitue par touches précises l'atmosphère de la toile de fond sur laquelle se tisse son récit, l'Algérie... bureaucratique.

Philippe Barrot. La Quinzaine littéraire

Editions du Seuil

SCIENCES

● par Catherine Vincent

A la recherche des chaînons manquants

UN MILLION DE GÉNÉRATIONS

de Jean Chalaine.
Seuil, 306 p., 140 F (21,34 €).

Un million de générations, c'est beaucoup. Rapporté aux grands primates, cela prend approximativement dix millions d'années : la durée qui nous sépare de notre ancêtre commun avec les gorilles et les chimpanzés. Où vivait-il ? A quoi ressemblait-il ? Il marqua en tout cas le début de l'aventure humaine. Un million de générations plus tard, donc, il faut sérieusement chasser la brume du temps « pour faire apparaître les rares fantômes conservés de ceux qui nous ont précédés ». On y parvient, de mieux en mieux. Et l'on ne sait trop quel aspect Vercors, créant aujourd'hui *Les animaux dénaturés*, pourrait donner à ses fameux « tropis », mi-hommes mi-singes défiant la science et la philosophie. Car le « chaînon manquant » dans l'évolution du singe à l'homme n'existe pas ; ou plutôt, il en existe tant que la barrière qui sépare l'un de l'autre devient de plus en plus ténue.

« Le grand problème scientifique actuel à résoudre est celui de l'explication du passage de l'ancêtre commun que nous partageons avec les singes supérieurs aux diverses espèces actuelles de singes et à l'homme en particulier », précise Jean Chalaine. C'est à la reconstruction de ce puzzle d'un million de pièces que nous convie cet esprit éclectique, paléontologue au laboratoire des biogéosciences de l'université de Bourgogne (Dijon), spécialiste de l'évolution des rongeurs et des hominidés. Avec l'aide conjointe de la biologie, de la géologie, du climat, de l'environnement, il tente de « redonner vie, couleur et chaleur à ce patrimoine trop partiel, écrasé, brisé, figé dans la splendeur froide des archives paléontologiques et préhistoriques ». Il y parvient, pour l'essentiel. Et l'immense fresque finit par prendre vie, même si le souci de l'exactitude et la foisonnance des fossiles d'hominidés mis au jour au cours des vingt dernières années rendent parfois l'ouvrage un peu aride.

Car rien ne manque, et c'est bien son principal atout, dans cette saga des origines de l'homme. Les singes supérieurs fabriquent-ils des outils ? Dans quels environnements vivaient nos ancêtres ? Par

quels mécanismes ont-ils évolué vers l'homme moderne ? Quelles stratégies les hommes préhistoriques ont-ils mises en œuvre pour survivre ? Quand apparaît chez eux la conscience de soi, comment émerge la spiritualité ? Pour mettre un peu d'ordre dans tant d'interrogations, l'auteur a divisé son ouvrage en deux parties d'égale importance : ce que l'on sait, et ce que l'on croit. La première réunit l'ensemble des connaissances scientifiques acquises à ce jour. En commençant, bien sûr, par les données les plus tangibles : les milliers d'ossements qui ont permis, dans l'ordre chronologique de leur découverte, de mettre en évidence l'existence des néandertaliens (1830-1856), des hommes modernes ou Cro-Magnon (1868), les pithécantropes ou « singes-hommes » (1891), les australopithèques (1925), les « hommes habiles » ou *Homo habilis* (1964), et la cohorte des Lucy, Abel ou Ramidus exhumés depuis lors, tous plus ou moins prétendants au statut d'ancêtre commun.

« Le bilan paléontologique se résume à quelques instantanés d'une histoire dont la plus grande partie nous échappe. Par comparaison avec une meule de gruyère, on peut dire qu'il y a beaucoup plus de trous que de fromage dans l'histoire du vivant ; ce qui laisse le paléontologue sur sa faim ! », résume Jean Chalaine. Mais le paléontologue a un avantage que personne ne peut lui contester : « Il est le seul à pouvoir introduire la dimension temporelle dans l'évolution et, à ce titre, son rôle est irremplaçable ». Les fossiles une fois datés et archivée, ce « maître du temps » peut entreprendre, aidé du paléobiologiste et du géoclimatologue, de leur donner chair. Et même, parfois, de leur offrir un décor. Ce que démontrent très bien les chapitres consacrés au climat et aux faunes préhistoriques – époques reculées où les rhinocéros galopaient librement en France –, qui soulignent le rôle dynamique majeur des changements climatiques dans la répartition, la migration et l'évolution des espèces animales et humaines.

Les découvertes sont une chose, leur interprétation en est une autre. Qu'il s'agisse des décalages de développement entre les singes et l'homme, du contexte climatique dans lequel est apparu leur ancêtre commun, de l'apparition de la bipédie ou de l'épopée des hommes modernes à partir du continent africain, nous quittons ici le domaine des certitudes pour aborder celui, plus mouvant mais non moins passionnant, des hypothèses. Brossant sommairement les explications successives de l'évolution, l'auteur ne s'attarde guère sur l'inquiétante résurgence des conceptions créationnistes, auxquelles il a consacré, sous un pseudonyme, un roman d'anticipation (*Opération « Adam »*, d'Ivan Petrovitch, éd. du Cerf 1997). Pas plus que sur l'éventuelle « contrainte structurale » teintée de mathématiques qui, selon une récente étude signée par Chalaine lui-même, sous-tendrait l'évolution des espèces (*Le Monde* du 3 mars 1999).

Loin de ces controverses philosophico-scientifiques, le paléontologue nous livre ici, plus qu'une réflexion personnelle, une précieuse synthèse des conclusions actuelles auxquelles sont parvenus les explorateurs de nos origines. D'où il ressort – et ce n'est pas le moindre mérite de cette genèse de nous le rappeler – que nous ne descendons pas seulement des singes, ces espèces primitives que le chirurgien romain Claude Galien considérait comme des « copies comiques de l'homme ». Nous sommes, aussi, un hasard de l'évolution. Il n'y aurait pas d'homme si l'ancêtre lointain des vertébrés, puis les animaux à quatre pattes, puis les primates et enfin les singes supérieurs avaient été éliminés par la sélection naturelle. Un bel exercice d'humilité pour les animaux dénaturés que nous sommes.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

MILOSEVIC

une épitaphe

de Vidosav Stevanovic.

Traduit du serbe par Angélique Ristic,

Fayard, 390 p., 139 F (21,19 €).

En librairie le 19 septembre

Slobodan Milosevic tente dans les prochains jours une de ces manœuvres dont il a le secret. Après avoir modifié la Constitution à son avantage, il se représente, le 24 septembre, aux suffrages de ses concitoyens et si, par malheur, les manipulations n'empêchaient pas la victoire de l'opposition, il garde en réserve un conflit avec le Monténégro qui lui permettrait d'annuler les élections. Ce genre de subterfuge sanglant a été utilisé à plusieurs reprises depuis quatorze ans et explique que Milosevic se soit maintenu au pouvoir malgré la succession de défaites toujours plus « glorieuses » subies par son régime, l'humiliation et l'appauvrissement du peuple serbe, la réduction de la Serbie elle-même à un territoire plus petit qu'il ne l'était au moment de la disparition de la Yougoslavie. Et pourtant, en 1991, Milosevic avait précipité l'écroulement de la fédération au nom de... la Grande Serbie.

L'écrivain Vidosav Stevanovic revient sur ces quatorze ans de malheur pour tenter de trouver les ressorts profonds d'un système qui défie les règles de la science politique. En romancier, il s'attache au caractère de son personnage principal et de son entourage, en particulier de sa terrible et médiocre épouse, Miriana, l'« idéologue » du couple, qui a jadis obtenu un doctorat en sociologie en égrenant les lieux communs du marxisme le plus primaire. Ils se sont rencontrés au lycée, « sans aucun sourire ». « Le visage renfrogné, ils se

La stratégie Milosevic

ont regardés avec sérieux et ils se sont reconnus. Ils étaient semblables, bien trop semblables pour ne pas éprouver une irrésistible attirance. » Sur le coup plane l'ombre de la mort, « la sienne et celle de nous tous », dit un ancien dirigeant communiste évincé par Milosevic. « Miriana subodorait en lui la présence de la mort qui avait emporté sa mère ; Slobodan devinait aussi en elle cette mort qui avait emporté son propre père », écrit Stevanovic, en évoquant les suicides en série dans les deux familles. « La passion qu'ils partageaient provenait d'une source intarissable, invisible aux autres : la peur de la mort mêlée à son désir inconscient, la tentation de mort et la volonté affolée de la fuir. »

Dans un de ses romans – *Prélude à la guerre* –, paru en 1996 au Mercure de France mais écrit avant le déclenchement de la dernière guerre balkanique, Stevanovic avait traité ce thème de manière métaphorique. Il revient sur le rapport névrotique à la mort pour décoder le comportement de Milosevic, qui « a toujours opté en tout pour la pire des solutions : celle qui était susceptible de provoquer le plus de dégâts ». Il ne lui reste plus, ajoute-t-il, qu'à réaliser son dernier objectif : « la guerre civile ». Stevanovic est convaincu que Milosevic la provoquera délibérément en Serbie si son pouvoir – c'est-à-dire sa survie politique et physique – est à ce prix.

Intellectuel en vue, éditeur à succès, membre de la Ligue des communistes jusqu'au tournant nationaliste imposé par Milosevic en 1988, Vidosav Stevanovic est un Serbe qui s'est longtemps considéré comme yougoslave. Il est retourné plusieurs fois dans son pays depuis qu'il vit en exil (aujourd'hui à Paris). Il est bien trop au fait des réalités balkaniques pour chercher la source des massacres de la dernière décennie exclusivement dans le caractère ombrageux du dirigeant suprême. Le système titiste et ses perversions, la mon-

tée des nationalismes après la chute du communisme, la complicité entre les chefs des Républiques qui rêvent d'être maîtres chez eux, la faillite de la classe moyenne, la vénalité des intellectuels, l'indigence de l'opposition, l'aveuglement de l'Occident... Stevanovic tient compte de tous ces éléments « externes » qu'en excellent tacticien Milosevic utilise à son profit.

Il échappe ainsi au piège d'une explication psychologisante pour montrer l'adéquation, à un moment donné, entre une situation politique et la montée en puissance d'un « homme sans qualité ». Comme d'autres portraitistes critiques, Stevanovic tient Milosevic pour un individu « inintéressant et banal », « ordinaire au point d'en être répugnant », qui aime s'entourer de gens sans talent... et sans scrupule. Le dictateur de Belgrade sort peu, ne se montre pas, reste dans le cocon conjugal et dirige son pays depuis le salon de sa villa fortifiée du quartier réservé aux personnalités. Il s'appuie sur la police qui a recouvert une nouvelle jeunesse, rappelant les premières années du communisme, comme sur des bandes de voyous pour effrayer les opposants et éliminer les rivaux, sur la propagande pour intoxiquer « le peuple ». Le vide intellectuel qui caractérise ce régime n'est pas un handicap. Au contraire. C'est un réceptacle où tout le monde peut retrouver ce qu'il veut y mettre, des vieux communistes à l'Eglise orthodoxe, des nationalistes durs ou tièdes aux villageois renvoyés « dans les sables mouvants des mythes patriarcaux ».

La Serbie dont rêve Vidosav Stevanovic est une Serbie qui ferait la paix avec elle-même, avec les minorités, avec les voisins, et s'ouvrirait « au monde civilisé ». Elle est impensable avec Milosevic, malgré les illusions entretenues naguère par certains dirigeants occidentaux.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

LA RÉPUBLIQUE SOCIALE

Contribution à l'étude de la question

démocratique en France

de Michel Borgetto et Robert Lafore.

PUF, 368 p., 198 F (30,18 €).

La République française n'est pas seulement « indivisible », « laïque » et « démocratique », elle est aussi « sociale », nous rappellent Michel Borgetto et Robert Lafore, tous deux professeurs de droit public, en citant l'article premier de la Constitution. Cette dimension est pour eux « un élément fondamental de l'équilibre de l'ensemble » parce qu'elle assure la « cohésion collective » de nos « sociétés d'individus ». Elle se situe donc « au cœur de la construction républicaine ». Ceux qui se réclament bruyamment de la République sont ainsi invités à comprendre que, si celle-ci est menacée, elle l'est peut-être davantage par le creusement des inégalités que par le poids des autonomistes régionaux. C'est ce versant social de la République qu'examinent les deux auteurs, avec une clarté d'expression et une fermeté de pensée qui sont de nature à enrichir les débats en cours.

Que faut-il entendre par République sociale ? Ce n'est pas seulement la République démocratique. Ou plutôt c'est « une démocratie assortie d'un projet de société bien précis » et fondée sur l'idée que « la République n'est véritablement elle-même et n'accomplit réellement toute son essence que si elle ajoute aux procédures démocratiques un minimum (...) de contenu social ». Elle entend donc prolonger sur le terrain social les droits civils et politiques garantis par la République démocratique. Or la République sociale, constatent nos

auteurs, est aujourd'hui l'objet de vives critiques qui l'affaiblissent et la mettent même en péril. Mais avant d'analyser la façon dont elle est « mise en cause » depuis environ un quart de siècle en France, et pour mieux situer les enjeux de ces controverses, ils rappellent d'abord comment elle a été « mise en place » depuis la Révolution française puis « mise en œuvre » depuis le milieu du XX^e siècle.

La « mise en place » remonte, au moins, aux rapports des comités spécialisés de la Constituante et de la Législative, qui, en proclamant que « tout homme en naissant a droit à la protection et aux secours de la société », établissent un lien étroit entre la promotion des droits de l'homme et la reconnaissance des droits sociaux. La République va inscrire dans les textes cette exigence de solidarité, avant que les réformateurs de 1848 n'affirment à leur tour le caractère social du nouveau régime. La législation sociale de la III^e République puis la « consécration juridique » donnée par la IV^e couronnement l'entreprise. La « mise en œuvre » de telles idées passe par un double processus : celui de la construction juridique de l'Etat contemporain, sous l'égide du « droit social » et du « service public » ; et celui de la « politique sociale », conduite depuis 1905 par un ministère spécialisé.

Le traitement de la « question sociale » entraîne en effet une nouvelle pratique du droit, qui se fonde « sur la réalité sociologique », et une nouvelle conception de l'Etat, théorisée notamment par Léon Duguit : « l'Etat de service public ». Cela ne va pas sans difficultés, liées à la tension entre « l'ouverture à la société civile » et « l'hypertrophie de l'appareil administratif », mais ainsi se constitue « un modèle d'intégration spécifique à la société française ». C'est ce modèle qui est désormais

contesté. Des divers aspects de cette « mise en cause », le plus spectaculaire est peut-être la volonté de certains de substituer au concept d'égalité celui d'équité, dans le droit-fil des travaux de John Rawls, dont s'est inspirée en particulier la commission Minc dans son rapport sur La France de l'an 2000.

Tentation dangereuse, estiment nos auteurs, qui, sous prétexte de refuser les abus de l'égalitarisme, contredit l'esprit même de la République sociale. S'il s'agit de souligner que « trop d'égalité (en droit) tue l'égalité (en fait) » et que l'équité doit servir de « complément à l'égalité », alors, vive l'équité, encore que l'idée n'en soit pas nouvelle, comme l'atteste l'impôt progressif sur le revenu. Mais s'il s'agit de décréter le caractère « définitivement désuet » de l'aspiration égalitaire, alors on met le doigt dans un « engrenage proprement infernal » qui conduit, en matière de prestation sociale, à mettre fin à la règle d'universalité.

Autres débats, celui qui réactive depuis quelques années la problématique des droits et des devoirs (dans quelle mesure l'affirmation des droits sociaux exige-t-elle une « contrepartie » des bénéficiaires ?) ou celui qui se développe autour du clivage entre assistance et assurance (dans quelle mesure la fiscalisation modifie-t-elle l'équilibre du système ?). Les auteurs s'inquiètent des évolutions dont témoignent ces interrogations. Leur conviction est que, « loin de brader l'héritage de la République sociale », il faut le préserver, quitte à l'adapter si nécessaire, en le reconstruisant comme « un fantastique instrument d'intégration sociale ». Le « socle égalitaire » des politiques sociales doit être maintenu, affirment-ils. Au nom de l'idée même de République.

RELIGION

● par Henri Tincq

« JE VOUS APPELLE AMIS »

de Timothy Radcliffe.

Entretiens avec Guillaume Goubert,

éd. du Cerf La Croix, 322 p., 120 F (18,29 €).

LE GÉNIE DE LA MODÉRATION

réflexions sur les vérités de l'islam

de Hassan II.

Entretiens avec Eric Laurent.

Plon, 356 p., 139 F (21,19 €).

Maître général de l'ordre des dominicains... Devant une telle carte de visite, on ne peut que frémir. On imagine la cohorte des prêcheurs traversant l'Europe du Moyen Age, la terrible répression des cathares, l'armée des Torquemada et autres inquisiteurs, les vagues de missionnaires en Amérique, en Afrique, en Extrême-Orient. Mais la famille dominicaine, c'est aussi Fra Angelico, Thomas d'Aquin, Bartolomé de Las Casas, plus récemment Marie Joseph Lagrange, le père de l'exégèse moderne, Yves Congar, Marie-Dominique Chenu qui ont fait l'Eglise de Vatican II. C'est six mille frères, quatre mille moniales, trente-cinq mille religieuses et une centaine de milliers de laïcs liés à cet ordre.

Héritier d'une telle histoire, on comprend que Timothy Radcliffe ait craqué le jour de son élection, en 1992, comme maître général, à l'âge de quarante-sept ans, le plus jeune depuis Cajetan, en 1508 ! Il s'en est remis. Il est même rare que des « généraux » de grands ordres religieux acceptent de sortir de l'ombre. Mais cet Anglais, dévoré d'humour et de curiosité, qui, au collège, lisait *L'Amant de lady Chatterley* pendant le salut

Hommes de foi et de gouvernement

au Saint Sacrement, déborde de non-conformisme. Les confidences qu'il livre à Guillaume Goubert, correspondant de *La Croix* à Rome, offre le portrait d'un homme de contemplation et de gouvernement, d'amour de l'Eglise, mais aussi de féconde distance.

Il brise bien des stéréotypes – exégèse carrée, combat antihérétiques, doctrine intransigeante – sur les héritiers de saint Dominique (1170-1221). La prédication ne va pas, pour lui, sans la « compassion ». Et la parole de Dieu, « mastiquée », prêchée, ne va pas sans une écoute, attentive et patiente, des hommes, comme celle des détenus ou des malades du sida pour lesquels Timothy Radcliffe a une tendresse particulière. Et il restaure le beau mot galvaudé d'« amitié » pour qualifier ce cocktail de « fraternité, d'étude, de démocratie et de prédication » qui lui paraît le mieux résumer l'idéal dominicain.

Aussi ne conçoit-il pas son rôle de maître de l'ordre comme celui d'un surveillant général, mais celui qui assiste et soutient ses frères, surtout ceux qui, dans le tiers-monde, sont aux avant-postes de la persécution, de la pauvreté, de la guerre. Sans doute aussi, à ce poste, dispose-t-il d'une voix unique dans l'Eglise. Et s'il a une manière très britannique d'esquiver les questions difficiles, Timothy Radcliffe témoigne à cet égard d'une rare liberté. Avec des accents particuliers sur le rôle des femmes : « Nous ne pouvons pas offrir une Parole de vie si nous excluons les femmes. » Ou sur la liturgie moderne, jugée laide : « Dans bien des lieux en Europe, la liturgie est morte... il faut rendre la beauté plus visible. » Ou dans le dialogue avec les autres religions...

Toute révérence gardée, le roi Hassan II du Maroc disposait aussi d'un titre pompeux : celui de Commandeur des croyants. Lui aussi fut un homme de foi et de gouvernement. Lui aussi accepta de se livrer, avant sa mort au cours de l'été 1999, aux questions d'un journaliste, Eric Laurent. Lui aussi, dans ce livre d'entretiens, se montre un homme de tolérance, de modération, de mariage entre la modernité et la tradition. Mais on est frappé par la force de sa condamnation, répétée, sans appel, de toute forme d'islamisme – que, dans son pays, il a prestement étranglé – et par la constance qui est la sienne à vouloir dégager, dans les dérives sanglantes de ces dernières années, toute responsabilité de l'islam proprement dit : « Jésus-Christ n'est pas responsable de l'Inquisition ni Moïse de la tragédie de Chabra et Chatila. De même, l'islam ne doit pas être incriminé. »

Aussi est-on en peine de trouver, dans le testament religieux du souverain chérifien et Commandeur des croyants, la moindre critique d'un islam qui apparaît le plus souvent ici comme l'alibi de structures sociales archaïques et d'« une culture politique où l'Etat doit être, sans ambiguïté, le garant de la religion ». Et quand on lui objecte que l'islam apparaît, non sans raison, comme « une foi trop exclusive, totalitaire, ne supportant aucune critique » (Eric Laurent), on se heurte à des réponses plates et générales. Interrogé en particulier sur la peine de mort qui, en islam, sanctionne encore l'apostasie, le Commandeur des croyants n'est même pas capable d'une franche condamnation. C'est la déception d'un livre de commande, où la bonne volonté et l'érudition peinent à dissimuler le formalisme du propos et l'absence de vrai dialogue ou témoignage.

Rare Spécial Unique

Trouvez facilement vos livres grâce aux catalogues thématiques

Infos, conseils, commande d'ouvrage, impression numérique...

LibrisZone.com
La librairie des librairies spécialisées

La « bonne mémoire » de Ricœur

LA MÉMOIRE, L'HISTOIRE, L'OUBLI

de Paul Ricœur.
Seuil, « L'ordre philosophique »
676 p., 195 F (29,73 €).

Nous sommes entrés, face à ce que Paul Ricœur appelle les « événements horribles du milieu du XX^e siècle », dans ce moment ultime où les survivants céderont bientôt la place aux seuls historiens. Époque charnière où l'histoire croise donc la mémoire. Ce contexte n'est pas sans dramatiser le projet central de ce livre très attendu, véritable ouvrage-synthèse de toute l'œuvre du philosophe, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans : comment jeter des passerelles entre l'histoire des historiens et la mémoire des témoins, alors que leurs prétentions rivales ont pris, ces dernières années, un tour plus conflictuel que jamais – que l'on songe à l'affaire Aubrac ou au procès de Maurice Papon ? Nul doute, dans ces conditions, que ce plaidoyer en faveur d'une mémoire « éclairée par l'historiographie », mais aussi d'une histoire savante capable de « réanimer la mémoire déclinante », devrait interpeller les représentants de ces deux communautés. Le risque méritait d'être couru, s'agissant de déterminer ce que pourrait être « une politique de la juste mémoire ».

Enjeu d'autant plus brûlant que l'esprit du temps semble bien être, en France comme à l'étranger, à l'exaspération croissante de certains milieux intellectuels face aux « excès » de la mémoire, surtout quand il s'agit de la Shoah. S'il ne s'agit pas d'en finir avec les spectres d'un siècle tragique, une idéologie montante entend les remettre à une distance considérée comme plus raisonnable. Le souci de réhabilitation d'une « bonne mémoire » manifesté par Paul Ricœur prend là tout son sens. Une mémoire qu'il refuse de ravalier au rang de simple « province » de l'histoire, et dont il souligne qu'elle en demeure en dernier ressort la « matrice », la seule gardienne du fait que quelque chose s'est effectivement passé – ce qu'il nomme sa « visée véritable ». Voilà qui pourra calmer quelques inquiétudes. Lors de la conférence

Dans un livre-somme, le philosophe établit un parallèle entre le devoir de fidélité et les exigences de la vérité historique

Marc-Bloch qu'il prononça en juin dernier à la Sorbonne, sur le thème « l'écriture de l'histoire et la représentation du passé », Paul Ricœur lui-même avait en effet pu donner l'impression de cautionner les procès les plus radicaux faits au « devoir de mémoire », lequel n'était évoqué que sous ses travers pathologiques – victimisation, plainte. Et de regretter qu'il soit « volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire », au risque de refermer « telle communauté historique sur son malheur singulier » et, précisait-il après avoir parlé d'Auschwitz, de la rendre parfois aveugle au malheur des autres (1).

Beaucoup plus complexe et nuancé est le propos de cet ouvrage, qui s'impose d'ores et déjà comme une des rares tentatives de cette envergure pour encadrer conceptuellement les relations problématiques qu'entretiennent l'histoire, la mémoire et la justice. Trois ordres, montre-t-il, que séparent des frontières aussi subtiles que mouvantes. Précieuse, cette somme l'est encore par sa démarche quasi encyclopédique. L'auteur y convoque nombre de fréquentations anciennes – Platon, Aristote, saint Augustin, Bergson, Derrida, Reinhart Koselleck –, tout en reprenant son dialogue avec les historiens, de Michel de Certeau à Saul Friedlander, en passant par Pierre Nora et les Américains Yosef Yerushalmi et Hayden White, sans oublier, parmi les sociologues, quelques grands précurseurs, tels Norbert Elias et Maurice Halbwachs, à qui l'on doit *La Mémoire collective* (1925), une œuvre fondatrice dont Ricœur propose une passionnante lecture critique à partir de Husserl.

C'est d'ailleurs l'un des grands intérêts de cette entreprise que de

faire dialoguer des univers de discours souvent devenus étrangers les uns aux autres. Conçu comme un triptyque – « un trois-mâts », dit-il –, le livre nous embarque ainsi pour une exigeante traversée qui, de la mise en place d'une phénoménologie de la mémoire, nous emmène vers une discussion épistémologique sur la vérité en histoire, domaine cher à l'auteur de *Temps et récit* (1983-1985), laquelle le conduit enfin à réfléchir, en philosophie, sur les paradoxes de la condition historique elle-même. Une condition qui, en Europe, renvoie à la difficulté du corps politique à faire mémoire des catastrophes de ce siècle de manière « apaisée ».

« L'ESPRIT DE PARDON »

N'est-ce pas pourtant vers cette « mémoire heureuse » qu'il s'agirait de s'acheminer, une société ne pouvant rester « indéfiniment en colère avec elle-même » ? Paul Ricœur procède à cette fin à une analyse rigoureuse des « abus de la mémoire », sans tomber dans « l'usage massif et indiscriminé » de cette notion qui prévaut trop souvent. Empruntant à la psychanalyse autant qu'à la critique des idéologies, il montre que c'est surtout quand celles-ci viennent s'intercaler entre la revendication d'identité et les expressions publiques de la mémoire collective que son ambition de fidélité au passé peut être menacée. Fort d'avoir ainsi balisé le terrain, Paul Ricœur peut donc défendre le devoir de mémoire. Pourquoi représente-t-il pour nous un « impératif » ? D'abord parce qu'il renvoie au « devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi ». Vient en second lieu l'idée de dette : ne sommes-nous pas toujours redevables, pour une part de ce que nous sommes, à ceux qui nous ont précédés ? Or, parmi ceux-là, une priorité morale revient aux victimes.

Ricœur, certes, ne dénie à l'histoire ni son autonomie ni ses privilèges, notamment cette indispensable « fonction corrective de vérité » qu'elle exerce sur l'immédiété de la mémoire. Mais on sent néanmoins comme une volonté de rappeler les historiens à l'humilité. Ainsi, dans la façon dont il repose le problème de la capacité de la repré-



J.-P. FAVREAU POUR « LE MONDE »

sentation historique à prendre en compte la dimension de l'inacceptable à l'épreuve d'un événement comme la Shoah, qui attaque l'essence même du lien de solidarité entre les hommes. Une question qui touche à cet autre défi – redoutable : jusqu'à quel point le savant, confronté à l'inadmissible, peut-il se dissocier de son obligation à « rendre des comptes » ? Car, comme le philosophe le note très justement, si Auschwitz est un événement « aux limites », il l'est dans la mémoire collective avant de l'être dans les discours de l'historien. Que de ce foyer-là « s'élève l'attestation-protestation », voilà qui place l'historien-citoyen, dans une position nécessairement hybride, « en situation de responsabilité », tant à l'égard du passé que de ses contemporains. Qu'il le veuille ou non, il n'est pas seul face à son objet monstrueux.

Mais ne pourrait-on pas rechercher un autre joint entre la morale

et l'histoire du côté du pardon cette fois, ce « pardon difficile » qui donne son titre au long épilogue qui clôt l'ouvrage. Qu'en est-il donc « de la mémoire, de l'histoire et de l'oubli touchés par l'esprit de pardon ? », se demande l'auteur, qui suggère la possibilité de délier l'agent de ses actes. Non pas donc oublier les crimes, mais pardonner à l'individu qui les a commis. Si un esprit laïque éprouvera quelque résistance face à une telle perspective, une autre piste, ici esquissée, mériterait peut-être d'être creusée. C'est l'attitude qui consisterait à transformer le jugement porté sur le crime passé en serment d'en éviter le retour. Une voie qui permettrait, sans céder sur la singularité – celle, en l'occurrence, du génocide des juifs par les nazis –, d'en tirer une exemplarité à même de nous rendre moins aveugles à d'autres massacres, de l'ex-Yougoslavie à la Tchétchénie.

On suivra le philosophe dans sa

volonté de replacer de la sorte la méditation sur le mal « sous la catégorie de la promesse », même si on peut s'étonner qu'il y voie également une façon de l'arracher à ce qu'il persiste à nommer « déploration infinie ». Pour éviter la répétition du mal, ne faut-il pas au préalable le condamner au fil d'un procès qui, à l'instar même de l'histoire, pourrait bien porter, lui aussi, le sceau de l'« inachèvement ».

A. L.-L.

(1) *Le Monde* des 15 et 25-26 juin ; le texte complet de la conférence a été publié dans *Les Annales* (juillet-août).

★ A signaler également le dossier du *Magazine littéraire* de septembre sur Paul Ricœur et celui que consacre *Esprit* à son livre et la réédition de l'ouvrage de Paul Ricœur et de Mikel Dufrenne, initialement paru en 1947, avec une préface de Karl Jaspers : *Karl Jaspers et la philosophie de l'existence*, Seuil, 400 pp., 150 F (22,87 €).

Les enjeux du travail contre l'oubli

Les historiens Marc-Olivier Baruch et Annette Wieviorka s'interrogent sur l'argumentation de Paul Ricœur

« Dans quelle mesure l'historien que vous êtes, né après la guerre, se sent-il tenu par ce que Paul Ricœur nomme le « devoir » ou le « travail de mémoire » ?

– En exergue de son livre, Paul Ricœur place une phrase de Vladimir Jankélévitch évoquant « ce fait mystérieux et profondément obscur d'avoir été ». L'historien pourrait alors être considéré comme celui qui, par la familiarité qu'il a acquise avec les faits du passé, s'efforce d'atténuer ce sentiment d'« inquiétante étrangeté », selon la formule de Freud. Reste que cette inquiétude le touche aussi au plus profond : son métier l'amène incontestablement à participer au travail collectif de deuil. Je partage toutefois les réticences de Paul Ricœur à l'égard du « devoir de mémoire », formule passe-partout qui finit par perdre tout sens. Celle de « travail de mémoire » me paraît plus appropriée. Toute analyse, au sens commun ou au sens psychanalytique du terme, implique en effet un travail continu de la part de celui qui s'y adonne. A s'y soustraire, on s'expose à la stérilité, à la « mélancolie désarmante » ou au « cercle infernal de l'inculpation-disculpation », nous prévient Ricœur à juste titre.

– Vous avez été appelé à témoigner au procès de Maurice Papon. Que pensez-vous de la distinction qu'opère Paul Ricœur entre le rôle de l'historien et celui du juge ?

– Il estime que les deux premières phases de l'opération historiographique – la recherche de la preuve documentaire et l'explication/compréhension – peuvent en théorie être menées de front par l'un et par l'autre. La pratique, cependant, ne le confirme pas toujours. Dans la troisième phase, en revanche – celle de la « représentation » ou de la production du texte –, les finalités autant que les modes rhétoriques divergent radicalement puisqu'il s'agit d'un côté de prononcer un

jugement juridiquement définitif, de l'autre d'écrire un récit scientifiquement révisable. Soulignons en outre avec Paul Ricœur que subjectivité et interprétation ne sont jamais absentes de tout le processus.

– Paul Ricœur insiste sur les vertus thérapeutiques et pédagogiques de la discussion publique qu'un grand procès peut susciter. Partagez-vous cet optimisme et comment concevez-vous ici la place de l'historien ?

– En régime démocratique, tout procès voit s'échanger librement des arguments. L'historien, expert sans doute, mais aussi « spectateur engagé », peut ainsi y apparaître comme médiateur entre ce que Paul Ricœur appellerait l'exigence de vérité de l'histoire et le vœu de fidélité de la mémoire. Mais une question se pose alors à lui, cruciale : comment se situe-t-il par rapport aux médias, présentés comme vecteurs de la « demande sociale » ? Leur irruption ne met-elle pas en question l'idée, que Paul Ricœur reprend à l'école libérale américaine, selon laquelle le procès remplirait une fonction civique en permettant la dissensus, la libre discussion du discours historique sur la place publique ? Cette vision optimiste me paraît fragilisée de deux côtés. D'une part, par l'extension, qui risque d'être sans fin, du cercle des offensés et des offensés, depuis les bourreaux et les victimes jusqu'à leurs descendants. D'autre part, ce schéma idéal me semble souvent faussé par l'hyper-moralisme ambiant qui néglige ce fait, pourtant simple, que les institutions, jusques et y compris, par exemple, l'Etat sous Vichy, n'ont pas, par essence, de conscience morale. Raison de plus pour réfuter tout devoir d'oubli : aucun projet collectif ne peut se construire sur l'oubli. »

Propos recueillis par Alexandra Laignel-Lavastine

La Mémoire, l'histoire et l'oubli est incontestablement un beau et grand livre, une somme, appelé à être constamment revisité, médité, par les historiens notamment. Il y a pourtant dans cet ouvrage comme un angle aveugle, la part peut-être de « la motivation souterraine » distincte du « développement maîtrisé de l'argumentation » (p. 643). Cet angle aveugle se profile d'abord derrière toute une chaîne de mots à préfixe négatif : irréprésentable, indicible, innommable, inacceptable, incomparable, ininterprétable, inqualifiable, imprescriptible, irrémédiable, impardonnable. Il

Annette Wieviorka

se perçoit aussi dans les formules générales : « atrocités du XX^e siècle » ou « de masse », « crimes du XX^e siècle », ou encore dans la discussion sur l'unicité des crimes nazis. Il se perçoit enfin dans le corpus des témoignages choisis comme emblématiques : Robert Antelme, Primo Levi, Jean Améry, survivants du système concentrationnaire. Sont renvoyés au néant ceux qui, en masse, ont témoigné, au cœur et du cœur de la destruction, « dans la langue de personne », pour reprendre le titre du beau livre de Rachel Ertel sur la poésie yiddish de l'anéantissement.

Si la mémoire de la Shoah est peu nommée, elle est constamment présente comme un implicite : quelle autre mémoire donnerait « l'inquiétant spectacle » du « trop de mémoire » ou « d'abus de la mémoire » ? La mémoire de la Shoah, comme son histoire, est, comme toutes les mémoires et histoires, manipulée, « commandée ». Elle nourrit et se nourrit de l'idéologie. Elle peut être source de pathologie individuelle ou collective. Mais n'est-elle que cela ? Car ce qui distingue le génocide des juifs des autres massacres de masse, ce n'est ni le nombre des victimes, ni la nature

des organismes et des hommes qui l'ont perpétré, ni le processus de déshumanisation subi par ceux qui, internés dans les camps survécurent – Primo Levi subit l'humiliation et la déshumanisation comme Chalamov, c'est l'identité du peuple qui en fut la victime, dont l'histoire est nouée, imbriquée, à celle de l'Europe, dont elle a été amputée, dont elle souffre aujourd'hui, comme on souffre d'un membre fantôme.

L'indispensable travail de deuil dans la génération des contemporains et celle née dans l'ombre portée de la guerre bute sur cet anéantissement définitif – celui d'un peuple, d'une civilisation, d'une culture. Si le travail historique est la mise en relation du passé des hommes du présent de ceux d'aujourd'hui, comment faire ce travail quand manque le présent d'une civilisation, quand l'effacement des hommes du passé fut aussi celui de leur langue et largement du cadre de leur existence ?

Le travail de la commission Vérité et Réconciliation, évoqué par Paul Ricœur, quelles que soient ses limites, est exemplaire dans sa démarche. Son propos – « comprendre et non venger » – contraste avec la logique punitive des grands procès criminels de Nuremberg et de Tokyo, note justement Paul Ricœur. Réconciliation dans sa dimension explicitement politique, le bénéfice est indéniable du côté des victimes dont le récit des souffrances est véritablement entendu. Surtout, elle ouvre, dans l'Afrique du Sud post-apartheid, la possibilité d'un vivre ensemble. En 1945, quand furent ouverts camps de concentration et centres de mise à mort des juifs, dans bien des pays d'Europe – Allemagne, Autriche ou Pologne par exemple –, la question du vivre ensemble ou d'une hypothétique réconciliation ne se posait pas : n'avait survécu qu'un nombre infime de victimes.

NATHALIE RHEIMS

Lettre d'une
amoureuse morte

« ...un état hanté, tremblé, que toutes les femmes qui ont traversé une passion connaissent. Cette confession d'une amoureuse morte, c'est une écriture qu'elles ont toutes naturellement en elles... »

Isabelle Adjani. Elle

96 pages, 69 F

Flammariion

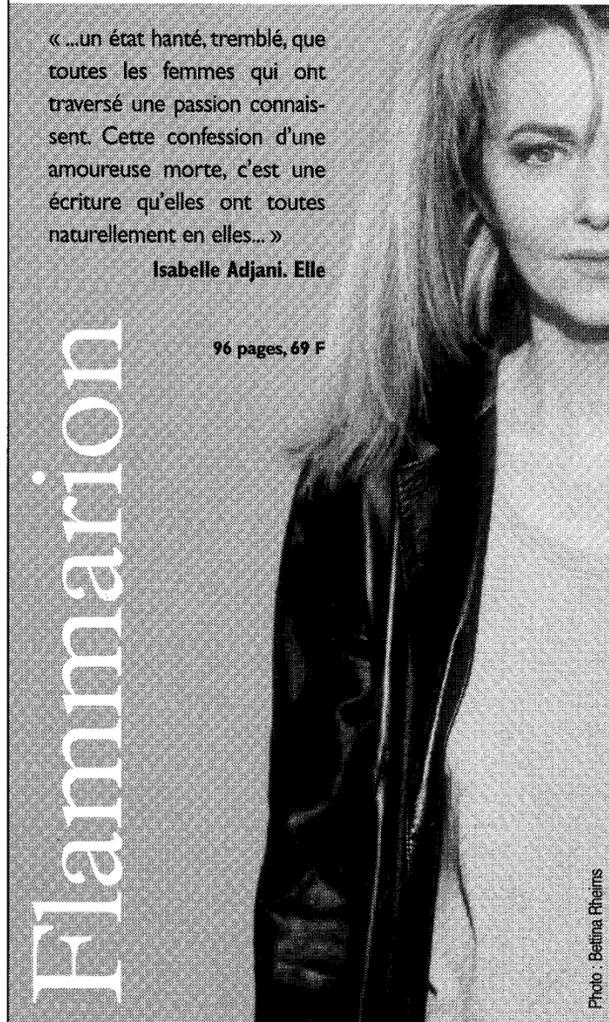


Photo : Bettina Rheims

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Cinq cent mille livres dans les trains.** Dans le cadre de la Semaine du transport public, du 18 au 24 septembre, un ouvrage inédit intitulé *Attention au départ* (éd. Milé et Une Nuits) sera gratuitement distribué, lundi 18 septembre entre 7 et 10 heures dans les gares de France, à 500 000 exemplaires. Cet ouvrage rassemble sept nouvelles écrites par sept auteurs aussi différents que Gérard de Cortanze, Didier Daeninckx, Marie Desplechin, Irène Frain, Dominique Noguez, Olivier Rolin ou encore Jean-Marie Rouard. Ces nouvelles, qui ont toutes pour cadre les différents modes de transport, sont agrémentées de brèves recueillies ou composées selon le cas par Sylvie Joly, Jean-Michel Ribes ou encore Jean-Marie Gourio : « *Quand on est assis dans le sens contraire de la marche, on s'éloigne de ce qu'on a dans le dos... Non ?* »

● **Amazon.fr n'aime pas Reiser.** Le libraire électronique qui vient d'ouvrir son site en France fait quelques vagues dans le monde de la BD. *Le Journal du Net* a relayé un article d'*Univers BD* qui dénonce « *les commentaires dénigrants qui accompagnent les fiches de certains albums* ». Reiser est l'un des plus sévèrement jugés, avec comme commentaires, suivant les albums : « *vulgarissime* », « *vulgarité et grossièreté* », « *quand l'humour s'aplatit en farce* », « *vulgaire quant au propos, illisible quant au format* ». Vuillemin est jugé « *parfaitement dégueulasse* » et Edika « *d'une vulgarité crasse* ». Ces fiches ont été réalisées par une société basée au Québec, Services documentaires multimédias, à laquelle Amazon a eu recours pour compléter sa base de données. Dans un communiqué, Amazon précise que les articles « *seront remaniés et mis en ligne sur notre site dans le courant de cette semaine* ».

● **France-Loisirs, de l'écran au papier.** Le roman interactif proposé par France-Loisirs sur son site Internet *J'ai trois amours*, coécrit par Irène Frain et cinq internautes, paraît en livre dans les clubs.

● **Chevillon Philippe en Grand-Bretagne.** Les imprimeries Chevillon Philippe Industries (CPI) viennent d'acquiescer l'imprimeur de livres Mackays of Chatham, renforçant ainsi sa présence en Grand-Bretagne. CPI est le numéro un de la fabrication de livres en France après les rachats successifs de Bussière en 1996, de Brodard & Taupin et du groupe Hérissé en 1998. C'est en 1999, avec l'acquisition de Cox & Wyman et du groupe italien Liberfabbrica, que CPI avait engagé sa stratégie de développement en Europe. Avec 3 500 collaborateurs pour un chiffre d'affaires prévu en 2000 de 2,2 milliards de francs, CPI imprime plus d'un million de livres chaque jour.

● **PRIX : le prix Roger-Caillois** a été décerné à François Cheng et à Alain Jouffroy pour l'ensemble de leur œuvre. Le **prix littéraire Beur FM Méditerranée** est allé à Saïd Mohamed pour son roman *La Honte sur nous* (éd. Paris-Méditerranée). Le **Prix de littérature Emile-Bernheim** a été attribué à Simon Leys. Le **prix Question d'âge**, organisé par l'Office rémois des retraités et personnes âgées a couronné Valérie Saubade pour *Happy Birthday, grand-mère* (éd. Anne Carrière).

Rentrée électronique
pour les éditeurs scolaires

Les manuels scolaires ont-ils fini un cycle de vie en papier ? Havas, l'un des principaux éditeurs scolaires du monde, a laissé entrevoir ce que seront peut-être les manuels de demain, en présentant, son « *cartable électronique* ». C'est un écran rectangle d'à peine un kilo, enveloppé dans une sacoche. Il contient textes et images d'un livre d'histoire-géographie et d'un manuel de sciences de la vie de classe de troisième, de Bordas et Nathan, auxquels s'ajoute le Petit Larousse. Les trois éditeurs appartiennent à Havas, filiale édition de Vivendi. Le groupe a mis en place une équipe d'une quinzaine de personnes et prévu un budget de 15 millions de francs sur trois ans, pour développer ce projet.

On peut imaginer une classe où les élèves ont posé sur leurs bureaux leur ardoise électronique. Ils ouvrent leurs écrans à la même page. Pendant ce temps, le professeur peut projeter sur son tableau électronique le contenu du livre. Ils étudient le débarquement des Alliés pendant la deuxième guerre mondiale. Avec un petit stylet, les élèves ouvrent le livre au bon chapitre. La leçon peut commencer avec l'image tremblotante et en noir et blanc d'un film de l'opération « *Overlord* » réalisé par un militaire américain. Une cartographie animée montre ensuite la progression des troupes de libération. Une fois chez lui, l'élève peut reprendre sa leçon.

Le prototype présenté, développé par Siemens et Fuji, ne comporte pas de clavier. Le professeur pourra enrichir le manuel en y ajoutant ses propres documents. Cinq classes expérimenteront ce « *cartable* », jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le projet n'est qu'à

ses débuts. Il suscite de nombreuses questions. Risques de vols, de casses, de racket, piratage, etc. Son coût est pour l'instant élevé. Certains éditeurs restent sceptiques. En quittant pendant l'été, Havas Education et référence qu'il a longtemps dirigé, Bertrand Eveno ne cachait pas son manque d'enthousiasme pour le projet.

DES CD-ROM
DANS LE CARTABLE

Mais, quel que soit le support utilisé, l'idée d'un manuel scolaire qui bénéficie d'un environnement multimédia fait son chemin et ouvre de grandes possibilités aux éditeurs. Pour Havas, comme pour les autres protagonistes du secteur, l'essentiel est dans le développement de ses contenus sur des écrans qui, sous une forme ou une autre, seront omniprésents dans les écoles. Au début de l'année, il y avait un ordinateur sur 7 dans les lycées, alors que le chiffre était de 1 pour 12, deux ans avant.

Hatier (filiale d'Hachette) vient de proposer plusieurs manuels vendus avec un CD-ROM, destinés aux élèves. Un livre d'histoire-géographie en sixième et de mathématiques en seconde et surtout de physique-chimie de seconde, *Microméga*, qui est relié à un site Internet www.micromega-hatier.com, qui propose des expériences, des dialogues avec les auteurs et des liens avec des journaux scientifiques. « *On a réfléchi en termes d'usages pédagogiques, pour chercher quelles fonctionnalités nouvelles pouvait apporter un manuel plurimédia* », explique Bernard Foulon, directeur général d'Hatier.

Chez Hachette Education, on reste un peu plus prudent. Le groupe a lancé des CD-ROM, complémentaires, comme la série des *New Apple Pie* par exemple. Mais il s'agit d'un complément. L'achat du CD-ROM

représente 10 % du nombre d'exemplaires vendus. « *Pour nous, le manuel est l'outil de base, le CD-ROM est un complément et un moyen d'aider l'enseignant* », explique Christian Travers, directeur d'Hachette Education.

Même philosophie chez Magnard, où l'on avance prudemment – en dehors des logiciels ludo-éducatifs qui sont assez développés chez les éditeurs scolaires. Magnard préfère pour l'instant s'adresser aux enseignants. « *L'équipement des enseignants en informatique et en accès à Internet est trois fois supérieur à celui de la population* », remarque sa directrice, Isabelle Magnard. Avec le livre de mathématiques *Compte sur moi* destiné aux primaires, Magnard prévoit de sortir en 2001 un CD-ROM pour le maître qui propose de nombreux exercices supplémentaires. Ce qui permettra d'alléger le poids des livres. C'est aussi l'un des enjeux de l'électronique.

AMBITIONS D'HAVAS

« *Est-ce que le manuel papier va être remplacé par le manuel électronique, est-ce que les éditeurs scolaires vont disparaître ? Non. On ne peut pas s'en passer, mais le métier va évoluer. Notre expertise va devoir se renforcer* », résume Arnaud Langlois Meurinne, directeur général d'Havas Education et référence. Le marché de l'éducation est devenu un enjeu économique majeur, évalué à 90 milliards de dollars pour 2005. Havas affirme ses ambitions d'être l'un des « *leaders mondiaux de l'éducation* », avec le lancement d'un portail sur Internet prévu à la rentrée et reporté à janvier 2001. Mais c'est le britannique Pearson qui domine ce marché et avance dans le papier comme dans le multimédia à une vitesse que les éditeurs français ont peine à suivre.

Alain Salles

Polémiques sur le photocopillage
et la gratuité des manuels

Les éditeurs scolaires sont confrontés en cette rentrée scolaire à des problèmes plus terre à terre et plus immédiats que le cartable électronique. L'année s'annonce maussade, notamment pour les livres destinés au collège. Le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur est en recul de 1,56 % en 1999, avec un total de 1,56 milliard de francs (237,8 millions d'euros) – 2,13 milliards (324,7 millions d'euros) avec l'édition parascolaire, soit près de 15 % de l'ensemble de l'édition. Mais les sujets d'inquiétude viennent du primaire. Une étude réalisée par la Sofres auprès de 913 écoles et mairies montre que le budget d'achat de livres est de 58 francs par an et par élève, soit seulement 13 % du budget des dépenses pédagogiques. Un chiffre en retrait par rapport à 1996 (67 francs), qui place la France dans les derniers rangs des pays industrialisés, derrière l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Norvège, les Etats-Unis, etc.

Ce qui irrite profondément le Syndicat national de l'édition (SNE), c'est que « *le coût du seul papier utilisé pour les photocopies représente près de la moitié du budget consacré aux manuels* ». « *Nous assistons à une éviction progressive des manuels au profit de la photocopie, c'est un vrai scandale qu'il faut arrêter, d'autant que 85 % des photocopies viennent de manuels scolaires* », déclare Christian Travers, directeur de Hachette Education. Un accord a été signé – non sans mal – avec

l'éducation nationale pour réglementer la photocopie dans les collèges et les lycées. La chose est plus compliquée dans le primaire où le budget dépend des mairies et nécessite des négociations multiples.

Les éditeurs déplorent également « *des disparités importantes entre les écoles dans un rapport de 1 à 10, voire davantage* ». 14 % des communes consacrent moins de 10 francs à l'achat de manuels et un quart des écoles, moins de 30 francs. Une expérience conduite pendant cinq ans dans 63 classes du primaire qui mettait à la disposition des élèves plusieurs manuels scolaires a montré que leur usage améliorait les résultats des enfants.

Si l'achat de livres est assumé par les communes pour le primaire, par l'Etat dans les collèges, il est à la charge des parents pour les lycées. Plusieurs régions ont pris des mesures pour assurer, de façon totale ou partielle, la gratuité du livre scolaire dans les lycées. C'est le cas dans le Centre, la Haute-Normandie et désormais en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si ces mesures satisfont les éditeurs, leurs applications inquiètent le président du SNE Serge Eyrolles, notamment dans la région PACA, quand « *elles court-circuitent les librairies, qui voient une bonne partie de leur chiffre d'affaires s'envoler* ». Le SNE préconise l'utilisation de Chèques-Livres, comme c'est le cas en Haute-Normandie, échangeables en librairie.

A. S.

00h00.com racheté

La maison d'édition en ligne est reprise
par l'américain Gemstar

C'est peut-être une « *Web love story* ». Le PDG de la maison d'édition en ligne 00h00.com, Jean-Pierre Arbon a écrit en anglais, avec son ami mathématicien, pianiste et spécialiste du multimédia, Michel Bera, une comédie musicale ainsi nommée, dans laquelle il met en scène les dieux de l'Olympe qui descendent sur Internet. Il espère la vendre à Broadway. Il en a fait la promotion au patron d'Amazon, Jeff Bezos, en lui chantant les extraits concernant un certain Don Pezos, qui a quelques parentés avec lui, lors de la soirée de lancement du libraire électronique en France. C'est un pari fou, mais Jean-Pierre Arbon sait bien se vendre.

Il vient de le prouver en cédant son entreprise à la société américaine Gemstar. Cette firme californienne dirigée par Henry Yuen, a repris au début de l'année les deux fabricants de livres électroniques, le Rocket-e-book et le Softbook, présentés lors du dernier Salon du livre. C'est là que les cofondateurs de 00h00, Jean-Pierre Arbon et Bruno de Sa Moreira ont fait la connaissance de Gemstar. Des discussions plus ou moins avancées avaient eu lieu avec Vivendi, Lagardère, la Fnac, France Télécom et d'autres, intéressés par cette maison qui a su imposer en deux ans l'idée de textes électroniques en France (*Le Monde des livres*) du 8 septembre. L'accord conclu pendant l'été a été finalisé, vendredi 8 septembre. Le montant de la transaction n'est pas révélé, mais devrait se chiffrer en dizaines de millions de francs, pour une société qui réalise à peine 1 million de francs de chiffre d'affaires. Jean-Pierre Arbon sait décidément bien se vendre.

Il est vrai que Gemstar a des moyens. La société a inventé le système de programmation simplifiée pour magnétoscope, le « *showview* », répandu dans le monde entier. Gemstar a également créé le principal guide télévisé électronique aux Etats-Unis, après avoir pris le contrôle de l'hebdomadaire, TV Guide, de Rupert Murdoch, pour 9,2 milliards de dol-

lars (10,68 milliards d'euros). Lors du rachat des fabricants de e-books, Henry Yuen justifiait son investissement en estimant que, « *après la télévision, la lecture était le passe-temps favori des Américains* ».

Le métier de 00h00 va changer. Jean-Pierre Arbon poursuivra ses activités d'éditeur en ligne, mais une grande partie de son travail sera de chercher des contenus auprès d'autres éditeurs pour les livres électroniques, développés par Gemstar et Thomson multimédia. Thomson a repris et amélioré les deux modèles qui n'avaient pas obtenu un grand succès commercial et doit les présenter aux Etats-Unis à la fin du mois de septembre. Ils devraient sortir en France en 2001, soit quelques mois après le Cytale également présenté au Salon du livre qui doit sortir en novembre.

Jean-Pierre Arbon connaît bien l'édition puisqu'il a été directeur général de Flammarion pendant dix ans. Il a su rassurer les éditeurs qui ont mis en ligne certains titres sur le site de 00h00. Il doit les « *convaincre aujourd'hui que l'économie du livre électronique peut être comparable à celle du texte et qu'il est viable* ». Il est vrai que le livre électronique n'a pas les inconvénients de « *ce banal in-dix-huit parmi tant de volumes/endormis comme lui dans les boîtes du quai/Lamentable bouquin ! voyez : le dos se casse/le soleil tord les plats que l'averse a mouillés/ on a sans aucun soin biffé la dédicace/et le vent de la Seine emporta les feuillettes* ». Jean-Pierre Arbon connaît par cœur les poèmes de Georges Fourest, cet écrivain désuet et hilarant de la première moitié du XX^e siècle, qui a fait dire à Chimène dans un résumé du *Cid* : « *Qu'il est joli garçon l'assassin de papa !* »

Il n'est pas sûr que Fourest soit un argument de vente suffisant pour le développement du livre électronique. Mais le savoir-vendre de Jean-Pierre Arbon, le savoir-faire de Thomson et de Gemstar, titillé par la concurrence de Cytale, risque de constituer l'heure zéro du livre électronique en France.

A.S.

AGENDA

● **LE 15 SEPTEMBRE. GUYOTAT. A Marseille**, le Centre international de poésie organise une lecture de et par Pierre Guyotat, à l'occasion de la publication de *Progénitures* (Gallimard) et d'*Explications* (Ed. Léo Scheer). Le centre organise du 15 septembre au 14 octobre, une exposition consacrée à l'auteur (à 19 heures centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille ; tél : 04-91-91-26-45).

● **LE 16 SEPTEMBRE. DES FORÊTS. A Paris**, Françoise Seigner et Bérengère Dautun font une lecture des *Mégères de la mer* de Louis-René des Forêts (à 21 heures, Maison de la poésie, passage Molière, 157, rue Saint-Martin 75003 Paris, tél. : 01-44-54-53-00. Entrée : 30 francs).

● **LE 16 SEPTEMBRE. TOUR DE FEU. A Jarnac**, spectacle musical et poétique autour de la revue *La Tour de feu*, dirigée durant cinquante ans par Pierre Boujut (à 21 heures, auditorium de Jarnac, Charente).

● **LE 20 SEPTEMBRE. NIETZSCHE. A Paris**, le Goethe Institut, la Maison Heinrich-Heine et Actes Sud proposent un débat pour le centenaire de la mort du philosophe, avec Rüdiger Safranski et Angelika Schöber (à 20 heures, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. : 01-44-43-92-30).

● **LE 20 SEPTEMBRE. ABSIRE. A Paris**, la Société des gens de lettres présente « *Un auteur peut en montrer d'autres* ». Alain Absire y invite Pascal Garnier, Max Genève et Françoise Lefèvre (à 19 heures, hôtel de Massa, 38 rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris tél. : 01-53-10-12-07).

Tous vos livres sur un site qui fait école.

Tous les livres scolaires, parascolaires, universitaires, dictionnaires... directement chez vous.

Rentrez furé ! Participez à la Bourse aux Livres sur Internet et gagnez une année de livres scolaires.

Tous les livres, même les introuvables : 750 000 livres dont 350 000 livres anciens et épuisés.

www.chapitre.com
fax : 01 55 33 60 61
5615 Chapitre info@chapitre.com

chaPitre.com
LIBRAIRE SUR INTERNET

DENOËL et d'ailleurs !

Agnes Piskel
Un hiver à Stockholm
204 p. 120 F

Ille l'agès
La Maison des sept sœurs
288 p. 130 F

Sarah May
La Colonie maudite
358 p. 145 F

www.denoel.fr